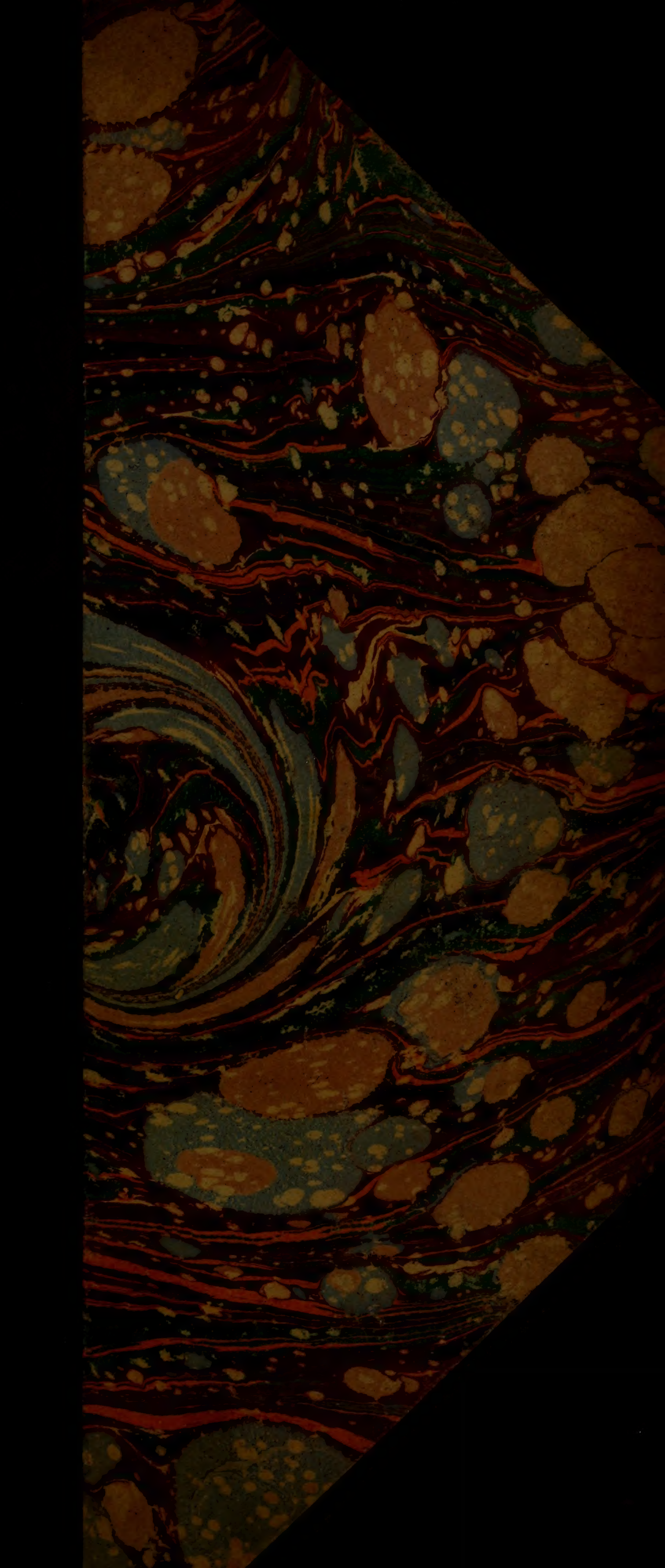


MÉMOIRES

DU CARDINAL

DE RETZ.

TOME TROISIÉME.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,

CONTENANT

Ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premieres années du regne de LOUIS *XIV.*

Nouvelle Edition exactement revue & corrigée.

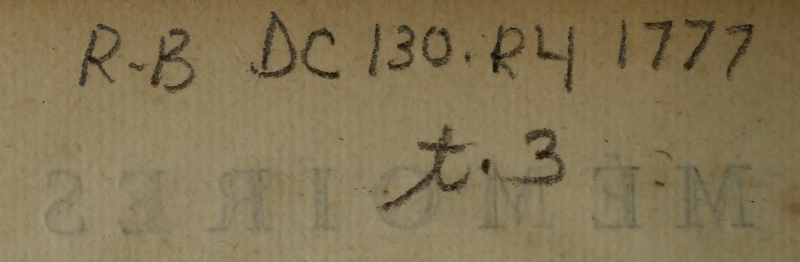
TOME TROISIÉME.



A GENEVE,

Chez FABRY & BARILLOT.

M. DCC. LXXVII.


R-B DC 130.R4 1777
t.3



MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

A Madame de***.

LIVRE QUATRIÉME.

La reine outrée de la continuation de la conduite de M. le prince, qui marchoit dans Paris avec une ſuite plus grande & plus magnifique que celle du roi & celle de Monſieur, en qui elle trouvoit un changement continuel; la reine, dis-je, preſque au déſeſpoir, réſolut de jouer à quitte ou à double. M. de Châteauneuf flatta en cela ſon inclination; elle y fut confirmée par une dépêche de Breuil, laquelle jettoit feu & flammes. Elle dit clairement à Monſieur

qu'elle ne pouvoit plus demeurer dans l'état où elle étoit; qu'elle lui demandoit une déclaration positive, ou pour ou contre elle. Elle me somma en sa présence de lui tenir la parole que je lui avois donnée, de ne point balancer à éclater contre M. le prince, s'il continuoit à agir comme il avoit commencé. Monsieur, voyant que je n'hésitois pas à prendre ce parti auquel il avoit trouvé bon lui-même que je me fusse engagé, s'en fit honneur auprès de la reine, & il crut la payer par ce moyen de ce qu'il ne la payoit pas de sa personne, qu'il n'aimoit pas naturellement à exposer. Il lui donna une douzaine de raisons, pour lui faire agréer qu'il ne se trouvât plus au parlement; & il lui insinua que ma présence, qui entraînoit la meilleure partie de sa maison, feroit assez connoître à la compagnie & au public sa pente & ses intentions. La reine se consola assez aisément de son absence, quoiqu'elle fît semblant d'en être fâchée. Elle connut en cette occasion, sans en pouvoir douter, que j'agissois sincérement pour son service; elle vit clairement que je ne balançois point à tenir ce que je lui avois promis. Ce fut en cet endroit où elle eut la bonté de me parler de la maniere qu'il me semble que je vous ai tantôt touchée; elle s'abaissa, mais sans feinte & de bon cœur, jusqu'à me

faire des excuſes des défiance qu'elle avoit eues de ma conduite, & de l'injuſtice qu'elle m'avoit faite (ce fut ſon terme). Elle voulut que je conféraſſe avec M. de Châteauneuf de la propoſition qu'elle lui avoit faite de ne demeurer pas toujours ſur la défenſive, comme elle avoit fait juſques-là, & d'attaquer M. le prince dans le parlement. Je vous rendrai compte de la ſuite de cette propoſition, après que je vous aurai expliqué la raiſon qui porta la reine à prendre en moi plus de confiance qu'elle n'y en avoit pris juſques-là. Les incertitudes de Monſieur l'avoient ſi fort effarouchée, qu'elle ne ſavoit quelquefois à qui s'en prendre; & les ſous-miniſtres qui entretenoient toujours un grand commerce avec elle, à la réſerve de Lionne qu'elle haïſſoit mortellement, n'oublioient rien pour lui mettre dans l'eſprit que Monſieur ne faiſoit dans le fond quoi que ce ſoit que par mes mouvemens. Elle en remarqua quelques-uns de ſi irréguliers, & même ſi oppoſés à mes maximes, qu'elle ne put me les attribuer; & je ſais qu'elle écrivit un jour à Servien à ce propos: « Je ne ſuis » pas la dupe du coadjuteur; mais je ſerois » la vôtre, ſi je croyois ce que vous m'en » mandez aujourd'hui ». Bertet m'a dit qu'il étoit préſent lorſqu'elle écrivit ce billet; il ne ſe reſſouvenoit pas préciſément ſur quel

ſujet. Quand ſa patience fut à bout, & qu'elle ſe fut réſolue, & par les conſeils de M. de Châteauneuf, & par la permiſſion qu'elle en reçut de Breuil, de pouſſer M. le prince, elle fut ravie d'avoir lieu de ſe pouvoir fier à moi pour l'y ſervir. Elle chercha ce lieu avec plus d'application qu'elle n'avoit fait; & en voici une marque. Elle mena Madame avec elle aux Carmelites, un jour de quelque ſolemnité de leur ordre; la prit au ſortir de la communion; elle lui fit faire ſerment de lui dire la vérité de ce qu'elle lui demanderoit; & ce qu'elle lui demanda fut, ſi je la ſervois fidélement auprès de Monſieur. Madame lui répondit ſans aucun ſcrupule, qu'en tout ce qui ne regardoit pas le retour du cardinal, je la ſervois non-ſeulement avec fidélité, mais avec ardeur. La reine qui aimoit & qui eſtimoit la véritable piété de Madame, ajouta foi à ſon témoignage, & à un témoignage rendu dans cette circonſtance. Il ſe trouva par bonheur que dès le lendemain j'eus occaſion de m'expliquer à la reine devant Monſieur, ce que je fis ſans balancer & d'une maniere qui lui plut; & ce qui la toucha encore plus que tout cela, fut que Monſieur, qui n'avoit pas paru juſqu'à ce moment bien ferme à tenir ce qu'il avoit promis en de certaines occaſions à la reine, ne lui manqua point

en celle-ci, au moins ſi pleinement que les autres fois. Il ne fut pas au pouvoir de M. le prince de le mener au palais, quoiqu'il y employât tous ſes efforts; & la reine attribua à mon induſtrie, ce que je croyois dès ce tems-là, & que j'ai toujours cru depuis n'avoir été que l'effet de l'appréhenſion qu'il eut de ſe trouver dans une mêlée, qu'il avoit ſujet de croire pouvoir être proche, & par l'emportement où il voyoit la reine, & par le nouvel engagement que je venois de prendre avec elle. Je reviens à la conférence que j'eus avec M. de Châteauneuf, par le commandement de la reine.

Je l'allai trouver à Montrouge avec M. le préſident de Bellievre, qui avoit écrit ſous lui le mémoire qu'il avoit propoſé à la reine d'envoyer au parlement, & dont il eſt vrai que les caracteres paroiſſoient avoir moins d'encre que de fiel. M. de Châteauneuf, qui n'avoit plus que quelques ſemaines à attendre pour ſe voir à la tête du conſeil, comme je vous l'ai déja dit ci-deſſus, joignoit en cette rencontre à ſa bile & à ſon humeur très-violente, une grande frayeur que M. le prince ne ſe raccommodât avec la cour & ne troublât ſon nouvel emploi. Je crois que cette conſidération avoit encore aigri ſon ſtyle. Je lui en dis ma pen-

ſée avec liberté. Le préſident de Bellievre m'appuya, il en adoucit quelques termes, il y laiſſa toute la ſubſtance. Je le rapportai à la reine, qui le trouva trop doux. Elle l'envoya par moi à Monſieur, qui le trouva trop fort. M. le premier préſident, à qui il le communiqua par le canal de M. de Brienne, y trouva trop de vinaigre; mais y mit du ſel, (ce fut l'expreſſion dont il ſe ſervit en le rendant à M. de Brienne, après l'avoir gardé un demi-jour). Voici le précis de ce qu'il contenoit. Le reproche de toutes les graces que la maiſon de Condé avoit reçues de la cour, la plainte de la maniere dont M. le prince s'étoit ſervi & conduit depuis ſa liberté; la ſpécification de cette maniere, ſes cabales dans les provinces; le renfort des garniſons qui étoient dans les places; la retraite de madame de Longueville à Montrond; les Eſpagnols dans Stenai; les intelligences avec l'archiduc; la ſéparation de ſes troupes d'avec celles du roi. Le commencement de cet écrit étoit orné d'une proteſtation ſolemnelle de ne jamais rappeller le cardinal Mazarin, & la fin, d'une exhortation aux compagnies ſouveraines, & à l'hôtel-de-ville de Paris, de ſe maintenir dans la fidélité.

Le jeudi 17 d'août 1651, ſur les dix heures du matin, cet écrit fut lu en préſence du

roi & de la reine & de tous les grands qui étoient à la cour, à MM. du parlement, qui avoient été mandés par députés au Palais royal. L'après-dînée la même cérémonie se fit au même lieu à l'égard de la chambre des comptes, de la cour des aides & du prévôt des marchands.

Le vendredi 18, M. le prince fort accompagné se trouva à l'assemblée des chambres, qui se faisoit pour la réception d'un conseiller. Il dit à la compagnie qu'il la supplioit de lui faire justice sur les impostures dont on l'avoit noirci dans l'esprit de la reine; que s'il étoit coupable, il se soumettoit à être puni; que s'il étoit innocent, il demandoit le châtiment de ses calomniateurs; que comme il avoit impatience de se justifier, il prioit la compagnie de députer sans délai vers M. le duc d'Orléans, pour l'inviter à venir prendre sa place. M. le prince crut que Monsieur ne pourroit pas tenir contre une semonce du parlement. Il se trompa; & Mènardeau & Doujat, que l'on y envoya sur l'heure, rapporterent pour toute réponse qu'il avoit été saigné, & qu'il ne savoit pas même quand sa santé lui permettroit d'assister à la délibération. M. le prince alla chez lui au sortir de la délibération. Il lui parla avec une hauteur respectueuse, qui ne laissa pas de

faire peur à Monſieur, qui n'appréhendoit rien tant au monde que d'être compris dans les éclats de M. le prince, comme fauteur couvert du Mazarin. Il laiſſa eſpérer à M. le prince qu'il pourroit ſe trouver le lendemain à l'aſſemblée des chambres. Je m'en doutai à midi, ſur une parole que Monſieur laiſſa échapper. Je l'obligeai à changer de réſolution, en lui faiſant voir qu'il ne falloit plus après cela de ménagement avec la reine, & encore plus en lui inſinuant ſans affectation le péril de la commiſe & du choc, qui dans la conjoncture étoit inévitable. Cette idée lui ſaiſit ſi fort ſon imagination, que M. le prince & M. de Chavigni, qui ſe relayerent tout le ſoir, ne purent l'obliger à ſe rendre aux inſtances qu'ils lui firent de ſe trouver le lendemain au palais. Il eſt vrai que ſur les onze heures, Goulas, à force de le tourmenter, lui fit ſigner un billet par lequel Monſieur déclaroit qu'il n'avoit point approuvé l'écrit que la reine avoit fait lire aux compagnies ſouveraines contre M. le prince, particuliérement en ce qu'il l'accuſoit d'intelligence avec l'Eſpagne. Ce même billet juſtifioit en quelque façon M. le prince de ce que les Eſpagnols étoient encore dans Stenai, & de ce que les troupes de M. le prince n'avoient pas joint celles du roi. Monſieur le ſigna, en ſe perſuadant en lui-

même qu'il ne ſignoit rien; & il dit le lendemain à la reine qu'il falloit bien contenter d'une bagatelle M. le prince, dans une action où il étoit même de ſon ſervice qu'il ne rompît pas tout-à-fait avec lui, pour ſe tenir en état de travailler à l'accommodement, lorſqu'elle croiroit en avoir beſoin. La reine, qui étoit très-ſatisfaite de ce qui s'étoit paſſé le matin du jour dont Monſieur lui fit ce diſcours l'après-dînée, le voulut bien prendre pour bon. Il me parut effectivement le ſoir que cet écrit de Monſieur ne l'avoit point touchée. Je n'ai pourtant point vu d'occaſion où elle en eût, ce me ſemble, plus de ſujet. Mais ce ne fut pas la premiere fois de ma vie que je remarquai qu'on a une grande pente à ne ſe point aigrir dans les bons événemens. Voici celui que l'aſſemblée des chambres du ſamedi 19 produiſit.

M. le premier préſident ayant fait la relation de ce qui s'étoit paſſé au Palais royal le 17, & fait faire la lecture de l'écrit (*a*) que la reine avoit donné aux députés, M. le prince prit la parole, en diſant qu'il étoit porteur d'un billet de M. le duc d'Orléans,

---

(*a*) M. le prince accuſoit le coadjuteur d'être l'auteur de cet écrit, comme on le verra ci-après: mais il l'avoit conſeillé & approuvé. *Voyez les Mémoires de Joly, tome I, page* 218.

qui contenoit ſa juſtification. Il ajouta quelques paroles tendantes au même effet, & en concluant qu'il ſeroit très-obligé à la compagnie, ſi elle vouloit ſupplier la reine de nommer ſes accuſateurs. Il mit ſur le bureau le billet de Monſieur, & un autre écrit beaucoup plus ample ſigné de lui-même. Cet écrit étoit une réponſe fort belle à celui de la reine : il marquoit ſagement & modeſtement les ſervices de feu M. le prince & les ſiens; il faiſoit voir que ſes établiſſemens n'étoient pas à comparer à ceux du cardinal; il parloit de ſon inſtance contre les ſous-miniſtres, comme d'une ſuite très-naturelle & très-néceſſaire de l'éloignement de M. le cardinal. Il répondit à ce qu'on lui avoit objecté de la retraite de madame ſa femme, & de madame de Longueville ſa ſœur, en Berri; que la ſeconde étoit dans les Carmelites de Bourges, & que la premiere demeuroit en celle de ſes maiſons qui lui avoit été ordonnée pour ſéjour dans le tems de ſa priſon. Il ſoutenoit qu'il n'avoit tenu qu'à la reine que les Eſpagnols fuſſent ſortis de Stenai, & que les troupes qui étoient ſous ſon nom, euſſent joint l'armée du roi; & il allégua pour témoin de cette vérité M. le duc d'Orléans. Il demanda juſtice contre ſes calomniateurs. Et ſur ce que la reine lui avoit reproché qu'il

l'avoit comme forcée au changement du conſeil qui avoit paru auſſi-tôt après ſa liberté, il répondit qu'il n'avoit eu aucune part à cette mutation, que l'obſtacle qu'il avoit apporté à la propoſition que M. le coadjuteur & M. de Montréſor avoient faite, de faire prendre les armes au peuple, & d'ôter de force les ſceaux à M. le premier préſident.

Auſſi-tôt que l'on eut achevé la lecture de ces deux écrits, M. le prince dit qu'il ne doutoit pas que je ne fuſſe l'auteur de celui qui avoit été écrit contre lui; & que c'étoit l'ouvrage digne d'un homme qui avoit donné un conſeil auſſi violent que celui d'armer Paris, & d'arracher de force les ſceaux à celui à qui la reine les avoit confiés. Je répondis à M. le prince que je croirois manquer au reſpect que je devois à Monſieur, ſi je diſois ſeulement un mot pour me juſtifier d'une action qui s'étoit paſſée en ſa préſence. M. le prince repartit que MM. de Beaufort & de la Rochefoucault, qui étoient préſens, pouvoient rendre témoignage de la vérité qu'il avançoit. Je lui dis que je le ſupplois très-humblement de me permettre, pour la raiſon que je venois d'alléguer, de ne reconnoître perſonne pour témoin que Monſieur, & pour juge de ma conduite; mais

qu'en attendant je pouvois assurer la compagnie que je n'avois rien fait, ni rien dit dans cette rencontre, qui ne fût d'un homme de bien; & que sur-tout personne ne me pouvoit ôter ni l'honneur, ni la satisfaction de n'avoir jamais été accusé d'avoir manqué à ma parole. Ces derniers mots ne furent rien moins que sages; ils sont à mon sens une des grandes imprudences que j'aye jamais faites. M. le prince, quoiqu'animé par M. le prince de Conti qui le poussa, ce qui fut remarqué de tout le monde, comme pour le presser de s'en ressentir, ne s'emporta point; ce qui ne put être en lui qu'un effet de la grandeur de son courage & de son ame. Quoique je fusse ce jour-là fort accompagné, il étoit sans comparaison beaucoup plus fort que moi; & il est constant que si on eût tiré l'épée dans ce moment, il eût eu incontestablement tout l'avantage. Il eut la modération de ne le pas faire; je n'eus pas celle de lui en avoir obligation. Comme je payai de bonne mine, & que tous mes amis payerent d'une grande audace, je ne remerciai du succès que ceux qui m'y avoient assisté, & je ne songeai qu'à me trouver le lendemain au palais en meilleur état. La reine fut transportée de joie, que M. le Prince eût trouvé des gens qui

lui eussent disputé le pavé (*a*). Elle sentit jusqu'à la tendresse, l'injustice qu'elle m'avoit faite, quand elle m'avoit soupçonné d'être de concert avec lui. Elle me dit tout ce que la colere pouvoit inspirer contre son parti, & de plus tendre pour un homme qui faisoit au moins ce qu'il pouvoit pour lui en rompre les mesures. Elle ordonna au maréchal d'Albret (*b*) de commander trente gendarmes pour se poster où je souhaiterois. M. le maréchal de Schomberg (*c*) eut le même ordre pour autant de chevaux-légers. Pradelle m'envoya le chevalier Ravaz, capitaine aux gardes, qui étoit mon ami particulier, avec quarante hommes choisis entre les sergens & les plus braves soldats du régiment. Anneri, avec la noblesse du Vexin, ne fut pas oublié. MM. de Noirmoutier, de Fosseuse, de Châteaurenaut, de Montauban, de S. Auban, de Laigues, de Montaigu, d'Argenteuil, de Lamet, & de Sevigni, se partagerent & les hommes & les postes. Guerin, Brigallier & l'Epi-

---

(*a*) *La reine*, dit M. *de la Rochefoucault* dans ses Mémoires, *fut bien aise de voir naître un nouveau sujet de division entre deux hommes, que dans son cœur elle haïssoit presqu'également..... Néanmoins elle donnoit toutes les apparences de sa protection au coadjuteur, &c.*

(*b*) Cæsar-Phébus d'Albret, mort en 1676.

(*c*) Charles de Schomberg, duc d'Halwin, &c. mort en 1656.

nai, officiers dans les compagnies de la ville, donnerent des rendez-vous à un très-grand nombre de bons bourgeois, qui avoient tous des piſtolets & des poignards ſous leurs manteaux. Comme j'avois habitude chez les buvetiers, je fis couler le ſoir dans les buvettes quantité de gens à moi, par leſquels la ſalle du palais ſe trouvoit ainſi, même ſans qu'on s'en apperçut, inveſtie de toutes parts. Comme j'avois réſolu de poſter le gros de mes amis à la main gauche de la ſalle, en y entrant des conſignations par les grands degrés, j'avois mis dans une chambre trente des gentils-hommes du Vexin, qui devoient en cas de combat prendre en flanc & par derriere le parti de M. le prince. Les armoires de la buvette de la quatriéme qui répondoient dans la grande ſalle, étoient pleines de grenades. Enfin, il eſt vrai que toutes mes meſures étoient ſi bien priſes, & pour le dedans du palais, & pour le dehors, où le pont Notre-Dame & le pont S. Michel qui étoient paſſionnés pour moi, ne faiſoient qu'attendre le ſignal, que, ſuivant toutes les apparences du monde, je ne devois pas être battu. Monſieur qui trembloit de frayeur, quoiqu'il fût fort à couvert dans ſa maiſon, voulut, ſelon ſa louable coutume, ſe ménager à tout événement des

deux côtés. Il agréa que Ravaz, Belloy & Valois, qui étoient à lui, ſuiviſſent M. le prince, & que le vicomte d'Autel, le marquis de la Sablonniere & celui de Genlis, qui étoient auſſi ſes domeſtiques, vinſſent avec moi. On eut tout le dimanche, de part & d'autre, pour ſe préparer.

Le lundi 21 août, tous les ſerviteurs de M. le prince ſe trouverent à ſept heures du matin chez lui; & mes amis ſe trouverent chez moi entre cinq & ſix. Il arriva, comme je montois en caroſſe, une bagatelle qui ne mérite de vous être rapportée, que parce qu'il eſt bon d'égayer quelquefois le férieux par le ridicule. Le marquis de Rouillac, fameux par ſon extravagance, qui étoit accompagnée de beaucoup de valeur, ſe vint offrir à moi. Le marquis de Canillac, homme de même caractere, y vint dans le même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arriere, & en me diſant: « Je venois, Monſieur, » pour vous aſſurer de mes ſervices: mais » il n'eſt pas juſte que les deux plus grands » fous du royaume ſoient du même parti. » Je m'en vais à l'hôtel de Condé »; & vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y alla. J'arrivai au palais un quart-d'heure avant M. le prince, qui y vint extrêmement accompagné. Je crois toutefois qu'il n'avoit

pas tant de gens que moi; mais il avoit ſans comparaiſon plus de gens de qualité, comme il étoit & naturel & juſte. Je n'avois pas voulu que ceux qui étoient attachés à la cour, & qui fuſſent venus de bon cœur avec moi pour l'affaire de la reine, s'y trouvaſſent; de peur qu'ils ne me donnaſſent quelque teinture, ou plutôt quelque apparence de Mazariniſme: de ſorte qu'à la réſerve de trois ou quatre, qui, quoiqu'attachés à la reine, paſſoient pour mes amis en particulier, je n'avois auprès de moi que la nobleſſe frondeuſe, qui n'approchoit pas en nombre de celle qui ſuivoit M. le prince. Ce déſavantage étoit à mon ſens, plus que ſuffiſamment récompenſé, & par le pouvoir que j'avois aſſurément beaucoup plus grand parmi le peuple, & par les poſtes dont je m'étois aſſuré. Château-Briant, qui étoit demeuré dans les rues pour obſerver la marche de M. le prince, m'étant venu dire en préſence de beaucoup de gens que M. le prince ſeroit dans un demi-quart-d'heure au palais, qu'il avoit pour le moins autant de monde que nous, mais, que nous avions pris nos poſtes, ce qui nous étoit d'un grand avantage; je lui répondis : *Il n'y a certainement que la ſalle du palais où nous les ſuſſions mieux prendre que M. le prince.* Je ſentis dans moi-même, en

disant cette parole, qu'elle provenoit d'un mouvement de honte que j'avois, de souffrir une comparaison d'un prince avec moi. Ma réflexion ne démentit point mon mouvement : j'eusse fait plus sagement si je l'eusse conservé plus long-tems, comme vous l'allez voir. Comme M. le prince eut pris sa place, il dit à la compagnie qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'état où il trouvoit le palais; qu'il paroissoit plutôt un camp qu'un temple de justice; qu'il y avoit des postes pris, des gens commandés, des mots de ralliement, & qu'il ne convenoit pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolens, pour prétendre lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette derniere parole. Je lui fis une profonde révérence, & je dis que je suppliois très-humblement son altesse de me pardonner, si je lui disois que je ne croyois pas qu'il y eût personne dans le royaume, qui fût assez insolent pour lui disputer le haut du pavé; mais que j'étois persuadé qu'il y en avoit qui ne pouvoient & ne devoient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. M. le prince me répondit qu'il me le feroit bien quitter. Je lui repartis qu'il ne seroit pas aisé. La cohue s'éleva à cet instant. Les jeunes conseillers de l'un & l'autre parti s'intéresserent dans ce com-

mencement de contestation, qui commençoit, comme vous voyez, assez aigrement. Les présidens se jetterent entre M. le prince & moi ; ils le conjurerent d'avoir égard au temple de la justice, & à la conservation de la ville; ils le supplierent d'agréer que l'on fît sortir de la salle tout ce qu'il y avoit de noblesse & de gens armés. Il le trouva bon, & il pria M. de la Rochefoucault de l'aller dire de sa part à ses amis: (ce fut le terme dont il se servit, il fut beau & modeste dans sa bouche) il n'y eut que l'événement qui empêcha qu'il ne fût ridicule dans la mienne; il ne l'en est pas moins dans ma pensée, & j'ai encore regret de ce qu'il dépara la premiere réponse que j'avois faite à M. le prince touchant le pavé, qui étoit juste & raisonnable. Comme il eut prié M. de la Rochefoucault de faire sortir ses amis, je me levai en disant imprudemment: *Je vais prier les miens de se retirer*. Le jeune d'Avaux, que vous voyez présentement le président de Mesmes, & qui étoit dans ce tems-là dans les intérêts de M. le prince, me dit : *Vous êtes donc armés ?* Qui en doute ? *lui répondis-je*. Voilà une seconde sottise en un demi-quart-d'heure. Il n'est jamais permis à un inférieur de s'égaler en paroles à celui à qui il doit du respect, quoiqu'il s'y égale dans l'action;

& il l'eſt auſſi peu à un eccléſiaſtique de confeſſer qu'il eſt armé, même quand il l'eſt. Il y a des matieres, ſur leſquelles il eſt conſtant que le monde veut être trompé. Les actions juſtifient aſſez ſouvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leurs profeſſions: je n'en ai jamais vu qui les juſtifient de ce qu'ils diſent, qui y ſoit contraire.

Comme je ſortois de la grand'chambre, je rencontrai dans le parquet des huiſſiers M. de la Rochefoucault qui rentroit. Je n'y fis point de réflexion, & j'allai dans la ſalle pour prier mes amis de ſe retirer. Je revins, après le leur avoir dit; & comme je mis le pied ſur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur de gens dans la ſalle, qui crioient aux armes. Je me voulus retourner pour voir ce que c'étoit, je n'en eus pas le tems, je me ſentis le cou pris entre les deux battans de la porte, que M. de la Rochefoucault avoit fermée ſur moi, en criant à MM. de Coligni & de Ricouſſe de me tuer (*a*). Le premier ſe contenta de ne le pas croire; le ſecond dit qu'il n'en avoit point d'ordre

(*a*) Cette action eſt fort déguiſée & adoucie dans les Mémoires de M. de la Rochefoucault. M. Joly, dans ſes Mémoires, tome I, page 228, la rapporte, à peu de choſe près, comme le cardinal de Retz.

de M. le prince. Montrésor, qui étoit dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris nommé Noblet, qui m'étoit affectionné, soutenoit un peu un des battans, qui ne laissoit pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux, qui étoit accouru au bruit qui se faisoit dans la salle, me voyant en cette extrêmité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucault. Il lui dit que c'étoit une honte & une horreur qu'un assassinat de cette nature. Il ouvrit la porte, & il me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir après que je vous aurai dit ce qui la fit naître & cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple du parti de M. le prince, qui n'étoient arrivés dans la salle que comme j'en sortois, s'aviserent de crier en me voyant de loin : *Au Mazarin*. Beaucoup de gens du menu peuple, & Chavignac entr'autres, m'ayant fait civilité lorsque je passois, & m'ayant témoigné de la joie de l'adoucissement qui commençoit de paroître, deux gardes de M. le prince qui étoient aussi fort éloignés, s'aviserent de mettre l'épée à la main. Ceux qui étoient les plus proches de ces deux, crierent aux armes. Chacun les prit. Mes amis mirent l'épée & le poignard

poignard à la main; & par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards, ces pistolets demeurerent un moment sans action; & dans ce moment, Crenan (*a*), qui commandoit la compagnie des gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui étoit aussi de mes anciens amis, & qui se trouva par bonheur en présence avec M. de Laigues, avec lequel il avoit logé dix ans durant, lui dit : « Que » faisons-nous ? nous allons faire égorger » M. le prince & M. le coadjuteur: *Schelme*, » *qui ne remettra l'épée dans son fourreau* ». Cette parole proférée par un des hommes du monde, dont la réputation pour la valeur étoit la mieux établie, fit que tout le monde sans exception suivit son exemple. Cet événement est peut-être un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siecle. La présence d'esprit & de cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva par hazard fort près de moi, quand je fus pris par le cou dans la porte, & il eut assez de sang froid pour remarquer que Peche (*b*), un fameux séditieux du parti de M. le prince, me cherchoit des yeux le

---

(*a*) Le marquis de Crenan, capitaine des gardes du prince de Conti.

(*b*) Joly le qualifie de *grand clabaudeur de M. le prince*, & le nomme *Pech*. Mém. de Joly, tome I, page 229.

poignard à la main, disant : *Où est le coadjuteur?* Argenteuil, qui se trouva par bonheur près de moi, parce qu'il s'étoit avancé pour parler à quelqu'un qu'il connoissoit du parti de M. le prince, jugea qu'au lieu de revenit à son gros, & de tirer l'épée, ce que tout homme médiocrement vaillant eut fait dans cette occasion, il feroit mieux d'observer & d'amuser Peche, qui n'avoit qu'à faire un demi-tour à gauche, pour me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée, qu'en raisonnant avec lui, & en me couvrant de son long manteau, il me sauva la vie, qui étoit d'autant plus en péril, que mes amis qui me croyoient rentré dans la grand'chambre, ne songeoient qu'à pousser ceux qui étoient devant eux. Vous vous étonnerez peut-être de ce qu'ayant si bien pris mes précautions par-tout ailleurs, je n'avois pas garni de mes amis & le parquet des huissiers, & les lanternes; mais votre étonnement cessera, quand je vous aurai dit que j'y avois fait toute la réflexion nécessaire, & que j'avois bien prévu les inconvéniens de ce manquement : mais je n'y avois point trouvé de remede; parce que le seul que j'y pouvois apporter, qui étoit de les remplir de gens affidés, étoit impraticable, ou du moins n'étoit pratica-

ble qu'en s'attirant d'autres inconvéniens encore plus grands. Presque tout ce que j'avois de gens de qualité auprès de moi, avoit son emploi, & son emploi nécessaire dans les différens postes qu'il étoit nécessaire d'occuper. Il n'y eut rien de si odieux que de mettre des gens ou du peuple ou de bas étage dans ces sortes de lieux, où l'on ne laisse entrer dans l'ordre que des gens de condition. Si on les eut vu occupés par des gens de moindre étoffe, au préjudice d'une infinité de gens illustres que M. le prince avoit avec lui, les indifférens du parlement se fussent prévenus infailliblement contre un spectacle de cette nature. Il m'étoit important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive, & je préférai cet avantage à celui d'une plus grande sûreté. Il faillit à m'en coûter cher; car outre l'aventure de la porte, de laquelle je viens de vous entretenir, M. le prince, avec lequel j'ai parlé depuis fort souvent de cette journée, m'a dit qu'il avoit fait son compte sur cette circonstance; & que si le bruit de la salle eût duré encore un moment, il me sautoit à la gorge pour me rendre responsable de tout le reste. Il le pouvoit, ayant assurément dans les lanternes beaucoup plus de gens que moi; mais je suis persuadé que

la ſuite eût été funeſte aux deux partis, & qu'il eût eu lui-même grande peine de s'en tirer. Je reprens la ſuite de mon récit.

Auſſi-tôt que je fus rentré dans la grand-chambre, je dis à M. le premier préſident, que je devois la vie à M. ſon fils, qui fit effectivement en cette occaſion, tout ce que la générosité la plus haute peut produire. Il étoit, en tout ce qui n'étoit pas contraire à la conduite & aux maximes de M. ſon pere, attaché à M. le prince juſqu'à la paſſion. Il étoit perſuadé, quoiqu'à tort, que j'avois eu part dans les ſéditions qui s'étoient vingt fois faites contre M. ſon pere dans le cours du ſiége de Paris; rien ne l'obligeoit de prendre davantage de part au péril où j'étois, que la plupart de MM. du parlement qui demeuroient fort paiſiblement dans leurs places. Il s'intéreſſa dans ma conſervation juſqu'au point de s'être commis lui-même avec le parti, qui au moins en cet endroit étoit le plus fort. Il y a peu d'actions plus belles, & j'en conſerverai avec tendreſſe la mémoire juſqu'au tombeau. J'en témoignai publiquement ma reconnoiſſance à M. le premier préſident, en rentrant dans la grand'chambre, & j'ajoutai que M. de la Rochefoucault avoit fait tout ce qui étoit

en lui pour me faire assassiner (*a*). Il me répondit ces propres paroles : *Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes.* Je lui repartis ces propres mots : *Tout beau, la Franchise, mon ami*, (nous lui avions donné ce colibet dans notre parti) *vous êtes un poltron*, (je mentois, car il est assurément fort brave) *& je suis un prêtre; le duel nous est défendu.* M. de Brissac qui étoit immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton, il menaça M. de Brissac de coups d'éperon. MM. les présidens qui crurent avec raison que ces dits & redits étoient un commencement de querelle qui alloit passer au-delà des paroles, se jetterent entre nous. M. le premier président, qui avoit mandé un peu auparavant les gens du roi, se joignit à eux, pour conjurer pathétiquement M. le prince par le sang de S. Louis, de ne point souffrir que le temple qu'il avoit donné à la conservation de la paix & à la protection de la justice fût ensanglanté ; & pour m'exhorter par mon sacré caractere à ne point contribuer au massacre du peuple que Dieu m'avoit com-

(*a*) Le duc répondit, à ce qu'il raconte lui-même dans ses Mémoires, *qu'il falloit que la peur lui eût ôté la liberté de juger*, &c. Voyez dans les Mémoires de la *Rochefoucault*, *la relation de ce qui s'est passé depuis la prison des princes.*

mis. M. le prince agréa que deux de ces MM. allassent dans la grand'salle faire sortir ses serviteurs par le degré de la Sainte Chapelle : deux autres firent la même chose à l'égard de mes amis par le grand escalier, qui est à la main gauche en sortant de la salle. Dix heures sonnerent, la compagnie se leva ; & ainsi finit cette matinée, qui faillit à abîmer Paris.

Il me semble que vous me demandez quel personnage jouoit M. de Beaufort dans cette derniere scène ; & qu'après le rôle que vous lui avez vu dans les premieres, vous vous étonnez du silence dans lequel il paroît comme enseveli depuis quelque tems. Vous verrez dans ma réponse la confirmation de ce que j'ai remarqué déja plus d'une fois dans cet ouvrage ; que l'on ne contente jamais personne, quand on prétend contenter tout le monde. M. de Beaufort se mit dans l'esprit, ou plutôt madame de Montbazon le lui mit, après qu'il eut rompu avec moi, qu'il se devoit & pouvoit ménager entre M. le prince & la reine ; & il affecta même si fort l'apparence de ce ménagement, qu'il affecta de se trouver tout seul, & sans être suivi de qui que ce soit dans ces deux assemblées du parlement, desquelles je viens de vous entretenir. Il dit même tout haut à la derniere, d'un ton de

Caton qui ne lui convenoit pas : *Pour moi je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien.* Je me tournai vers M. de Brissac, & lui dis : *Il faut avouer que M. d'Angoulême & M. de Beaufort ont une bonne conduite !* ce que je ne proférai pas si bas que M. le prince ne l'entendît & ne s'en prît à rire. Vous observerez, s'il vous plaît, que M. d'Angoulême (*a*), avoit plus de quatre-vingt-dix ans & qu'il ne bougeoit plus de son lit. Je ne vous marque cette bagatelle, que parce qu'elle signifie que tout homme que la fortune seule a fait homme public, devient presque toujours, avec un peu de tems, un particulier ridicule. On ne revient plus de cet état, & la bravoure de M. de Beaufort, qu'il signala encore en plus d'une occasion depuis le retour de M. le cardinal, contre lequel il se déclara sans balancer, ne le put relever de sa chûte. Mais il est tems de rentrer dans le fil de ma narration.

Vous comprenez aisément l'émotion de Paris dans le cours de la matinée, que je viens de vous décrire. La plupart des artisans avoient leurs mousquets auprès d'eux

(*a*) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il étoit né le 28 avril 1573, & mourut le 24 septembre 1650, âgé de 77 ans & demi. On ne peut comprendre comment M. de Retz s'est trompé ici.

en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étoient en prieres dans les églises; mais ce qui est encore vrai, c'est que Paris fut plus touché l'après-dînée de la crainte de retomber dans le péril, qu'il ne l'avoit été le matin de s'y voir. La tristesse parut universelle sur les visages de tous ceux qui n'étoient pas tout-à-fait engagés à l'un ou à l'autre des partis. La réflexion qui n'étoit plus divertie par les mouvemens, trouva sa place dans les esprits de ceux-mêmes qui y avoient le plus de part. M. le prince dit au comte de Fiesque, au moins à ce que celui-ci raconta le soir publiquement: *Paris a failli aujourd'hui à être brûlé; quel feu de joie pour le Mazarin! & ce sont ses deux plus capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer.* Je concevois de mon côté que j'étois sur la pente du plus fâcheux & du plus dangereux précipice, où un particulier se fût jamais trouvé. Le mieux qui me pouvoit arriver, étoit d'avoir l'avantage sur M. le prince; & ce mieux se fut terminé, s'il eût péri, à passer pour assassin du premier prince du sang, à être immanquablement désavoué par la reine, & à donner tout le fruit de mes peines & de mes périls au cardinal par l'événement, qui ne manque jamais de tourner en faveur de l'autorité royale, tous les désordres qui passent jus-

qu'au dernier excès. Voilà ce que mes amis, au moins les ſages, me repréſentoient. Voilà ce que je me repréſentois à moi-même. Mais quel moyen, quel remede, quel expédient pour ſe tirer d'un embarras où l'on a eu raiſon de ſe jetter, & où l'engagement en fait une ſeconde, qui eſt pour le moins auſſi forte que la premiere? Il plut à la providence d'y donner ordre. Monſieur, accablé des cris de Paris qui courut d'effroi au palais d'Orléans, mais plus preſſé encore par ſa frayeur qui lui fit croire qu'un mouvement auſſi général que celui qui avoit failli d'arriver, ne s'arrêteroit pas au palais; Monſieur, dis-je, fit promettre à M. le prince qu'il n'iroit le lendemain, que lui ſixiéme, au palais, pourvu que je m'engageaſſe à n'y aller qu'avec un pareil nombre de gens. Je ſuppliai Monſieur de me pardonner ſi je ne recevois pas ce parti: & parce que je manquerois, ſi je l'acceptois, au reſpect que je devois à M. le prince, avec lequel je ſavois que je ne devois faire aucune comparaiſon, & parce que je n'y trouvois aucune ſûreté pour moi; ce nombre de ſéditieux qui criailloient contre moi, n'ayant point de regles & ne reconnoiſſant point de chef; que ce n'étoit que contre ces ſortes de gens que j'étois armé; qne je ſavois le reſpect que je devois à M. le prince; qu'il y avoit ſi peu

de compétence d'un gentilhomme à lui, que cinq cens hommes étoient moins à lui qu'un laquais à moi. Monſieur, qui vit que je ne donnois pas dans ſa propoſition, & à qui madame de Chevreuſe, à laquelle il avoit envoyé Ornano pour la perſuader, manda que j'avois raiſon; Monſieur, dis-je, alla trouver la reine pour lui remontrer les grands inconvéniens que la continuation de cette conduite produiroit infailliblement. Comme de ſon naturel elle ne craignoit rien & prévoyoit peu, elle ne fit aucun cas des remontrances de Monſieur; & d'autant moins qu'elle eût été ravie dans le fond, des extrêmités qu'elle s'imaginoit & poſſibles & proches. Quand M. le chancelier qui lui parla fortement, & les Bertets & les Brachets, qui étoient accablés de triſteſſe & cachés dans les greniers du Palais royal, & qui appréhendoient d'être égorgés dans une émotion générale, lui eurent fait connoître que la perte de M. le prince & la mienne, arrivées dans une conjoncture pareille, jetteroient les choſes dans une confuſion, que le ſeul nom de Mazarin pouvoit même rendre fatale à la maiſon royale; elle ſe laiſſa fléchir plutôt aux larmes qu'aux raiſons du genre humain; & elle conſentit de donner aux uns & aux autres un ordre du roi, par lequel il leur ſeroit défendu d'aller au palais

M. le premier préſident, qui ne doutoit pas que M. le prince n'accepteroit point ce parti, que l'on ne pouvoit dans la vérité lui impoſer avec juſtice; parce que ſa préſence y étoit néceſſaire, alla chez la reine avec le préſident de Neſmond. Il lui fit connoître qu'il ſeroit contre toute ſorte d'équité de défendre à M. le prince d'aſſiſter à un lieu où il ne ſe trouvoit que pour demander à ſe juſtifier du crime qu'on lui impoſoit. Il lui marqua la différence qu'elle devoit mettre entre un premier prince du ſang dont la préſence étoit de néceſſité dans cette conjoncture, & un coadjuteur de Paris, qui n'y avoit jamais ſéance que par une grace aſſez ordinaire, que le parlement lui avoit faite. Il ajouta que la reine devoit faire réflexion que rien ne le pouvoit obliger à parler ainſi que la force de ſon devoir; parce qu'il lui avouoit ingénuement que la maniere dont j'avois reçu le petit ſervice que ſon fils avoit eſſayé de me rendre le matin, (ce fut ſon terme) l'avoit touché ſi ſenſiblement, qu'il ſe faiſoit une contrainte extrême à ſoi-même, en la priant, ſur un ſujet qui peut-être ne me ſeroit pas fort agréable. La reine ſe rendit à ſes raiſons, & aux inſtances de toutes les dames de la cour, qui, l'une par une raiſon, & l'autre par une autre, appréhendoient le fracas

presque inévitable du lendemain. Elle m'envoya M. de Charost, capitaine des gardes en quartier, pour me défendre au nom du roi d'aller le lendemain au palais. M. le premier président, que j'avois été voir & remercier le matin au lever du parlement, me vint rendre ma visite, comme M. de Charost sortoit de chez moi. Il me conta fort sincérement le détail de ce qu'il venoit de dire à la reine. Je l'en estimai, parce qu'il avoit raison, & je lui témoignai de plus que j'en étois très-aise; parce qu'il me tiroit avec honneur d'un très-méchant pas. *Il est très-sage*, me répondit-il, *de le penser, & il est encore plus honnête de le dire.* Il m'embrassa tendrement en disant cette derniere parole. Nous nous jurâmes amitié, je la tiendrai toute ma vie à sa famille avec tendresse & reconnoissance.

Le lendemain, qui fut le mardi 22 août, le parlement s'assembla. On fit garder à tout hasard le palais par deux compagnies de bourgeois, à cause du reste d'émotion qui paroissoit encore dans la ville. M. le prince demeura dans la quatriéme des enquêtes; parce qu'il n'étoit pas de la forme qu'il assistât à une délibération dans laquelle il demandoit, ou qu'on le justifiât, ou qu'on lui fît son procès. On ouvrit beaucoup de différens avis. Il passa à celui de M. le premier

président, qui fut que tous les écrits, tant ceux de la reine & de M. le duc d'Orléans, que de M. le prince, feroient portés au roi & à la reine par les députés, & que très-humbles remontrances leur feroient faites fur l'importance de ces écrits; que la reine feroit fuppliée de faire étouffer cette affaire; & que M. le duc d'Orléans feroit prié de s'entremettre pour l'accommodement.

Comme M. le prince fortoit de cette affemblée, fuivi d'une foule de peuple de ceux qui étoient à lui, je me trouvai tête pour tête devant fon caroffe, affez près des Cordeliers, avec la proceffion de la grande confrairie que je conduifois. Comme elle eft compofée de trente ou quarante curés de Paris, & qu'elle eft toujours fuivie de beaucoup de peuple, j'avois cru que je n'y avois pas befoin de mon efcorte ordinaire; & j'avois même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou fix gentilshommes, qui étoient MM. de Foffeufe, de Lamet, de Querieux, de Château-briant, & les chevaliers d'Humieres & de Sevigné. Trois ou quatre de la populace qui fuivoient M. le prince, crierent *au Mazarin*, dès qu'ils me virent. M. le prince, qui avoit, ce me femble, dans fon caroffe MM. de la Rochefoucault, de Rohan & de Goncourt, en

descendit aussi-tôt qu'il m'eut apperçu (*a*). Il fit taire ceux de sa suite qui avoient commencé à crier; il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction. Je la lui donnai le bonnet en tête; je l'ôtai aussi-tôt & lui fis une profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. En voici une autre qui ne le fut pas tant par l'événement; & c'est, à mon sens, ce qui m'a coûté ma fortune, & qui a failli plusieurs fois à me coûter la vie.

La reine fut si transportée de joie des obstacles que M. le prince rencontroit dans ses desseins, & elle fut si satisfaite de l'honnêteté de mon procédé, que je puis dire avec vérité que je fus pendant quelques jours en faveur. Elle ne pouvoit assez témoigner à son gré, à ceux qui l'approchoient, la satisfaction qu'elle avoit de moi. Madame la Palatine étoit persuadée qu'elle parloit de cœur. Madame de Lesdiguieres me dit que madame de Beauvais qui étoit assez de ses amies, l'avoit assuré que je faisois chemin dans son esprit. Ce qui me le persuada plus que tout le reste, fut que la reine qui ne pouvoit souffrir que l'on donnât la moin-

---

(*a*) M. de la Rochefoucault, dans ses Mémoires, dit *que le peuple cria mille injures au coadjuteur, & se préparoit à le mettre en pièces, si M. le prince n'eût fait descendre ses gens pour appaiser ce tumulte.*

dre atteinte au cardinal Mazarin, entra en raillerie, & de bonne foi, d'un mot que j'avois dit de lui. Bertet, je ne me ſouviens pas à propos de quoi, m'avoit dit quelques jours auparavant que le pauvre cardinal étoit quelquefois bien empêché; & je lui avois répondu : *Donnez-moi le roi de mon côté deux jours durant, & vous verrez ſi je le ſerai.* Il avoit trouvé cette ſottiſe aſſez plaiſante; & comme il étoit lui-même fort badin, il n'avoit pu s'empêcher de la dire à la reine. Elle ne s'en fâcha pas, elle en rit de bon cœur; & cette circonſtance ſur laquelle madame de Chevreuſe, qui connoiſſoit parfaitement la reine, fit beaucoup de réflexion, jointe à une parole qui lui fut rapportée par madame de Leſdiguieres, lui fit naître une penſée que vous allez voir, après que je vous aurai rendu compte de cette parole.

Madame de Carignan diſoit un jour devant la reine que j'étois fort laid; & c'étoit peut-être l'unique fois de ſa vie où elle n'avoit point menti. La reine lui répondit : *Il a les dents fort belles, & un homme n'eſt jamais laid avec cela.* Madame de Chevreuſe ayant ſu ce diſcours par madame de Leſdiguieres, à qui madame de Niel l'avoit rapporté, ſe reſſouvint de ce qu'elle avoit ouï dire à la reine en beaucoup d'oc-

casions, que la seule beauté des hommes étoit les dents, parce que c'étoit l'unique qui fût d'usage. « Essayons, *me dit-elle,* » *un soir que je me promenois avec elle dans* » *le jardin de l'hôtel de Chevreuse.* Si vous » voulez bien jouer votre personnage, je » ne désespere de rien; faites seulement le » rêveur quand vous êtes auprès de la reine. » Regardez continuellement ses mains; pestez contre le cardinal; laissez-moi faire » du reste ». Nous concertâmes le détail, & nous le jouâmes juste, comme nous l'avions concerté. Je demandai trois ou quatre audiences de suite à la reine, à propos de rien. Je ne fournis à la conversation dans ces audiences, que ce qui étoit bon pour l'obliger à chercher le sujet pour lequel je les lui avois demandées. Je suivis de point en point les avis de madame de Chevreuse; je poussai l'inquiétude & l'emportement contre le cardinal jusqu'à l'extravagance. La reine, qui étoit naturellement très-coquette, entendit ces airs; elle en parla à madame de Chevreuse, qui fit la surprise & l'étonnée; mais qui ne la fit qu'autant qu'il fallut pour mieux jouer son jeu, en faisant semblant de revenir de loin, & de faire, à cause de ce que la reine lui en disoit, des réflexions auxquelles elle n'auroit jamais pensé sans cela sur ce qu'elle avoit remarqué en

arrivant à Paris, de mes emportemens contre le cardinal. « Il eſt vrai, Madame, *di-*
» *ſoit-elle à la reine*, votre majeſté me
» fait reſſouvenir de certaines circonſtances
» qui ſe rapportent aſſez à ce que vous dites.
» Le coadjuteur me parloit des journées
» entieres de toute la vie paſſée de votre
» majeſté, avec une curioſité qui me ſur-
» prenoit; parce qu'il entroit même dans le
» détail de mille choſes qui n'avoient aucun
» rapport au tems préſent. Ces converſations
» étoient les plus douces du monde, tant
» qu'il ne s'agiſſoit que de vous. Il n'étoit
» plus le même homme, s'il arrivoit par
» haſard que l'on nommât M. le cardinal,
» il diſoit même des rages de votre majeſté;
» & puis tout d'un coup il ſe radouciſſoit,
» mais jamais pour M. le cardinal. Mais à
» propos, il faut que je rappelle dans ma
» mémoire la manie qui lui monta un jour
» dans la tête contre Bukingham; je ne
» m'en reſſouviens pas préciſément. Il ne
» pouvoit ſouffrir que je diſſe qu'il étoit fort
» honnête-homme. Ce qui m'a toujours em-
» pêché de faire réflexion ſur mille & mille
» choſes de cette nature que je vois d'une
» vue, eſt l'attachement qu'il a pour ma
» fille. Ce n'eſt pas dans le fond que cet
» attachement ſoit ſi grand qu'on le croit.
» Je voudrois bien que la pauvre créature

» n'en eût pas plus pour lui, qu'il en a pour
» elle. Sur le tout je ne puis m'imaginer,
» Madame, que le coadjuteur ſoit aſſez fou
» pour ſe mettre cette viſion dans la fan-
» taiſie ».

Voilà une des converſations de madame de Chevreuſe avec la reine. Il y en eut vingt ou trente de cette nature, dans leſquelles il ſe trouva à la fin que la reine perſuada à madame de Chevreuſe que j'étois aſſez fou pour me mettre cette viſion dans l'eſprit, & dans leſquelles pareillement madame de Chevreuſe perſuada à la reine que je l'y avois effectivement beaucoup plus fortement qu'elle ne l'avoit cru elle-même. Je ne m'oubliai pas de ma part; je jouai bien; je paſſai dans les converſations de la rêverie à l'égarement; & je ne revins de celui-ci que par des repriſes, qui en marquant un profond reſpect pour elle, marquoient toujours du chagrin, & quelquefois de l'emportement contre le cardinal. Je n'apperçus pas que je me brouillois à la cour par cette conduite: mais mademoiſelle de Chevreuſe, à laquelle ſa mere avoit jugé de la faire agréer, pour la raiſon que vous verrez ci-après, prit en gré de la brouiller au bout de deux mois par la plus grande & la plus ſignalée de toutes les imprudences. Je vous rendrai compte de ce détail, après que je

me ferai satisfait moi-même sur une omission qu'il y a déja assez long-tems que je me reproche dans cet ouvrage.

Presque tout ce qui y est contenu n'est qu'un enchaînement de l'attachement que la reine avoit pour M. le cardinal Mazarin; & il me semble par cette raison que je devois même beaucoup plutôt vous en expliquer la nature, de laquelle je crois que vous pouvez juger plus sûrement, si je vous expose au préalable quelques événemens de ses premieres années, que je considere comme aussi clairs & aussi certains que ceux que j'ai vus moi-même; parce que je les tiens de madame de Chevreuse, qui a été la seule & véritable confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit plusieurs fois que la reine n'étoit Espagnole ni d'esprit ni de corps; qu'elle n'avoit ni le tempérament ni la vivacité de sa nation; qu'elle n'en tenoit que la coquetterie; mais qu'elle l'avoit au souverain degré; que M. de Bellegarde (*a*), vieux, mais poli & galant à la mode de la cour de Henri III, lui avoit plu; mais qu'elle s'en étoit dégoûtée, parce qu'en prenant un jour congé d'elle, lorsqu'il alla commander l'armée à la Rochelle, & lui ayant demandé en général la

(*a*) Roger de Saint-Lary & de Bellegarde, pair & grand écuyer de France, favori du roi Henri III. Il mourut en 1646, âgé de 83 ans & sept mois.

permiſſion d'eſpérer une grace avant ſon départ, il s'étoit réduit à la ſupplier de vouloir bien mettre la main à la garde de ſon épée; qu'elle avoit trouvé cette maniere ſi ſotte, qu'elle n'en avoit jamais pu revenir; qu'elle avoit agréé la galanterie de M. de Montmorenci, beaucoup plus qu'elle n'avoit aimé ſa perſonne; que l'averſion qu'elle avoit pour les manieres de M. le cardinal de Richelieu, qui étoit auſſi pédant en amour, qu'il étoit honnête-homme pour les autres choſes, avoit fait qu'elle n'avoit jamais pu ſouffrir la ſienne (*a*). . . . .

. . . .

Qu'elle lui avoit vu dès l'entrée de la régence, une grande pente pour M. le cardinal, mais qu'elle n'avoit pu démêler juſqu'où cette pente l'avoit portée; qu'il étoit vrai qu'elle avoit été chaſſée de la cour, ſi-tôt après, qu'elle n'avoit pas eu le tems d'y voir clair, quand même il y auroit eu quelque choſe; qu'à ſon retour en France, après le ſiége de Paris, la reine dans les commencemens s'étoit tenue ſi couverte avec elle, qu'elle n'avoit pu y rien pénétrer; que depuis qu'elle s'y étoit raccoutumée, elle lui avoit vu dans des momens de certains airs qui avoient beaucoup de ceux qu'elle avoit

(*a*) Il manque ici une demi-page.

eûs autrefois avec Buckingham; qu'en d'autres elle avoit remarqué des circonſtances, qui lui faiſoient juger qu'il n'y avoit entr'eux qu'une liaiſon intime d'eſprit; que l'une des plus conſidérables étoit la maniere dont le cardinal vivoit avec elle, peu galante & même rude; ce qui toutefois, ajouta madame de Chevreuſe, a deux faces, de l'humeur dont je connois la reine. Buckingham me diſoit autrefois qu'il avoit aimé trois reines, & qu'il avoit été obligé de les gourmer toutes trois. C'eſt pourquoi, je ne ſais qu'en juger. Voilà comme madame de Chevreuſe me parloit. Je reviens à ma narration.

Je n'étois pas aſſez chatouillé de la figure que je faiſois contre M. le prince, quoique je m'en tinſſe très-honoré, pour ne pas concevoir dans toute leur étendue les précipices du poſte où j'étois. « Où allons-nous, *di-* » *ſois-je à M. de Bellievre, qui me paroiſ-* » *ſoit trop aiſe de ce que M. le prince ne* » *m'avoit pas dévoré*, pour qui travaillons- » nous? Je ſais que nous ſommes obligés de » faire ce que nous faiſons; je ſais que nous » ne pouvons mieux faire; mais nous de- » vons nous réjouir d'une néceſſité qui nous » porte à un mieux, duquel il n'eſt pas poſ- » ſible que nous ne retombions bientôt dans » le pis? Je vous entends, *répondit le préſi-*

» *dent de Bellievre*, & je vous arrête en
» même-tems, pour vous dire ce que j'ai ap-
» pris de Cromwel. (M. de Bellievre l'avoit
» vu & connu en Angleterre.) Il me disoit
» un jour que l'on ne montoit jamais si
» haut, que quand on ne sait où l'on va.
» Vous savez, *dis-je à de Bellievre*, que j'ai
» horreur pour Cromwel : mais quelque
» grand homme qu'on nous le prône, j'y
» ajoute le mépris, s'il est de ce sentiment;
» il est d'un fou ». Je ne vous rapporte ce dialogue, qui n'est rien en soi, que pour vous faire voir l'importance qu'il y a à ne parler jamais des gens qui sont dans les grands postes. M. le président de Bellievre en rentrant dans son cabinet, où il y avoit force gens, dit cette parole comme une marque de l'injustice que l'on me faisoit, quand on disoit que mon ambition étoit sans mesure & sans bornes. Elle fut rapportée au protecteur qui s'en souvint avec aigreur dans une occasion dont je vous parlerai dans la suite, & qui dit à M. de Bourdeaux, ambassadeur de France en Angleterre : *Je ne connois qu'un homme au monde qui me méprise, qui est le cardinal de Retz*. Cette opinion faillit à me coûter cher. Je reprens le fil de ma narration.

Monsieur, qui étoit très-aise de s'être tiré à si bon marché des embarras que vous avez

vus ci-dessus, ne songea qu'à les éviter pour l'avenir, & s'en alla le 26 à Limours, pour faire voir, dit-il à la reine, qu'il n'entroit en rien de tout ce que M. le prince faisoit.

Le lundi 28 & le lendemain, M. le prince fit tous ses efforts au parlement, pour obliger la compagnie à presser la reine, ou à le justifier, ou à donner des preuves de l'écrit qu'elle avoit envoyé contre lui. Mais M. le premier président demeura ferme à ne souffrir aucune délibération, jusqu'à ce que M. le duc d'Orléans fût revenu; & comme il étoit persuadé qu'il ne reviendroit pas si-tôt, il consentit qu'il fût prié par la compagnie de venir prendre sa place. M. le prince y alla lui-même l'après-dînée du 29, accompagné de M. de Beaufort, pour l'en presser. Il n'y gagna rien; & Jouy vint à minuit de la part de Monsieur, pour me dire ce qui s'étoit passé dans leur conversation, & pour me commander d'en rendre compte à la reine dès le lendemain.

Le lendemain qui fut le 30, M. le prince vint au palais, & il eut le plaisir de voir jouer à M. de Vendôme l'un des plus ridicules personnages que l'on se puisse imaginer. Il demanda acte de la déclaration qu'il faisoit, qu'il n'avoit pas ouï parler depuis l'année 1648, de la recherche de mademoiselle

de Mancini, & vous pouvez croire qu'il ne persuada personne. M. le prince ayant demandé ensuite au premier président, si la reine avoit répondu aux remontrances que la compagnie lui avoit faites, sur ce qui le regardoit, on envoya querir les gens du roi. Ils dirent qu'elle avoit remis à répondre au retour de M. le duc d'Orléans qui étoit à Limours. M. le prince se plaignit de ce délai, comme d'un déni de justice. Beaucoup de voix s'éleverent, & M. le premier président fut obligé après beaucoup de résistance à faire la relation de ce qui s'étoit passé au Palais royal le samedi ptécédent, qui étoit le jour auquel il y avoit fait la remontrance. Il l'avoit portée avec une grande force; & il n'y avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit faire voir & sentir à la reine l'utilité, & même la nécessité de la réunion de la maison royale. Il finit par le rapport qu'il en fit au parlement, en disant que la reine l'avoit remis aussi-bien que les gens du roi, au retour de M. le duc d'Orléans.

M. le président de Mesmes, qui étoit allé à Limours de la part de la compagnie, pour l'inviter à venir prendre sa place, n'avoit rapporté qu'une réponse fort ambigue, & ce qui marquoit encore davantage qu'il n'y viendroit pas fut que M. de Beaufort, qui avoit accompagné la veille M. le prince à Limours,

Limours, dit que Monſieur lui avoit commandé de prier la compagnie de ſa part de ne le point attendre, ainſi qu'il avoit été réſolu, pour conſommer ce qui concernoit la déclaration contre M. le cardinal.

Le 31, M. le prince vint encore au palais, & y fit de grandes plaintes de ce que la reine n'avoit point encore fait de réponſe aux remontrances. Il eſt vrai qu'elle avoit fait dire ſimplement, par M. le chancelier aux gens du roi, qu'elle attendoit M. de Brienne, qu'elle avoit envoyé à Limours, à cinq heures du matin. Vous croyez ſans doute que cet envoi de M. de Brienne à Limours, fut pour remercier Monſieur de la fermeté qu'il avoit témoignée de ne pas venir au parlement, & pour l'y confirmer; & vous aurez encore plus de ſujet d'en être perſuadée, quand je vous aurai dit que la reine m'avoit commandé la veille de lui écrire de ſa part, qu'elle étoit pénétrée d'une reconnoiſſance (elle ſe ſervit de ce mot) qu'elle conſerveroit toute ſa vie, de ce qu'il avoit réſiſté aux dernieres inſtances de M. le prince. La nuit changea tout cela, ou plutôt le moment de la nuit dans lequel Metayer, valet-de-chambre du cardinal, arriva avec une dépêche, qui portoit entr'autres choſes ces propres mots, à ce que j'ai ſu depuis du maré-

chal du Pleſſis, qui m'a dit les avoir vus dans l'original: *Donnez, Madame, à M. le prince toutes les déclarations d'innocence qu'il voudra : tout eſt bon, pourvu que vous l'amuſiez & que vous l'empêchiez de prendre l'eſſor.* Ce qui eſt admirable, c'eſt que la reine m'avoit dit à moi-même trois jours avant, qu'elle eut ſouhaité du meilleur de ſon cœur que M. le prince fût déja en Guyenne; pourvu, ajouta-t-elle, que l'on ne crût pas que ce fût moi qui l'eûs pouſſé. Ce point d'hiſtoire eſt un de ceux qui m'a obligé à vous dire, en une autre occaſion, qu'il y en a d'inexplicables dans les hiſtoires, & impénétrables à ceux-mêmes qui en ſont les plus proches. Je me ſouviens qu'en ce tems-là nous fimes tout ce qui étoit en nous, madame la palatine & moi, pour démêler la cauſe de cette variation, ſi prompte que nous ſoupçonnâmes qu'elle étoit l'effet de quelque négociation ſouterraine, & que nous crûmes depuis avoir pleinement éclairci, que notre conjecture n'étoit pas fondée : ce qui nous confirma dans cette opinion, fut que le premier ſeptembre la reine fit dire en ſa préſence, par M. le chancelier, au parlement, qu'elle avoit mandé au Palais royal, que comme les avis qui lui avoient été donnés de l'intelligence

de M. le prince avec les Espagnols, n'avoient point eu de suite, sa majesté vouloit bien croire qu'ils n'étoient point véritables. Et le 4, M. le prince déclara en pleine assemblée des chambres, que cette parole de la reine n'étoit point une justification suffisante pour lui, puisqu'elle marquoit qu'il y eut paru du crime, si la premiere accusation eut été poursuivie. Il insista pour avoir un arrêt en forme, & il s'étendit sur cela avec tant de chaleur, qu'il parut véritablement que le prétendu radoucissement de la reine, n'avoit pas été de concert avec lui. Comme toutefois ce radoucissement n'avoit pas été de celui de Monsieur, il fit le même effet dans son esprit que s'il y eut eu un accommodement véritable. Il rentra dans ce soupçon en répondant à Doujat & à Ménardeau, qui avoient été députés du parlement dès le 2, pour le prier d'y venir prendre sa place, qu'il n'y manqueroit pas. Il n'y manqua pas effectivement. Il me soutint tout le soir du 3, qu'un changement si soudain n'avoit pu avoir d'autres causes qu'une négociation couverte; il crut que la reine qui lui fit des sermens du contraire le jouoit; & le 4, il appuya avec tant de chaleur, la proposition de M. le prince, qu'il n'y eut que trois voix dans la compagnie, qui n'al-

laſſent pas à faire de très-humbles remontrances à la reine, pour obtenir une déclaration d'innocence en bonne forme, en faveur de M. le prince, qui pût être enregiſtrée avant la majorité du roi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que la majorité échouoit le 7. M. le premier préſident ayant dit en opinant qu'il étoit juſte d'accorder cette déclaration à M. le prince, mais qu'il étoit auſſi néceſſaire qu'il rendît auparavant ſes devoirs au roi, fut interrompu par un grand nombre de voix confuſes, qui demandoient la déclaration contre le cardinal.

Ces deux déclarations furent apportées au parlement le 5, avec une troiſiéme pour la continuation du parlement, mais ſeulement pour les affaires publiques.

Le 6, celle qui concernoit le cardinal, & l'autre pour la continuation du parlement furent publiées à l'audience. Celle qui regardoit l'innocence de M. le prince, fut remiſe au jour de la majorité, ſous prétexte de la rendre plus authentique & plus ſolemnelle par la préſence du roi, mais en effet dans la vue de ſe donner du tems, pour voir ce que l'éclat de la majeſté royale que l'on avoit projetté d'y faire paroître dans toute ſa pompe, produiroit dans l'eſprit du peuple. Ce qui me le fait croire,

c'eſt que Servien dit deux jours après à un homme de croyance, de qui je ne l'ai ſu que plus de dix ans après, que ſi la cour ſe fut bien ſervie de ce moment, elle auroit opprimé les princes & les frondeurs; cette penſée étoit folle, & les gens qui euſſent bien connu Paris, n'euſſent pas été aſſurément de cette opinion.

M. le prince, qui n'avoit pas plus de confiance à la cour qu'aux frondeurs, n'étoit pas mal fondé dans la défiance qu'il prit & des uns & des autres, il ne voulut pas ſe trouver à la cérémonie; il ſe contenta d'y envoyer M. le prince de Conti, qui rendit une lettre au roi en ſon nom, par laquelle il ſupplioit ſa majeſté de lui pardonner; que les calomnies & les complots de ſes ennemis ne lui permettoient pas de ſe trouver au palais; & il ajoutoit que le ſeul motif du reſpect qu'il avoit pour elle, l'en empêchoit. Cette derniere parole, qui ſembloit marquer que ſans la conſidération de ce reſpect, il y eût pu aller en ſûreté, aigrit la reine au-delà de ce que j'en avois vu juſqu'à ce moment, & elle me dit le ſoir ces propres mots, *M. le prince périra, ou je périrai.* Je n'étois pas payé pour adoucir ſon eſprit en cette occaſion; comme je ne laiſſai de lui repréſenter, par un pur principe d'honnêteté, que l'expreſ-

ſion de M. le prince pouvoit avoir un autre ſens & plus innocent, comme il étoit vrai, elle me dit d'un ton de colere : *Voilà une fauſſe généroſité que je hais.* Ce qui eſt conſtant, c'eſt que la lettre de M. le prince au roi, étoit très-ſage & très-meſurée.

M. le prince après le voyage de Trie, étoit revenu à Chantilly. Il y apprit que la reine avoit déclaré les nouveaux miniſtres le jour de la majorité, qui fut le 7 du mois ; & ce qui acheva de le réſoudre de s'éloigner encore davantage de la cour, fut l'avis qu'il eut dans le même moment par Chavigni, que Monſieur ne s'étoit pu empêcher de dire, en riant, à propos de cet établiſſement : *Celui-ci durera plus que celui du jeudi ſaint.* Il ne laiſſa pas de ſuppoſer dans la lettre qu'il écrivit à Monſieur pour ſe plaindre de ce même établiſſement, & pour lui rendre compte des raiſons qui l'obligeoient à quitter la cour ; il ne laiſſa pas, dis-je, de ſuppoſer, & ſagement, que Monſieur partageoit l'offenſe avec lui. Monſieur qui étoit ravi dans le fond, de lui voir prendre le parti de l'éloignement, ne le fut guère moins de ſe pouvoir, ou plutôt de ſe vouloir perſuader à ſoi-même, que M. le prince étoit content de lui, & par conſéquent la dupe du concert, dont il avoit

été avec la reine, touchant la nomination des miniſtres. Il crut que par cette raiſon, il pouvoit fort bien demeurer avec lui à tout événement; & le foible qu'il avoit toujours à tenir des deux côtés l'emporta, même plus loin & plus vîte qu'il n'avoit accoutumé. Car il eut tant de précipitation à faire paroître de l'amitié à M. le prince, au moment de ſon départ, qu'il ne garda plus aucunes meſures avec la reine, & qu'il ne prit pas même le ſoin de lui expliquer le ſous-main des fauſſes avances qu'il fit pour le rappeller. Il lui dépêcha un gentilhomme, pour le prier de l'attendre à Angerville. Il donna en même tems ordre à ce gentilhomme, de n'arriver à Angerville, que quand il ſauroit que M. le prince en ſeroit parti. Comme il ſe défioit de la reine, il ne voulut pas lui faire confidence de cette méchante fineſſe, qu'il ne faiſoit que pour perſuader à M. le prince, qu'il ne tenoit qu'à lui qu'il ne demeurât à la cour. La reine, qui ſut l'envoi du gentilhomme & qui n'en fut pas le ſecret, crut qu'il n'avoit pas tenu à Monſieur, de retenir M. le prince. Elle en prit ombrage, elle m'en parla; je lui dis ingénument ce que j'en ſavois, qui étoit le vrai, quoique Monſieur ne m'eût fait qu'un galimathias fort embaraſſant & fort obſcur. La reine ne crut pas que

je la trompasse; mais elle s'imagina que j'étois trompé, & que Chavigni s'étoit rendu maître de l'esprit de Monsieur à mon préjudice. Cette opinion n'étoit pas fondée; Monsieur haissoit Chavigni plus que le démon : & le seul principe de toute sa conduite, ne fut que sa timidité, qui cherchoit toujours à se rassurer par des ménagemens, même ridicules avec tous les partis. Mais avant que d'entrer plus avant dans le détail de ce récit, je crois qu'il est à propos de vous rendre compte d'un détail assez curieux, qui concerne M. de Chavigni, que vous avez déja vû, & que vous verrez au moins encore pour quelque tems sur le théâtre.

Je crois que je vous ai dit que Monsieur avoit été sur le point de demander son éloignement à la reine, un peu après le changement du jeudi saint, & qu'il ne changea de sentiment que sur ce que je lui représentai qu'il étoit de son intérêt de laisser dans le conseil un homme, qui étoit aussi capable que celui-là d'éveiller & de nourrir la division & la défiance entre ceux de la conduite desquels S. A. R. n'étoit pas contente. Il se trouva par l'événement que ma vue n'avoit pas été fausse, l'attachement qu'il avoit avec M. le prince, contribua beaucoup à rendre toutes les dé-

marches de son parti suspectes à la reine, parce qu'elle ne pouvoit ignorer la haine envenimée que Chavigni avoit contre le cardinal. Elle savoit à n'en pouvoir douter, qu'il avoit été l'instigateur principal de l'expulsion des trois sous-ministres. Le pressentiment qu'elle en eut, l'obligea de lui commander de se retirer chez lui en Touraine, trois ou quatre jours après son expulsion. Il s'en excusa sous prétexte de la maladie de sa mere : il s'en défendit par l'autorité de M. le prince; quand M. le prince n'en eut plus assez dans Paris pour le maintenir, la reine se fit un plaisir de l'y voir sans emploi; & elle me dit avec une aigreur inconcevable contre lui : *j'aurai la joie de le voir sur le pavé comme un laquais.* Elle lui fit dire pour cette raison, par M. le maréchal de Villeroi, le premier jour de l'établissement des nouveaux ministres, qu'il pouvoit y demeurer. Il s'en excusa, sous le prétexte de ses affaires domestiques; il se retira en Touraine, où il n'eut pas la force de demeurer. Il revint en l'absence du roi à Paris, où vous verrez dans la suite qu'il joua un triste & fâcheux personnage, qui lui coûta à la fin & l'honneur & la vie. M. de la Rochefoucault a dit très-sagement qu'il n'y avoit rien de si nécessaire que de savoir s'ennuyer.

Il faut encore, avant que de reprendre la ſuite de mon diſcours, que je faſſe une autre diſgreſſion de ce qui ſe paſſa en ce tems-là entre M. le prince & M. de Turenne. Auſſi-tôt après que M. le prince fut ſorti de Paris pour aller à S. Maur, MM. de Bouillon & de Turenne s'y rendirent, & ils lui offrirent leurs ſervices publiquement, & en la même maniere que les autres qui paroiſſoient les plus engagés avec lui. M. le prince m'a dit que depuis la veille du jour qu'il quitta S. Maur pour aller à Trie, d'où il ne revint plus à la cour, M. de Turenne lui avoit encore promis ſi poſitivement de le ſervir, qu'il avoit même accepté un ordre ſigné de ſa main, par lequel il ordonnoit à la Mouſſaye qui commandoit pour lui dans Stenai, de lui remettre la place entre les mains; & que la premiere nouvelle qu'il eut après cela de M. de Turenne, fut qu'il alloit commander l'armée du roi. Je vous prie d'obſerver que M. le prince eſt l'homme que j'aye jamais connu, le moins capable d'une impoſture préméditée. Je n'ai jamais oſé faire expliquer à fond M. de Turenne ſur ce point, mais ce que j'en ai pu tirer en lui en parlant indirectement, eſt qu'auſſi-tôt après la liberté de M. le prince, il eut tous les ſujets du monde d'être mal ſatisfait de ſon

procédé à ſon égard; qu'il lui préféra en tout & par-tout M. de Nemours, qui n'approchoit pas de ſon mérite, & qui ne lui avoit pas rendu d'ailleurs à beaucoup près tant de ſervices, & que par cette conſidération il s'étoit cru libre de ſes premiers engagemens; vous remarquerez, s'il vous plaît, que je n'ai jamais vu perſonne moins capable d'une vilainie que M. de Turenne. Reconnoiſſons encore de bonne foi qu'il y a des points dans l'hiſtoire, inconcevables à ceux mêmes qui ſe ſont trouvés les plus proches des faits. Je reprends le fil de ma narration.

M. le prince n'ayant demeuré qu'un jour ou deux à Angerville, prit le chemin de Bourges, qui étoit proprement celui de Bourdeaux; & la reine qui eut été bien aiſe, ſi elle eut ſuivi ſon inclination, de l'éloignement de M. le prince, mais qui avoit reçu une leçon contraire de Breuil, n'oſa s'opiniâtrer contre l'avis de Monſieur, qui, fortifié par les conſeils de Chavigni, & perſuadé d'ailleurs que la cour entretenoit toujours quelques négociations ſecrettes avec M. le prince, feignit à toute fin un grand empreſſement à faire que M. le prince ne s'éloignât pas. Ce qui le confirma pleinement dans cette conduite, fut qu'une ouverture, qu'on attribuoit dans ce tems-

là à M. le Tellier, au moins dans le bruit du monde, lui fit croire qu'il jouoit à jeu sûr, & que cet empressement qui paroîtroit à rappeller M. son cousin à la cour, n'iroit effectivement qu'à le tenir en repos dans son gouvernement, à quoi Monsieur prétendoit qu'il trouveroit son compte en toutes manieres. Cette ouverture fut, que l'on offrit à M. le prince qu'il demeurât paisible dans son gouvernement, jusqu'à ce qu'on eût assemblé les états généraux. Cette proposition est de la nature de ces choses, dont il me semble que j'ai déja parlé quelquefois, qui ne s'entendent pas, parce qu'il est impossible de concevoir ce qui peut leur avoir donné l'être. Il est constant que cette ouverture vint de la cour, soit par M. le Tellier, soit par un autre, & il ne l'est pas moins qu'il n'y avoit rien au monde de plus contraire aux véritables intérêts de la cour; parce que ce repos imaginaire de M. le prince dans son gouvernement, lui donnoit lieu d'y conserver, d'y fortifier, & d'y augmenter ses troupes, qui par la même proposition y devoient demeurer en quartier d'hyver. Monsieur la reçut avec une joie qui me surprit au dernier point; parce qu'il m'avoit dit plus de mille fois que de l'humeur dont il connoissoit le cardinal, susceptible de toutes négociations,

il ne croyoit rien de plus opposé à ses intérêts, de lui Monsieur, que les interlocutoires entre M. le prince & la cour. En pouvoit-on trouver un plus dangereux sur ce fondement, auquel cette proposition donnoit lieu? ce qui est merveilleux, fut que, ce qui étoit assurément pernicieux & à la cour & à Monsieur, fut rejetté par M. le prince, & que son destin le porta à préférer & à ses inclinations & à ses vues ce caprice de ses amis & de ses serviteurs. Je ne sais de ce détail que ce que Croissi, qui fut envoyé par Monsieur, à Bourges, m'en a dit depuis à Rome; mais je suis persuadé qu'il m'en a dit la vérité, parce qu'il n'avoit aucun intérêt à me la déguiser. En voci le particulier.

M. le prince qui étoit par son inclination fort éloigné de la guerre civile, parut d'abord à Croisi très-bien disposé à recevoir les propositions qu'il lui portoit de la part de Monsieur, & avec d'autant plus de facilité, que les offres qu'on lui faisoit, le laissoient au moins pour très-long-tems, dans la liberté de choisir entre les partis qu'il avoit à prendre. Il est très-difficile de se résoudre à refuser des propositions de cette nature, particuliérement quand elles arrivent justement dans les instans où l'on est pressé de prendre un parti, qui n'est

pas de ſon inclination. Je vous ai déja dit que celle de M. le prince n'étoit pas à la guerre civile, & tous ceux qui étoient auprès de lui, s'en fuſſent auſſi paſſés facilement, s'ils euſſent pu convenir enſemble des propoſitions de ſon accommodement. Chacun l'eut voulu faire pour y trouver ſon avantage particulier; perſonne ne ſe voyoit en état de le pouvoir; parce que perſonne n'avoit aſſez de croyance dans ſon eſprit, pour exclure les autres de la négociation. Ils conclurent tous la guerre; parce qu'aucun d'eux ne crut pouvoir faire la paix, & cette diſpoſition générale ſe joignant à l'intérêt que madame de Longueville trouvoit à être éloignée de M. ſon mari, forma un obſtacle invincible à l'accommodement. On ne connoît pas ce que c'eſt que parti, quand on s'imagine que le chef en eſt le maître; ſon véritable ſervice y eſt preſque toujours combattu par l'intérêt même aſſez ſouvent imaginaire, des ſubalternes; & ce qui eſt encore plus fâcheux, eſt que quelquefois ſon honnêteté & preſque toujours ſa prudence, prend parti avec eux contre lui-même. Croiſſi me dit pluſieurs fois que le ſoulevement & l'emportement des amis de M. le prince, alla en cette rencontre, juſqu'au point de faire entr'eux un traité à Montrond, où il étoit allé voir

madame ſa ſœur, par lequel ils s'obligeoient de l'abandonner & de former un tiers parti ſous l'autorité de M. le prince de Conti, au cas que M. le prince s'accommodât avec la cour, aux conditions que M. le duc d'Orléans lui avoit fait propoſer par lui Croiſſi. J'aurois eu peine à ajouter foi à ce qu'il me diſoit pourtant ſur cela avec ſerment, vû la foibleſſe & le ridicule de cette fanatique faction, ſi ce que j'avois vu incontinent après la liberté de M. le prince, ne m'en eut fourni un exemple aſſez pareil. J'ai oublié de vous dire, en traitant cet endroit, que madame de Longueville, cinq ou ſix jours après qu'elle fut revenue de Stenai, me demanda en préſence de M. de la Rochefoucault, ſi en cas de rupture entre les deux freres, je ne me déclarerois point pour M. le prince de Conti. La ſubdiviſion eſt ce qui perd preſque tous les partis, particuliérement quand elle eſt introduite par cette ſorte de fineſſe, qui eſt directement oppoſée à la prudence; & c'eſt ce que les Italiens appellent, *comedia in comediâ.*

Je vous ſupplie très-humblement de ne vous point étonner, ſi dan la ſuite de cette narration vous ne trouvez pas la même exactitude que j'ai obſervée juſqu'ici, en ce qui regarde les aſſemblées du parlement.

La cour s'étant éloignée de Paris, aussitôt après la majorité du roi, qui fut le 7 du mois de septembre, pour aller en Berri & en Poitou, & M. le duc d'Orléans y agissant également entre la reine & M. le prince; le théâtre du palais se trouva beaucoup moins rempli qu'il n'avoit accoutumé, & l'on peut dire que depuis la majorité jusqu'à l'ouverture de la S. Martin suivante, qui fut le 20 novembre, il n'y eut aucunes scènes considérables, que celles du 7 & du 14 d'octobre, dans lesquelles Monsieur dit à la compagnie que le roi lui avoit envoyé un plein pouvoir pour traiter avec M. le prince, & qu'il avoit nommé, pour le suivre & le servir dans cette négociation, MM. d'Aligre & de la Marguerite, conseillers d'état, & MM. de Mesmes, Menardeau & Cumont, du parlement. Cette députation n'eut point de lieu, parce que M. le prince, à qui M. le duc d'Orléans avoit offert d'aller conférer avec lui à Richelieu (*a*), avoit refusé la proposition comme captieuse du côté de la cour, & faite

(*a*) M. de la Rochefoucault dit dans ses Mémoires, *que le but de cette conférence n'étoit pas de faire la paix, mais seulement d'empêcher le prince de faire la guerre, dans le tems où tous les corps de l'état étoient sur le point de se déclarer . . . . . . outre qu'il ne vouloit pas confier ses intérêts à Monsieur, à cause de sa liaison avec le coadjuteur, son ennemi, & de celle de ce prélat avec la cour*, &c.

à dessein pour ralentir l'ardeur de ceux qui s'engageroient avec lui. Il étoit arrivé à Bordeaux le 12, on en eut nouvelle le 26 à Paris, & le même jour le roi partit pour Fontainebleau, où il sut ce soir-là qu'en faisant avancer la cour jusqu'à Bourges, elle en chasseroit les partisans de M. le prince. M. de Château-neuf & M. le maréchal de Villeroi presserent la reine au dernier point de ne pas donner le tems à Persan de s'y jetter avec la noblesse du pays. La cour s'étant donc avancée, & les principaux habitans s'étant déclarés pour le roi, tout se rendit sans coup férir. Palluau fut laissé avec un petit corps d'armée, pour faire le blocus de Montrond défendu par Persan. M. le prince de Conti & madame de Longueville se retirerent à Bourdeaux en grande diligence; M. de Nemours les accompagna dans ce voyage, dans le cours duquel il s'attacha à madame de Longueville, plus que madame de Châtillon & M. de la Rochefoucault n'eussent voulu. M. le prince crut qu'il avoit engagé dans son parti M. de Longueville, dans la conférence qu'il eut avec lui à Trie; ce qui n'eut pourtant aucun effet, M. de Longueville étant demeuré à Rouen. Le mouvement que les troupes commandées par le comte de Tavannes du côté de Stenai, firent par l'ordre de M.

le prince, après qu'il eut quitté la cour, ne fut guère plus considérable; le comte de Grand-pré, qui avoit quitté par un mécontentement le service de M. le prince, leur ayant donné une même crainte auprès de Villefranche, & une autre auprès de Givet.

La désertion de Marsin (*a*) dans la Catalogne, fut, en récompense, d'un très-grand poids. Il commandoit dans cette province, lorsque M. le prince fut arrêté. Comme on le connoissoit pour être son serviteur très-particulier, on ne jugea pas à la cour qu'il fût à propos d'y prendre confiance. On envoya ordre à l'intendant de se saisir de sa personne. Il fut remis en liberté aussi-tôt après celle de M. le prince, & il fut rétabli même dans son emploi. Quand M. le prince se retira de la cour après sa prison, & qu'il prit le chemin de Guyenne, la reine pensa à gagner Marsin, & elle lui envoya les patentes de viceroi de Catalogne, qu'il avoit passionnément souhaitées, en y ajoutant toutes les promesses imaginables pour l'avenir. Comme il avoit été averti à tems de la sortie & de la résolution de M. le prince, il appréhenda le même

(*a*) Voyez ce qu'en dit M. de la Rochefoucault dans ses Mémoires. *Relat. de la guerre de Guyenne.*

traitement qu'il avoit reçu l'autre fois. Il quitta la Catalogne avant qu'il eût reçu les offres de la reine, & il se jetta dans le Languedoc avec Baltons, Lussan, Mont-pouillan, le Marcousse, & ce qu'il put débaucher de ses troupes. Cette désertion donna un merveilleux avantage aux Espagnols dans cette province, & l'on peut dire qu'elle en a coûté la perte à la France.

M. le prince ne s'endormoit pas du côté de Guyenne, il engagea toute la noblesse dans son parti. Le vieux maréchal de la Force se déclara même pour lui, & le comte du Doignon, gouverneur de Brouage, qui tenoit toute sa fortune du duc de Brezé, crut être obligé d'en témoigner sa reconnoissance à madame la princesse, qui étoit sœur de son bienfaicteur.

On n'oublia pas de rechercher l'appui des étrangers. Lainé fut envoyé en Espagne, où il conclut le traité de M. le prince avec le roi catholique, & M. l'archiduc qui commandoit dans les pays-bas, & qui venoit de prendre Bergue S. Vinox, fit de son côté des préparatifs qui coûterent dans la suite Dunkerque & Gravelines à la France, & qui obligerent dès ce tems-là la cour à tenir sur la frontiere une partie des troupes qui eussent été d'ailleurs très-nécessaires en Guyenne. Ces nuées ne firent pas tout

le mal, au moins pour le dedans du royaume, que leur grosseur & leur noirceur en pouvoient faire appréhender. M. le prince ne fut pas servi dans ses levées comme sa qualité & sa personne le méritoient. Le maréchal de la Force n'en usa pas en son particulier d'une maniere qui fut conforme au reste de sa vie. Les tours de la Rochelle, qui étoient entre les mains du comte du Doignon (*a*), ne tinrent que fort peu de tems contre M. le comte d'Harcourt, qui commandoit l'armée du roi; les Espagnols auxquels il remit Bourg, place voisine de Bourdeaux, entre les mains, ne le secoururent qu'assez foiblement. M. le prince ne put faire d'autres conquêtes, que celle d'Agen & celle de Saintes. Il fut obligé de lever le siége de Coignac; & le plus grand capitaine du monde, sans exception, connut, ou plutôt fit connoître dans toutes ces occasions que la valeur la plus héroique & la capacité la plus extraordinaire, ne soutiennent qu'avec beaucoup de difficulté les nouvelles troupes contre les vieilles.

Comme je me suis fixé dès le commencement de cet ouvrage, à ne m'arrêter proprement que sur ce que j'ai connu par moi-

(*a*) Voyez M. de la Rochefoucault dans ses Mémoires. *Relat. de la guerre de Guyenne.*

même, je ne touche ce qui s'eſt paſſé en Guyenne, dans ces premiers mouvemens de M. le prince, que très-légérement, & purement qu'autant que la connoiſſance vous en eſt néceſſaire, par le rapport & la liaiſon qu'elle a à ce que j'ai à vous raconter de ce que je voyois à Paris, & de ce que je pénétrois de la cour.

Il me ſemble que j'ai déja marqué ci-deſſus que la cour s'avança de Bourges à Poitiers, pour être en état de remédier de plus près aux démarches de M. le prince. Comme elle vit qu'il ne donnoit pas dans le panneau qu'elle lui avoit tendu, par le moyen d'une négociation, pour laquelle elle prétendoit, quoiqu'à faux à mon opinion, avoir gagné Gourville; elle ne garda plus aucunes meſures à ſon égard; & (*a*) elle envoya une déclaration contre lui au parlement, par laquelle elle le déclaroit criminel de leze-majeſté, &c. Voici à mon ſens le moment fatal & déciſif de la révolution. Il y a fort peu de gens qui en ayent connu la véritable importance, chacun s'y en eſt voulu former une imaginaire. Les uns ſe ſont voulu figurer que le myſtere de ce tems-là

(*a*) Voyez M. Joli dans ſes Mémoires, tome I. *D'abord M. le duc d'Orléans empêcha que la déclaration ne fût vérifiée .... mais enfin le parti de la cour & les amis du coadjuteur s'étant joints, il fut ordonné le 4 décembre 1651, que la déclaration ſeroit lue & enregiſtrée.*

consista dans les cabales qu'ils se persuaderent avoir été faites dans la cour, pour & contre le voyage du roi. Il n'y a rien de plus faux ; il se fit d'un concert uniforme de tout le monde. La reine brûloit d'impatience d'être libre, & en lieu où elle pût rappeller M. le cardinal quand il lui plairoit. Les sous-ministres la fortifioient par toutes leurs lettres dans la même pensée. Monsieur souhaitoit plus que personne l'éloignement de la cour, parce que sa pensée naturelle & dominante lui faisoit toujours trouver une douceur sensible à tout ce qui pouvoit diminuer les devoirs journaliers auxquels la présence du roi l'engageoit. M. de Château-neuf joignoit au desir qu'il avoit de rendre par un nouvel éclat M. le prince encore plus irréconciliable à la cour, la vue de se gagner l'esprit de la reine, dans le cours d'un voyage dans lequel l'absence du cardinal, & l'éloignement des sous-ministres, lui donnoient lieu d'espérer qu'il se pourroit rendre encore & plus agréable, & plus nécessaire. M. le premier président y concourut de son mieux, & parce qu'il le crut très-utile au service du roi, & que la hauteur avec laquelle M. de Château-neuf le traitoit, lui étoit devenue insupportable. M. de la Vieuville ne fut pas fâché, à ce qu'il me parut, de

n'être pas trop éclairé dans les premiers jours de la fonction de la surintendance; & Bourdeaux, qui étoit son confident principal, me fit un discours, qui me marqua même de l'impatience que le roi fût déja hors de Paris. Celle des frondeurs n'étoit pas moindre, & parce qu'ils voyoient la nécessité qu'il y avoit effectivement à ne pas laisser établir M. le prince au-delà de la Loire, & parce qu'ils se tenoient beaucoup plus assurés de l'esprit de Monsieur, lorsqu'il étoit éloigné de la cour, que lorsqu'il étoit proche. Voilà ce qui me parut de la disposition de tout le monde, sans exception, à l'égard du voyage du roi; & je ne comprens pas sur quoi l'on a pu fonder cette diversité d'avis, que l'on a prétendu, & même écrit, ce me semble, avoir été dans le conseil sur ce sujet.

Vous voyez donc qu'il n'y eut aucun mystere au départ du roi: mais en récompense il y en eut beaucoup dans la suite de ce départ, parce que chacun y trouva tout le contraire de ce qu'il s'étoit imaginé. La reine y rencontra plus d'embarras sans comparaison, qu'elle n'en avoit à Paris, par les obstacles que M. de Châteauneuf mettoit au rappel de M. le cardinal. Les sous-ministres eurent des frayeurs mortelles, que l'habitude & la nécessité n'é-

tabliſſent à la fin dans l'eſprit de la reine M. de Château-neuf, & M. de Villeroi qui paroiſſoit laſſé de leurs avis. M. de Château-neuf de ſon côté ne trouva pas le fondement qu'il avoit cru aux eſpérances dont il s'étoit flatté lui-même à cet égard, parce que la reine demeura toujours dans un concert très-étroit avec le cardinal & avec tous ceux qui étoient véritablement attachés à ſes intérêts. Monſieur devint en fort peu de tems moins ſenſible au plaiſir de la liberté que l'abſence de la cour lui donnoit, qu'aux ombrages qu'il prit aſſez ſubitement des bruits qui ſe répandirent des négociations ſouterraines qu'il croyoit encore plus dangereuſes, par la raiſon de l'éloignement. M. de la Vieuville, qui craignoit plus que perſonne le Mazarin, me dit quinze jours après le départ du roi, que nous avions tous été des dupes de ne nous y être pas oppoſés. J'en convins en mon nom & en celui de tous les frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi, & que cette faute fut une des plus lourdes que chacun put faire dans cette conjoncture en ſon particulier. Je dis chacun de ceux qui ne deſiroient pas le rappel de M. le cardinal Mazarin: car il eſt vrai que ceux qui étoient dans ſes intérêts jouoient le droit du jeu. Ce qui nous la fit faire, fut l'inclination naturelle

naturelle que tous les hommes ont à chercher plutôt le ſoulagement préſent, que ce qui leur en doit faire un jour. J'y donnai de ma part comme tous les autres, & l'exemple ne fait pas que j'en aye moins de honte. Notre bévue fut d'autant plus grande, que nous en avions prévu les inconvéniens, qui étoient dans la vérité non-ſeulement viſibles, mais palpables & impardonnables, & que nous prîmes le détour de courre les plus grands pour éviter les plus petits. Il y avoit, ſans comparaiſon, moins de péril pour nous, à laiſſer reſpirer & fortifier M. le prince en Guyenne, qu'à mettre la reine, comme nous faiſions, en pleine liberté de rappeller ſon favori. Cette faute eſt l'une de celles qui m'ont obligé de vous dire, ce me ſemble, quelquefois, que la ſource la plus ordinaire des manquemens des hommes, eſt qu'ils s'effrayent trop du préſent, & qu'ils ne s'effrayent pas aſſez de l'avenir. Nous ne fûmes pas long-tems ſans connoître & ſans ſentir que les fautes capitales qui ſe commettent dans les partis qui ſont oppoſés à l'autorité royale, les déconcertent ſi abſolument, qu'elles obligent presque toujours ceux qui y ont eu leur part, à une néceſſité de faillir, quelque conduite qu'ils puiſſent ſuivre. Je m'explique. Monſieur ayant mis proprement la reine en liberté de

rappeller le cardinal Mazarin, ne pouvoit plus prendre que trois partis; dont l'un étoit de consentir à son retour, l'autre de s'y opposer de concert avec M. le prince, & le troisiéme de faire un tiers-parti dans l'état. Le premier étoit honteux, après les engagemens publics qu'il avoit pris; le second étoit peu sûr, par la raison des négociations continuelles que les subdivisions qui étoient dans le parti de M. le prince, rendoient aussi journalieres qu'inévitables; le troisiéme étoit dangereux pour l'état, & impraticable même de la part de Monsieur, parce qu'il étoit au-dessus de son génie.

M. de Châteauneuf se trouvant avec la cour hors de Paris, ne pouvoit que flatter la reine par l'espérance du rétablissement de son ministre; ou s'opposer à ce rétablissement par les obstacles qu'il y pouvoit former par le cabinet. L'un étoit ruineux, parce que l'état où étoient les affaires faisoit voir ces espérances trop proches, pour espérer que l'on les pût rendre illusoires. L'autre étoit chimérique, vû l'humeur & l'opiniâtreté de la reine.

Quelle conduite pouvois-je prendre en mon particulier, qui pût être sage & judicieuse? Il falloit nécessairement, ou que je servisse la reine selon son desir pour le retour du cardinal, ou que je m'y oppo-

ſaſſe avec Monſieur, ou que je me ménageaſſe entre les deux. Il falloit de plus, ou que je m'accommodaſſe avec M. le prince, ou que je demeuraſſe brouillé avec lui; & quelle ſûreté pouvois-je trouver dans tous ces partis? Ma déclaration pour la reine m'eût perdu irrémiſſiblement dans le parlement, dans le peuple, & dans l'eſprit de Monſieur; ſur quoi je n'aurois eu pour garant que la bonne foi du Mazarin. Ma déclaration pour Monſieur devoit, ſelon toutes les regles du monde, m'attirer un quart-d'heure après, la révocation de ma nomination au cardinalat. Pouvois-je demeurer en rupture avec M. le prince, dans le tems que Monſieur feroit la guerre au roi conjointement avec lui? Pouvois-je me raccommoder avec M. le prince, au moment que la reine me déclaroit qu'elle ne ſe réſolvoit à me laiſſer la nomination, que ſur la parole que je lui donnois que je ne m'y raccommoderois pas? Le ſéjour du roi à Paris eût tenu la reine dans des égards qui euſſent levé beaucoup de ces inconvéniens, & qui euſſent adouci les autres. Nous contribuâmes à ſon éloignement, au lieu d'y mettre les obſtacles preſqu'imperceptibles, qui étoient en plus d'une maniere dans nos mains. Il en arriva ce qui arrive toujours à ceux qui

manquent de certains momens, qui sont capitaux & décisifs dans les affaires. Comme nous ne voyions plus de bons partis à prendre, nous primes tous, à notre mode, ce qui nous parut de moins mauvais dans chacun : ce qui produit toujours deux mauvais effets; l'un est que ce composé, pour ainsi dire, de vûes, est toujours confus & brouillé ; & l'autre, qu'il n'y a jamais que la pure fortune qui le démêle. J'expliquerai cela, & je l'appliquerai au détail duquel il s'agit, après que je vous aurai rendu compte de quelques faits assez curieux, & assez remarquables de ce tems-là.

La reine, qui avoit toujours eu dans l'esprit de rétablir M. le cardinal Mazarin, commença à ne se plus tant contraindre sur ce qui regardoit son retour, dès qu'elle se sentit en liberté ; & MM. de Châteauneuf & de Villeroi connurent, aussi-tôt que la cour fut arrivée à Poitiers, que les espérances qu'ils avoient conçues, ne se trouvoient pas, au moins par l'événement, bien fondées. Les succès que M. le comte d'Harcourt avoit en Guyenne ; la conduite du parlement de Paris, qui ne vouloit point du cardinal, mais qui défendoit sous peine de la vie les levées que M. le prince faisoit, pour s'opposer à son retour ; la division publique & déclarée qui étoit dans

là maiſon de Monſieur, entre les ſerviteurs de M. le prince & mes amis, donnoient du courage à ceux qui étoient dans les intérêts du miniſtre auprès de la reine. Elle n'en avoit que trop par elle-même en tout ce qui étoit de ſon goût. D'Hoquincourt, qui fit un voyage ſecret à Breuil, fit voir au cardinal un état de huit mille hommes prêts à le prendre ſur la frontiere, & à le mener en triomphe juſqu'à Poitiers. Je ſais d'un homme, qui étoit préſent à la converſation, que rien ne le toucha plus ſenſiblement que l'imagination de voir une armée avec ſon écharpe; (car Hoquincourt avoit pris la verte en ſon nom) & que cette foibleſſe fut remarquée de tout le monde. La reine ne quitta pas la voie de la négociation, dans le moment même qu'elle projettoit de prendre celle des armes. Gourville alloit & venoit du côté de M. le prince. Bertet vint à Paris, pour gagner M. de Bouillon, M. de Turene & moi. Cette ſcène eſt aſſez curieuſe pour s'y arrêter un peu plus long-tems. Je vous ai déja dit, que M. de Bouillon & M. de Turenne étoient ſéparés de M. le prince; ils vivoient l'un & l'autre d'une maniere fort retirée dans Paris, & à la réſerve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyoient. J'étois de ce nombre: & comme j'en connoiſſois

pour le moins autant que perſonne le mérite & le poids, je n'oubliai rien & pour le faire connoître & pour le faire peſer à Monſieur, & pour obliger les deux freres à entrer dans ſes intérêts. L'averſion naturelle qu'il avoit pour l'ainé, ſans ſavoir pourquoi, l'empêcha de faire ce qu'il ſe devoit à ſoi-même en cette rencontre, & le mépris que le cadet avoit pour lui, ſachant très-bien pourquoi, n'aida pas au ſuccès de ma négociation. Celle de Bertet qui arriva juſtement à Paris dans cette conjoncture, ſe trouva commune entre MM. de Bouillon & moi, par la rencontre de madame la Palatine, qui étoit elle-même notre amie commune, & à laquelle Bertet avoit ordre de s'adreſſer directement.

Elle nous aſſembla chez elle entre minuit & une heure, & elle nous préſenta Bertet, qui après un torrent d'expreſſions gaſconnes, nous dit que la reine, qui étoit réſolue de rappeller le cardinal Mazarin, n'avoit pas voulu exécuter ſa réſolution, ſans prendre nos avis. M. de Bouillon, qui me jura une heure après, en préſence de madame la Palatine, qu'il n'avoit encore juſques-là reçu aucune propoſition, au moins formée, de la part de la cour, me parut embarraſſé : mais il s'en démêla à ſa maniere, c'eſt-à-dire, en homme qui ſavoit mieux qu'aucun que j'aye connu, parler

le plus quand il disoit le moins. M. de Turenne, qui étoit plus laconique, & dans la vérité beaucoup plus franc, se tourna de mon côté, & il me dit : « Je crois » que M. Bertet va tirer par le manteau » tous les gens à manteau noir qu'il trouve » dans la rue, pour leur demander leurs » opinions sur le retour de M. le cardinal : » car je ne vois pas qu'il y ait plus de raison » de la demander à M. mon frere & à moi, » qu'à tous ceux qui ont passé aujourd'hui » sur le Pont-neuf. Il y en a beaucoup » moins à moi, *lui répondis-je*, car il y » a des gens qui ont aujourd'hui passé sur » le Pont-neuf, qui pourroient donner leurs » avis sur cette matiere ; & la reine sait bien » que je n'y puis jamais entrer » Bertet me repartit brusquement & sans balancer : « Et » votre chapeau, Monsieur, que deviendra- » t-il ? *Ce qu'il pourra*, lui dis-je. Et que » donnerez-vous à la reine pour ce chapeau, » *ajouta-t-il* ? Ce que je lui ai dit cent & » cent fois, *lui répondis-je*. Je ne m'ac- » commoderai point avec M. le prince, si » l'on ne révoque point ma nomination. » Je m'y accommoderai demain, & je pren- » drai l'écharpe isabelle, si l'on continue » seulement à m'en menacer ». La conversation s'échauffa, & nous en sortimes cependant assez bien ; M. de Bouillon ayant

remarqué comme moi, que l'ordre de Bertet étoit de ſe contenter de ce que j'avois dit mille fois à la reine ſur ce ſujet, en cas qu'il n'en pût tirer davantage.

Pour ce qui étoit de M. de Bouillon & de M. de Turenne, la confabulation fut bien plus longue; je dis confabulation, parce qu'il n'y avoit rien de plus ridicule que de voir un petit baſque, homme de rien, entreprendre de perſuader à deux des plus grands hommes du monde de faire la plus ſignalée de toutes les ſottiſes, qui étoit de ſe déclarer pour la cour, avant que d'y avoir pris aucunes meſures. Ils ne le crurent pas; ils en prirent de bonnes bientôt après. On promit à M. de Turenne le commandement des armées, & l'on aſſura à M. de Bouillon la récompenſe immenſe qu'il à tirée depuis pour Sedan. Ils eurent la bonté pour moi de me confier leurs accommodemens, quoique je fuſſe de parti contraire; & il ſe rencontra par l'événement, que cette confiance leur valut leur liberté.

Monſieur, qui fut averti qu'ils alloient ſervir le roi, & qu'ils devoient ſortir de Paris à tel jour & à telle heure, me dit, comme je revenois de leur dire adieu, qu'il les falloit arrêter, & qu'il en alloit donner l'ordre au vicomte d'Autel, capi-

taine de ſes gardes. Jugez, je vous ſupplie, en quel embarras je me trouvai, en faiſant réflexion d'un côté ſur le juſte ſujet que l'on auroit de croire que j'avois trahi le ſecret de mes amis, & de l'autre, ſur le moyen dont je me pourrois ſervir pour empêcher Monſieur d'exécuter ce qu'il venoit de réſoudre. Je combattis d'abord la vérité de l'avis qu'on lui avoit donné; je lui repréſentai les inconvéniens d'offenſer ſur des ſoupçons des gens de cette qualité & de ce mérite; & comme je vis qu'il croyoit ſon avis très-ſûr, comme il l'étoit en effet, & qu'il perſiſtoit dans ſon deſſein, je changeai de ton, & je ne ſongeai plus qu'à gagner du tems, pour leur donner à eux-mêmes celui de s'évader. La fortune favoriſa mon intention. Le vicomte d'Autel, que l'on chercha ne ſe trouva point. Monſieur s'amuſa à une médaille que Bruneau lui apporta tout à propos; & j'eus le tems de mander à M. de Turenne, par Varennes qui me tomba ſous la main comme par miracle, de ſe ſauver ſans y perdre un moment. Le vicomte d'Autel manqua ainſi les deux freres de deux ou trois heures. Le chagrin de Monſieur n'en dura guère davantage : je lui dis la choſe comme elle s'étoit paſſée, cinq ou ſix jours après, l'ayant trouvé de bonne humeur. Il ne m'en voulut point de

mal ; il eut même la bonté de me dire que, ſi je m'en fuſſe ouvert à lui dans le tems, il eût préféré à ſon intérêt celui que j'y avois, ſans comparaiſon plus conſidérable, par la raiſon du ſecret qui m'avoit été confié, & cette aventure ne nuiſit pas comme vous pouvez croire, à ſerrer la vieille amitié qui étoit entre M. de Turenne & moi.

Vous avez déja vu en plus d'un endroit de cette hiſtoire, que celle que M. de la Rochefoucault avoit pour moi n'étoit pas ſi bien confirmée. Voici une marque que j'en reçus, qui mérite de n'être pas omiſe. M. Talon, qui eſt préſentement ſecrétaire du cabinet, & qui étoit dès ce tems-là attaché aux intérêts du cardinal, entra un matin dans ma chambre comme j'étois au lit ; & après m'avoir fait un compliment & s'être nommé, car je ne le connoiſſois ſeulement pas de viſage, il me dit que bien qu'il ne fût pas dans mes intérêts, il ne pouvoit pas s'empêcher de m'avertir du péril où j'étois ; que l'horreur qu'il avoit pour les mauvaiſes actions, & le reſpect qu'il avoit pour ma perſonne, l'obligeoient à me dire que Gourville, & la Roche-Corbon, domeſtique de M. de la Rochefoucault & major de Damvilliers, avoient failli à m'aſſaſſiner la veille ſur le quai qui eſt vis-à-vis du Pont-Bourbon. Je remerciai,

comme vous pouvez juger, M. Talon, pour qui effectivement je conserverai jusqu'au dernier soupir une tendre reconnoissance : mais l'habitude que j'avois à recevoir des avis de cette nature, fit que je n'y fis pas toute la réflexion que je devois faire & au nom & au mérite de celui qui me le donnoit, & que je ne laissai pas d'aller le lendemain au soir chez madame de Pomereux seul dans mon carosse, & sans autre suite que celle de deux pages & trois ou quatre laquais. M. Talon revint chez moi le lendemain matin ; & après qu'il m'eut témoigné de l'étonnement du peu d'attention que j'avois fait sur son premier avis, il ajouta que ces messieurs m'avoient encore manqué d'un quart-d'heure la veille, auprès des Blancs-manteaux, sur les neuf heures du soir, qui étoit justement l'heure que j'étois sorti de chez madame de Pomereux. Ce second avis, qui me parut plus particularisé que l'autre, me tira de mon assoupissement. Je me tins sur mes gardes, je marchai en état de n'être pas surpris. Je m'informai par M. Talon même de tout le détail. Je fis arrêter & interroger la Roche-Corbon, qui déposa devant le lieutenant-criminel que M. de la Rochefoucault lui avoit commandé de m'enlever, & de me mener à Damvilliers ; qu'il avoit

pris pour cet effet ſoixante hommes choiſis de la garniſon de cette place; qu'il les avoit fait entrer dans Paris ſéparément; que lui & Gourville ayant remarqué que je revenois tous les jours de l'hôtel de Chevreuſe entre minuit & une heure, avec dix ou douze gentils-hommes ſeulement en deux carroſſes, avoient poſté leurs gens ſous la voûte de l'arcade qui eſt vis-à-vis du Pont-Bourbon; que comme ils avoient vu que je n'avois pas pris le chemin du quai un tel jour, ils m'étoient allés attendre le lendemain auprès des Blancs-manteaux, où ils m'avoient encore manqué; parce que celui qui étoit en garde à la porte du logis de madame de Pomereux, pour obſerver quand j'en ſortirois, s'étoit amuſé à boire dans un cabaret prochain. Voilà la dépoſition de la Roche-Corbon, dont le lieutenant-criminel fit voir l'original à Monſieur, en ma préſence. Vous croyez aiſément qu'il ne m'eut pas été difficile, après un aveu de cette nature, de le faire rouer, & que s'il eut été appliqué à la queſtion, il eut peut-être confeſſé quelque choſe de plus que le deſſein de l'enlevement. Le comte de Pas, frere de M. de Feuquieres, & de celui qui porte aujourd'hui le même nom, à qui j'avois une obligation conſidérable, vint me conjurer

de lui donner la vie, & je la lui accordai. J'obligeai Monſieur de commander au lieutenant-criminel de ceſſer la procédure ; & comme il me diſoit qu'il la falloit au moins pouſſer juſqu'à la queſtion pour en tirer au moins la vérité toute entiere ; je lui répondis en préſence de tout ce qui étoit dans le cabinet du Luxembourg : « Il » eſt ſi beau, ſi honnête & ſi extraordinai- » re, Monſieur, à des gens qui ſont une » entrepriſe de cette nature, de hazarder » de la manquer & de ſe perdre eux-mê- » mes par une action auſſi difficile qu'eſt » celle d'enlever un homme qui ne va pas » la nuit ſans être accompagné, & de le » conduire à ſoixante lieues hors du royaume ; » il eſt ſi beau, dis-je, de hazarder cela » plutôt que de ſe réſoudre à l'aſſaſſiner, » qu'il vaut mieux, à mon ſens, ne pas » pénétrer plus avant, de peur que nous » ne trouvions quelque choſe qui dépare » une générofité qui honore notre ſiecle ». Tout le monde ſe prit à rire, & peut-être en ferez-vous de même. La vérité eſt que je voulus témoigner ma reconnoiſſance au comte de Pas, qui m'avoit obligé deux ou trois mois auparavant ſenſiblement, en me renvoyant pour rien tout le bétail de Commerci qui étoit à lui de bonne guerre ; parce qu'il l'avoit repris après les

vingt-quatre heures. J'appréhendai que si la chose alloit plus loin & que l'on pénétrât la vérité de l'assassinat, qui n'étoit déja que trop clair, je ne pusse plus tirer des mains du parlement ce malheureux gentilhomme. Je fis cesser les poursuites par les instances que j'en fis au lieutenant-criminel; je suppliai Monsieur de faire transférer de son autorité à la Bastille le prisonnier, qu'il ne voulut point à toutes fins remettre en liberté, quoique je l'en pressasse. Il se la donna cinq ou six mois après, s'étant sauvé de la Bastille, où il étoit à la vérité très-négligemment gardé. Un gentilhomme qui est à moi, & qui s'appelle Malclerc, ayant pris avec lui la Forêt, lieutenant du prévôt de l'Isle, arrêta Gourville à Monlhéri, où il passoit pour aller à la cour, avec laquelle M. de la Rochefoucault avoit toujours des négociations souterraines : car Gourville ne fut pas trois ou quatre heures entre les mains des archers, qu'il arriva un ordre du premier président pour le relâcher.

Il faut avouer que je ne me sauvai de cette entreprise que par une espece de miracle. Le jour que je fus manqué sur le quai, j'allai chez M. de Caumartin, & je lui dis que j'étois si las de marcher toujours dans les rues avec cinq ou six carosses pleins de gentilshommes & de mousquetons, que je

le priois de me mettre dans le ſien, & de me mener ſans livrée à l'hôtel de Chevreuſe, où je voulois aller de bonne heure, quoique je fiſſe état d'y demeurer à ſouper. M. de Caumartin en fit beaucoup de difficulté, à cauſe du péril où j'étois continuellement expoſé; & il n'y conſentit que ſur la parole que je lui donnai qu'il ne ſe chargeroit point de moi au retour, & que mes gens me reviendroienr prendre ſur le ſoir à l'hôtel de Chevreuſe à leur ordinaire. Je me mis donc dans le fond de ſon caroſſe les rideaux à demi-tirés; & je me ſouviens qu'ayant vu ſur le quai des gens à colet de buſle, il me dit: « Voilà des gens qui ſont peut-être » là à votre intention ». Je n'y fis aucune réflexion; je paſſai tout le ſoir à l'hôtel de Chevreuſe, & par hazard je ne trouvai auprès de moi lorſque j'en ſortis, que neuf gentilshommes, qui étoient juſtement un nombre très-propre à me faire aſſaſſiner. Madame de Rhodes, qui avoit ce ſoir-là un caroſſe de deuil tout neuf, voyant qu'il pleuvoit, me pria de la mettre dans le mien, parce que le ſien la barbouilleroit. Je m'en défendis en lui faiſant la guerre ſur ſa délicateſſe. Mademoiſelle de Chevreuſe courut juſques ſur les degrés après moi pour m'y obliger, & voilà ce qui me ſauva la vie; parce que je paſſai par la rue S. Honoré

pour aller à l'hôtel de Briſſac, où madame de Rhodes logeoit; & qu'ainſi j'évitai le quai où l'on m'attendoit. Ajoutez cette circonſtance à celle des Blancs-manteaux, & à celle d'une générosité auſſi extraordinaire que celle de M. Talon, qui étant dans des intérêts directement contraires au mien, eut la probité de me donner l'avis de l'entrepriſe : ajoutez, dis-je, à ces deux circonſtances que je viens de vous raconter, celle de madame de Rhodes, & vous avouerez que les hommes ne ſont pas les maîtres de la vie des hommes. Je reviens à ce que je vous ai tantôt promis, des ſuites qu'eut le voyage du roi.

Je vous diſois, ce me ſemble, que voyant, comme nous le vîmes clairement en moins de quinze jours, que nous n'avions plus de parti à prendre après la faute que nous avions faite, qui n'eût des inconvéniens terribles, nous tombâmes, comme il arrive toujours en pareil cas, dans le plus dangereux de tous, qui étoit de n'en point prendre de déciſif, & de prendre quelque choſe de chacun. Monſieur ne prit point les armes avec M. le prince; & il crut, par cette raiſon, faire beaucoup pour la cour. Il ſe déclara dans Paris & dans le parlement contre le retour du Mazarin, & il s'imagina par cette conſidération qu'il

contentoit le public. M. de Châteauneuf conserva quelque tems à Poitiers, l'espérance de pouvoir amuser la reine, par l'espérance qu'il lui donnoit à elle-même du rétablissement de son ministre, dans telle & telle conjoncture qu'il croyoit éloignée. Comme il connut, & que l'impatience de la reine, & que l'empressement du cardinal approchoient ces conjonctures beaucoup plus qu'il ne s'étoit imaginé, il prit le parti de la sincérité, & il s'opposa directement au retour avec cette sorte de liberté qui est toujours aussi inutile, qu'elle est odieuse toutes les fois que l'on ne l'emploie qu'au défaut du succès de l'artifice. Le parlement, qui se sentoit trop engagé à l'exclusion du Mazarin pour en souffrir le rétablissement, éclatoit avec fureur aux moindres apparences qu'il en voyoit. Comme d'autre part il ne vouloit rien faire qui fût contraire aux formes, & qui choquât l'autorité royale, il rompoit lui-même toutes les mesures que l'on pouvoit prendre pour empêcher ce rétablissement. Je le voulois en mon particulier moins que personne: mais comme je voulois aussi peu le rétablissement avec M. le prince, pour les raisons que vous avez vues ci-dessus, je ne laissois pas d'y contribuer malgré moi, par une conduite qui, quoique judicieuse dans le

moment, parce qu'elle étoit néceſſaire, étoit inexcuſable dans ſon principe, qui étoit d'avoir fait une de ces fautes capitales, après leſquelles on ne peut plus rien faire qui ſoit ſage. Voilà ce qui nous perdit à la fin les uns & les autres, comme vous l'allez voir par la ſuite.

Monſieur, qui étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux à ſe donner à lui-même des raiſons qui l'empêchaſſent de ſe réſoudre, s'étoit toujours voulu perſuader que la reine ne porteroit jamais juſqu'à l'effet, l'intention qu'il confeſſoit qu'elle avoit, & qu'elle auroit toujours, de faire revenir à la cour M. le cardinal Mazarin. Quand il ne fut plus en ſon pouvoir de ſe tromper ſoi-même, il crut que l'unique remede ſeroit d'embarraſſer la reine ſans la déſeſpérer; & je remarquai en cette occaſion, ce que j'ai encore obſervé en pluſieurs autres, qui eſt que les hommes ont une pente merveilleuſe à s'imaginer qu'ils amuſeront les autres par les mêmes moyens, par leſquels ils ſentent eux-mêmes qu'ils peuvent être amuſés. Monſieur n'agiſſoit jamais que quand il étoit preſſé, & Fremond l'appelloit l'interlocutoire incarné. De tous les moyens que l'on pouvoit prendre pour le preſſer, le plus efficace & le plus infaillible étoit celui de la peur; & il

ſe ſentoit, par la regle des contraires, une pente naturelle à ne point agir, quand il n'avoit point de frayeur. Le même tempérament qui produit cette inclination, fait celle que l'on a à ne ſe point réſoudre, juſqu'à ce que l'on ſe trouve embarraſſé. Il jugea de la reine par lui-même; & je me ſouviens qu'un jour je lui repréſentois qu'il étoit judicieux & même néceſſaire de changer de conduite ſelon la différence des eſprits auxquels on avoit à faire, & qu'il me répondit ces propres mots : *Abus. Tout le monde penſe également : mais il y a des gens qui cachent mieux leurs penſées les uns que les autres*. La premiere réflexion que je fis ſur ces paroles, fut que la plus grande imperfection des hommes eſt la complaiſance qu'ils trouvent à ſe perſuader que les autres ne ſont pas exemts des défauts qu'ils ſe reconnoiſſent à eux-mêmes. Monſieur ſe trompa en cette rencontre encore plus qu'en aucune autre : car la hardieſſe de la reine fit qu'elle n'eut pas beſoin du déſeſpoir, où Monſieur ne la vouloit pas jetter, pour ſe porter à l'exécution de ſa réſolution, & cette même hardieſſe perça encore tous les embarras par leſquels il prétendoit la traverſer. Il vouloit toujours ſe figurer qu'en ne ſe joignant pas à M. le prince, & en négociant toujours, tantôt par M. Dam-

ville, tantôt par Laumont, qu'il envoya à la cour, il amuſeroit la reine, qu'il croyoit pouvoir être retenue par l'appréhenſion qu'elle auroit de ſa déclaration. Il vouloit s'imaginer qu'animant le parlement contre le retour du miniſtre, comme il faiſoit publiquement, il ne donneroit à la cour que de ces ſortes d'appréhenſions, qui ſont plus capables de retenir que de précipiter. Comme il parloit fort bien, il nous fit un beau plan ſur cela au préſident de Bellievre & à moi dans le cabinet des livres, dont nous ne demeurâmes toutefois nullement perſuadés. Nous le combattîmes par une infinité de raiſons; mais comme il détruiſoit toutes les nôtres, par une ſeule que j'ai touchée ci-deſſus, en nous diſant : « Nous avons fait » la ſottiſe de laiſſer ſortir la reine de Paris, » nous ne ſaurions plus faire que des fautes; » nous ne ſaurions plus prendre de bon » parti. Il faut aller au jour la journée ; & » cela ſuppoſé, il n'y a à faire que ce que » je vous ai dit ». Ce fut en cet endroit où je lui propoſai le tiers-parti que l'on m'a tant reproché depuis, & que je n'avois imaginé que l'avant-veille. En voici le projet.

Je puis dire avec vérité & ſans vanité, que dès que je vis la reine hors de Paris avec une armée, je ne doutai preſque plus

de l'infaillibilité du rétabliſſement du cardinal ; parce que je ne crus pas que la foibleſſe de Monſieur, les contretems du parlement, les négociations inſéparables des différentes cabales qui partageoient le parti des princes, puſſent tenir long-tems contre l'opiniâtreté de la reine, & contre le poids de l'autorité royale. Je ne crois pas me louer, en diſant que j'eus cette vue d'aſſez bonne heure ; parce que je conviens de bonne foi que ne l'ayant eue que depuis que le roi fut à Poitiers, je ne la pris que beaucoup trop tard. Je vous ai dit ci-devant, qu'il ne s'eſt jamais fait une faute ſi lourde que celle que nous fimes quand nous ne nous oppoſâmes pas au voyage ; & elle l'eſt d'autant plus, qu'il n'y avoit rien de plus aiſé à voir que ce qui nous en arriveroit. Ce pas de clerc que nous fimes tous, ſans exception, à l'envi l'un de l'autre, eſt un de ceux qui m'a obligé de vous dire quelquefois que toutes les fautes ne ſont pas humaines ; parce qu'il y en a de ſi groſſieres, que des gens qui ont le ſens commun ne les pourroient pas faire.

Comme j'eus vu, peſé & ſenti la conſéquence de celle dont il s'agit, je penſai en mon particulier au moyen de la réparer ; &, après avoir fait toutes les réflexions que vous venez de voir répandues dans les feuil-

les précédentes ſur l'état des choſes, je n'y trouvai que deux iſſues, dont l'une fut celle de laquelle je vous ai parlé ci-deſſus, qui étoit du goût & du génie de Monſieur, & à laquelle il avoit donné d'abord, & de lui-même. Elle me pouvoit être bonne en mon particulier, parce qu'enfin Monſieur ne ſe déclarant point pour M. le prince, & entretenant la cour par des négociations, me donnoit toujours lieu de gagner tems & de faire venir mon chapeau. Mais ce parti ne me paroiſſoit honnête, qu'autant qu'il ſe ſeroit rendu abſolument néceſſaire; parce qu'il ne ſe pouvoit procurer l'avantage qu'il donneroit peut-être par l'événement au cardinalat, qu'il ne fût très-ſuſpect à tous ceux qui étoient dans les intérêts de ce que l'on appelloit le public. Je ne voulois nullement perdre ce public; & cette conſidération, jointe aux autres que je vous ai marquées ci-deſſus, faiſoit que je n'étois pas ſatisfait d'une conduite, dont les apparences n'étoient pas bonnes, & dont le ſuccès d'ailleurs étoit fort incertain. L'autre iſſue que je m'imaginai étoit plus grande, plus noble, plus élevée, & ce fut celle auſſi à laquelle je m'arretai, ſans balancer. Ce fut de faire en ſorte que Monſieur formât publiquement un tiers-parti, ſéparé de M. le prince, & compoſé de Paris & de la plupart des gran-

des villes du royaume, qui avoient beaucoup de diſpoſition au mouvement, & dans une partie deſquelles j'avois de bonnes correſpondances. Le comte de Fuenſaldagne qui croyoit qu'il n'y avoit que la défiance où j'étois de la mauvaiſe volonté de M. le prince contre moi, qui me fît garder des ménagemens avec la cour, m'avoit envoyé dom Antonio de la Cruſa, pour me faire des propoſitions, qui me donnerent la premiere vue du projet dont je vous parle : car il m'avoit offert de faire un traité ſecret, par lequel il m'aſſuroit d'argent, & par lequel toutefois il ne m'obligeoit à rien de toutes les choſes qui pourroient faire juger que j'euſſe des correſpondances avec l'Eſpagne. L'idée que je me formai ſur cela, & ſur beaucoup d'autres circonſtances qui concoururent en ce tems-là, fut de propoſer à Monſieur qu'il déclarât publiquement dans le parlement, que voyant que la reine étoit réſolue de rétablir le cardinal Mazarin dans le miniſtere, il étoit réſolu de ſon côté de s'y oppoſer par toutes les voies que ſa naiſſance & les engagemens publics lui permettoient; qu'il ne ſeroit ni de ſa prudence, ni de ſa gloire de ſe contenter des remontrances du parlement, que la reine éluderoit au commencement & mépriſeroit à la fin, pendant que le cardinal faiſoit des trou-

pes pour entrer en France, & pour ſe rendre maître de la perſonne du roi, comme il l'étoit déja de l'eſprit de la reine; que, comme oncle du roi, il ſe croyoit obligé de dire à la compagnie qu'il étoit de ſa juſtice de ſe joindre à lui dans une occaſion où il ne s'agiſſoit, à proprement parler, que de la manutention de ſes arrêts, & des déclarations qui étoient dûes à ſes inſtances; qu'il ne ſeroit pas moins de ſa ſageſſe, parce qu'elle n'ignoroit pas que toute la ville conſpiroit avec lui à un deſſein ſi néceſſaire au bien de l'état; qu'il n'avoit pas voulu s'expliquer ſi ouvertement avec elle, avant que de s'être mis en état de la pouvoir aſſurer du ſuccès, par l'ordre qu'il avoit déja mis aux affaires; qu'il avoit tant d'argent; qu'il étoit déja aſſuré de tant & tant de places, & ſur le tout que ce qui devoit toucher la compagnie plus que quoi que ce ſoit, & lui faire même embraſſer avec joie l'heureuſe néceſſité où elle ſe voyoit de travailler avec lui au bien de l'état, étoit l'engagement public qu'il prenoit dès ce moment avec elle, & de n'avoir jamais aucunes intelligences avec les ennemis de l'état, & de n'entendre jamais directement ni indirectement à aucune négociation qui ne fût propoſée en plein parlement, les chambres aſſemblées; qu'au reſte il

il désavouoit tout ce que M. le prince avoit fait & faisoit avec les Espagnols, & que pour cette raison & celles des négociations fréquentes & suspectes de tous ceux de son parti, il n'y vouloit avoir aucune communication que celle que l'honnêteté requéroit à l'égard d'un prince de son mérite. Voilà ce que je proposai à Monsieur, & que j'appuyai de toutes les raisons qui lui pouvoient faire voir la possibilité de la pratique, de laquelle je suis encore très-persuadé. Je lui exagérai tous les inconvéniens de la conduite contraire ; & je lui prédis tout ce qu'il vit depuis de celle du parlement, qui au moment qu'il donnoit des arrêts contre le cardinal, déclaroit criminel de leze-majesté ceux qui s'opposeroient à son retour.

Monsieur demeura ferme dans sa résolution ; soit qu'il craignît, comme il disoit, l'union des grandes villes, qui pouvoit à la vérité, devenir dangereuse à l'état, soit qu'il appréhendât que M. le prince ne se raccommodât avec la cour contre lui ; à quoi toutefois je lui avois marqué plus d'un remede. Ce qui me parut, c'est que le fardeau étoit trop pesant pour lui. Il est vrai qu'il étoit au-dessus de sa portée, & que par cette raison j'eus tort de l'en presser. Il est vrai de plus que l'union des grandes

villes, en l'humeur où elles étoient, pouvoit avoir de grandes ſuites. J'en eus ſcrupule, parce que dans la vérité j'ai toujours appréhendé ce qui pouvoit effectivement faire du mal à l'état ; & Caumartin ne put jamais être de cet avis par cette conſidération. Ce qui m'y emporta, ſi je l'oſe dire, & contre mes manieres & contre mes inclinations, fut la confuſion où nous allions tomber en prenant l'autre chemin, & le ridicule d'une conduite, par laquelle il me ſembloit que nous allions tous combattre à la façon des anciens *Andabates* (*a*).

La ſeconde converſation que j'eus ſur ce détail avec Monſieur dans la grande allée des Tuileries fut aſſez curieuſe, &, par l'événement, preſque prophétique. Je lui dis : « Que deviendrez-vous, Monſieur, quand » M. le prince ſera raccommodé à la cour » ou paſſé en Eſpagne ? quand le parlement » donnera des arrêts contre le cardinal, & » & déclarera criminels ceux qui s'oppoſeront à ſon retour ? quand vous ne pourrez » plus, avec honneur & ſûreté, être ni Ma» zarin, ni frondeur » ? Monſieur me répondit : *Je ſerai fils de France ; vous deviendrez cardinal & vous demeurerez coad-*

(*a*) C'eſt-à-dire, *à tâtons*. Les *Andabates* étoient des gladiateurs qui combattoient les yeux fermés.

juteur. Je lui repartis ſans balancer, comme par enthouſiaſme : « Vous ſerez fils de » France à Blois, & moi cardinal au bois » de Vincennes ». Monſieur ne s'ébranla point, quoi que je lui puſſe dire, & il fallut ſe réduire au parti de *brouſſer à l'aveugle* de jour en jour. C'eſt le nom que Patru donnoit à notre maniere d'agir ; je vous en expliquerai le détail, après que je vous aurai rendu compte d'un embarras très-fâcheux que j'eus en ce tems-là.

Bertet, qui, comme vous avez déja vu, étoit venu à Paris pour négocier avec M. de Bouillon & moi, avoit auſſi ordre de la reine de voir madame de Chevreuſe, & d'eſſayer de lui perſuader de s'attacher encore plus intimement à elle, qu'elle n'avoit fait juſques-là. Il la trouva dans une diſpoſition très-favorable pour ſa négociation. Laigues étoit rempli de lui-même, & de plus l'homme du monde le plus changeant de ſon naturel. Il y avoit déja quelque tems que mademoiſelle de Chevreuſe m'avoit averti qu'il diſoit tous les jours à madame ſa mere qu'il falloit finir, que tout étoit en confuſion, que nous ne ſavions plus où nous allions. Bertet, qui étoit vif, pénétrant & inſolent, s'étant apperçu du foible, en prit le défaut habilement : il menaça, il promit; enfin il engagea madame de Chevreuſe à

lui promettre qu'elle ne seroit contraire en rien au retour de M. le cardinal, & qu'en cas qu'elle ne me pût gagner sur cet article, elle feroit tous ses efforts pour empêcher que M. de Noirmoutier, qui étoit gouverneur de Charleville & du Mont-Olympe, ne demeurât dans mes intérêts, quoiqu'il tînt ces deux places de moi. Noirmoutier se laissa corrompre par elle, sous des espérances qu'elle lui donna de la part de la cour; & quand je le voulus obliger à offrir son service à Monsieur, lorsque le cardinal entra avec ses troupes dans le royaume, il me déclara qu'il étoit au roi; qu'en tout ce qui me seroit personnel, il passeroit toujours par-dessus toutes sortes de considérations; mais que dans la conjoncture présente où il s'agissoit d'un démêlé de Monsieur avec la cour, il ne pouvoit manquer à son devoir. Vous pouvez juger du ressentiment que j'eus de cette action. J'éclatai contre lui avec fureur, & au point que, quoique j'allasse tous les jours chez mademoiselle de Chevreuse, qui se déclara ouvertement contre madame sa mere en cette occasion, je ne saluois ni lui ni Laigues, & je ne parlois presque pas à madame de Chevreuse. Je reprens la suite de mon discours.

La S. Martin de l'année 1651, ayant

ouvert le parlement, il députa MM. Doujat & Baron vers M. le duc d'Orléans qui étoit à Limours, pour le prier de venir prendre sa place au sujet d'une déclaration que le roi avoit envoyée au parquet dès le 8 du mois d'octobre, par laquelle il déclaroit M. le prince criminel de leze-majesté.

Monsieur vint au palais le 20 novembre; & M. le premier président ayant exagéré, même avec emphase, tout ce qui se passoit en Guyenne, conclut par la nécessité qu'il y avoit de procéder à l'enregistrement de la déclaration, pour obéir aux très-justes volontés du roi: ce fut son expression. Monsieur, qui, comme vous avez vu ci-dessus, avoit pris sa résolution, répondit au premier président que ce n'étoit pas une affaire à précipiter; qu'il falloit donner du tems pour travailler à l'accommodement; qu'il s'y appliquoit de tout son pouvoir; que M. Damville étoit en chemin pour lui apporter des nouvelles de la cour; qu'il étoit étrange que l'on pressât une déclaration contre un prince du sang, & que l'on ne songeât pas seulement aux préparatifs que le cardinal Mazarin faisoit pour entrer à main armée dans le royaume.

Je vous ennuyerois fort inutilement, si je m'attachois au détail de ce qui se passa

dans les assemblées des chambres qui commencerent, comme je viens de vous le dire, le 20 novembre; puisque celles du 23, du 24 & du 28 de ce mois, & du premier & 2 décembre, ne furent, à proprement parler, employées qu'à une répétition continuelle de la nécessité de l'enregistrement de la déclaration, que M. le premier président prenoit au nom du roi; & des raisons différentes que Monsieur alléguoit pour obliger la compagnie à le différer. Tantôt il attendoit le retour d'un gentilhomme qu'il avoit envoyé à la cour pour négocier; tantôt il assuroit que M. Damville devoit arriver de la cour au premier jour avec des radoucissemens; tantôt il incidentoit sur la forme que l'on devoit garder, lorsqu'il s'agissoit de condamner un prince du sang; tantôt il soutenoit que le préalable nécessaire de toutes choses étoit de songer à se précautionner contre le retour du cardinal; tantôt il produisoit des lettres de M. le prince adressées au roi & au parlement même, par lesquelles il demandoit à se justifier. Comme il vit, & que le parlement même ne vouloit pas souffrir qu'on lût ces lettres, parce qu'elles venoient d'un prince qui avoit les armes à la main contre son roi, & que ce même esprit portoit le gros de la compagnie à l'enregistrement; il quitta la partie, & il envoya

M. de Croiſſy au parlement le 4, pour le prier de ne le point attendre pour la délibération qui concernoit la déclaration ; parce qu'il avoit réſolu de n'y point aſſiſter. On opina, & il paſſa de ſix vingts voix, après qu'il y eût trois ou quatre avis différens, plus en la forme qu'en la ſubſtance, à faire lire, publier & enregiſtrer au greffe la déclaration, pour être exécutée ſelon ſa forme & teneur.

Ce qui conſterna Monſieur, c'eſt que Croiſſy ayant prié à la fin de l'aſſemblée de prendre jour pour délibérer ſur le retour du cardinal Mazarin, dont perſonne ne doutoit plus, il ne fut preſque pas écouté. Monſieur m'en parla le ſoir, & me dit qu'il étoit réſolu de faire agir le peuple, pour éveiller le parlement ; & je lui répondis ces propres paroles : « Le parlement, Monſieur, ne s'é- » veillera que trop en paroles contre le car- » dinal : mais il s'endormira trop en effet. » Conſidérez, s'il vous plaît, *ajoutai-je*, » que quand M. de Croiſſy a parlé, il étoit » midi ſonné, & que tout le monde vouloit » dîner ». Monſieur ne prit que pour une raillerie ce que je lui diſois tout de bon & comme je le penſois ; & il commanda à Ornano, maître de ſa garde-robe, de faire faire une maniere d'émotion par le Maillard, duquel je vous ai parlé dans le ſecond

volume de cet ouvrage. Ce misérable mena, pour mieux couvrir son jeu, vingt ou trente gueux criailler chez Monsieur; ils allerent delà chez M. le premier président, qui leur fit ouvrir sa porte, & les menaça avec son intrépidité ordinaire, de les faire pendre.

On donna le 7, arrêt en pleine assemblée des chambres, pour empêcher à l'avenir ces insolences : mais on ne laissa pas de faire réflexion sur la nécessité de lever les prétextes qui y donnoient lieu, & l'on s'assembla le 9, pour délibérer touchant les bruits qui couroient du retour prochain de M. le cardinal. Monsieur ayant dit qu'il n'étoit que trop vrai, le premier président essaya d'éluder par la proposition qu'il fit de mander les gens du roi, & de faire lire les informations, qui, suivant les arrêts précédens, devoient avoir été faites contre le cardinal. M. Talon représenta qu'il ne s'agissoit point de ces informations; que le cardinal ayant été condamné par une déclaration du roi, il ne falloit point chercher d'autres preuves, & que s'il falloit informer, ce ne pouvoit être que contre les contraventions à cette déclaration. Il conclut à députer vers sa majesté pour l'informer des bruits qui couroient de ce retour, & pour la supplier de confirmer la parole royale qu'elle avoit donnée sur ce su-

jet à tous ſes peuples. Il ajouta que défenſes ſeroient faites à tous les gouverneurs des provinces & des places de donner paſſage au cardinal, & que tous les parlemens ſeroient avertis de cet arrêt & exhortés d'en donner un pareil. Après ces concluſions l'on commença à opiner : mais la délibération n'ayant pu ſe conſommer, & Monſieur s'étant trouvé mal le dimanche au ſoir, l'aſſemblée fut remiſe au mercredi 15. Elle produiſit preſque tout d'une voix l'arrêt conforme aux concluſions, qui portoient, outre ce que je vous en ai dit ci-deſſus, que le roi ſeroit ſupplié de donner part au pape & aux autres princes étrangers, des raiſons qui l'avoient obligé à éloigner le cardinal de ſa perſonne & de ſes conſeils.

Il y eut ce jour-là un intermede, qui vous fera connoître que ce n'étoit pas ſans raiſon que j'avois prévu la difficulté du perſonnage que j'aurois à jouer dans la conduite que nous prenions. Machaut & Fleury, ſerviteurs paſſionnés de M. le prince, ayant dit, en opinant, que le trouble de l'état n'étoit cauſé que par des gens qui vouloient, à toute force, emporter le chapeau de cardinal, j'interrompis le premier pour lui répondre que j'étois ſi accoutumé à en voir dans ma maiſon, qu'apparemment je n'é-

tois pas aſſez ébloui de ſa couleur, pour faire à ſa conſidération tout le mal dont il m'accuſoit. Comme on ne doit jamais interrompre les avis, il s'éleva une fort grande clameur en faveur de Machaut. Je ſuppliai la compagnie d'excuſer ma chaleur, laquelle toutefois, ajoutai-je, ne procéde pas de défaut de reſpect.

Quelqu'un ayant dit auſſi, en opinant, qu'il falloit procéder à l'égard du cardinal, comme l'on avoit procédé autrefois à l'égard de l'amiral de Coligni (*a*), c'eſt-à-dire, mettre ſa tête à prix; je me levai, auſſi-bien que tous les autres conſeillers-clercs; parce qu'il eſt défendu par les canons, aux eccléſiaſtiques d'aſſiſter aux délibérations, dans leſquelles il y a un avis ouvert à mort.

Le 18, MM. des enquêtes allerent par députés à la grand'chambre, pour demander l'aſſemblée, ſur une lettre que M. le cardinal Mazarin avoit écrite à M. d'Elbeuf, en lui demandant conſeil touchant ſon retour en France. M. le premier préſident s'adreſſa la lettre; il dit que M. d'Elbeuf la lui avoit envoyée; qu'il avoit en même-tems dépêché au roi pour lui en

(*a*) Du cardinal de Châtillon, frere de l'Amiral. Voyez *Mémoires de Joly*, tome I, page 261.

rendre compte, & faire voir la conséquence; & qu'il attendoit la réponse de son envoyé, après laquelle il prétendoit assembler la compagnie, s'il ne plaisoit à sa majesté de lui donner satisfaction. Les enquêtes ne se contenterent pas de cette parole de M. le premier président; elles renvoyerent le lendemain, qui fut le 19, leurs députés à la grand'chambre, & l'on fut obligé d'assembler le 20, après avoir invité M. le duc d'Orléans. Le premier président ayant dit à la compagnie que le sujet de l'assemblée étoit la lettre dont j'ai parlé ci-dessus, & un voyage que M. de Noailles avoit fait vers M. d'Elbeuf, les gens du roi furent mandés, qui par la bouche de M. Talon conclurent à ce qu'en exécution de l'arrêt d'un tel jour, les députés du parlement se rendissent au plutôt auprès du roi, pour l'informer de ce qui se passoit sur la frontiere; que sa majesté fût suppliée d'écrire à l'électeur de Cologne, pour faire sortir le cardinal Mazarin de ses terres & seigneuries; que M. le duc d'Orléans fût prié d'envoyer au roi en son nom à cette même fin, comme aussi au maréchal d'Hoquincourt & aux autres commandans de troupes, pour leur donner avis du dessein que le cardinal Mazarin avoit de rentrer en France; que quelques conseillers de la cour fussent nom-

més (*a*) pour se transporter sur la frontiere, & pour dresser des procès-verbaux de ce qui se passeroit à l'égard de ce retour; qu'il fût fait défense aux maires & échevins des villes de lui donner passage, ni lieu d'assemblée à aucunes troupes qui le dussent favoriser, ni retraite à aucuns de ses parens & domestiques; que le sieur de Noailles fût assigné à comparoître en personne à la cour, pour rendre compte du commerce qu'il entretenoit avec lui, & que l'on publieroit un monitoire, pour être informé de la vérité de ces commerces. Voilà le gros des conclusions conformément auxquelles l'arrêt fut rendu.

Vous croyez sans doute que le cardinal est foudroyé par le parlement, en voyant que les gens du roi même forment & enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre. Nullement, au même instant que l'on donnoit cet arrêt, avec une chaleur qui alloit jusqu'à la fureur, un conseiller ayant dit que les gens de guerre qui s'assembloient sur la frontiere pour le service du Mazarin, se moqueroient de toutes les défenses du parlement si elles ne leur étoient signifiées par des huissiers qui eussent

(*a*) On nomma le président de Bellievre & quelques conseillers. Voyez *Mémoires de Joly*, tome I, page 259.

de bons mousquets & de bonnes piques ; ce conseiller, dis-je, du nom duquel je ne me souviens pas, mais qui, comme vous voyez, ne parloit pas de trop mauvais sens, fut repoussé par un soulevement général de toutes les voix, comme s'il eût avancé la plus sotte & la plus impertinente chose du monde ; & toute la compagnie s'écria, même avec véhémence, que le licenciement des gens de guerre n'appartenoit qu'à sa majesté.

Je vous supplie d'accorder, s'il est possible, cette tendresse de cœur pour l'autorité du roi, avec l'arrêt qui, au même moment, défend à toutes les villes de donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que ce qui paroît un prodige aux siecles à venir, ne se sent pas dans le tems, & que ceux mêmes que j'ai vu raisonner depuis sur cette matiere, comme je fais à l'heure qu'il est, eussent juré dans les instans dont je vous parle, qu'il n'y avoit rien de contradictoire entre la restriction & l'arrêt. Ce que j'ai vu dans nos troubles m'a expliqué dans plus d'une occasion, ce que je n'avois pu concevoir auparavant dans les histoires. On y trouve des faits si opposés les uns aux autres, qu'ils en sont incroyables : mais l'expérience nous fait connoître que tout ce

qui eſt incroyable n'eſt pas faux. Vous verrez encore des preuves de cette vérité, dans la ſuite de ce qui ſe paſſa au parlement, que je reprendrai après vous avoir entretenue de quelques circonſtances qui regardent la cour.

Il y eut conteſtation dans le cabinet, ſur la maniere dont la cour ſe devoit conduire à l'égard du parlement. Les uns ſoutenoient qu'il le falloit ménager avec ſoin, & les autres prétendoient qu'il étoit plus à propos de l'abandonner à lui-même : ce fut le mot dont Brachet ſe ſervit en parlant à la reine. Il lui avoit été inſpiré & dicté par Menardeau-Champré, conſeiller de la grand'chambre & homme de bon ſens, qui avoit donné charge de dire à la reine de ſa part que le mieux qu'elle pouvoit faire étoit de laiſſer tomber à Paris toutes choſes dans la confuſion, qui ſert toujours au rétabliſſement de l'autorité royale, quand elle vient juſqu'à un certain point; qu'il falloit pour cet effet commander à M. le premier préſident d'aller faire ſa charge de garde des ſceaux à la cour; y appeller M. de la Vieuville avec tout ce qui avoit trait aux finances; y faire venir le grand-conſeil, &c. Cet avis, qui étoit fondé ſur les indiſpoſitions que l'on croyoit qu'un abandonnement de cet éclat produiroit dans une ville où l'on

ne peut désavouer que tous les établissemens ordinaires n'ayent un enchaînement même très-serré les uns avec les autres ; cet avis fut, dis-je, combattu avec beaucoup de force par tous ceux qui appréhendoient que les ennemis du cardinal ne se servissent utilement, contre ses intérêts, de la foiblesse de M. le président le Bailleuil, qui, par l'absence du premier président, demeureroit à la tête du parlement, & de la nouvelle aigreur qu'un éclat comme celui-là produiroit encore dans l'esprit des peuples. Le cardinal balança long-tems entre les raisons qui appuyoient l'un & l'autre parti ; quoique la reine, qui par son goût croyoit toujours que le plus aigre étoit le meilleur, se fût déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le maréchal de la Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M. de Senneterre, qui écrivit fortement au cardinal pour l'appuyer, & qui lui fit même peur des expressions fort souvent très-fortes du premier président, lesquelles faisoient quelquefois, ajoutoit Senneterre, plus de mal, que ses intentions ne pouvoient faire de bien. Cela étoit trop exagéré. Enfin le premier président sortit de Paris par ordre du roi, & il ne prit pas même congé du parlement ; à quoi il fut porté par M. de Champlatreux, assez contre

ſon inclination. M. de Champlatreux eut raiſon ; parce qu'enfin il eut pu courre fortune dans l'émotion qu'un ſpectacle comme celui-là eût pu produire. Je lui allai dire adieu la veille de ſon départ, & il me dit ces propres paroles : *Je m'en vais à la cour, & je dirai la verité : après quoi il faudra obéir au roi.* Je ſuis perſuadé qu'il le fit effectivement, comme il le dit. Je reviens à ce qui ſe paſſa au parlement.

Le 29 décembre, les gens du roi entrerent dans la grand'chambre. Ils préſenterent une lettre de cachet du roi, qui portoit injonction à la compagnie de différer l'envoi des députés qui avoient été nommés par l'arrêt du 13, pour aller trouver le roi, parce qu'il leur avoit plus que ſuffiſamment expliqué autrefois ſon intention. M. Talon ajouta qu'il étoit obligé par le devoir de ſa charge, de repréſenter l'émotion qu'une telle députation pourroit cauſer, dans un tems auſſi troublé. « Vous voyez, *continua-» t-il*, tout le royaume ébranlé, & voilà » encore une lettre du parlement de Rouen, » qui nous écrit qu'il a donné arrêt contre » le cardinal Mazarin, conforme au vôtre » du 13 ».

M. le duc d'Orléans prit la parole enſuite. Il dit que le cardinal Mazarin étoit arrivé le 25 à Sedan ; que les maréchaux

d'Hoquincourt & de la Ferté l'alloient joindre avec une armée pour le conduire à la cour; & qu'il étoit tems de s'oppoſer à ſes deſſeins, deſquels on ne pouvoit plus douter. Je ne puis vous exprimer à quel point alla le ſoulevement des eſprits : l'on eut peine à attendre que les gens du roi euſſent pris leurs concluſions, qui furent à faire partir inceſſamment les députés pour aller trouver le roi, & déclarer dès-à-préſent le cardinal Mazarin & ſes adhérans criminels de leze-majeſté; à enjoindre aux communes de leur courir ſus; à défendre aux maires & échevins des villes de leur donner paſſage; à vendre ſa bibliothéque & tous ſes meubles. L'arrêt ajouta que l'on prendroit préférablement ſur le prix, la ſomme de cent cinquante mille livres, pour être donnée à celui qui repréſenteroit le cardinal, vif ou mort. A cette parole tous les eccléſiaſtiques ſe leverent, pour la raiſon que j'ai marquée dans une pareille occaſion.

Vous vous imaginez ſans doute que les affaires ſont bien aigries, & vous en ſerez encore bien plus perſuadée, quand je vous aurai dit que le 2 janvier ſuivant, c'eſt-à-dire, le 2 janvier 1652, on donna encore, ſur les concluſions des gens du roi, & ſur l'avis que l'on eut que le cardinal avoit déja paſſé Epernay; l'on donna, dis-je, un

ſecond arrêt, par lequel il fut ordonné de plus que l'on inviteroit tous les autres parlemens à donner un arrêt pareil à celui du 29 décembre ; que l'on enverroit deux conſeillers (*a*) avec les quatre qui avoient été nommés, ſur les rivieres avec ordre d'armer les communes ; que les troupes de M. le duc d'Orléans ſeroient commandées pour s'oppoſer à la marche du cardinal ; & que les ordres ſeroient envoyés pour leur ſubſiſtance. N'eſt-il pas vrai qu'il y avoit apparence, après ces concluſions & après cet arrêt, que le parlement vouloit la guerre ? Nullement. Un conſeiller ayant dit que le premier pas pour cette ſubſiſtance étoit d'avoir de l'argent, & d'en prendre dans les parties caſuelles ce qui étoit du droit annuel, fut rebuté avec indignation & avec clameur ; & la même compagnie, qui venoit d'ordonner la marche des troupes de Monſieur, pour s'oppoſer à celles du roi, traita la propoſition de prendre ces deniers avec la même religion & le même ſcrupule, qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du royaume. Je dis, à la levée du parlement, à Monſieur, qu'il voyoit que je ne lui avois pas menti quand je lui avois tant répété qu'on ne faiſoit ja-

(*a*) Les ſieurs Beraud & du Coudray-Giviers. Voyez *Mémoires de Joly*, tome I, page 260.

mais bien la guerre civile avec les conclusions des gens du roi. Il dut s'en appercevoir, quoique d'une autre maniere, le lendemain ; car le parlement s'étant assemblé, & le marquis de Sablonieres, mestre de camp du régiment de Valois, étant entré, & ayant dit à Monsieur que du Coudray-Giviers qui étoit l'un des commissaires pour armer les communes, avoit été tué ; & que Betaud, qui étoit l'autre, étoit prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande, quand il se seroit agi de l'assassinat du monde le plus noir & le plus horrible, médité & exécuté en pleine paix. Je me souviens que Bachaumont, qui étoit ce jour-là derriere moi, me dit à l'oreille en se moquant de ses confreres : *Je vais acquérir une merveilleuse réputation ; car j'opinerai à écarteler M. d'Hoquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui arment les communes contre lui.* La colere que le parlement eut de cette prévarication de M. d'Hoquincourt, & contre laquelle il décréta en forme, fut cause, à mon opinion, que l'on ne refusa pas l'audience à un gentilhomme de M. le prince (*a*), qui apportoit une lettre & une re-

(*a*) Le sieur de la Sale.

quête de sa part; car je ne vois pas par quelle autre raison on eût pu recevoir ce paquet, envoyé au parlement après l'enregistrement de la déclaration, puisque ce même parlement avoit refusé de voir une lettre & une remontrance de M. le prince de cette même nature le 2 décembre, qui étoit un tems dans lequel il n'y avoit encore aucune procédure en forme, qui eût été faite contre lui dans la compagnie. Je fis remarquer cette circonstance le soir du 11 à M. Talon, qui avoit conclu lui-même à entendre l'envoyé; & il me répondit ces propres mots : *Nous ne savons plus tous ce que nous faisons ; nous sommes hors des grandes regles*. Il ne laissa pas d'insister dans ses conclusions, à ce que l'on ne touchât point aux deniers du roi, qu'il maintint devoir être sacrés, quoi qu'il pût arriver. Jugez, je vous prie, comme cela se pouvoit accorder avec l'autre partie des conclusions qu'il avoit données deux ou trois jours auparavant, par lesquelles il armoit les communes, & faisoit marcher les troupes pour s'opposer à celles du roi. J'ai admiré mille fois en ma vie le peu de sens de ces malheureux gazetiers qui ont écrit l'histoire de ce tems-là; je n'en ai pas vu un seul qui ait seulement fait une réflexion légere sur ces contradictions, qui en sont

pourtant les plus curieuſes & les plus remarquables. Je ne pouvois concevoir dès ce tems-là celles que je remarquois dans la conduite de M. Talon, parce qu'il étoit effectivement homme d'un eſprit ferme & d'un jugement ſolide ; & je crus quelquefois qu'elles étoient affectées. Je me ſouviens que je perdis cette penſée après y avoir fait de grandes réflexions, & que j'eus des raiſons, du détail deſquelles je n'ai pas la mémoire aſſez fraîche, pour demeurer perſuadé qu'il étoit emporté comme tous les autres, par les torrens qui courent dans ces ſortes de tems, avec une impétuoſité qui agite les hommes en un même moment de différens côtés.

Voilà juſtement ce qui arriva à M. Talon, dans la délibération de laquelle nous parlons : car après qu'il eut conclu à faire entrer l'envoyé de M. le prince, & à lire ſa lettre & ſa requête, il ajouta qu'il falloit envoyer l'une & l'autre au roi, & ne point délibérer que l'on n'eût ſa réponſe. La lettre de M. le prince au parlement n'étoit qu'une offre qu'il faiſoit à la compagnie de ſa perſonne & de ſes armes, contre l'ennemi commun ; & la requête tendoit à ce qu'il fût ſurſis à l'exécution de la déclaration qui avoit été regiſtrée contre lui, juſqu'à ce que les déclarations & arrêts ren-

dus contre le cardinal, eussent eu leur plein & entier effet.

On ne put achever la délibération, quoique l'on eût opiné jusqu'à trois heures après midi : elle fut consommée le lendemain, qui fut le 12, & arrêt fut donné, par lequel il fut dit que l'on redemanderoit M. Betaud & M. Giviers, qui n'étoient que prisonniers, à M. d'Hoquincourt; & qu'en cas de refus on le rendroit responsable, lui & toute sa postérité, de tout ce qui leur pourroit arriver; que la déclaration & l'arrêt contre le cardinal seroient exécutés; que défenses seroient faites à tous les sujets du roi de reconnoître le maréchal d'Hoquincourt & autres qui assistent le cardinal, en qualité de commandans des troupes de sa majesté; & qu'il seroit sursis à l'exécution de la déclaration & arrêt rendus contre M. le prince, jusqu'à ce que la déclaration & arrêts rendus contre le cardinal, eussent été entiérement exécutés.

Ce qui se passa au parlement le 16 & le 19 janvier, n'est d'aucune considération. M. de Nemours qui revenoit de Bourdeaux, & qui passoit en Flandres, pour en ramener des troupes que les Espagnols donnoient à M. le prince, arriva à Paris le soir du 19. Il est nécessaire de reprendre d'un peu plus haut le détail de ce qui

concerne cette marche de M. de Nemours, qui donna beaucoup d'ombrage à Monſieur.

Je vous ai déja dit, ce me ſemble, que M. le duc d'Orléans étoit cruellement embarraſſé, cinq ou ſix fois par jour, parce qu'il étoit perſuadé que tout alloit à l'aventure, & qu'il étoit même impoſſible de faire bien. Il y avoit des momens où il prenoit de cette ſorte de courage que le déſeſpoir produit; & c'étoit dans ces momens où il diſoit que le pis qui lui pourroit arriver, ſeroit d'être en repos à Blois : mais Madame, qui n'eſtimoit pas ce repos pour lui, troubloit ſouvent la douceur des idées qu'il s'en formoit, & lui donnoit par conſéquent des appréhenſions fréquentes des inconvéniens qu'il ne craignoit déja que trop naturellement. La conſtitution où étoient les affaires n'aidoit pas à lui donner de la hardieſſe ; car outre qu'il marchoit toujours ſur des précipices, les allures qu'il étoit obligé d'y ſuivre & d'y prendre, étoient d'une nature à faire gliſſer les gens qui euſſent été les plus fermes & les plus aſſurés. Comme il ne pouvoit oublier le jeudi ſaint, & qu'il craignoit d'ailleurs extrêmement la dépendance dans laquelle il croyoit qu'il tomberoit infailliblement, s'il s'uniſſoit abſolument avec M. le prince,

il ſe contraignoit lui-même dans toutes ſes démarches à un point qu'il forçoit dix fois par jour les plus naturelles; & dans le tems qu'il eſpéroit encore qu'on pourroit traverſer le retour de M. le cardinal par d'autres moyens que ceux de la guerre civile, il s'accoutumoit ſi bien à garder les meſures qui étoient convenables à cette diſpoſition, que quand il fut obligé de les changer, il tomba dans une conduite hétéroclite, & toute pareille à celle du parlement.

Vous avez déja vu en pluſieurs occaſions que cette compagnie dans une même ſéance commandoit à des troupes de marcher, & leur défendoit en même-temps de pourvoir à leur ſubſiſtance; qu'elle armoit les peuples contre les gens de guerre, qui avoient leurs commiſſions & leurs ordres en bonne forme de la cour, & qu'elle éclatoit au même moment contre ceux qui propoſoient qu'on licenciât les gens de guerre; qu'elle enjoignoit aux communes de courre ſus aux généraux des armées du roi qui appuyoient le Mazarin, & qu'elle défendoit au même inſtant, ſur peine de la vie, de faire aucune levée ſans commiſſion expreſſe de ſa majeſté. Monſieur qui ſe figuroit qu'en demeurant uni avec le parlement, il fronderoit le Mazarin ſans dépendance de

M.

M. le prince, se laissa couler, par cette conjonction encore plus aisément dans la pente où il ne tomboit déja que trop naturellement par son irrésolution. Elle l'obligeoit à tenir des deux côtés toutes les fois qu'il avoit lieu de le faire. Ce qui étoit de son inclination lui devint nécessaire, par son union avec une compagnie qui n'agissoit jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royaux avec la guerre civile. Ce ridicule est en quelque maniere couvert dans le tems à l'égard du parlement par la majesté d'un grand corps, que la plupart des gens croyent infaillible. Il paroît toujours de bonne heure dans les particuliers, quels qu'ils soient, fils de France ou princes du sang. Je le disois tous les jours à Monsieur, qui en convenoit, & puis revenoit tous les jours à me dire en sifflant : *Qu'y a-t-il de mieux à faire ?* Je crois que ce mot servit de refrain plus de cinquante fois à tout ce qui se dit dant une conversation que j'eus avec lui, le jour que M. de Nemours arriva à Paris. Monsieur me témoignant beaucoup de chagrin de ce que les troupes qu'il alloit querir en Flandres fortifieroient trop M. le prince, qui s'en servira après, ajouta-t-il, à ses fins, & comme il lui plaira; je lui dis que j'étois au désespoir de le voir dans un état où rien

ne lui pouvoit donner de la joie, & où tout le pouvoit & le devoit affliger. « Si M. le » prince est battu, *ajoutai-je*, que ferez-» vous avec le parlement qui attendroit les » conclusions des gens du roi, quand le car-» dinal seroit avec une armée à la porte de » la grand'chambre ? Que ferez-vous, si » M. le prince est victorieux, puisque vous » êtes déja en défiance de quatre mille hom-» mes que l'on est sur le point de lui ame-» ner » ?

Quoique j'eusse été très-fâché, & par la raison de l'engagement que j'avois sur ce point avec la reine, & par celle même de mon intérêt particulier, qu'il se fût uni intimement avec M. le prince, avec lequel d'ailleurs il ne pouvoit s'unir, sans se soumettre même avec honte, vu l'inégalité des génies; je n'eusse pas laissé de souhaiter qu'il n'eût pas la foiblesse & d'envie & de crainte, qu'il avoit à son égard; parce qu'il me sembloit qu'il y avoit des tempéramens à prendre, par lesquels il pouvoit faire servir M. le prince à ses fins, sans lui donner tous les avantages qu'il en appréhendoit. Je conviens que ces tempéramens étoient difficiles dans l'exécution, & par conséquent qu'ils étoient impossibles à Monsieur, qui ne reconnoissoit presque jamais de différence entre le difficile & l'impossible. Il est incroyable

quelle peine j'eus à lui perſuader que la bonne conduite vouloit qu'il fît ſes efforts, à ce que le parlement ne ſe déclarât pas contre ces troupes auxiliaires qui devoient venir à M. le prince. Je lui repréſentai avec force toutes les raiſons qui l'obligeoient à ne les pas opprimer dans la conjoncture où étoient les affaires, & à ne pas accoutumer la compagnie à condamner les pas qui ſe faiſoient contre le Mazarin. Je convins qu'il falloit blâmer publiquement l'union avec les étrangers, pour ſoutenir la gageure; mais je ſoutenois qu'il falloit en même-tems éluder les délibérations que l'on voudroit faire ſur ce ſujet; & j'en propoſois les moyens, qui, par les diverſions qui étoient naturelles & par la foibleſſe du préſident le Bailleul, euſſent été même comme imperceptibles. Monſieur demeura très-long-tems ferme à laiſſer aller la choſe dans ſon cours, parce que, ajouta-t-il, M. le prince n'eſt déja que trop fort; & après que je l'eus convaincu par mes raiſons, il fit tout ce que les hommes qui ſont foibles, ne manquent jamais de faire en pareilles occaſions. Ils tournent ſi court quand ils changent de ſentiment, qu'ils ne meſurent plus leurs allures. Ils ſautent au lieu de marcher; & il prit tout d'un coup le parti, quoi que je lui puſſe dire au contraire, de juſtifier la marche de ces trou-

pes étrangeres, & de la justifier dans le parlement, par des illusions qui ne trompent personne, & qui ne servent qu'à faire voir que l'on veut tromper. Cette figure est la rhétorique de tous les tems : mais il faut avouer que celui du cardinal Mazarin l'a étudiée & pratiquée, & plus fréquemment & plus insolemment que tous les autres. Elle a été non-seulement journellement employée ; mais consacrée dans les arrêts, dans les édits & dans les déclarations ; & je suis persuadé que cet outrage public, fait à la bonne foi, a été, comme il me semble que je vous l'ai déja dit dans la premiere partie de cet ouvrage, la principale cause de nos révolutions. Monsieur me dit dans le parlement, qu'il prétendoit que ces troupes n'étoient point Espagnoles, parce que les hommes qui les composoient étoient Allemands. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y avoit trois ou quatre ans qu'elles servoient l'Espagne en Flandres, sous le commandement d'un cadet de Wirtemberg, qui étoit nommément à la solde du roi catholique ; & que beaucoup de gens de qualité, même du Pays-Bas, y étoient officiers. J'eus beau représenter à Monsieur que ce que nous blâmions le plus tous les jours dans la conduite du cardinal, étoit cette maniere d'agir & de parler, si contraire aux vérités les plus

connues. Je n'y gagnai rien, & il me répondit, en ſe moquant de moi, que je devois avoir obſervé que le monde veut être trompé. Ce mot eſt vrai, & ſe vérifia en cette occaſion.

Je vous ſupplie de me permettre de faire ici une pauſe, pour obſerver qu'il n'eſt pas étrange que les hiſtoriens qui traitent des matieres dans leſquelles ils ne ſont pas entrés par eux-mêmes, s'égarent ſi ſouvent; puiſque ceux mêmes qui en ſont ſi proches, ne ſe peuvent défendre dans une infinité d'occaſions, de prendre des apparences pour des réalités, quelquefois fauſſes dans toutes leurs circonſtances. Il n'y eut pas un homme, je ne dis pas dans le parlement, mais dans le Luxembourg même, qui ne crût en ce tems-là que mon unique application auprès de Monſieur ne fût de rompre les meſures que M. le prince avoit avec lui. Je n'y euſſe pas certainement manqué, ſi j'euſſe ſeulement entrevu qu'il eût eu la moindre diſpoſition à en prendre de bonnes & d'eſſentielles: mais je vous aſſure qu'il étoit ſi éloigné de celles mêmes auxquelles l'état des affaires l'obligeoit par toutes les regles de la bonne conduite, que j'étois forcé de travailler avec ſoin à lui perſuader de demeurer, au moins avec quelque ſorte de juſteſſe dans celle-ci, dans le moment même

que tout le monde se figuroit que je ne songeois qu'à l'en détourner. Je n'étois pourtant pas fâché du bruit que les serviteurs de M. le prince répandoient du contraire, quoique ces bruits me coûtassent de tems en tems quelques bourrades que l'on me donnoit en opinant dans les assemblées des chambres. J'entrepris au commencement de m'en pouvoir servir utilement, pour entretenir la reine. Elle ne s'y laissa pas amuser long-tems; & comme elle sut que, bien que je lui tinsse fidélement la parole que je lui avois donnée de ne me point accommoder avec M. le prince, je ne laissois pas de conseiller à Monsieur de ne me pas rompre avec lui, elle m'en fit faire des reproches par Brachet, qui vint à Paris dans ce tems-là. Je lui fis écrire sous moi un mémoire, qui justifioit clairement que je ne manquois en rien, comme il étoit vrai, à tout ce que je lui avois promis; parce que je ne m'étois engagé à quoi que ce soit, qui fût contraire à ce que j'avois conseillé à Monsieur. Brachet me dit à son retour que la reine en étoit convaincue, après qu'il lui eût fait peser mes raisons; mais que M. de Châteauneuf s'étoit recrié en proférant ces propres paroles : « Je ne suis pas, Madame, » non plus que le coadjuteur, de l'avis du » rappel de M. le cardinal : mais il est si

» criminel à un ſujet de dicter un mémoire
» pareil à celui que je viens de voir, que ſi
» j'étois ſon juge, je le condamnerois ſans
» balancer, ſur cet unique chef ». La reine eut la charité de commander à Brachet de me raconter ce détail, & de me dire que M. le cardinal auroit plus de fidélité pour moi que ce ſcélérat, quoique je ne lui en donnaſſe pas ſujet. Ce furent ſes propres paroles. Je reviens au parlement.

Ce qui s'y paſſa depuis le 12 janvier 1652, juſqu'au 24 du même mois, ne mérite pas votre attention, parce qu'on n'y parla preſque que de l'affaire de MM. Beſaud & Giviers, que l'on y traita toujours, comme s'il ſe fût agi d'un aſſaſſinat qui eût été commis de ſang froid ſur les degrés du palais.

Le 24, M. le préſident de Bellievre & les autres députés qui avoient été à Poitiers, firent leur relation des remontrances qu'ils avoient faites au roi, au nom du parlement, contre le retour du cardinal, avec toute la véhémence & toute la force imaginable. Ils dirent que ſa majeſté après en avoir communiqué avec la reine & ſon conſeil, leur avoit fait répondre en ſa préſence, par M. le garde des ſceaux, que quand le parlement avoit donné ſes derniers arrêts, il n'avoit pas ſu ſans doute que M. le car-

dinal Mazarin n'avoit fait aucune levée de gens de guerre, que par les ordres exprès de sa majesté, qu'il lui avoit été commandé d'entrer en France, & d'y amener ses troupes; & qu'ainsi le roi ne trouvoit pas mauvais ce que la compagnie avoit fait jusqu'à ce jour : mais qu'il ne doutoit pas aussi que, quand elle auroit appris le détail dont il venoit de l'informer, & su de plus que M. le cardinal Mazarin ne demandoit que le moyen de se justifier, elle ne donnât à tous ses peuples l'exemple de l'obéissance qu'ils lui devoient. Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion put faire dans le parlement une réponse si peu conforme aux paroles solemnelles que la reine lui avoit réïtérées plus de dix fois. M. le duc d'Orléans ne l'appuya pas, en disant que le roi lui avoit envoyé Ruvigny pour lui faire le même discours, & pour lui ordonner de renvoyer dans leurs garnisons les régimens qui étoient sous son nom. La chaleur fut encore augmentée par les arrêts des parlemens de Toulouse & de Rouen, donnés contre le Mazarin, dont on affecta la lecture dans ce moment, aussi-bien que celle d'une lettre du parlement de Bretagne, qui demandoit à celui de Paris union contre les violences de M. le maréchal de la Meilleraie. M. Talon harangua avec une véhémence qui avoit quelque chose de la

fureur, contre le cardinal. Il tonna en faveur du parlement de Rennes, contre le maréchal de la Meilleraie: mais il conclut à des remontrances ſur le retour du premier, & à des informations contre le déſordre des troupes du maréchal d'Hoquincourt. Le feu s'exhala en paroles : midi ſonna, & l'on remit la délibération au lendemain 25. Elle produiſit un arrêt conforme à ces concluſions que je viens de vous rapporter avec une addition, toutefois qui y fut miſe, particuliérement en vue du maréchal de la Meilleraie, qui étoit qu'il ne ſeroit procédé au parlement à la réception d'aucuns ducs & pairs & maréchaux de France, que le cardinal ne fût hors du royaume.

Le pur haſard fit un incident dans cette ſéance, qui fut pris par la plupart des gens pour un grand myſtere. M. le maréchal d'Eſtampes ayant dit en opinant, ſans aucun deſſein, que le parlement devoit s'unir avec Monſieur pour chaſſer l'ennemi commun; quelques conſeillers le ſuivirent dans leurs avis, ſans y entendre aucune fineſſe; & les autres le contredirent par ce pur eſprit que je vous ai quelquefois dit être oppoſé à tout ce qui eſt ou paroît concerté dans ces ſortes de compagnies. M. le préſident de Novion, qui étoit raccommodé intimement avec la cour, prit très-habilement cette

conjoncture pour la servir ; & jugeant très-bien que la personne du maréchal d'Estampes, qui étoit domestique de Monsieur, lui donnoit lieu de faire croire qu'il y avoit de l'art à ce qui n'avoit été jetté à la vérité qu'à l'aventure, il s'éleva avec M. le président de Mesmes contre ce mot d'*union*, comme contre la parole du monde la plus criminelle. Il exagéra avec éloquence l'injure que l'on faisoit au parlement de le croire capable d'une jonction qui produiroit infailliblement la guerre civile. La tendresse de cœur pour l'autorité royale saisit tout d'un coup toutes les imaginations. L'on poussa les voix jusqu'à la clameur, contre la proposition du pauvre maréchal d'Estampes, & on la rejetta avec fureur, de la même maniere que si elle n'eût pas été avancée, peut-être plus de cinquante fois depuis six semaines par trente conseillers ; de la même maniere que si le parlement n'eût pas remercié Monsieur dans toutes les séances, des obstacles qu'il apportoit au retour du cardinal ; & enfin de la même maniere que si les gens du roi mêmes n'eussent pas conclu en deux ou trois manieres différentes, à le prier de faire marcher ses troupes pour cet effet. Il faut revenir à ce que je vous ai déja dit quelquefois, que rien n'est plus peuple que les compagnies.

M. le duc d'Orléans, qui étoit présent à cette scène, en fut atterré ; & ce fut ce qui le détermina à joindre ses troupes à celles de M. le prince. Il y avoit long-tems qu'il les lui faisoit espérer, & parce qu'il n'avoit pas la force de les lui refuser, & parce qu'il en étoit pressé au dernier point par M. de Beaufort qui y avoit un intétêt personnel, en ce qu'il les devoit commander. Mais il m'avoua le soir du jour dans lequel ce ridicule acte se joua, qu'il avoit eu bien de la peine à s'y résoudre ; mais qu'il confessoit que, puisqu'il n'y avoit rien à espérer du parlement, qui se perdroit lui-même, & qui perdroit aussi tous ceux qui étoient embarqués avec lui, il ne falloit pas laisser périr M. le prince, & peu s'en fallut qu'il ne me proposât de me raccommoder même avec lui. Il n'en vint pas toutefois jusques-là ; soit qu'il fît réflexion sur mes engagemens, qui ne lui étoient pas inconnus ; soit, & c'est ce qui m'en parut, que la peur qu'il avoit de se mettre dans la dépendance de M. le prince, fût plus forte dans son esprit, que celle qu'il venoit de prendre de ce contre-tems du parlement. Vous verrez la suite de toutes ces dispositions, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à la cour en ce tems-là.

Je vous ai déja dit, ce me semble, que

M. de Châteauneuf avoit à la fin pris le parti de s'expliquer clairement avec la reine contre le rétablissement du cardinal, ce qu'il fit, à mon opinion, sans aucune espérance d'y réussir, & dans la seule vue de tirer mérite dans le public de sa retraite qu'il voyoit inévitable, & qu'il étoit bien aise de faire au moins croire au peuple être la suite & l'effet de la liberté avec laquelle il avoit dissuadé le rappel du ministre. Il demanda son congé, il l'obtint.

M. le cardinal Mazarin arriva à la cour, où il fut reçu comme vous pouvez vous l'imaginer. Il y trouva M. le Tellier, que M. de Châteauneuf & M. de Villeroi y avoient déja fait revenir, pour je ne sais quelle fin, dont on faisoit un mystere en ce tems-là, & le détail de laquelle je ne me puis remettre. Il détermina le roi à prendre le chemin de Saumur, quoique beaucoup de gens lui conseillassent de marcher en Guyenne, pour achever de pousser M. le prince. Il crut qu'il étoit plus à propos d'opprimer d'abord M. de Rohan (*a*), qui étant gouverneur d'Angers, s'étoit déclaré avec la ville & le château pour les princes. Angers assiégé par

(*a*) Henri Chabot de Saint-Aulaie, duc de Rohan, pair de France & gouverneur d'Anjou, mort en 1655, âgé de 39 ans.

MM. de la Meilleraie & d'Hoquincourt (*a*), ne tint que fort peu & ne coûta que peu de monde. Le pont de Sé, où Beauveau commandoit pour les princes, fut pris d'abord, & presque sans résistance, par MM. de Noailles & de Broglio. Le roi partit de Saumur & il alla à Tours, où M. l'archevêque de Rouen (*b*) jetta les premiers fondemens de sa faveur par les plaintes qu'il porta au roi, au nom des évêques qui s'y trouverent, contre les arrêts qui avoient été rendus au parlement contre M. le cardinal Mazarin. Leurs majestés se rendirent ensuite à Blois, où M. Servien les rejoignit. Le maréchal d'Hoquincourt s'en approcha avec l'armée, qui faisoit des désordres incroyables faute de paiement. Nous verrons ses progrès, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passoit à Paris.

Je suis persuadé que je vous ennuyerois si j'entrois dans le détail de ce qui se traita au parlement dans les assemblées des chambres, depuis le 25 de janvier jusqu'au 15 février. Il n'y en a qu'une ou deux tout au plus, qui ne furent employées qu'à donner des arrêts pour le rétablissement des fonds

(*a*) Le duc de Rohan-Chabot en fut blâmé des deux partis. Voyez *Mémoires de Joly*, tome I, page 264.

(*b*) François Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen & ensuite de Paris. Il mourut en 1695.

destinés au paiement des rentes de l'hôtel-de-ville, que la cour, selon sa louable coutume, retiroit aujourd'hui pour mettre la confusion dans Paris, & remettoit le lendemain de peur de l'y mettre trop grande. Ce qui fut de plus considérable dans le palais en ce tems-là, fut que la grand'chambre donna arrêt le 8 février, à la requête du procureur général, par lequel elle défendoit à qui que ce soit, sans exception, de lever des troupes sans commission du roi. Jugez, je vous supplie, comment cela se pouvoit accorder avec sept ou huit arrêts que vous avez vus ci-dessus.

Le 15 de février, le parlement & la ville reçurent deux lettres de cachet, par lesquelles le roi leur donnoit part, & de la rébellion de M. de Rohan, & de la marche des troupes d'Espagne que M. de Nemours amenoit, & en faisoit voir les inconvéniens, en les exhortant à l'obéissance. Monsieur prit la parole ensuite; il représenta que M. de Rohan ne s'étoit rendu maître de la ville & du château d'Angers, que pour exécuter les arrêts de la compagnie, qui ordonnoient à tous les gouverneurs des places de s'opposer aux entreprises du cardinal; que Boisleur, lieutenant général d'Angers & partisan passionné de ce ministre, en avoit une toute formée sur cette place; & qu'ainsi M. de

Rohan avoit été obligé de le prévenir, & de se saisir même de sa personne; qu'il ne pouvoit concevoir comme l'on pouvoit concilier ce qui se passoit tous les jours au parlement; que les chambres assemblées avoient donné sept ou huit arrêts consécutifs, portant injonction aux gouverneurs des provinces & des villes de se déclarer contre le cardinal; & qu'il n'y avoit que deux jours que la Tournelle, à la requête de l'évêque d'Angers, frere de Boisleur, avoit donné arrêt contre M. le duc de Rohan, qui n'étoit coupable que d'avoir exécuté ceux des chambres assemblées; que la grand'chambre venoit d'en donner un par lequel elle défendoit de lever des troupes sans commission du roi; & qu'il n'y avoit rien de plus contraire à la priere que le parlement en corps avoit faite & réitérée plusieurs fois à lui duc d'Orléans, d'employer toutes ses forces pour l'exclusion du cardinal; qu'au reste il se croyoit obligé d'avertir la compagnie, que tous les arrêts rendus n'avoient point encore été envoyés, ni aux bailliages, ni aux parlemens, ainsi qu'il avoit été ordonné. Il ajouta que M. Damville l'étoit venu trouver de la part du roi, & qu'il lui avoit apporté la carte blanche, pour l'obliger à consentir au rétablissement du cardinal: mais que rien au monde ne l'y pour-

toit jamais obliger, non plus qu'à se séparer des sentimens du parlement, &c.

MM. les présidens le Bailleul & de Novion soutinrent avec fermeté que les arrêts de la grand'chambre & de la tournelle, dont Monsieur venoit de se plaindre, étoient juridiques, en ce qu'ils étoient rendus par des chambres où le nombre des juges étoit complet. Cette raison aussi impertinente que vous la voyez, vu la matiere, satisfit la plupart des vieillards, noyés, ou plutôt abîmés dans les formes du palais. La jeunesse échauffée par Monsieur, s'éleva, & força M. le Bailleul à mettre la chose en délibération. M. Talon, avocat général, éluda finement de s'expliquer sur les deux arrêts de la grand'chambre & de la tournelle, par la diversion qu'il donna à la compagnie, d'une déclamation qui lui fut fort agréable, contre M. l'évêque d'Avranches, odieux & par l'infamie de sa vie & par l'attachement d'esclave qu'il avoit au cardinal. Il s'égaya à ce propos sur la non-résidence des évêques, contre laquelle il fit donner effectivement un arrêt sanglant, & il conclut à ce qu'il fût fait défenses aux maires & échevins des villes, aussi-bien qu'aux gouverneurs des places, de livrer passage aux troupes Espagnoles, conduites par M. de Nemours.

Ce fut en cet endroit où Monſieur exécuta ce que je vous ai dit ci-devant qu'il avoit réſolu, & même il y renchérit. Il ſoutint que ces troupes n'étoient point Eſpagnoles, qu'il les avoit priſes à ſa ſolde. Ce diſcours, qui fut aſſez étendu, conſuma du tems; l'heure ſonna, & l'aſſemblée fut remiſe au lendemain 16. Il n'y en eut point toutefois, parce que Monſieur envoya dès le matin s'excuſer ſur le prétexte d'une colique. Voici la véritable raiſon du délai.

Les derniers contretems du parlement l'avoient embarraſſé au-deſſus de tout ce que je vous en puis exprimer; & je crois qu'il m'avoit dit cent fois en moins de deux jours : *C'eſt une choſe cruelle, que de ſe trouver dans un état, où l'on ne peut rien faire qui ſoit bien. Je n'y avois jamais fait d'attention, je le ſens, & je l'éprouve.* Son agitation, qui avoit, comme la fievre, ſes accès & ſes redoublemens, ne fut jamais plus ſenſible que le jour qu'il commanda, ou plutôt qu'il permit à M. de Beaufort de faire agir ſes troupes. Et comme je lui repréſentois qu'il me ſembloit qu'après les déclarations qu'il avoit tant de fois réitérées dans le parlement, & par-tout ailleurs contre le Mazarin, le pas de donner du mouvement à ſes troupes contre lui n'ajoutoit pas tant à la meſure du dégoût qu'il avoit déja donné

à la cour, qu'il le dût tant appréhender : il me répondit ces mémorables paroles, sur lesquelles j'ai fait mille & mille réflexions : *Si vous étiez né fils de France, infant d'Espagne, roi de Hongrie, ou prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous faites. Sachez que nous autres princes nous ne comptons les paroles pour rien ; mais que nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se ressouviendroit pas demain à midi de mes déclamations contre le cardinal, si je le voulois souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire d'ici à 2000 ans.* La conclusion générale que je tirai de ce discours, fut que Monsieur étoit persuadé que tous les princes du monde, sur de certains chapitres, étoient faits les uns comme les autres ; & la particuliere, qu'il n'étoit pas si animé contre le cardinal, qu'il ne pensât à ne pas rendre la réconciliation impossible en cas de nécessité. Il m'en parut toutefois un quart-d'heure après cet apophtegme, plus éloigné que jamais : car M. Damville étant entré dans le cabinet des livres, où il étoit seul avec Monsieur, & l'ayant extrêmement pressé au nom & de la part de la reine, de lui promettre de ne point joindre ses troupes à celles de M. de Nemours, qui s'avançoient,

Monſieur demeura inflexible dans ſa réſolution, & il parla même ſur ce ſujet avec un fort grand ſens, & avec tous les ſentimens qu'un fils de France, qui ſe trouve forcé par les conjonctures à une action de cette nature, peut & doit conſerver dans ce malheur. Voici le précis de ce qu'il dit. Qu'il n'ignoroit pas que le perſonnage qu'il ſoutenoit en cette occaſion, ne fût le plus fâcheux du monde, vu qu'il ne pouvoit jamais lui rien apporter, & qu'il lui ôtoit par avance & le repos & la ſatisfaction; qu'il étoit aſſez connu, pour ne laiſſer aucun ſoupçon que ce qu'il faiſoit fût l'effet de l'ambition; que l'on ne pouvoit pas non plus l'attribuer à la haine, de laquelle l'on ſavoit qu'il n'avoit jamais été capable contre perſonne; que rien ne l'y avoit porté, que la néceſſité où il s'étoit trouvé de ne pas laiſſer périr l'état entre les mains d'un miniſtre incapable & abhorré du genre humain; qu'il l'avoit ſoutenu dans la premiere guerre de Paris contre le mouvement de ſa conſcience, par la ſeule conſidération de la reine; qu'il l'avoit défendu quoiqu'avec le même ſcrupule, mais par la même raiſon, dans tout le cours des mouvemens de Guyenne; que la conduite déplorable qu'il y tint dans un tems, & l'uſage qu'il voulut faire dans l'autre des avantages que celle de lui, Monſieur, lui avoit procurés, l'uſage,

dis-je, qu'il en voulut faire contre lui-même, l'avoit forcé de penser à sa sûreté; & qu'il avouoit, quoiqu'à sa confusion, que Dieu s'étoit servi de ce motif pour l'obliger à prendre le parti que son devoir lui dictoit depuis si long-tems; qu'il n'avoit point pris ce parti comme un factieux qui se cantonne dans un coin du royaume, & qui y appelle les étrangers; qu'il ne s'étoit uni qu'avec les parlemens, qui ont sans comparaison plus d'intérêt que personne à la conservation de l'état; que Dieu avoit béni ses intentions, particuliérement en ce qu'il avoit permis que l'on se défît de ce malheureux ministre, sans y employer le feu & le sang; que le roi avoit accordé aux larmes de ses peuples cette justice, encore plus nécessaire pour son service, que pour la satisfaction de ses sujets; que tous les corps du royaume, sans en excepter aucun, en avoient témoigné leur joie par des arrêts, par des remerciemens, par des feux & des réjouissances publiques; que l'on étoit sur le point de voir l'union rétablie dans la maison royale, qui auroit réparé en moins de rien les pertes que les avantages que les ennemis avoient tirés de la division y avoient causées; que le mauvais démon de la France venoit de ressusciter ce scélerat, pour remettre par-tout la confusion; qu'elle étoit la plus dangereuse de

toutes, parce que ceux qui avoient l'intention du monde la plus épurée de tous les intérêts, étoient ceux qui y pouvoient le moins remédier ; que dans la plupart des désordres qui étoient arrivés jusques-là dans l'état, l'on en avoit pu espérer la fin, par la satisfaction que l'on pouvoit toujours essayer de donner à ceux qui les avoient causés par leur ambition, & qu'ainsi ce qui presque toujours en avoit fait le mal, en avoit été au moins pour le plus souvent le remede ; que ce grand symptôme n'étoit pas de la même nature ; qu'il étoit arrivé, par une commotion universelle de tout le corps ; que les membres étoient dans l'impuissance de s'aider en leur particulier pour leur soulagement ; parce qu'il n'y avoit plus de remede que de pousser au-dehors le venin qui avoit infecté tout le corps ; que le parlement y étoit si engagé, que quand lui, M. d'Orléans & M. le prince s'en relâcheroient, ils ne les pourroient pas ramener ; & que lui, M. d'Orléans & M. le prince y étoient si obligés pour leur sûreté, qu'ils se déclareroient contre les parlemens, s'ils étoient obligés de changer. « Me conseilleriez-vous, Brion, *disoit Monsieur*, (il appelloit le plus souvent ainsi M. le duc de Damville, du nom qu'il portoit quand il étoit son premier écuyer), « me conseilleriez-

» vous de me fier aux paroles du Mazarin,
» après ce qui s'eſt paſſé? le conſeilleriez-
» vous à M. le prince? & ſuppoſé que nous
» puiſſions nous y fier, croyez-vous que la
» reine doive balancer à nous donner la ſatis-
» faction que toute la France, ou plutôt que
» toute l'Europe demande avec nous? Nul
» ne ſent plus que moi le déplorable état où
» je vois le royaume, & je ne puis regarder
» ſans frémiſſement les étendards d'Eſpagne,
» quand je fais réflexion qu'ils ſont ſur le
» point de ſe joindre à ceux de Languedoc
» & de Valois. Mais le cas qui me force,
» n'eſt-il pas de ceux qui ont fait dire, & qui
» ont fait dire avec juſtice, que néceſſité n'a
» point de loi? & me puis-je défendre d'une
» conduite qui eſt l'unique qui me puiſſe
» défendre moi & tous mes amis, de la
» colere de la reine, & de la vengeance de
» ſon miniſtre? Il a toute l'autorité royale en
» mains; il eſt maître de toutes les places;
» il diſpoſe de toutes les vieilles troupes; il
» pouſſe M. le prince dans le coin du royau-
» me; il menace le parlement de la capitale;
» il recherche lui-même la protection d'Eſ-
» pagne, & nous ſavons le détail de ce qu'il
» a promis en paſſant dans le pays de Liege
» à don Antonio Pimentel. Que puis-je faire
» en cet état, ou plutôt que ne dois-je
» point faire, ſi je ne me veux déshonorer,

» & passer pour le dernier, je ne dis pas des
» princes, mais des hommes ? Quand j'aurai
» laissé opprimer M. le prince ; quand j'aurai
» laissé subjuguer la Guyenne, quand le car-
» dinal sera avec une armée victorieuse aux
» portes de Paris, dira-t-on ? Le duc d'Or-
» léans est estimable d'avoir sacrifié sa per-
» sonne, le parlement & la ville à la ven-
» geance du Mazarin, plutôt que d'avoir
» employé les armes des ennemis de la cou-
» ronne : & ne dira-t-on pas au contraire ?
» Le duc d'Orléans est un lâche & un inno-
» cent de prendre des scrupules, qui ne con-
» viendroient pas même à un capucin, s'il
» étoit aussi engagé que l'est le duc d'Orléans ».

Voilà ce que Monsieur dit à M. Damville, avec ce torrent d'éloquence qui lui étoit naturel, toutes les fois qu'il parloit sans préparation. J'ai oublié de vous dire que ce don Antonio Pimentel lui fut envoyé par Fuensaldagne, sous prétexte de l'escorter, & que le cardinal lui donna de grandes espérances d'une paix avantageuse au roi catholique. Don Antonio m'a dit qu'il lui avoit parlé en ces propres termes : *Grabugio fo per voi ; je fais ce grabuge pour vous. Payez-moi en ne faisant pour M. le prince que la moitié de ce que vous y pouvez faire ; ou dites dès-à-présent ce que vous voulez pour la paix. La France me traite*

d'une maniere qui me donne lieu de vous pouvoir ſervir ſans ſcrupule.

Monſieur n'en fut pas apparemment demeuré-là, ſi l'on ne fût venu l'avertir que M. le préſident de Bellivre (*a*) étoit dans ſa chambre. Il ſortit du cabinet des livres, & il m'y laiſſa avec M. Damville qui m'entreprit en mon particulier avec une véhémence très-digne du bon ſens de la maiſcn de Vantadour, pour me perſuader que j'étois obligé, & par la haine que M. le prince avoit pour moi, & par les engagemens que j'avois pris avec la reine, d'empêcher que Monſieur ne joignît ſes troupes avec celles de M. de Nemours. Voici ce que je lui répondis en propres termes, ou plutôt ce que je lui dictai ſur ſes tablettes, avec priere de les faire lire à la reine & à M. le cardinal.

« J'ai promis de ne me point accommo-
» der avec M. le prince; j'ai déclaré que je
» ne pouvois quitter le ſervice de Monſieur,
» & que je ne pouvois par conſéquent
» m'empêcher de le ſervir en tout ce qu'il
» feroit pour s'oppoſer au rétabliſſement de
» M. le cardinal. Voilà ce que j'ai dit à la

(*a*) Pompone de Bellievre, ſecond du nom, conſeiller au parlement, préſident à mortier, & enſuite premier préſident. Il alla ambaſſadeur en pluſieurs cours. Il mourut en 1657.

» reine

» reine devant Monſieur; voilà ce que j'ai dit
» à Monſieur devant la reine; & voilà ce que
» je tiens fidélement. Le comte de Fieſque
» aſſure tous les jours M. de Briſſac que
» M. le prince me donnera la carte blanche
» quand il me plaira; ce que je reçois avec
» tout le reſpect que je dois, mais ſans y
» faire aucune réponſe. Monſieur me com-
» mande de lui dire mon ſentiment ſur ce
» qu'il peut faire de mieux, ſuppoſé la réſo-
» lution où il eſt de ne conſentir jamais au
» retour du cardinal; & je crois que je ſuis
» obligé en conſcience & en honneur de lui
» répondre qu'il lui donnera tout l'avantage,
» s'il ne forme un corps de troupes aſſez
» conſidérable pour s'oppoſer aux ſiennes, &
» pour faire diverſion de celles avec leſquelles
» il opprime M. le prince. Enfin je vous
» ſupplie de dire à la reine que je ne fais que
» ce que je lui ai toujours dit que je ferois,
» & qu'elle ne peut avoir oublié ce que je
» lui ai dit tant de fois, qui eſt qu'il n'y a
» aucun homme dans le royaume, qui ſoit
» plus fâché que moi que les choſes ſoient
» dans un état qui faſſe qu'un ſujet puiſſe &
» doive même parler ainſi à ſa maîtreſſe ».

J'expliquai à ce propos à M. Damville ce qui s'étoit paſſé autrefois ſur cela dans les converſations que j'avois eues avec la reine. Il en fut touché, parce que dans la vérité il

étoit bien intentionné & passionné pour la personne du roi ; & il s'affecta si fort, particuliérement de l'effort que je lui dis que j'avois fait, pour faire connoître à la reine qu'il ne tenoit qu'à elle de se rendre maîtresse absolue de tous nos intérêts, & des miens encore plus que de ceux des autres, qu'il s'ouvrit bien plus qu'il n'avoit fait de tendresse pour moi, & qu'il me dit: *Ce misérable*, en parlant du cardinal, *va tout perdre, songez à vous, car il ne pense qu'à vous empêcher d'être cardinal ; je ne puis vous en dire davantage*. Vous verrez dans peu que j'en savois plus sur ce chef, que celui qui m'en avertissoit.

Comme nous étions sur ce discours, Monsieur rentra dans le cabinet des livres, & en s'appuyant sur M. le président de Bellievre, il dit à M. Damville qu'il allât chez Madame, qui l'avoit envoyé chercher. Il s'assit, & il me dit: « Je viens de raconter » à M. le président ce que j'ai dit devant » vous à M. Damville : mais il faut que je » vous dise à tous deux, ce dont je n'ai » eu garde de m'ouvrir devant lui. Je suis » cruellement embarrassé ; car je vois que ce » que je lui ai soutenu être nécessaire, & ce » qui l'est en effet, ne laisse pas d'être très- » mauvais ; ce que je crois n'être jamais » arrivé en aucunes affaires du monde qu'en

» celle-ci. J'y ai fait réflexion toute ma vie ;
» j'ai rappellé dans ma mémoire toute l'in-
» trigue de la ligue, toute la faction des
» huguenots, tous les mouvemens du prince
» d'Orange, & je n'y ai rien trouvé de si
» difficile, que ce que je rencontre dans
» toutes les heures, ou plutôt à tous les
» momens devant moi ». Il ramassa & exagéra en cet endroit, tout ce que vous avez vu jusques ici répandu dans cet ouvrage sur cette matiere, & je lui répondis aussi en cet endroit tout ce que vous y avez pu remarquer de mes pensées. Comme il est impossible de fixer une conversation dont le sujet est l'incertitude même, il se répondoit au lieu de me répondre ; & ce qui arrive toujours en ce cas, est que celui qui se répond ne s'en apperçoit jamais, & ainsi on ne finit point. Je suppliai Monsieur, par cette raison, de me permettre que je misse par écrit mes sentimens sur l'état des choses. Je lui dis qu'il ne falloit qu'une heure pour cela. Je n'étois pas fâché, pour vous dire le vrai, de trouver lieu, à tout événement, de lui faire confirmer par M. de Bellievre, ce que je lui avois avancé dans les occasions. Il me prit au mot ; il passa dans la galerie, où il y avoit une infinité de gens, & j'écrivis sur la table du cabinet des livres, ce que vous allez voir, dont j'ai encore l'original.

« Je crois qu'il ne s'agit pas présentement
» de discuter ce que S. A. R. a pu ou dû faire
» jusqu'ici, & je suis même persuadé qu'il y
» a inconvénient dans les grandes affaires à
» rebattre le passé, si ce n'est pour mémoire,
» & simplement autant qu'il peut avoir
» rapport à l'avenir. Monsieur n'a que quatre
» partis à prendre : ou à s'accommoder avec
» la reine, c'est-à-dire, avec le cardinal
» Mazarin : ou à s'unir intimement avec
» M. le prince : ou à faire un tiers-parti
» dans le royaume : ou à demeurer en l'état
» où il est aujourd'hui, c'est-à-dire, à tenir
» un peu de tous les côtés : avec la reine,
» en demeurant uni avec le parlement, qui
» en frondant contre le cardinal, ne laisse
» pas de garder des mesures à l'égard de
» l'autorité royale, qui rompent deux fois
» par jour celles de M. le prince : avec M. le
» prince, en joignant ses troupes avec celles
» de M. de Nemours : avec le parlement,
» en parlant contre le Mazarin, & en ne se
» servant pas toutefois de l'autorité que sa
» naissance & l'amour que le peuple de
» Paris a pour lui, lui donnent, pour
» pousser cette compagnie plus loin qu'elle
» ne peut aller. De ces quatre partis, le
» premier qui est de se raccommoder avec le
» cardinal, a toujours été exclus des délibé-
» rations par S. A. R. parce qu'elle a supposé

» qu'il n'étoit ni de ſa dignité, ni de ſa sûreté.
» Le ſecond, qui eſt de s'unir abſolument &
» entiérement avec M. le prince, n'y a pas
» été reçu non plus, parce que Monſieur
» n'a pas voulu ſe pouvoir ſeulement imagi-
» ner qu'il eût été capable de ſe propoſer à
» ſoi-même, (ce ſont les termes dont il
» s'étoit ſervi), de ſe ſéparer du parlement,
» & de s'abandonner par ce moyen, & à la
» diſcrétion de M. le prince, & au retour de
» M. de la Rochefoucault. Le troiſiéme parti,
» qui eſt celui d'en former un troiſiéme dans
» le royaume, a été rejetté par S. A. R. &
» parce qu'il peut avoir des ſuites trop dan-
» gereuſes pour l'état, & parce qu'il ne
» pourroit réüſſir qu'en forçant le parlement
» à prendre une conduite contraire à ſes
» manieres & à ſes formes, ce qui eſt im-
» poſſible, que par des moyens qui ſont
» encore plus contraires à l'inclination &
» aux maximes de Monſieur. Le quatriéme
» parti, qui eſt celui que S. A. R. ſuit pré-
» ſentement, eſt celui-là même qui lui cauſe
» les peines & les inquiétudes où elle eſt,
» parce qu'en tenant quelque choſe de tous
» les autres, il a preſque tous les inconvé-
» niens de chacun, & n'a, à proprement
» parler, les avantages d'aucun. Pour obéir
» à Monſieur, je vais déduire mes ſentimens
» ſur tous les quatre. Quoique je puſſe trouver

» en mon particulier mes avantages dans le
» raccommodement avec M. le cardinal, &
» quoique d'autre part je sois si fort déclaré
» contre lui, que mes avis sur tout ce qui le
» regarde puissent & même doivent être suspects;
» je ne balance pas à dire à S. A. R.
» qu'elle ne peut sans se déshonorer prendre
» de tempérament sur cet article, vu la disposition
» de tous les parlemens, de toutes
» les villes & de tous les peuples, & qu'elle
» le peut encore moins avec sûreté, vu la
» disposition des choses, celle de M. le
» prince, &c. Les raisons de ce sentiment
» sautent aux yeux, & je ne les touche qu'en
» passant. Je supplie Monsieur de ne me
» point commander de m'expliquer sur le second
» parti, qui est celui de s'unir entiérement
» avec M. le prince, pour deux raisons,
» dont la premiere est, que les engagemens
» que j'ai pris en mon particulier, & même
» par son consentement avec la reine sur ce
» point, lui devroient donner lieu de croire
» que mes avis y pourroient être intéressés,
» & la seconde est que je suis convaincu que
» s'il étoit résolu à se séparer du parlement,
» ce qui écherroit à délibérer, ne seroit pas
» s'il faudroit s'unir à M. le prince; mais ce
» qu'il faudroit que Monsieur fît pour se
» tenir M. le prince soumis à lui-même; &
» cette soumission de M. le prince à S. A. R.

» eſt une des principales raiſons qui m'avoient
» obligé de lui propoſer le tiers-parti, ſur
» lequel il faut que je m'explique un peu
» plus au long, parce qu'il eſt néceſſaire de
» le traiter conjointement avec le quatriéme,
» qui eſt celui de prendre quelque choſe de
» tous les quatre. M. le prince a fait des pas
» vers l'Eſpagne, qui ne ſe peuvent jamais
» accorder que par miracle avec la pratique
» du parlement; & lui ou ceux de ſon parti
» en font journellement vers la cour, qui
» s'accordent encore moins avec la conſti-
» tution préſente de ce corps. Monſieur eſt
» inébranlable dans la réſolution de ne ſe
» point ſéparer de ce corps; ce qu'il ſeroit
» obligé de faire, s'il s'uniſſoit de tout point
» avec un prince, qui d'un côté par ſes négo-
» ciations, ou au moins par celles de ſes
» ſerviteurs, avec le Mazarin, donne des
» défiances continuelles à cette compagnie,
» & qui l'oblige en même tems une fois
» ou deux par jour, par ſa jonction pu-
» blique avec l'Eſpagne, à ſe déclarer ou-
» vertement contre lui. Il ſe trouve que
» Monſieur, dans le même inſtant qu'il
» ne peut s'unir avec M. le prince par la
» conſidération que je viens de dire, il ſe
» trouve, dis-je, qu'il eſt obligé d'empêcher
» que M. le prince périſſe, parce que ſa
» ruine donneroit trop de force au cardinal.

» Cela ſuppoſé, il ne reſte plus de choix
» qu'entre le tiers-parti, & celui que S. A. R.
» ſuit aujourd'hui. Il eſt donc à propos, avant
» que d'entrer dans le détail & dans l'expli-
» cation du tiers-parti, d'examiner les incon-
» véniens & les avantages de ce dernier. Le
» premier avantage que je remarque eſt qu'il
» a l'air de ſageſſe, qui eſt toujours bon,
» parce que la prudence eſt celle des vertus,
» ſur laquelle le commun des hommes diſ-
» tingue moins juſtement l'eſſentiel de l'appa-
» rent. Le ſecond eſt, que comme il n'eſt pas
» déciſif, il laiſſe ou paroît toujours laiſſer
» S. A. R. dans la liberté du choix, & par
» conſéquent dans la faculté de prendre ce
» qui lui pourra convenir dans le chapitre
» des accidens. Le troiſiéme avantage de
» cette conduite eſt, que tant que Monſieur
» la ſuivra, il ne renoncera pas à la qualité
» de médiateur, que ſa naiſſance lui donne
» naturellement, & laquelle toute ſeule lui
» peut donner lieu en un moment, pourvu
» qu'il ſoit bien pris, de revenir avec fruit
» de tous les pas déſagréables à la cour, qu'il
» a faits juſqu'ici, & qu'il ſera peut-être
» obligé de faire à l'avenir. Voilà, à mon
» ſens, les trois ſortes d'utilités qui ſe peuvent
» remarquer dans la conduite que Monſieur
» a priſe. Peſons-en les inconvéniens : ils ſe
» préſentent en foule, & ma plume auroit

» peine à les démêler. Je ne m'arrête qu'au
» capital, parce qu'il embrasse tous les autres.
» S. A. R. offense tous les partis, en donnant
» de la force à l'unique avec lequel il ne
» veut point de réconciliation, assez appa-
» remment pour abattre le sien propre, aussi
» bien que les autres ; & trop même certai-
» nement, pour obliger celui de M. le
» prince à s'accommoder avec la cour ; &
» cela justement dans le même moment qu'il
» lui en donne un prétexte très-spécieux,
» puisqu'il assiste tous les jours aux délibe-
» rations d'une compagnie qui condamne ses
» armes, & qui enregistre sans balancer les
» déclarations contre lui. Monsieur voit &
» sent plus que personne l'importance de cet
» inconvénient ; mais il croit au moins en
» des instans que la garantie du parlement &
» de Paris l'en peut défendre en tout cas : ce
» que j'ai toujours pris la liberté de lui con-
» tester, avec tout le respect que je lui dois,
» parce qu'il ne se peut que le parlement, en
» continuant à se contenir dans ses formes,
» ne tombe à rien dans la suite d'une guerre
» civile, & que la ville que Monsieur laisse
» dans le cours ordinaire de sa soumission
» au parlement, ne coure sa fortune, parce
» qu'elle suivra sa conduite. C'est propre-
» ment cette conduite, qui en dépit de
» toute la France, & même de toute l'Eu-

» rope, rétablira le cardinal, par les mêmes
» moyens par lesquels elle l'a déja ramené
» dans le royaume. Il le vient de traverser
» avec quatre ou cinq mille aventuriers,
» quoique Monsieur ait un nombre de troupes
» considérables, au moins aussi bonnes &
» aussi aguerries, que celles qui ont conduit
» ce ministre à Poitiers, quoique la plupart
» des parlemens soient déclarés contre lui;
» quoiqu'il n'y ait presque pas une grande
» ville dans l'état, de laquelle la cour se
» puisse assurer; quoique tous les peuples
» soient enragés contre le Mazarin. Ceci
» paroît un prodige, il n'est rien moins:
» car qu'y a-t-il de plus naturel, quand on
» fait réflexion que ce parlement n'agissant
» que par des arrêts, qui en défendant les
» levées & le divertissement des deniers du
» roi, favorisent beaucoup plus le cardinal
» qu'ils ne lui font de mal, en le déclarant
» criminel; quand on pense que ces villes,
» dont le branle naturel est de suivre celui du
» parlement, font justement comme lui; &
» quand on songe que ces gens de guerre
» n'ont de mouvement que par des ressorts
» qui par la considération des égards qu
» S. A. R. observe vers le parlement, on
» une infinité de rapports avec un corps
» dont la pratique journaliere est de con
» damner ce mouvement? Il paroît au

» étrangers que Monſieur conduit le parlement, parce que cette compagnie déclame comme lui contre le cardinal. Dans le vrai le parlement conduit Monſieur, parce qu'il ſait que Monſieur ne ſe ſert que très-médiocrement des moyens qu'il a en main pour nuire au cardinal. L'appréhenſion de déplaire à ce corps, eſt l'un des motifs qui l'ont empêché de faire agir ſes troupes, & de travailler auſſi fortement qu'il le pouvoit à en faire de nouvelles. La même politique voudra qu'il compenſe la jonction qu'il va faire de ſes régimens avec l'armée de M. de Nemours, par la complaiſance & même par l'approbation qu'il donnera par ſa préſence à toutes les délibérations que l'on fera, même avec fureur contre leur marche. Ainſi il offenſera la reine; il outrera le cardinal; il ne ſatisfera pas M. le prince; il ne contentera pas les frondeurs. Il ſera agité par toutes ces vues: encore plus qu'il ne l'a été juſqu'ici; parce que les objets qui les lui donnent ſe groſſiront à tous les inſtans, & la cataſtrophe de la piece ſera le retour d'un homme, dont la ruine eſt crue ſi facile que le rétabliſſement n'en peut être que trop honteux.
» J'ai pris la liberté de propoſer à S. A. R. un remede à ces inconvéniens, & je l'expliquerai encore en ce lieu, pour ne manquer

» en rien de ce qu'elle m'a commandé de
» lui déduire. Elle m'a fait l'honneur de me
» dire plusieurs fois que l'obstacle le plus
» grand qu'elle trouve à se résoudre à un
» parti décisif, qu'elle avoue être nécessaire
» s'il est possible, est qu'elle ne le peut faire
» par elle-même sans se brouiller avec le
» parlement; parce que le parlement n'en
» peut jamais prendre un de cette nature,
» par la raison de l'attachement qu'il a à
» ses formes, & qu'elle le peut encore moins
» du côté de M. le prince, & par cette
» même considération & par celle de la juste
» défiance qu'elle a des différentes cabales,
» qui ne partagent pas seulement, mais qui
» divisent son parti. Ces deux vues sont
» assurément très-sages & très-judicieuses;
» & ce sont celles qui m'avoient obligé à
» proposer à Monsieur un moyen qui me
» paroissoit presque sûr, pour remédier aux
» deux inconvéniens, que l'on ne peut nier
» être très-considérables & très-dangereux.
» Ce moyen étoit que Monsieur formât un
» tiers-parti, composé des parlemens & des
» grandes villes du royaume, indépendant
» & même séparé, par profession publique,
» des étrangers & de M. le prince même,
» sous prétexte de son union avec eux. L'expé-
» dient qui me paroissoit propre à rendre
» ce moyen possible, étoit que Monsieur

» s'expliquât, dans les chambres assemblées,
» clairement & nettement de ses intentions,
» en disant à la compagnie, que la considé-
» ration qu'il avoit eue jusqu'ici pour elle,
» l'avoit obligé d'agir contre ses vues, contre
» sa sûreté, contre sa gloire; qu'il louoit
» son intention; mais qu'il la prioit de con-
» sidérer que la conduite ambigue qu'elle
» produisoit, anéantiroit celle à laquelle
» tout le royaume conspiroit contre le car-
» dinal Mazarin; que ce ministre qui étoit
» l'objet de l'horreur de tous les peuples,
» triomphoit de leurs haines avec quatre ou
» cinq mille hommes, qui l'avoient conduit
» en triomphe à la cour; parce que le parle-
» ment donnoit tous les jours des arrêts en
» sa faveur, au moment même qu'il décla-
» moit avec le plus d'aigreur contre lui;
» que lui Monsieur étoit demeuré par la
» complaisance qu'il avoit pour ce corps,
» dans des ménagemens qui avoient en leur
» maniere contribué aux mêmes effets; que
» le mal s'augmentant, il ne pouvoit plus
» s'empêcher d'y chercher des remedes;
» qu'il n'en manquoit pas: mais qu'il étoit
» bien aise de les concerter avec la com-
» pagnie, qui devoit aussi de son côté prendre
» une bonne résolution, & se fixer pour une
» bonne fois aux moyens efficaces de chasser
» le Mazarin, puisqu'elle avoit jugé tant de

» fois que ſon expulſion étoit de la néceſſité
» du ſervice du roi; que l'unique moyen
» d'y parvenir étoit de bien faire la guerre,
» & que pour la bien faire, il la falloit faire
» ſans ſcrupule; que le ſeul qu'il prétendoit
» dorénavant d'y conſerver, étoit celui qui
» regardoit les ennemis de l'état, avec leſ-
» quels il déclaroit qu'il n'auroit ni union,
» ni même commerce; qu'il ne prétendoit
» pas qu'on lui eût grande obligation de ce
» ſentiment; parce qu'il ſentoit ſes forces &
» qu'il connoiſſoit qu'il n'avoit aucun beſoin
» de leurs ſecours; que par cette conſidéra-
» tion, & encore plus par celle du mal que
» la liaiſon avec les étrangers peut toujours
» faire à la couronne, il n'approuvoit ni ne
» concouroit à rien de ce que M. le prince
» avoit fait à cet égard: mais qu'à la réſerve
» de cet article, il étoit réſolu de ne plus
» garder de meſures, & de faire comme lui;
» de lever des hommes & de l'argent; de ſe
» rendre maître du bureau, de ſe ſaiſir des
» deniers du roi, & de traiter comme enne-
» mis ceux qui s'y oppoſeroient, en quel-
» que forme & maniere que ce pût être. Je
» croyois que S. A. R. pouvoit ajouter que
» la compagnie n'ignoroit pas que le peu-
» ple de Paris étant auſſi bien intentionné
» pour lui qu'il l'étoit, il lui étoit plus aiſé
» d'exécuter ce qu'il propoſoit, que de le

» dire; mais que la conſidération qu'il avoit
» pour elle, faiſoit qu'il vouloit bien lui
» donner part de ſa réſolution, avant que
» de la porter à l'hôtel-de-ville, où il étoit
» réſolu de la déclarer dès l'après-dînée, &
» d'y délivrer en même-tems les commiſ-
» ſions. Je ſupplie Monſieur de ſe reſſouve-
» nir, que lorſque je lui propoſai ce parti,
» je pris la liberté de l'aſſurer ſur ma tête,
» que ce diſcours, étant accompagné des
» circonſtances que je lui marquai en même-
» tems, c'eſt-à-dire, d'aſſemblée de no-
» bleſſe, de clergé, du peuple, ne rece-
» vroit pas un mot de contradiction. J'al-
» lai plus loin, & je me ſouviens que je lui
» dis que le parlement qui n'y donneroit le
» premier jour que par étonnement, y don-
» neroit le ſecond du meilleur de ſon cœur.
» Les compagnies ſont ainſi faites, & je n'en
» ai vue aucune, dans laquelle trois ou qua-
» tre jours d'habitude ne faſſent recevoir
» pour naturel, ce qu'elles n'ont même
» commencé que par contrainte. Je repré-
» ſentai à Monſieur que, quand il auroit
» mis ſes affaires en cet état, il ne devroit
» plus craindre que le parlement ſe ſéparât
» de lui; qu'il ne pourroit plus appréhender
» d'être livré à la cour par les négociations
» des différentes cabales du parti des prin-
» ces, puiſque ceux du parlement qui étoient

» dans les intérêts de la cour, en auroient
» un trop personnel & trop proche, pour
» laisser pénétrer leurs sentimens; & puis-
» que M. le prince seroit lui-même si dé-
» pendant de S. A. R. que son principal soin
» seroit de le ménager. Car il n'y auroit,
» à mon opinion, aucun lieu d'appréhen-
» der qu'il se fût raccommodé à la cour,
» si Monsieur eût pris ce parti, vû l'état
» des choses, la force de celui de Monsieur,
» la déclaration du public, & les mesures
» secretes que S. A. R. eût pu garder avec lui.
» Elle sait mieux que personne si elle n'est
» pas maîtresse absolue du peuple de Paris,
» & si, quand il lui plaira de parler décisi-
» vement en fils de France, & en fils de
» France, qui est, & qui se sent chef d'un
» grand parti, il y a un seul homme dans
» le parlement & dans l'hôtel-de-ville, qui
» ose, je ne dis pas lui résister, mais le con-
» tredire. Elle n'aura pas, sans doute, ou-
» blié que je lui avois proposé en même-
» tems des préalables pour le dehors, qui
» n'étoient ni éloignés, ni difficiles; le rallie-
» ment du débris des troupes de M. de
» Montrose; le licencîment de celles de
» Neubourg; la déclaration de huit ou dix
» des plus grandes villes du royaume. Mon-
» sieur n'a pas voulu entendre à ce parti,
» parce qu'il le croit d'une suite trop dan-

» gereuſe pour l'état. Dieu veuille que celui
» qu'il a pris ne lui ſoit pas plus dangereux,
» & que la confuſion où apparemment elle
» le jettera, ne ſoit pas plus à craindre que
» la commotion dans laquelle il y auroit
» au moins un fils de France au gouver-
» nail. J'avois dans Paris trois cens officiers
» à moi, & le vicomte de Lamet avoit mé-
» nagé deux mille chevaux du licencîment
» de Neubourg. J'étois encore aſſuré des
» villes de Limoges, de Marville, de Sen-
» lis & de Toulouſe ».

Voilà ce que j'écrivis ſur la table du cabinet des livres en moins de deux heures. Je le lus à Monſieur en préſence de M. le préſident de Bellievre, qui l'approuva & l'appuya avec bien plus de force que je n'avois fait moi-même. La conteſtation s'échauffa, Monſieur ſoutenant que ſans un fracas de cette nature, c'eſt ainſi qu'il l'appella, il empêcheroit bien que le parlement ne ſe déclarât contre la marche des troupes de M. de Nemours, qui étoit ce qu'il appréhendoit plus que toutes choſes; parce qu'il y alloit joindre les ſiennes. Vous verrez qu'il ne ſe trompa pas dans cette vue. Il eſt vrai encore que je ne fus pas moins trompé ſur un autre chef: car je ſoutins toujours à Monſieur avec le préſident de Bellievre, qui étoit de mon avis, qu'il ne ſe-

roit pas en ſon pouvoir d'empêcher que le parlement ne procédât à l'exécution de la déclaration contre M. le prince, quoiqu'il eût donné arrêt, par lequel il s'engageoit de ne le pas faire, juſqu'à ce que le cardinal fût hors du royaume. Car la cour trouva ſi peu de jour à cette exécution du côté du parlement, qu'elle n'oſa même la lui propoſer.

Ces ſuccès contribuerent beaucoup à ſa perte ; car ils l'endormirent, & ils ne le ſauverent pas. J'entrerai dans la ſuite de ce détail, après que je vous aurai rendu compte de ce qui ſe paſſa dans cette converſation touchant ma promotion au cardinalat, de cette promotion qui ſe fit juſtement en ce tems-là.

Monſieur qui étoit l'homme du monde le plus éloigné de croire que l'on fût capable de parler ſans intérêt, me dit dans la chaleur de la diſpute, qu'il ne concevoit pas celui que je pouvois m'imaginer dans un parti, qui, en rompant toutes meſures avec la cour, feroit aſſurément révoquer ma nomination. Je lui répondis que j'étois à l'heure qu'il étoit cardinal, ou que je ne le ſerois de long-tems; mais que je le ſuppliois d'être perſuadé que, quand ma promotion dépendroit de ce moment, je ne changerois en rien mes ſentimens, parce que je

les lui disois pour son service, & nullement pour mes intérêts. « Et vous n'avez, Monsieur, *ajoutai-je*, pour vous bien persuader de cette vérité, qu'à vous ressouvenir, s'il vous plaît, que le propre jour que la reine m'a nommé, je lui ai déclaré à elle-même que je ne quitterois jamais votre service, en vous donnant le conseil que je croirois le plus conforme à votre gloire. Je crois que je lui tiens aujourd'hui fidélement ma parole : & pour vous le faire voir, je supplie très-humblement V. A. R. de lui envoyer le mémoire que je viens d'écrire ».

Monsieur eut honte de ce qu'il m'avoit dit. Il me fit mille honnêtetés. Il jetta le mémoire dans le feu, & il sortit du cabinet tout aussi aheurté (me dit à l'oreille le président de Bellievre) qu'il y étoit entré.

Je viens de vous dire que j'avois répondu à Monsieur que j'étois cardinal à l'heure où je lui parlois, ou que je ne le serois de long-tems. Je ne m'étois trompé que de peu ; car je le fus effectivement cinq ou six jours après. J'en reçus la nouvelle le dernier de ce mois de février, par un courier que le grand duc me dépêcha. Je vous dirai comme la chose se passa à Rome, après que je vous aurai fait des excuses de vous

avoir ſans doute autant ennuyée que j'ai fait, & par la longueur de ce dernier mémoire, & par celle du diſcours de Monſieur à M. Damville, qui ſont remplis de mille circonſtances que vous aurez déja trouvées comme ſemées dans les différens endroits de cet ouvrage. Mais comme la plupart de ces circonſtances ſont celles qui ont formé ce corps monſtrueux & preſque incompréhenſible, même dans le genre du merveilleux hiſtorique, dans lequel il ſemble que tous les membres n'ayent pu avoir aucuns mouvemens qui leur fuſſent naturels, & même qui ne fuſſent contraires les uns aux autres; j'ai cru qu'il étoit même heureux de rencontrer, dans le cours de cette narration, une matiere qui m'obligeât de les ramaſſer toutes enſemble, afin que vous puiſſiez, avec plus de facilité, découvrir d'un coup d'œil ce qui n'étant que répandu dans les lieux différens, offuſque la vérité de l'hiſtoire par des contradictions que rien ne peut jamais bien démêler, que l'aſſemblage des raiſonnemens & des faits. Je reviens à ma promotion.

Vous avez vu dans le ſecond volume de cette hiſtoire, que j'avois envoyé à Rome l'abbé Charrier, qui trouva la face de cette cour tout-à-fait changée, par la retraite

plutôt que par la disgrace de la signora Olimpia (*a*), belle-sœur du pape Innocent (*b*), qui s'étoit laissé toucher à des manieres de réprimande, que l'empereur, à l'instigation des Jésuites, lui avoit fait faire par son nonce à Vienne. Il ne voyoit plus la signora; & il soulageoit le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avoit, par des conversations assez fréquentes avec la princesse de Rossane (*c*), femme de son neveu, qui, quoique très-spirituelle, n'approchoit pas du génie de la signora; mais qui en récompense étoit beaucoup plus jeune & beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, & au point que la signora Olimpia en eut une cruelle jalousie, qui en donnant encore de nouvelles lumieres à son esprit déja extrê-

(*a*) Dona Olimpia Maldachini, femme du seigneur Pamfilio, frere du pape Innocent X, qu'elle gouverna à sa fantaisie durant son pontificat. Les plaintes & les railleries qu'on fit du pape à cette occasion, l'obligerent à éloigner cette dame. Entr'autres pieces satyriques, on fit frapper une médaille dans laquelle on avoit représenté dona Olympia revêtue des ornemens pontificaux, & le pape filant une quenouille. Dona Olimpia mourut de la peste à Orviéte en 1656.

(*b*) Jean-Baptiste Pamfilio, élu pape en 1643, à la place d'Urbain VIII, & mort en janvier 1655.

(*c*) Femme du prince Camillo, neveu du pape. Cette dame, la signora Olimpia & les princesses Ludovisi & Giustiniani, que l'on voyoit sans cesse au Vatican, donnerent lieu à Pasquin de dire à Marforio, *se tu vuoi fare il Ruffiano, troverai donne al Vaticano.*

mement éclairé & habile par lui-même, lui fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du pape, & de rentrer dans sa premiere faveur. Ma nomination tomba justement dans ce tems, où celle de madame la princesse de Rossane étoit la plus forte; & il parut en cette occasion que la fortune voulut réparer la perte que j'avois faite en la personne de Pancirolle. C'est le seul endroit de ma vie où je l'aye trouvée favorable. Je vous ait dit ailleurs les raisons pour lesquelles j'avois lieu de croire que madame la princesse de Rossane me le pouvoit être, & sans comparaison davantage que la signora Olimpia, qui ne faisoit rien qu'à force d'argent, & vous croyez aisément qu'il n'eut pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau. L'abbé Charrier trouva à Rome tout ce que j'y avois espéré de madame de Rossane, & le premier avis qu'elle lui donna, fut de se défier au dernier point de l'ambassadeur, qui joignoit aux ordres secrets que la cour lui avoit donnés contre moi, la passion effrénée qu'il avoit lui-même pour la pourpre. L'abbé Charrier profita très-habilement de cet avis: car il joua toujours l'ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, & en lui faisant voir en même-tems la promotion très-éloignée. La haine que le pape avoit

conſervée depuis long-tems pour la perſonne de M. le cardinal Mazarin, contribua à ce jeu, & l'intérêt de monſignor Chigi, ſecrétaire d'état, qui a été depuis Alexandre VII, y concourut auſſi avec beaucoup d'effet. Il étoit aſſuré du chapeau pour la premiere promotion, & il n'oublia rien de ce qui la pouvoit avancer. Monſignor Azolini, qui étoit ſecrétaire des brefs, & qui avoit été attaché à Pancirolle, avoit hérité de ſon mépris pour le cardinal, & de ſa bonne volonté pour moi. Ainſi M. le bailli de Valancey fut amuſé; & il ne fut même averti de la promotion, qu'après qu'elle fut faite. Le pape Innocent m'a dit qu'il ſavoit de ſcience certaine, qu'il avoit dans ſa poche la lettre du roi, pour la révocation de ma nomination, avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la derniere néceſſité, & à l'entrée du conſiſtoire, où les cardinaux ſeroient déclarés; & l'abbé Charrier m'avoit dépêché deux couriers pour me donner le même avis. Ce qui eſt conſtant, & que j'ai ſu depuis par Champfleury, capitaine des gardes de M. le cardinal, qu'auſſi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de ma promotion, qu'il apprit à Saumur, il lui commanda à lui Champfleury, d'aller chez la reine en diligence, & de la conjurer de ſa part de ſe contraindre & d'en faire paroître de la joie.

Je ne puis m'empêcher dans cet endroit de rendre honneur à la vérité, & de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m'imaginai, & très-mal à propos, qu'il n'étoit pas de la dignité du poste où j'étois de l'attendre, & que ce petit délai de trois ou quatre mois, que Rome fut obligée de prendre pour régler une promotion de seize sujets, n'étoit pas conforme aux paroles qu'elle m'avoit données, ni aux recherches qu'elle m'avoit faites. Je me fâchai, & j'écrivis une lettre offensive à l'abbé Charrier, sur un ton qui n'étoit assurément ni du bon sens, ni de la bienséance. C'est la piece la plus passable pour le style, de toutes celles que j'aye jamais faites : je l'ai cherchée pour l'insérer ici, & je ne l'ai pu trouver. La sagesse de l'abbé Charrier, qui la supprima à Rome, fit qu'elle me donna de l'honneur par l'événement; parce que tout ce qui est haut & audacieux est toujours justifié, & même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une véritable honte : je la conserve encore, & il me semble que je répare en quelque façon ma faute en la publiant. Je reprens le fil de ma narration.

J'en étois demeuré, ce me semble, au 16 février de l'année 1652. Il y eut le lendemain 17, une assemblée des chambres, dans

dans laquelle vous verrez, à mon avis, plus que ſuffiſamment, comme dans un tableau raccourci, ce qui ſe paſſa dans toutes celles qui furent même aſſez fréquentes depuis ce jour juſqu'au premier avril. Monſieur y prit d'abord la parole, pour repréſenter à la compagnie, que la lettre du roi qui y avoit été lue le 15, & qui le taxoit de donner la main à l'entrée des ennemis dans le royaume, ne pouvoit être que l'effet des calomnies dont on le noirciſſoit dans l'eſprit de la reine; que les gens de guerre que M. de Nemours amenoit, étoient des Allemands, auxquels on ne pouvoit pas donner ce nom. Voilà ce qui occupa proprement toutes les aſſemblées dont je viens de vous parler. Le préſident le Bailleul qui préſidoit, les commençant preſque toutes par l'exagération de la néceſſité de délibérer ſur la lettre de ſa majeſté, les gens du roi concluant toujours à commander aux communes de courre ſus aux troupes de M. de Nemours, & Monſieur ne ſe laſſant point de ſoutenir qu'elles n'étoient point Eſpagnoles, & qu'après la déclaration qu'il faiſoit, qu'auſſi-tôt que le cardinal ſeroit hors du royaume, elles ſe mettroient à la ſolde du roi, il étoit fort ſuperflu d'opiner ſur leur ſujet. Cette conteſtation recommençoit preſque tous les jours, même à différentes repriſes; & il

eſt vrai, comme je viens de vous le dire, que Monſieur en éluda toujours la délibération. Mais il eſt vrai auſſi que ce faux avantage l'amuſa, & qu'il fut ſi aiſe d'avoir ce qu'on lui avoit ſoutenu qu'il n'auroit pas, qu'il ne voulut pas ſeulement examiner ſi ce qu'il avoit lui ſuffiſoit; c'eſt-à-dire qu'il ne diſtingua pas aſſez entre la connivence & la déclaration du parlement. Le préſident Bellievre lui dit très-ſagement, douze ou quinze jours après la converſation dont je viens de vous parler, que lorſque l'on a à combattre l'autorité royale . . . . peut-être très-pernicieuſe par l'événement: il lui expliqua ce *dictum* très-ſenſément. Vous en voyez la ſubſtance d'un coup d'œil. Hors la conteſtation dont je viens de vous rendre compte, dans laquelle il y eut toujours quelque grain de ce contradictoire que je vous ai tant de fois expliqué, il n'y eut rien dans toutes ces aſſemblées des chambres qui ſoit digne, à mon ſens, de votre curioſité. On lut en quelques-unes les réponſes que la plupart des parlemens de France firent en ce tems-là à celui de Paris, toutes conformes à ſes intentions, en ce qu'ils lui donnoient part des arrêts qu'ils avoient rendus contre le cardinal. On employa les autres à pourvoir à la conſervation des fonds deſtinés au paiement des

rentes de l'hôtel-de-ville & des gages des officiers. On résolut dans celle du 13 de mars, de faire sur ce sujet une assemblée des cours souveraines dans la chambre de S. Louis. Je ne me trouvai à aucunes de celles qui furent faites depuis le premier de mars, & parce que le cérémonial romain ne permet pas aux cardinaux de se trouver en aucunes cérémonies publiques, jusqu'à ce qu'ils ayent reçu le bonnet, & parce que cette dignité ne donnant aucun rang au parlement, que lorsqu'on y suit le roi, la place que je n'y pouvois avoir en son absence que comme coadjuteur, qui est au-dessous de celle des ducs & pairs, ne se fût pas bien accordée avec la prééminence de la pourpre.

Je vous avoue que j'eus une joie sensible d'avoir un prétexte & même une raison de ne me plus trouver à ces assemblées, qui, dans la vérité, étoient devenues des cohues, non pas seulement ennuyeuses, mais insupportables. Je vous ferai voir que dans la suite elles n'eurent pas beaucoup plus d'agrément, après que j'aurai touché, le plus légérement qu'il me sera possible, un petit détail qui concerne Paris, & quelque chose en général qui regarde la Guyenne.

Vous vous pouvez ressouvenir que je vous

ai parlé de M. de Chavigny dans le ſecond volume de cet ouvrage, & que je vous ai dit qu'il ſe retira en Touraine, un peu après que le roi eut été déclaré majeur. Il ne trouva pas le ſecret de s'y ſavoir ennuyer; mais il s'y ennuya beaucoup en récompenſe, & au point qu'il revint à Paris auſſi-tôt qu'il en eut un prétexte; & ce prétexte fut la néceſſité qu'il trouva dans les avis que M. de Gaucourt lui donna, de remédier aux cabales que je faiſois auprès de Monſieur, contre les intérêts de M. le prince. Ce M. de Gaucourt étoit homme de grande naiſſance, car il étoit de la maiſon de ces puiſſans & anciens comtes de Clermont en Beauvoiſis, ſi fameux dans nos hiſtoires. Il avoit de l'eſprit & du ſavoir-faire: mais il s'étoit trop érigé en négociateur, ce qui n'eſt pas toujours la meilleure qualité pour la négociation. Il étoit attaché à M. le prince; il avoit à Paris ſa principale correſpondance, & ſon principal ſoin fut, au moins à ce qui m'en parut, de me ruiner dans l'eſprit de Monſieur. Comme il n'y trouvoit pas de facilité, il eut recours à M. de Chavigny qui revint à Paris en diligence, ou par cette raiſon, ou ſous ce prétexte. M. de Rohan qui y arriva dans ce tems-là, très-ſatisfait de la défenſe d'Angers, quoiqu'elle eût été très-médiocre, ſe joignit à eux pour ce

même effet. Ils m'attaquerent en forme, comme fauteur couvert du Mazarin : & pendant que leurs émissaires gagnoient ceux de la lie du peuple qu'ils pouvoient corrompre par argent, ils n'oublierent rien pour ébranler Monsieur par leurs calomnies, qui étoient appuyées de toute l'intrigue du cabinet, dans laquelle Ravai, Beloi & Goulas, partisans de M. le prince, n'étoient point ignorans. J'éprouvai en cette rencontre que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses duppes, quand ils se fondent trop sur leurs conjectures. Celles que ces messieurs tirerent de ma promotion au cardinalat furent que je n'avois obtenu le chapeau, que par le moyen des engagemens que j'avois pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe ; ils me déchirerent auprès de Monsieur, sur ce titre. Comme il en savoit la vérité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit, au lieu de m'y perdre ; parce qu'en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué ; & vous allez voir le piége que les attaquans se tendirent à eux-mêmes à cette occasion. Je disois un jour à Monsieur, que je ne concevois pas comme il ne se lassoit pas de toutes les sottises qu'on lui disoit tous les jours contre moi sur le même ton ; & il me répondit : *Ne comptez-vous pour*

rien le plaisir que l'on a à connoître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zele, & tous les soirs leurs sottises déguisées en pénétrations? Je dis à Monsieur que je recevois cette parole avec grand respect, & comme une grande & belle leçon pour tous ceux qui avoient l'honneur d'approcher des grands princes.

Ce que les serviteurs de M. le prince faisoient contre moi parmi le peuple, faillit à me coûter plus cher. Ils avoient des criailleurs à gages, qui m'étoient plus incommodes en ce tems-là, qu'ils ne l'avoient été auparavant, parce qu'ils n'osoient paroître devant la nombreuse suite de gentilshommes & de livrées qui m'accompagnoient. Comme je n'avois pas encore reçu le bonnet, que les cardinaux François ne prennent que de la main du roi, à qui le courier du pape est dépêché à cet effet, je ne pouvois plus marcher qu'*incognito*, selon les regles du cérémonial; & ainsi lorsque j'allois au Luxembourg, c'étoit toujours dans un carosse gris & sans livrées, & je montois même dans le cabinet des livres par le petit degré qui répond dans la galerie, afin d'éviter le grand escalier & le grand appartement. Un jour que j'y étois avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avoit dans la cour

une assemblée de deux ou trois cens de ces criailleurs, qui disoient que je trahissois Monsieur, & qu'ils me tueroient.

Monsieur me parut consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, & l'exemple du maréchal de Clermont assommé entre les bras du Dauphin, qui, tout au plus, ne pouvoit pas avoir eu plus de peur que j'en voyois à Monsieur, me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu'il parût plus hasardeux; parce que je ne doutai point que la moindre apparence que S. A. R. laisseroit échapper à la frayeur, ne me fît assassiner; & parce que je doutai encore moins que l'appréhension de déplaire à ceux qui crioient contre le Mazarin, dont il redoutoit le murmure jusqu'au ridicule, joint à son naturel qui craignoit tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu'il n'en falloit pour me perdre. Je lui dis que je le suppliois de me laisser faire, & qu'il verroit dans peu quel mépris l'on devoit faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses gardes; mais d'une maniere à me faire juger que je lui faisois fort bien ma cour de ne les pas accepter. Je descendis, quoique M. le maréchal d'Estampes se fût jetté à genoux devant moi, pour m'en empêcher; je descendis, dis-je, avec Château-Renaut & d'Ha-

gueville, qui étoient seuls avec moi, & j'allai droit à ces séditieux, en leur demandant qui étoit leur chef ? Un gueux d'entr'eux qui avoit une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : *C'est moi.* Je me tournai du côté de la rue de Tournon, en disant : *Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin à ces grilles.* Il me fit une profonde révérence : il me dit qu'il n'avoit pas cru manquer au respect qu'il me devoit ; qu'il étoit venu seulement avec ses camarades, pour me dire que le bruit couroit que je voulois mener Monsieur à la cour & le raccommoder avec le Mazarin ; qu'ils ne le croyoient pas ; qu'ils étoient mes serviteurs, & prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse d'être toujours bon frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner : mais je n'avois pas besoin de cette escorte pour le voyage que j'avois résolu, comme vous l'allez voir. Il n'étoit pas au moins fort long : car madame de la Vergne, mere de madame de la Fayette, & qui avoit épousé en secondes noces le chevalier de Sevigné, logeoit où loge présentement madame sa fille. Cette madame de la Vergne étoit honnête femme dans le fond ; mais intéressée au dernier point, & plus susceptible de vanité pour toutes sortes d'intrigues sans exception,

que femme que j'aye jamais connue. Celle dans laquelle je lui propoſai ce jour-là de me rendre de bons offices, étoit d'une nature à effaroucher d'abord une prude. J'aſſaiſonnai mon diſcours de tant de proteſtations, de bonnes intentions & d'honnêtetés, qu'il ne fut pas rebuté : mais auſſi ne fut-il reçu que ſous les promeſſes ſolemnelles que je fis de ne prétendre jamais qu'elle étendît les ſervices que je lui demandois au-delà de ceux que l'on peut rendre en conſcience, pour procurer une bonne, chaſte, pure & ſainte amitié. Je m'engageai à tout ce qu'on voulut. On prit mes paroles pour bonnes, & l'on ſe ſut même très-bon gré d'avoir trouvé une occaſion toute propre à rompre dans la ſuite le commerce que j'avois avec madame de Pomereux, que l'on ne croyoit pas ſi innocent. Celui dans lequel je demandai que l'on me ſervît, ne devoit être que tout ſpirituel & tout angélique ; car c'étoit celui de mademoiſelle de la Loupe (*a*), que vous avez vue depuis ſous le nom de madame d'Olonne. Elle m'avoit fort plu quelques jours auparavant, dans une petite aſſemblée qui

(*a*) Catherine-Henriette d'Angênes, fille aînée de Charles d'Angênes, baron de la Loupe. Cette dame eſt fameuſe par ſes galanteries & par *l'Hiſtoire Amoureuſe des Gaules de M. de Buſſy.*

s'étoit faite dans le cabinet de Madame : elle étoit jolie, précieuse par son air & sa modestie. Elle logeoit tout proche de madame de la Vergne ; elle étoit amie intime de mademoiselle sa fille ; elle avoit même percé une porte par laquelle elles se voyoient sans sortir du logis : l'attachement que M. le chevalier de Sévigné avoit pour moi, l'habitude que j'avois dans sa maison & ce que je savois de sa femme, contribuerent beaucoup à mes espérances. Elles se trouverent vaines par l'événement ; car bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux ; bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs ; bien que je m'apperçusse à de certains airs que l'on n'étoit pas fâché de voir la pourpre soumise, toute armée & toute éclatante qu'elle étoit, on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine : ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu mademoiselle de la Loupe, & qui n'ont ouï parler que de madame d'Olonne. Cette historiette n'est pas trop, comme vous voyez, à l'honneur de ma galanterie. Je passe pour un moment aux affaires de Guyenne.

Comme je fais profession de ne vous rendre compte précisément que de ce que j'ai vu moi-même, je ne toucherai ce qui se

passa en ce pays-là que fort légérement & simplement, autant qu'il est nécessaire de le faire, pour vous faire mieux entendre ce qui y a eu du rapport du côté de Paris. Je ne puis pas même vous assurer si je serai bien juste dans le peu que je vous en dirai; parce que je n'en parlerai que sur des mémoires qui peuvent ne l'être pas eux-mêmes. J'ai fait tout ce qui a été en moi pour tirer de M. le prince le détail de ses actions de guerre, dont les plus petites ont toujours été plus grandes que les plus héroïques des autres hommes, & ce seroit avec une joie sensible que j'en releverois & que j'en honorerois cet ouvrage. Il m'avoit promis de m'en donner un extrait, & il l'auroit fait, à mon sens, si l'inclination & si la facilité qu'il a à faire des merveilles, n'étoient égalées par l'aversion & par la peine qu'il a à les raconter.

Je vous ai dit que M. le comte d'Harcourt commandoit les armées du roi en Guyenne, & qu'il y avoit les troupes de l'Europe les plus aguerries. Toutes celles de M. le prince étoient de nouvelles levées, à la réserve de ce que M. de Marcin avoit amené de Catalogne, qui ne faisoit pas un corps assez considérable pour pouvoir s'opposer à celles du roi. M. le prince, à le bien prendre, soutint les affaires par sa

ſeule perſonne. Vous avez vu ci-deſſus qu'il s'étoit ſaiſi de Saintes. Il laiſſa, pour y commander, M. le prince de Tarente. Il retourna en Guyenne, & ſe campa auprès de Bourg. Le comte d'Harcourt l'y ſuivit, & détacha le chevalier d'Aubeterre pour le reconnoître. Ce chevalier fut repouſſé par le régiment de Baltazar, qui donna le tems à M. le prince de ſe poſter ſur une hauteur, où il fit paroître ſon corps ſi grand, quoiqu'il fût très-petit, que le comte d'Harcourt ne l'y oſa attaquer. Il ſe retira à Libourne après cette action, qui fut d'un très-grand capitaine. Il y laiſſa quelque infanterie, & il alla à Bergerac, place fameuſe par les guerres de religion, & il fit travailler à en relever les fortifications. M. de S. Luc (*a*), lieutenant de roi en Guyenne, crut qu'il pourroit ſurprendre M. le prince de Conti qui étoit logé avec de nouvelles troupes à Caude-Coſte près d'Agen, & il s'avança de ce côté-là avec deux mille hommes de pied & ſept cens chevaux, des meilleurs qui fuſſent dans l'armée du roi. Il fut ſurpris lui-même par M. le prince qui fut averti de ſon deſſein, & qui fut au milieu de ſes quartiers, avant qu'il eût eu la premiere nou-

(*a*) François d'Eſpinay, marquis de Saint-Luc, *lieutenant* de roi en Guyenne, gouverneur de Périgord, mort en 1670.

velle de ſa démarche. Il ne s'ébranla pas néanmoins : il ſe poſta ſur une hauteur, ſur laquelle on ne pouvoit aller que par un défilé. On paſſa preſque tout le jour à eſcarmoucher, pendant que M. le prince attendoit trois canons qu'il avoit mandés d'Agen. Il en avoit un preſſant beſoin ; car il n'avoit en tout avec lui, en comptant les troupes de M. le prince de Conti, que cinq cens hommes de pied & deux mille chevaux, tous gens de nouvelle levée. La foibleſſe ne donne pas pour l'ordinaire la hardieſſe ; celle de M. le prince fit plus en cette occaſion : car elle lui donna de la vanité ; & c'eſt, je crois, la ſeule fois de ſa vie qu'il en a eu. Il ſe reſſouvint que la frayeur, que ſa préſence pourroit inſpirer aux ennemis, les pourroit ébranler. Il leur renvoya quelques priſonniers, qui leur rapporterent qu'il étoit là en perſonne. Il les chargea en même-tems, ils plierent d'abord ; & on peut dire qu'il les renverſa moins par le choc de ſes armes, que par le bruit de ſon nom. La plupart de l'infanterie ſe jetta dans Miradoux, où elle fut aſſiégée incontinent. Les régimens de Champagne & de Lorraine, que M. le prince ne vouloit recevoir qu'à diſcrétion, défendirent cette méchante place avec une valeur incroyable, & ils donnerent le tems à M. le comte d'Harcourt

de la ſecourir. M. le prince envoya ſon artillerie & ſes bagages à Agen ; il mit des garniſons dans quelques petites places qui pouvoient incommoder les ennemis ; & enſuite ſur le ſoir, il ſe rendit lui-même à Agen, ayant avec lui MM. de la Rochefoucault, de Marcin & de Monteſpan, pour obſerver les deſſeins de M. le comte d'Harcourt, qui laiſſa de ſon côté quelques troupes au ſiége de Staffort, ce me ſemble, & de la Plume ; & qui avec les autres, fit attaquer quelques fortifications que l'on avoit commencées à l'un des fauxbourgs d'Agen, par MM. de Liſlebonne, le chevalier de Créqui & Coudrai-Montpenſier. Ils ſe ſignalerent à cette attaque, qui fut faite en préſence de M. le prince : mais ils furent repouſſés avec une vigueur extraordinaire, & le comte d'Harcourt alla ſe conſoler de ſa perte, par la priſe de ces deux ou trois petites places, dont je vous ai parlé ci-deſſus.

M. le prince, qui avoit fait le deſſein de revenir à Paris, pour les raiſons que je vais vous dire, ſe réſolut de laiſſer pour commander en Guyenne M. le prince de Conti, & M. de Marcin en qualité de lieutenant général ſous ſon frere : mais il crut qu'il ſeroit à propos, avant qu'il partît, de s'aſſurer tout-à-fait d'Agen, qui s'étoit à la vé-

rité déclaré pour lui; mais qui n'ayant point de garnison, pouvoit à tout moment changer de parti. Il gagna les jurats, qui consentirent qu'il fît entrer dans la ville le régiment de Conti (*a*). Le peuple, qui ne fut pas du sentiment de ces magistrats, se souleva, & il fit des barricades. M. le prince dit qu'il courut plus de fortune en cette occasion, qu'il n'en auroit couru dans une bataille. Je ne me ressouviens pas du détail, & ce que je m'en puis remettre, est que MM. de la Rochefoucault, de Marcilac & de Montespan, haranguerent dans l'hôtel-de-ville, & qu'ils calmerent la sédition à la satisfaction de M. le prince. Je reviens à son voyage.

MM. de Rohan, de Chavigny & de Gaucourt le pressoient par tous les couriers, de ne pas s'abandonner si absolument aux affaires des provinces, qu'il ne songeât à celles de la capitale, qui étoit en tout sens la capitale. M. de Rohan se servit de ce mot dans une de ses lettres que je surpris. Ces MM. étoient persuadés que je rompois toutes leurs mesures auprès de Monsieur, qui, à la vérité, rejettoit tout ce qu'il ne vouloit pas faire pour les intérêts de M. le prince,

(*a*) Voyez Mémoires de la Rochefoucault, *suite de la guerre de Guyenne.*

ſur les ménagemens que le poſte où j'étois à Paris l'obligeoit d'avoir pour moi. Il m'a confeſſé quelquefois, parlant à moi-même, qu'il ſe ſervoit de ce prétexte en certaines occaſions; & il y en eut même où il me força, à force de me perſécuter, à donner des apparences qui puſſent confirmer ce qu'il leur vouloit perſuader. Je lui repréſentai pluſieurs fois qu'il feroit tant par ſes journées, qu'il obligeroit M. le prince de venir à Paris, qui étoit de toutes les choſes du monde celle qu'il craignoit le plus. Mais comme le préſent touche toujours ſans comparaiſon davantage les ames foibles, que l'avenir même le plus proche, il aimoit mieux s'empêcher de croire que M. le prince pût faire ce voyage dans quelque tems, que de ſe priver du ſoulagement qu'il trouvoit dans le moment même, à rejetter ſur moi les murmures & les plaintes, que ſes miniſtres lui faiſoient ſur mille choſes à tous les inſtans. Ces miniſtres, qui ſe trouverent bien plus fatigués que ſatisfaits de ſes méchantes défaites, preſſerent M. le prince au dernier point d'accourir lui-même au beſoin preſſant; & leurs inſtances furent puiſſamment fortifiées par les nouvelles qu'il reçut en même-tems de M. de Nemours, & qu'il eſt bon de traiter un peu en détail.

M. de Nemours entra en ce tems-là,

ſans aucune réſiſtance, dans le royaume, toutes les troupes du roi étant diviſées; & quoique M. d'Elbeuf & MM. d'Aumont, Digbi & de Vaubecour (*a*) en euſſent à droite & à gauche, il pénétra juſqu'à Mantes, & il y paſſa la Seine ſur le pont qui lui fut livré par M. le duc de Lude, gouverneur de la ville, & mécontent de la cour parce que l'on avoit ôté les ſceaux à ſon beau-pere. Il campa à Houdan, & il vint à Paris avec M. de Tavannes, qui commandoit ce qu'il avoit conſervé de troupes de M. le prince, & Clinchamp (*b*) qui étoit officier général dans les étrangers.

Voilà le premier faux pas que cette armée fit: car ſi elle eût marché ſans s'arrêter, & que M. de Beaufort l'eût jointe avec les troupes de Monſieur, comme il la joignit depuis, elle eut paſſé la Loire ſans difficulté, & eut fort embarraſſé la marche du roi. Tout contribua à ce retardement: l'incertitude de Monſieur, qui ne pouvoit ſe déterminer pour l'action, même dans les choſes les plus réſolues, l'amour de madame de Montbazon, qui amuſoit à Paris M. de Beaufort; la puérilité de M. de Nemours, qui étoit bien aiſe de montrer ſon bâton de général à madame de Chaſtillon;

(*a*) De Nettancourt de Vaubecour.
(*b*) Le marquis de Clinchamp.

& la fausse politique de Chavigny, qui croyoit qu'il seroit beaucoup plus maître de l'esprit de Monsieur, quand il lui éblouiroit les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs toutes différentes. (Ce fut le terme dont il se servit en parlant à Croissy; qui fut assez imprudent pour me le redire, quoiqu'il fût beaucoup plus dans les intérêts de M. le prince que dans les miens.) Je ne tins pas le cas secret à Monsieur, qui en fut fort piqué. Je pris ce tems pour le supplier de trouver bon que je fis voir en sa présence à ces MM. qu'ils n'étoient point en état d'éblouir des yeux, sans comparaison moins forts, en tout sens, que les siens. Comme il me vouloit faire expliquer, on vint lui dire que MM. de Beaufort & de Nemours étoient dans sa chambre. Je l'y suivis, quoique ce ne fût pas ma coutume, parce que je n'avois pas encore le bonnet; & comme on entra en conversation publique, car il y avoit du monde jusqu'à faire foule, je mis mon chapeau sur ma tête aussi-tôt qu'il eut mis le sien. Il le remarqua, & à cause de ce que je venois de lui dire, & à cause que je ne l'avois jamais voulu faire, quoiqu'il me le commandât toujours. Il en fut très-aise, & il affecta d'entretenir la conversation plus d'une grosse heure; après laquelle il me prit en particu-

lier, & me ramena dans la galerie. Vous jugez bien qu'il falloit qu'il fût en colere : car je crois qu'il y avoit dans sa chambre plus de cinquante écharpes rouges, sans les isabelles. Cette colere dura tout le soir ; car il me dit le lendemain que Goulas, secrétaire de ses commandemens & intime de M. de Chavigni, étant venu lui dire avec un grand empressement que tous les officiers étrangers prenoient de grands ombrages des longues conversations que j'avois avec lui, il l'avoit rebuté avec une fort grande aigreur, en lui disant : *Allez au diable, vous & vos officiers-étrangers ; s'ils étoient aussi bons frondeurs que le cardinal de Retz, ils seroient à leurs postes, & ils ne s'amuseroient pas à yvrogner dans les cabarets de Paris.* Ils partirent enfin, & en vérité, plus par mes instances que par celles de Chavigni, qui croyoit toujours que je n'oubliois rien pour les retarder : car Monsieur répara bientôt, même avec soin, ce qu'il avoit laissé échapper dans la colere ; parce qu'il lui convenoit (au moins se l'imaginoit-il ainsi) de me faire servir de prétexte quelquefois à ce qu'il faisoit, & presque toujours à ce qu'il ne faisoit point. Vous verrez quelle marche prirent ces troupes, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à Orléans dans ce même tems.

Il ne se pouvoit pas que cette importante ville ne fût très-dépendante de Monsieur, étant son appanage; & de plus, ayant été quelque tems son plus ordinaire séjour. D'ailleurs M. le marquis de Sourdis (*a*), qui en étoit gouverneur, étoit dans ses intérêts. Monsieur avoit envoyé outre cela M. le comte de Fiesque, pour s'opposer aux efforts que M. le Gras, maître des requêtes, faisoit pour persuader aux habitans d'ouvrir leurs portes au roi, à qui, dans la vérité, elles eussent été d'une très-grande utilité. MM. de Beaufort & de Nemours, qui en voyoient encore de plus près la conséquence, parce qu'ils avoient pris leurs marches de ce côté-là, écrivirent à Monsieur qu'il y avoit dans la ville une faction très-puissante pour la cour, & que sa présence y étoit très-nécessaire. Vous croyez facilement qu'elle l'étoit encore beaucoup plus à Paris. Monsieur ne balança pas un moment, & tout le monde sans exception fut de même avis sur ce point. Mademoiselle s'offrit d'y aller: ce que Monsieur ne lui accorda qu'avec beaucoup de peine, par la raison de la bienséance, & encore plus par celle du peu de confiance qu'il avoit à sa

---

(*a*) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, gouverneur de l'Orléanois, mort en 1666, âgé de 78 ans.

conduite. Je me ſouviens qu'il me dit le jour qu'elle prit congé de lui : *Cette chevalerie ſeroit bien ridicule, ſi le bon ſens de meſdames de Fieſque & de Frontenac ne la ſoutenoit.* Ces deux dames allerent effectivement avec elle, auſſi-bien que M. de Rohan & MM. de Croiſſi & de Bermont, conſeillers du parlement. Patru diſoit un peu trop librement que comme les murailles de Jericho étoient tombées au ſon des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriroient au ſon des violons. M. de Rohan paſſoit pour les animer un peu trop violemment. Enfin tout ce ridicule réuſſit par la vigueur de mademoiſelle, qui fut à la vérité très-grande : car quoique le roi fût très-proche avec des troupes, & que M. Molé, garde des ſceaux & premier préſident, fût à la porte, qui demandoit à entrer de ſa part, elle paſſa la riviere dans un petit bateau ; elle obligea les bateliers qui ſont toujours en grand nombre ſur le port, de démurer une petite poterne (*a*) qui étoit de-

(*a*) On fit la chanſon ſuivante ſur l'entrée de mademoiſelle dans Orléans.

Or écoutez, peuples de France,
Comme en la ville d'Orléans,
Mademoiſelle en aſſurance,
A dit : *Je ſuis maître céans.*

meurée fermée depuis très-long-tems; & elle marcha avec le concours & l'acclamation du peuple, droit à l'hôtel-de-ville, où les magiſtrats étoient aſſemblés, pour délibérer ſi l'on recevroit M. le garde des ſceaux. Vous pouvez croire qu'elle décida. MM. de Beaufort & de Nemours la vinrent joindre auſſi-tôt, & ils réſolurent avec elle de ſe ſaiſir ou de Lorris, ou de Gien, qui ſont de petites villes; mais qui ont des ponts toutes deux ſur la riviere de Loire. Celui de Gien fut vivement attaqué par M. de Beaufort: mais il fut encore mieux défendu par M. de Turenne, qui venoit de prendre le commandement de l'armée du roi, qu'il partageoit toutefois avec M. le maréchal d'Hoquincourt. Celle de Mon-

---

On lui voulut fermer la porte;
Mais elle paſſa par un trou,
S'écriant ſouvent de la ſorte:
Il ne m'importe pas par où.

Deux jeunes & belles comteſſes,
Ses deux maréchales de camp,
Suivirent ſa royale alteſſe,
Dont on faiſoit un grand can can.

Fieſque, cette bonne comteſſe,
Alloit baiſant les bateliers,
Et Frontenac, quelle détreſſe!
Y perdit un de ſes ſouliers.

ſieur fut obligée de quitter cette entrepriſe, après y avoir perdu le baron de Sirot, homme de réputation, & qui y ſervoit de lieutenant général. Il ſe vantoit, & je crois avec vérité, qu'il avoit fait le coup de piſtolet avec le grand Guſtave, roi de Suede, & le brave Chriſtian, roi de Dannemarck.

M. de Nemours, qui avoit naturellement & averſion & mépris pour M. de Beaufort, quoique ſon beau-frere, ſe plaignit de ſa conduite à mademoiſelle, comme s'il avoit été cauſe que le deſſein ſur Gien n'eût pas réuſſi. Ils eurent ſur cela des paroles dans l'antichambre de mademoiſelle: un prétendu démenti que M. de Beaufort voulut aſſez légérement, au moins à ce que l'on diſoit en ce tems-là, avoir reçu, produiſit un prétendu ſoufflet, que M. de Nemours ne reçut auſſi, à ce que j'ai oui dire à des gens qui y étoient préſens, qu'en imagination. C'étoit au moins un de ces ſoufflets problématiques, dont il a été parlé dans les petites lettres du Port-Royal. Mademoiſelle accommoda, au moins en apparence, cette querelle, & après une grande conteſtation qui n'avoit pas ſervi à en adoucir les commencemens, il fut réſolu que l'on iroit à Montargis, poſte important dans la conjoncture, parce que de là l'ar-

mée des princes, qui ſeroit ainſi entre Paris & le roi, pourroit donner la main à tout. M. de Nemours, qui ſouhaitoit avec paſſion de pouvoir ſecourir Mouron, opina qu'il ſeroit mieux d'aller paſſer la riviere de Loire à Blois, pour prendre par les derrieres l'armée du roi, qui par la crainte d'abandonner trop pleinement les provinces de delà à celle de Monſieur, auroit encore plus de difficulté à ſe réſoudre d'avancer vers Paris, qu'elle n'y en trouvoit par l'obſtacle que Montargis lui pouvoit mettre. L'autre avis l'emporta dans le conſeil de guerre, & par le nombre, & par l'autorité de mademoiſelle; & j'ai ouï dire même aux gens du métier, qu'il le devoit emporter par la raiſon; parce qu'il eût été ridicule d'abandonner tout ce qui auroit été proche de Paris aux forces du roi, dont l'on voyoit clairement que l'unique deſſein étoit de s'en approcher, ou pour gagner la capitale, ou pour l'ébranler. Chavigni en parla à Monſieur, en ces propres termes, en préſence de madame qui me le rendit le lendemain, & je ne comprens pas ſur quoi ſe ſont pu fonder ceux qui ont voulu s'imaginer qu'il y eut de la conteſtation ſur cet article au Luxembourg. Monſieur n'eut pas manqué, ſi cela eût été, de me faire valoir qu'il n'eût pas déféré au conſeil des ſerviteurs de

M.

M. le prince. Ils furent tous du même ſentiment, & Goulas peſtoit même hautement contre la conduite de M. de Nemours, qui veut, diſoit-il, ſauver Mouron & perdre Paris. Je reviens au voyage de M. le prince.

Je vous ai déja dit que ceux qui agiſſoient pour ſes intérêts auprès de Monſieur, le preſſoient de revenir à Paris, & que leurs inſtances furent fortement appuyées par la néceſſité qu'il crut à ſoutenir, ou plutôt à réparer par ſa préſence ce que l'incapacité & la méſintelligence de MM. de Beaufort & de Nemours diminuoient du poids que la valeur & l'expérience des troupes qu'ils commandoient devoient donner à leur parti. Comme M. le prince avoit à traverſer preſque tout le royaume, il lui fut néceſſaire de tenir ſa marche extrêmement couverte. Il ne prit avec lui que MM. de la Rochefoucault, de Marcillac, le comte de Levy (*a*), Guitaut, Chavagnac, Gourville, & un autre, du nom duquel je ne me ſouviens pas. Il paſſa avec une extrême diligence le Périgord, le Limouſin, l'Auvergne, & le Bourbonnois (*b*). Il fut manqué de

(*a*) C'eſt le marquis de Levy, ſelon M. de la Rochefoucault.

(*b*) Voyez Mémoires de la Rochefoucault, *ſuite de la guerre de Guyenne.*

peu auprès de Châtillon-ſur-Loire, par Sainte-Maure, penſionnaire du cardinal, qui le ſuivit avec deux cens chevaux, ſur un avis que quelqu'un qui avoit reconnu Guitaut, en donna à la cour. Il trouva dans la forêt d'Orléans quelques officiers de ſes troupes, qui étoient en garniſon à Loris, & il fut reçu de toute l'armée avec toute la joie que vous vous pouvez imaginer. Il dépêcha Gourville à Monſieur, pour lui rendre compte de ſa marche, & pour l'aſſurer qu'il ſeroit à lui dans trois jours. Les inſtances de toute l'armée, fatiguée juſqu'à la derniere extrêmité par l'ignorance de ſes généraux, l'y retinrent davantage; & de plus il n'a jamais eu peine de demeurer dans les lieux où il a pu faire de grandes actions. Vous en allez voir une des plus belles de ſa vie.

Il parut, au premier pas que M. le prince fit dès qu'il eut joint l'armée, que l'avis de M. de Nemours, duquel je vous ai parlé ci-deſſus, n'étoit pas le bon; car il marcha droit à Montargis, qu'il prit ſans coup férir: Maudreville, qui s'étoit jetté dans le château avec huit ou dix gentilshommes & deux cens hommes de pied, l'ayant rendu d'abord. Il y laiſſa garniſon, & il marcha ſans perdre un moment droit aux ennemis, qui étoient dans des quartiers ſéparés. Le roi étoit à Gien, M. de Turenne avoit ſon quartier

général à Briare, & celui de M. d'Hoquincourt étoit à Bleneau.

Comme M. le prince sut que les troupes du dernier étoient dispersées dans les villages, il s'avança vers Château-Renaux, & il tomba comme un foudre au milieu de tous ces quartiers. Il tailla en pieces tout ce qui étoit de cavalerie de Maine, de Roque-épine, de Beaujeu, de Bourlemont & de Moret, qui tâchoient de gagner le logement des Dragons, comme il leur avoit été ordonné; mais trop tard. Il força même, l'épée à la main, les quartiers des Dragons, pendant que Tavannes traitoit de même celui des Cravates. Il poussa les fuyards jusqu'à Bleneau, où il trouva le maréchal d'Hoquincourt en bataille avec sept cens chevaux, qui chargea avec vigueur les gens de M. le prince, qui, dans l'obscurité de la nuit, s'étoient engagés & divisés; & qui de plus, malgré les efforts de leur commandant, s'amusoient à piller un village. M. le prince les rallia & les remit en bataille, à la vue des ennemis, quoiqu'ils fussent bien plus forts que lui, & quoiqu'il fût obligé par la grande résistance qu'il trouva, de tenir bride en main à la premiere charge, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. Il les chargea avec tant de vigueur à la seconde, qu'il les renversa pleinement; & au point qu'il ne

fut plus au pouvoir de M. d'Hoquincourt de les rallier. M. de Nemours fut fort blessé en cette occasion, & MM. de Beaufort, de la Rochefoucault & de Tavannes s'y signalerent. M. de Turenne, qui avoit averti dès le matin M. d'Hoquincourt que ses quartiers étoient trop séparés & trop exposés, & que M. le prince venoit à lui; M. de Turenne, dis-je, sortit de Briare, & se mit en bataille auprès d'un village, qu'on appelle, ce me semble, Oucoi. Il jetta cinquante chevaux dans un bois qui se trouvoit entre lui & les ennemis, & par lequel on ne pouvoit passer sans défiler. Il les en retira aussi-tôt, pour obliger M. le prince à s'engager dans ce défilé, par l'opinion qu'il auroit que la retraite de ces cinquante maîtres eût été un signe d'effroi. Son stratagême lui réussit: car M. le prince jetta effectivement dans le bois trois ou quatre cens chevaux, qui à la sortie furent renversés par M. de Turenne, & qui eussent eu peine à se retirer, si M. le prince n'eût fait avancer de l'infanterie qui arrêta sur eux ceux qui les suivoient. M. de Turenne se posta sur une hauteur derriere le bois: il y mit son artillerie, qui tua beaucoup de gens de l'armée des princes, & entr'autres Maré, frere du maréchal de Grancé, domestique de Monsieur, & qui servoit de lieutenant gé-

néral dans ſes troupes. On demeura tout le reſte du jour en préſence, & ſur le ſoir chacun ſe retira dans ſon camp. Il eſt difficile de juger qui eut plus de gloire en cette journée, ou de M. le prince, ou de M. de Turenne. On peut dire en général qu'ils y firent tous deux ce que les deux plus grands capitaines du monde y pouvoient faire (*a*). M. de Turenne y ſauva la cour, qui, à la nouvelle de la defaite de M. d'Hoquincourt, fit charger ſon bagage, ſans ſavoir préciſément où il pourroit être reçu; & M. de Senneterre m'a dit depuis pluſieurs fois, que c'eſt le ſeul endroit où il ait vu la reine abattue & affligée. Il eſt conſtant que ſi M. de Turenne n'eût ſoutenu l'affaire par ſa grande capacité, & que ſi ſon armée eût eu le ſort de celle de M. d'Hoquincourt, il n'y eut pas eu une ville qui n'eût fermé les portes à la cour. Le même M. de Senneterre ajoutoit que la reine le lui avoit dit ce jour-là en pleurant.

L'avantage de M. le prince ſur le maréchal d'Hoquincourt, ne fut pas à beaucoup près d'une ſi grande utilité dans ſon parti; parce qu'il ne le pouſſa pas dans les ſuites, juſqu'où ſa préſence l'eut vraiſemblablement

---

(*a*) Voyez M. de la Rochefoucault, *ſuite de la guerre de Guyenne.*

porté, s'il fût demeuré à l'armée. Vous verrez ce qui s'y passa en son absence, après que je vous aurai rendu compte, & du premier effet du voyage de M. le prince à Paris, & d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Vous avez vu ci-dessus que M. le prince avoit envoyé Gourville à Monsieur, aussitôt qu'il eut joint l'armée, pour lui dire qu'il seroit dans trois jours à Paris. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Monsieur. Il m'envoya querir aussi-tôt, & il s'écria en me voyant : *Vous me l'aviez bien dit, quel embarras ! quel malheur ! nous voilà pis que jamais*. J'essayai de le remettre, mais il me fut impossible ; & tout ce que j'en pus tirer, fut qu'il feroit bonne mine, & qu'il cacheroit son sentiment à tout le monde, avec le même soin avec lequel il l'avoit déguisé à Gourville. Il s'acquitta très-exactement de sa parole : car il sortit du cabinet de Madame avec le visage du monde le plus gai. Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, & il ne laissa pas de me commander un quart-d'heure après, de ne rien oublier pour troubler la fête ; c'est-à-dire, pour essayer de mettre les choses en état d'obliger M. le prince à ne faire que fort peu de séjour à Paris. Je le suppliai de ne me point

donner cette commiſſion, « laquelle, Mon-
» ſieur, *lui dis-je*, n'eſt pas de votre ſer-
» vice, pour deux raiſons. La premiere eſt,
» que je ne la puis exécuter qu'en donnant
» au cardinal un avantage qui ne vous con-
» vient pas; & l'autre, que vous ne la ſou-
» tiendrez jamais, de l'humeur dont il a plu
» à Dieu de vous faire ». Cette parole dite à un fils de France, vous paroîtra ſans doute peu reſpectueuſe : mais je vous prie de conſidérer que S. Remi, lieutenant de ſes gardes, la lui avoit dite, à propos d'une bagatelle, deux ou trois jours devant; que Monſieur avoit trouvé l'expreſſion plaiſante, & qu'il la rediſoit depuis ce jour-là à toutes occaſions. Dans la vérité elle n'étoit pas impropre pour celle dont il s'agiſſoit, comme vous le verrez dans la ſuite. La conteſtation fut aſſez forte, je réſiſtai long-tems. Je fus obligé de me rendre, & d'obéir. J'eus même plus de tems pour travailler à ce qu'il m'ordonnoit, que je n'avois cru : car M. le prince, au-devant duquel Monſieur alla même juſqu'à Juviſy, le premier d'avril, dans la croyance qu'il arriveroit ce jour-là à Paris, n'y fut que le 11; de ſorte que j'eus tout le loiſir néceſſaire pour ménager M. le Fevre, prévôt des marchands, qui me devoit ſa charge, & qui étoit mon ami particulier. Il n'eut pas beaucoup de peine

à persuader M. le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, qui étoit très-bien intentionné pour la cour. Ils firent une assemblée dans l'hôtel-de-ville, dans laquelle ils firent résoudre que M. le gouverneur iroit trouver S. A. R. pour lui dire qu'il paroissoit à la compagnie qu'il étoit contre l'ordre qu'on reçût M. le prince dans la ville, avant qu'il se fût justifié de la déclaration du roi, qui avoit été vérifiée au parlement contre lui.

Monsieur, qui fut transporté de joie de ce discours, répondit que M. le prince ne venoit que pour conférer avec lui de quelques affaires particulieres, & qu'il ne séjourneroit que vingt-quatre heures à Paris. Il me dit, aussi-tôt que le maréchal fut sorti de sa chambre: *Vous êtes un galant homme*, havate fatto polito, *Chavigni sera bien attrapé.* Je lui répondis sans balancer: *Je ne vous ai jamais, Monsieur, si mal servi: souvenez-vous, s'il vous plaît, de ce que je vous dis aujourd'hui.* M. de Chavigni qui apprit en même tems le mouvement de l'hôtel-de-ville, & la réponse de Monsieur, lui en fit des réprimandes & des bravades, qui passerent jusqu'à l'insolence & à la fureur. Il déclara à Monsieur, que M. le prince étoit en état de demeurer sur le pavé tant qu'il lui plairoit, sans être obligé

de demander congé à perſonne. Il fit par le moyen de Peche, fameux ſéditieux, une troupe de cent ou cent vingts gueux, ſur le Pont-neuf, qui faillirent à piller la maiſon de M. du Pleſſis-Guenegaut, & il effraya ſi fort Monſieur, qu'il l'obligea à faire une réprimande publique, & au maréchal de l'Hôpital, & au prévôt des marchands, parce qu'ils avoient enregiſtré dans le greffe de la ville, la réponſe que S. A. R. leur dit ne leur avoir faite qu'en particulier, & en confidence. Comme je voulus inſinuer à Monſieur que j'avois eu raiſon de ne lui pas conſeiller ce qui s'étoit fait ; il m'interrompit bruſquement, en me diſant ces paroles : *Il ne faut pas juger par l'événement. J'avois raiſon hier, vous l'avez aujourd'hui : que faire avec tous ces gens-ci?* Il devoit ajouter : *& avec moi?* Je le lui ajoutai de moi-même. Car comme je vis que malgré toutes ces expériences, il continuoit dans la même conduite qu'il avoit mille fois condamnée en me parlant à moi-même, depuis que M. le prince fut allé en Guyenne, je me le tins pour dit, & je me réſolus de demeurer tout le plus qu'il me ſeroit poſſible dans l'inaction, qui n'eſt à la vérité jamais bien ſûre avec de certaines gens, dans les tems qui ſont fort troublés; mais que je me croyois néceſſaire, & par

les manieres de Monſieur, que je ne pouvois redreſſer, & par la conſidération de l'état où je me trouvois dans le moment, que je vous ſupplie de me permettre que je vous explique un peu plus au long.

La vérité me force de vous dire qu'auſſitôt que je fus cardinal, je fus touché des inconvéniens de la pourpre ; parce que j'avois fait plus de mille fois réflexion en ma vie, que je l'avois trop été de l'éclat de la coadjutorerie. Une des ſources de l'abus que les hommes font preſque toujours de leurs dignités, eſt qu'ils s'en éblouiſſent d'abord qu'ils en ſont revêtus, & l'ébouiſſement eſt cauſe qu'ils tombent dans les premieres fautes, qui ſont les plus dangereuſes par une infinité de raiſons. La hauteur que j'avois affectée, dès que je fus coadjuteur, me réuſſit, parce qu'il parut que la baſſeſſe de mon oncle l'avoit rendue néceſſaire. Mais je connus clairement que ſans cette conſidération, & même ſans les autres aſſaiſonnemens, que la qualité des tems, plutôt que mon adreſſe, me donna lieu d'y mettre; je connus, dis-je, clairement qu'elle n'eût pas été d'un bon ſens, ou au moins qu'elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j'avois eu le tems de faire ſur cela, m'obligerent d'avoir une attention particuliere à l'égard du chapeau, dont la

couleur de feu & éclatante fait tourner la tête à la plupart de ceux qui en ſont honorés. La plus ſenſible, à mon opinion, & la plus palpable de ces illuſions, eſt la prétention de précéder les princes du ſang, qui peuvent devenir nos maîtres à tous les inſtans, & qui en attendant le ſont preſque toujours, par leurs conſidérations, de tous nos proches. J'ai de la reconnoiſſance pour les cardinaux de ma maiſon, qui m'ont fait ſucer avec le lait cette leçon par leur exemple; & je trouvai une occaſion aſſez heureuſe de la débiter, le propre jour que je reçus la nouvelle de ma promotion. Château-Briant, dont vous avez déja vu le nom ci-devant, me dit en préſence d'une infinité de gens qui étoient dans ma chambre : *Nous ne ſaluerons plus les premiers préſentement ;* ce qu'il diſoit, parce que bien que je fuſſe très-mal avec M. le prince, & que je marchaſſe preſque toujours fort accompagné, je le ſaluois, comme vous pouvez croire, par-tout où je le rencontrois avec tout le reſpect qui lui étoit dû par tant de titres. Je lui répondis : *Pardonnez-moi, Monſieur, nous ſaluerons toujours les premiers, & plus bas que jamais. A Dieu ne plaiſe que le bonnet rouge me faſſe tourner la tête au point de diſputer le rang aux princes du ſang. Il*

ſuffit à un gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leur côté. Cette parole qui a depuis, à mon ſens, comme vous le verrez dans la ſuite, conſervé en France le rang au chapeau, par l'honnêteté de M. le prince, & par ſon amitié pour moi; cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, & elle commença à diminuer l'envie : ce qui eſt le plus grand de tous les ſecrets.

Je me ſervis encore pour cet effet d'un autre moyen. MM. les cardinaux de Richelieu & Mazarin, qui avoient confondu le miniſtériat dans la pourpre, avoient attaché à celle-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre, que quand elles ſont jointes enſemble. Il eut été difficile de les ſéparer en ma perſonne, au poſte où j'étois à Paris. Je le fis de moi-même, en y mettant des circonſtances qui firent qu'on ne le pouvoit attribuer qu'à ma modération ; & je déclarai ouvertement que je ne recevrois publiquement que les honneurs qui avoient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n'y a que maniere à la plupart des choſes du monde. Je ne donnai la main à perſonne ſans exception. Je n'accompagnai les maréchaux de France, les ducs & pairs, le chancelier, les princes étrangers, les princes bâtards, que juſqu'au haut de mon degré, & tout le monde fut très-content

Le troisiéme expédient auquel je pensai, fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourroit permettre pour rappeller tous ceux qui s'étoient éloignés de moi, dans les différentes partialités. Il ne se pouvoit qu'ils ne fussent en bon nombre; parce que ma fortune avoit été si variable & si agitée, qu'une partie des gens avoit appréhendé d'y être enveloppée en de certains tems, & qu'une partie s'étoit opposée à mes intérêts en quelques autres. Ajoutez à ceux-là, ceux qui avoient cru qu'ils pourroient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuyerois si j'entrois dans ce détail, & je me contenterai de vous dire que M. de Berci vint chez moi à minuit; que je vis M. de Novion chez le pere don Carouge, chartreux; que je vis aux Célestins M. le président le Coigneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoder avec moi, dans un moment où la mitre de Paris recevoit un aussi grand éclat de la splendeur du bonnet. Je fus ravi de me raccommoder avec tout le monde, en un instant où mes avances ne se pouvoient attribuer qu'à générosité. Je m'en trouvai très-bien; & la reconnoissance de quelques-uns de ceux auxquels j'avois épargné le dégoût du premier pas, m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres.

Je maintiens qu'il eſt autant de la politique, que de l'honnêteté de ceux qui ſont les plus puiſſans, de ſoulager la honte des moins conſidérables, & de leur tendre la main, quand ils n'oſent eux-mêmes la préſenter.

La conduite que je ſuivis avec application ſur ces différens chefs que je viens de vous marquer, convenoit en plus d'une maniere à la réſolution que j'avois faite de rentrer, autant qu'il ſeroit en mon pouvoir, dans le repos, que les grandes dignités que la fortune avoit aſſemblées dans ma perſonne, pouvoient, ce me ſembloit, même aſſez naturellement me procurer.

Je vous ai déja dit que l'incorrigibilité, ſi j'oſe ainſi parler, de Monſieur, m'avoit rebuté à un point, que je ne pouvois plus ſeulement m'imaginer qu'il y eût le moindre fondement du monde à faire ſur lui. Voici un incident qui vous fera connoître que j'euſſe été bien aveuglé, ſi j'euſſe été capable de compter ſur la reine.

Vous vous pouvez ſouvenir de ce que je vous ai dit d'une imprudence de mademoiſelle de Chevreuſe, à propos du perſonnage que je jouois de concert avec madame ſa mere, à l'égard de la reine. Elle en mit de part ſa fille contre mon ſentiment, laquelle d'abord entendit très-

bien la raillerie; & je me ſouviens même qu'elle prenoit plaiſir à me faire répéter la comédie de la ſuiſſeſſe : c'eſt ainſi qu'elle appelloit la reine. Il arriva un ſoir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, la plupart des gens ſe prirent à rire; & je ne ſais à la vérité pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mademoiſelle de Chevreuſe, qui étoit la perſonne du monde la plus capricieuſe, le remarqua, & elle me dit qu'elle ne s'en étonnoit pas, après ce qu'elle avoit remarqué depuis quelque tems; & ce qu'elle avoit remarqué, s'imaginoit-elle, étoit que j'avois beaucoup de refroidiſſement pour elle, & que j'avois même un commerce avec la cour, dont je ne lui diſois rien. Je crus d'abord qu'elle ſe moquoit, parce qu'il n'y avoit pas ſeulement ombre d'apparence à ce qu'elle me diſoit; & je ne connus qu'elle parloit tout de bon, qu'après qu'elle m'eut dit qu'elle n'ignoroit rien de ce qu'un tel valet de pied de la reine m'apportoit tous les jours. Il eſt vrai qu'il y avoit un valet de pied de la reine, qui depuis quelque tems venoit très-ſouvent chez moi : mais il eſt vrai auſſi qu'il ne m'apportoit rien, & qu'il n'y venoit que parce qu'il étoit parent d'un de mes gens. Je ne ſais par quel haſard elle ſut cette fréquentation. Je ſais encore moins ce qui la put obliger à en tirer des conſé-

quences. Enfin elle les tira; elle ne put s'empêcher de murmurer & de menacer. Elle dit en présence de Seguin, qui avoit été valet-de-chambre de madame sa mere, & qui avoit quelques charges chez le roi ou chez la reine, que je lui avois avoué mille fois que je ne concevois pas comment l'on eût pu être amoureux de cette suissesse. Enfin elle fit si bien par ses journées, que la reine eut vent que je l'avois traitée de suissesse, en parlant à mademoiselle de Chevreuse. Elle ne me l'a jamais pardonné, comme vous le verrez dans la suite; & j'appris que ce mot obligeant avoit été jusqu'à elle, justement trois ou quatre jours avant que M. le prince arrivât à Paris. Vous concevez aisément que cette circonstance, qui ne marquoit pas que j'eusse lieu d'espérer qu'il pût y avoir à l'avenir beaucoup de douceur pour moi à la cour, n'affoiblissoit pas les pensées que j'avois déja de sortir d'affaire. Le lieu de la retraite n'étoit pas trop affreux; l'ombre des tours de Notre-Dame y pouvoit donner du rafraîchissement; & le chapeau de cardinal la défendoit encore du mauvais vent. J'en concevois les avantages, & je vous avoue qu'il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plut pas à la fortune. Je reviens à ma narration.

Le 11 avril (1752), M. le prince arriva

à Paris, & Monſieur fut au-devant de lui à une lieue de la ville.

Le 12, ils allerent enſemble au parlement. Monſieur prit la parole d'abord qu'il fut entré, pour dire à la compagnie qu'il amenoit M. ſon couſin, pour l'aſſurer qu'il n'avoit, ni n'auroit jamais, d'autre intention que celle de ſervir le roi & l'état; qu'il ſuivroit toujours les ſentimens de la compagnie; & qu'il offroit de poſer les armes, auſſi-tôt que les arrêts qui ont été rendus par elle contre le cardinal Mazarin, auroient été exécutés. M. le prince parla enſuite ſur ce même ton; & il demanda même que la déclaration publique qu'il en faiſoit, fût miſe ſur les regiſtres.

M. le préſident Bailleul lui répondit que la compagnie recevoit toujours à honneur de le voir dans ſa place; mais qu'elle ne lui pouvoit diſſimuler la ſenſible douleur qu'elle avoit, de lui voir les mains teintes du ſang des gens du roi, qui avoient été tués à Bleneau. Un vent s'éleva à ce mot du côté des bancs des enquêtes, qui faillit à étouffer par ſes impétuoſités, le pauvre préſident Bailleul; cinquante ou ſoixante voix le déſavouerent d'une volée; & je crois qu'elles euſſent été ſuivies de beaucoup d'autres, ſi M. le préſident de Neſmond n'eut interrompu & appaiſé la cohue

par la relation qu'il fit des remontrances qu'il avoit portées par écrit au roi à Sully, avec les autres députés de la compagnie. Elles furent très-fortes & très-vigoureuses contre la personne & contre la conduite du cardinal. Le roi leur fit répondre par M. le garde des sceaux, qu'il les considéreroit, après que la compagnie lui auroit envoyé les informations sur lesquelles il vouloit juger lui-même. Les gens du roi entrerent dans ce moment, & ils présenterent une déclaration & une lettre de cachet qui portoit cet ordre au parlement, avec celui d'enregistrer sans délai la déclaration par laquelle il étoit sursis à celle du 6 septembre & aux arrêts donnés contre M. le cardinal. Les gens du roi, qui furent appellés aussi-tôt, conclurent après une fort grande invective contre le cardinal, à de nouvelles remontrances, pour représenter au roi l'impossibilité où la compagnie se trouvoit d'enregistrer cette déclaration, qui, contre toute sorte de regles & de formes, soumettoit à de nouvelles procédures judiciaires susceptibles de mille contredits, la déclaration du monde la plus authentique & la plus revêtue de toutes les marques de l'autorité royale; & qui par conséquent ne pouvoit être révoquée que par une autre déclaration qui fût aussi solennelle, & qui eût les mêmes

caracteres. Ils ajouterent qu'il falloit que les députés se plaignissent à sa majesté, de ce qu'on avoit refusé de lire les remontrances en sa présence; qu'ils insistassent sur ce point, aussi-bien que sur celui de ne point envoyer les informations que la cour demandoit; & que l'on fît registre de tout ce qui s'étoit passé ce jour-là au parlement, dont la copie seroit envoyée à M. le garde des sceaux. Voilà les conclusions que M. Talon donna avec une force & avec une éloquence merveilleuse. On commença ensuite la délibération, laquelle, faute de tems, fut remise au 13. L'arrêt suivit sans aucune contestation les conclusions; & il y ajouta que la déclaration qui avoit été faite par M. le duc d'Orléans & par M. le prince, seroit portée au roi par les députés; que les remontrances & le registre seroient envoyés à toutes les compagnies souveraines de Paris, & à tous les parlemens du royaume, pour les convier de députer aussi de leur part; & qu'assemblée générale seroit faite incessamment à l'hôtel-de-ville, à laquelle M. le duc d'Orléans & M. le prince seroient conviés de se trouver, & de faire les mêmes déclarations qu'ils avoient faites au parlement; & que cependant la déclaration du roi contre le cardinal Mazarin, & que tous les arrêts rendus contre lui seroient exécutés.

Les aſſemblées des chambres des 15, 17 & 18, ne furent preſque employées qu'à diſcuter les difficultés qui ſe préſenterent pour le réglement de cette aſſemblée générale de l'hôtel-de-ville ; par exemple, ſi Monſieur & M. le prince ſeroient préſens à la délibération de l'hôtel-de-ville, ou s'ils ſe retireroient après avoir fait leurs déclarations : ſi le parlement pouvoit ordonner l'aſſemblée de l'hôtel-de-ville, ou s'il devoit ſimplement convier le prévôt des marchands & les autres officiers de la ville, & quelques principaux bourgeois de chaque quartier, de s'aſſembler.

Le 19, cette aſſemblée ſe fit, à laquelle les ſeize députés du parlement ſe trouverent. Monſieur & M. le prince y firent leurs déclarations, toutes pareilles à celles qu'ils avoient faites au parlement ; & après qu'ils ſe furent retirés, & que le procureur du roi de la ville eût conclu à faire de très-humbles remontrances au roi de vive voix & par écrit, contre le cardinal Mazarin, M. Aubry, préſident aux comptes, & le plus ancien conſeiller de la ville, prit la parole pour dire qu'il étoit tard de commencer à délibérer, & qu'il étoit néceſſaire de remettre l'aſſemblée au lendemain. Il avoit raiſon en toutes manieres ; car ſept heures étoient ſonnées, & il avoit intelligence avec la cour.

Le 20, Monſieur & M. le prince allerent au parlement ; & Monſieur dit à la compagnie qu'il ſavoit que M. le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, & M. le prévôt des marchands, avoient reçu une lettre de cachet qui leur défendoit de continuer l'aſſemblée ; que cette lettre n'étoit qu'une paperaſſe du Mazarin, & qu'il prioit la compagnie d'envoyer chercher ſur l'heure le prévôt des marchands & les échevins, & de leur enjoindre de n'y avoir aucun égard. On n'eut pas la peine de les mander ; ils vinrent d'eux-mêmes à la grand'chambre pour y donner part de cette lettre de cachet, & pour dire en même-tems qu'ils avoient indiqué une aſſemblée du conſeil de la ville, pour aviſer à ce qu'il y auroit à faire. On opina, après les avoir fait ſortir, & on les fit rentrer auſſi-tôt, pour leur dire que la compagnie ne déſapprouvoit pas cette aſſemblée du conſeil de ville, parce qu'elle étoit dans l'ordre & ſelon la coutume ; mais qu'elle les avertiſſoit qu'une aſſemblée générale, & faite pour des affaires de cette importance, ne devoit, ni ne pouvoit être arrêtée par une ſimple lettre de cachet. On lut enſuite la lettre qui devoit être envoyée à tous les parlemens du royaume ; elle étoit courte ; mais déciſive & preſſante. L'après-dînée du même jour, l'aſſemblée de l'hôtel-

de-ville ſe fit ainſi qu'elle avoit été réſolue le matin par le conſeil. Le préſident Aubri ouvrit celui des concluſions. Deſnots, apoticaire, qui parla fort bien, ajouta qu'il falloit écrire à toutes les villes de France, où il y avoit des parlemens, ou évêchés, ou préſidiaux, pour les inviter à faire une pareille aſſemblée, & de pareilles remontrances contre le cardinal. Cet avis qui fut ſupérieur de beaucoup ce jour-là, ayant été embraſſé de plus de ſept voix, fut le moindre en nombre dans l'aſſemblée ſuivante, qui fut celle du 22. Quelques-uns ayant dit que cette union des villes étoit une eſpece de ligue contre le roi, la pluralité revint à celui de M. le préſident Aubri, qui étoit de ſe contenter de faire des remontrances au roi, pour lui demander l'éloignement de M. le cardinal Mazarin, & le retour de ſa majeſté à Paris. Ce même jour MM. les princes allerent à la chambre des comptes, & ils firent enregiſtrer les mêmes proteſtations qu'ils avoient faites au parlement & à la ville. On y réſolut auſſi les remontrances contre le cardinal.

Le 23, Monſieur dit au parlement, que l'armée du Mazarin s'étant ſaiſie ſous prétexte de l'approche du roi, de Melun & de Corbeil, contre la parole que le maréchal de l'Hôpital avoit donnée que les troupes

ne s'avanceroient pas du côté de Paris plus près que de douze lieues, il étoit obligé de faire approcher les siennes. Il alla ensuite accompagné de M. le prince à la cour des aides, où les choses se passerent comme dans les autres compagnies.

Quoique je vous puisse répondre de la vérité de tous les faits que je viens de poser à l'égard des assemblées qui se firent en ce tems-là, c'est-à-dire, depuis le premier de mars, jusqu'au 23 avril, parce qu'il n'y en a aucun que je n'aye vérifiée moi-même sur les registres du parlement ou sur ceux de l'hôtel-de-ville; je n'ai pas cru qu'il fût de la sincérité de l'histoire que je m'y arrêtasse avec autant d'attention, ou plutôt avec autant de réflexion que je l'ai fait, à propos des assemblées des chambres auxquelles j'avois assisté en personne. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires, quoique bons, & une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des ouï-dire, & une copie que l'on tire sur les originaux : ce que j'ai trouvé dans ces registres, ne peut tout au plus être que le corps. Il est au moins constant que l'on ne sauroit reconnoître l'esprit des délibérations, qui se discerne assez souvent beaucoup davantage par un coup d'œil, par un

mouvement, par un air qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paroissent les plus importantes, & qui sont toutefois les seules dont les registres nous doivent tenir compte. Je vous supplie de recevoir cette observation, comme une marque de l'exactitude que j'ai & que j'aurai toute ma vie, à ne manquer à rien de ce que je dois à l'éclaircissement d'une matiere sur laquelle vous m'avez commandé de travailler. Le compte que je vais vous rendre de ce que je remarquois en ce temps-là du mouvement intérieur de toutes les machines, est plus de mon fait, & j'espere que je serai assez juste.

Il n'est pas possible qu'après avoir vu le consentement uniforme de tous les corps, conjurés à la ruine de M. le cardinal Mazarin, vous ne soyez très-persuadée qu'il est sur le bord du précipice, & qu'il faut un miracle pour le sauver. Monsieur le fut au sortir de l'hôtel-de ville, & il me fit la guerre en présence du maréchal d'Estampes & du vicomte d'Autel, de ce que j'avois toujours cru que le parlement & la ville leur manqueroient. Je confesse encore, comme je lui confessois à lui-même ce jour-là, que je m'étois trompé sur ce point, & que je fus surpris au-delà de tout ce que vous pouvez

pouvez vous en imaginer, du pas que le parlement avoit fait. Ce n'eſt pas que la cour n'y eût contribué autant qu'il étoit en elle; & l'imprudence du cardinal, qui y précipita cette compagnie malgré elle, fut certainement plus que ſuffiſante pour m'épargner, ou du moins pour me diminuer la honte que je pouvois avoir de n'avoir pas eu bonne vue. Il s'aviſa de faire commander, au nom du roi, au parlement, de révoquer & d'annuller, à proprement parler, tout ce qu'il avoit fait contre le Mazarin, juſtement au moment que M. le prince arrivoit à Paris, & l'homme du monde qui gardoit le moins de meſure & le moins de bienſéance à l'égard des illuſions, & qui les aimoit le mieux là où elles n'étoient pas néceſſaires, affecta de ne s'en point ſervir dans une occaſion où je crois qu'un fort homme de bien eût pu les employer ſans ſcrupule.

Il eſt certain que rien n'étoit plus odieux en ſoi-même, que l'entrée de M. le prince dans le parlement, quatre jours après qu'il eut taillé en pieces quatre quartiers de l'armée du roi: & je ſuis convaincu que ſi la cour ne ſe fût point preſſée, & qu'elle fût demeurée dans l'inaction, à cet inſtant tous les corps de la ville, qui dans la vérité commençoient à ſe laſſer de la guerre civile, auroient été fatigués dès le ſuivant, d'un

ſpectacle qui les y engageoit même ouvertement. Cette conduite eut été ſage; la cour prit la contraire, elle ne manqua pas auſſi de faire un contraire effet : car en déſeſpérant le public, elle l'accoutuma en un quart-d'heure à M. le prince. Ce ne fut plus celui qui venoit de défaire les troupes du roi; ce fut celui qui venoit à Paris pour s'oppoſer au retour du cardinal. Ces eſpeces ſe confondirent même dans l'imagination de ceux qui euſſent juré qu'elles ne s'y confondoient pas. Elles ne ſe démêlent dans les tems où tous les eſprits ſont prévenus, que dans les ſpéculations de philoſophes qui ſont peu en nombre, & qui de plus y ſont toujours comptés pour rien, parce qu'ils ne mettent jamais en main la hallebarde. Tous ceux qui crient dans les rues, tous ceux qui haranguent dans les compagnies, ſe ſaiſiſſent de ces idées. Voilà juſtement ce qui arriva par l'imprudence du Mazarin; & je me ſouviens que Bachaumont, que vous connoiſſez, me diſoit le propre jour que les gens du roi préſenterent au parlement la derniere lettre de cachet dont je vous ai parlé, que le cardinal avoit trouvé le ſecret de faire Boiſleve frondeur. C'étoit tout dire : car ce Boiſleve étoit le plus décrié de tous les Mazarins.

Vous croyez ſans doute que Monſieur &

M. le prince ne manquerent pas cette occasion de profiter de l'imprudence de la cour. Nullement. Ils n'en manquerent aucune de corrompre, pour ainsi parler, celle-là; & c'est particuliérement en cet endroit où il faut reconnoître qu'il y a des fautes qui ne sont pas tout-à-fait humaines. Vous ne serez pas surprise de celles de Monsieur: mais je le suis encore de celles de M. le prince, qui étoit dès ce tems-là l'homme du monde naturellement le moins propre à les commettre. Sa jeunesse, son élévation, son courage, lui pouvoient faire faire de faux pas d'une autre nature, desquels on n'eut pas eu sujet de s'étonner. Ceux que je vais marquer, ne pouvoient avoir aucuns de ces principes; on leur en peut encore moins trouver dans les qualités opposées, desquelles homme qui vive ne l'a jamais pu soupçonner. Et c'est ce qui me fait conclure que l'aveuglement dont l'écriture nous parle si souvent, est même humainement sensible & palpable quelquefois dans les actions des hommes. Y avoit-il rien de plus naturel à M. le prince, ni plus, selon son inclination, que de pousser sa victoire & d'en prendre les avantages qu'il eut pu apparemment tirer, s'il eut continué à faire agir en personne son armée? Il l'abandonna, au lieu de prendre son parti, à la conduite de deux

novices, & les inquiétudes de M. de Chavigni, qui les rappelle à Paris sur un prétexte ou sur une raison, qui au fond n'avoit point de réalité, l'emportent dans son esprit sur son inclination toute guerriere, & sur l'intérêt solide qui l'eut dû attacher à ses troupes. Y avoit-il rien de plus nécessaire à Monsieur & à M. le prince, que de fixer pour ainsi dire, le moment heureux dans lequel l'imprudence du cardinal venoit de livrer à leur disposition le premier parlement du royaume, qui avoit balancé à se déclarer jusques-là, & qui avoit fait de tems en tems des démarches, non pas seulement foibles, mais ambigues? Au lieu de se servir de cet instant, en achevant d'engager tout-à-fait le parlement, ils lui font de ces sortes de peurs qui ne manquent jamais de dégoûter dans les commencemens, & d'effaroucher dans les suites les compagnies; & ils lui laissent de ces sortes de libertés qui les accoutument d'abord à la résistance, & qui la produisent infailliblement à la fin. Je m'explique. Aussi-tôt que l'on eut la nouvelle de l'approche de M. le prince, il y eut des placards affichés, & une grande émeute sur le Pont-neuf. Il n'y eut point de part, il n'y en put même avoir: car il n'étoit point encore arrivé à Paris lorsqu'elle arriva, ce qui fut le 2 de mars

(1652), il eſt vrai qu'elle fut commandée par Monſieur, comme je vous l'ai dit dans un autre lieu.

Le 15 avril, le bureau des entrées de la porte S. Antoine fut rompu & pillé par la populace: & M. de Cumont, conſeiller du parlement, qui s'y trouva par haſard, l'étant venu dire à Monſieur dans le cabinet des livres où j'étois, eut pour réponſe ces propres paroles: *J'en ſuis fâché; mais il n'eſt pas mauvais que le peuple s'éveille de tems en tems. Il n'y a perſonne de tué: le reſte n'eſt pas grand'choſe.*

Le 30 du même mois, le prévôt des marchands & d'autres officiers de la ville, qui revenoient de chez Monſieur, faillirent à être maſſacrés au bas de la rue de Tournon; & ils ſe plaignirent dès le lendemain dans les chambres aſſemblées, qu'ils n'avoient reçu aucun ſecours, quoiqu'ils l'euſſent fait demander & au Luxembourg, & à l'hôtel de Condé.

Le 10 de mai, le procureur du roi de la ville & deux échevins euſſent été tués dans la ſalle du palais, ſans M. de Beaufort, qui eut très-grande peine à les ſauver.

Le 13, M. Quelin, conſeiller du parlement, & capitaine de ſon quartier, ayant mené ſa compagnie au palais pour la garde ordinaire, fut abandonné de tous les bour-

geois qui la composoient, & qui crioient qu'ils n'étoient pas faits pour garder des Mazarins. Et le 24 du même mois, M. Molé de Sainte-Croix porta sa plainte en plein parlement, de ce que le 20, il avoit été attaqué & presque mis en pieces par les séditieux.

Vous observerez, s'il vous plaît, que toute la canaille, qui seule faisoit tout ce désordre, n'avoit dans la bouche que le nom & le service de MM. les princes, qui, dès le lendemain, la désavouoient dans les assemblées des chambres. Ce désaveu, qui se faisoit, au moins pour l'ordinaire, de très-bonne foi, donnoit lieu aux arrêts sanglans que le parlement donnoit en toute occasion contre les séditieux : mais il n'empêchoit pas que ce même parlement ne crût que ceux qui désavouoient la sédition ne l'eussent faite, & ainsi il ne diminuoit rien de la haine que beaucoup de particuliers en concevoient, & il accoutumoit le corps à donner des arrêts qui n'étoient pas, au moins à ce qu'il s'imaginoit, du goût de MM. les princes. Je sais bien, comme je l'ai déja dit ailleurs, que dans les tems où il y a de la foiblesse & du trouble, ce malheur est inséparable des pouvoirs populaires, & nul ne l'a plus éprouvé que moi. Mais il faut avouer aussi que Monsieur & M. le prince

n'eurent pas toute l'application néceſſaire à ſauver les apparences de ce qu'ils ne faiſoient point en effet. Monſieur, qui étoit foible, craignoit de ſe brouiller avec le peuple, en réprimant avec trop de véhémence les criailleurs; & M. le prince, qui étoit intrépide, ne faiſoit pas aſſez de réflexion ſur les mauvais & puiſſans effets que ces émotions faiſoient à ſon égard dans les eſprits de ceux qui en avoient peur.

Il faut que je me confeſſe en cet endroit, & que je vous avoue que, comme j'avois intérêt à affoiblir le crédit de M. le prince dans le public, je n'oubliai, pour réuſſir, aucune des couleurs que je trouvai ſur ce ſujet aſſez abondamment dans les manieres de beaucoup de gens de ſon parti. Jamais homme n'a été plus éloigné que M. le prince de ces ſortes de moyens. Il n'y en a jamais eu un ſeul, ſur qui il fût plus aiſé d'en jetter l'envie & les apparences. Peſche étoit tous les jours dans la cour de l'hôtel de Condé, & le commandeur de S. Simon (*a*) ne bougeoit de l'antichambre. Il faut que ce dernier ſe ſoit mêlé d'un étrange métier, puiſque nonobſtant ſa qualité, je n'ai pas honte de le confondre avec un miſérable criailleur

(*a*) Louis de Saint-Simon, chevalier de Malthe, commandeur & capitaine aux gardes, mort en 1679.

de la lie du peuple. Il eſt certain que je me ſervis utilement de ces deux noms contre les intérêts de M. le prince, qui dans la vérité n'avoit de tort à cet égard, que celui de ne pas faire aſſez d'attention à leur ſottiſe. J'oſe dire, ſans manquer au reſpect que je lui dois, qu'il fut moins excuſable en celle qu'il n'eut pas de s'oppoſer d'abord à de certaines libertés, que des particuliers prirent dans tous les corps, de lui réſiſter en face, & de l'attaquer même perſonnellement. Je ſais bien que les douceurs naturelles de Monſieur, jointes à l'ombrage que M. ſon couſin lui donnoit toujours, l'obligeoient quelquefois à diſſimuler; mais je ſais bien auſſi qu'il eut lui-même trop de douceur en ces rencontres, & que s'il eût pris les choſes ſur le ton qu'il les pouvoit prendre dans le moment que la cour lui donna ſi beau jeu, il eût ſoumis Paris & Monſieur même à ſa volonté ſans violence. La même vérité qui m'oblige à remarquer la faute, m'oblige à en admirer le principe; & il eſt ſi beau à l'homme du monde du courage le plus héroïque d'avoir péché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas ſuccédé dans la politique, doit être au moins admiré & exalté par tous les gens de bien dans la morale. Il eſt néceſſaire d'expliquer en peu de paroles ce détail.

M. le procureur général Fouquet, connu pour Mazarin, quoiqu'il déclamât à ſa place contre lui, comme tous les autres, entra dans la grand'chambre le 17 avril, & en préſence de M. le duc d'Orléans & de M. le prince, requit au nom du roi, que M. le prince lui donnât communication de toutes les aſſociations & de tous les traités qu'il avoit faits, & dedans & dehors le royaume; & il ajouta qu'en cas que M. prince le refuſât, il demandoit acte de ſa requiſition & de l'oppoſition qu'il faiſoit à l'enregiſtrement de la déclaration que M. le prince venoit de faire, qu'il poſeroit les armes, auſſi-tôt que M. le cardinal Mazarin ſeroit éloigné.

M. Menardeau opina publiquement dans la grande aſſemblée de l'hôtel-de-ville, qui fut faite le 10 avril, à ne point faire de remontrances contre le cardinal, qu'après que MM. les princes auroient poſé les armes.

Le 22 du même mois, MM. les préſidens des comptes à la réſerve du premier, ne ſe trouverent pas à la chambre, ſous je ne ſais quel prétexte, qui parut en ce tems-là aſſez léger. Je ne me ſouviens pas du détail. M. Perroches, un inſtant après, ſoutint à MM. les princes en face, qu'il falloit donner arrêt qui portât défenſe de lever aucunes

troupes sans la permission du roi; & le même jour M. Amelot, premier président de la cour des aides (*a*), dit à M. le prince ouvertement, qu'il s'étonnoit de voir sur les fleurs-de-lys un prince qui, après avoir si souvent triomphé des ennemis de l'état, venoit de s'unir à eux, &c. Je ne vous rapporte ces exemples que comme des échantillons. Il y en eut tous les jours quelques-uns de cette espece, & il n'y en eut point, pour peu considérable qu'il parût sur l'heure, qui ne laissât dans les esprits une de ces sortes d'impressions, qui ne se sentent pas d'abord, mais qui se réveillent dans la suite. Il est de la prudence d'un chef de parti de souffrir tout ce qu'il doit dissimuler; ce qui accoutume les corps ou les particuliers à la résistance. Monsieur, par son humeur & par l'ombrage que M. le prince lui faisoit à tous les instans, ne vouloit déplaire à qui que ce soit. M. le prince, qui n'étoit dans la faction que par force, n'étudioit pas avec assez d'application les principes d'une science, dans laquelle l'amiral de Coligni disoit que l'on ne pouvoit jamais être docteur. Ils laisserent non-seulement l'un & l'autre la liberté, mais encore la licence des suffrages à tous les particuliers. Ils crurent dans toutes les

(*a*) Voyez Mémoires de Joli, tome I, page 279.

occaſions dont je viens de parler, que le plus de voix qu'ils y avoient eu leur ſuffiſoit, comme il leur auroit effectivement ſuffi, s'il ne s'étoit agi que d'un procès. Ils ne connurent pas d'aſſez bonne heure la différence qu'il y a entre la liberté & la licence des ſuffrages. Ils ne purent ſe perſuader qu'un diſcours haut, ſentencieux & déciſif, fait à propos & dans des momens qui ſe trouvent quelquefois déciſifs par eux-mêmes, eût pu faire & produire cette diſtinction, ſans la moindre ombre de violence; & ainſi ils laiſſerent toujours dans Paris un certain air de parti contraire, qui ne manque jamais de s'épaiſſir quand il eſt agité par les vents qu'y jette l'autorité royale. S'il eut plu à Monſieur & à M. le prince de faire ſortir de Paris, même avec civilité, le moindre de ceux qui leur manquerent au reſpect dans ces rencontres, les compagnies mêmes dont ils étoient membres y euſſent donné leurs ſuffrages. Le préſident Amelot fut déſavoué publiquement par la cour des aides, de ce qu'il avoit dit à M. le prince. Elle eut opiné à ſon éloignement, ſi M. le prince eut voulu; elle l'en auroit remercié le jour même, & le lendemain elle auroit tremblé. Le ſecret dans les grands inconvéniens, eſt d'y retenir les gens dans l'obéiſſance par des frayeurs, qui ne leur ſoient cauſées que par

les choſes dont ils aient été eux-mêmes les inſtrumens. Ces peurs ſont pour l'ordinaire les plus efficaces & toujours les moins odieuſes. Vous verrez ce que la conduite contraire produiſit. Mais ce qui aida fort à produire la conduite contraire, fut la démangeaiſon de négociation : c'eſt ainſi que le vieux S. Germain l'appelloit, qui, à proprement parler, étoit la maladie populaire du parti de M. le prince.

M. de Chavigni, qui avoit été dès ſon enfance nourri dans le cabinet, ne penſoit qu'à y rentrer par toutes voies. M. de Rohan, qui n'étoit, à proprement parler, bon que à danſer, ne ſe croyoit lui-même que bon pour la cour. Goulas ne vouloit que ce que vouloit M. de Chavigni. Voilà des naturels bien ſuſceptibles de propoſitions & de négociations. M. le prince étoit par ſon inclination, par ſon éducation & par ſes maximes, plus éloigné de la guerre civile, qu'homme que j'aye jamais connu, ſans exception. Et Monſieur, dont le caractere dominant étoit d'avoir toujours peur & défiance, étoit celui de tous ceux que j'aye jamais vus, le plus capable de donner dans tous les faux pas, à force de les craindre tous. Il étoit en cela ſemblable aux liévres. Voilà des eſprits bien portés à recevoir des propoſitions de négociations. Le fort de M. le car-

dinal Mazarin étoit proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire eſpérer, de jetter des lueurs, de les retirer, de donner des vues, de les brouiller; voilà un génie tout propre à ſe ſervir des illuſions que l'autorité royale a toujours abondamment en main pour engager à des négociations. Il y engagea à la vérité tout le monde; & cet engagement fut ce qui produiſit en partie, comme je viens de vous le dire, la conduite que je vous ai expliquée ci-deſſus, en ce qu'elle amuſa par de fauſſes eſpérances d'accommodement; & ce fut encore ce qui acheva, pour ainſi dire, de la gâter & de la corrompre, en ce qu'il donna du courage à ceux qui, dans la ville & dans le parlement, avoient de bonnes intentions pour la cour, & qu'il l'ôta à ceux qui étoient de bonne foi dans ce parti. Je vous expliquerai ce détail, après que je vous aurai rendu compte du mouvement des armées de l'un & de l'autre parti, & de celui que je fus obligé de me donner contre mon inclination & contre ma réſolution dans ces conjonctures.

Le roi, dont le deſſein avoit toujours été de s'approcher de Paris, comme il me ſemble que je vous l'ai déja dit, partit de Gien auſſi-tôt après le combat de Bleneau, & il prit ſon chemin par Auxerre & par

Melun jusqu'à Corbeil, pendant que MM. de Turenne & d'Hoquincourt, qui s'avancerent avec l'armée jusqu'à Moret, couvroient sa marche, & que MM. de Beaufort & de Nemours, qui avoient été obligés de quitter Montargis faute de fourages, s'étoient allés camper à Estampes. Leurs majestés étoient passées jusqu'à S. Germain, M. de Turenne se posta à Palaiseau; ce qui obligea MM. les princes de mettre garnison dans S. Cloud, au port de Neuilly & à Charenton. Vous voyez aisément que tous ces mouvemens de troupes ne se faisoient pas sans beaucoup de désordre & de pillage; & ce pillage, qui étoit trouvé tout aussi mauvais au parlement, que celui des tireurs de laine sur le Pont-neuf, donnoit tous les jours quelque scène qui n'auroit pas été indigne du *Catholicon*. Celle dans laquelle je jouois mon personnage au Luxembourg, n'étoit pas assurément de la même nature. J'y allois tous les jours réglément; & parce que Monsieur le vouloit ainsi, pour faire voir à M. le prince, qu'en cas de besoin il seroit toujours assuré de moi; & parce qu'il me convenoit aussi en mon particulier, que le public vît que ce que les partisans de M. le prince publioient incessamment contre moi, de mon intelligence avec le Mazarin, n'étoit ni cru, ni approuvé de

S. A. R. J'étois toujours dans le cabinet des livres, parce que le défaut de bonnet que je n'avois pas encore reçu de la main du roi, faisoit que je ne paroissois pas en public. M. le prince étoit très-souvent en même-tems dans la gallerie ou dans la chambre. Monsieur alloit & venoit sans cesse de l'une à l'autre, & parce qu'il ne demeuroit jamais en place, & parce qu'il l'affectoit même quelquefois pour différentes fins. Le commun du monde, qui prend toujours plaisir à être mystérieux, vouloit que l'agitation qui lui étoit naturelle, fût l'effet des différentes impressions que nous lui donnions. M. le prince m'attribuoit tout ce que Monsieur ne faisoit pas pour le bien du parti. Le peu d'ouverture que j'avois laissé aux offres de M. de Brissac, par le moyen de M. le comte de Fiesque, l'avoit encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres, où Monsieur crut qu'il lui convenoit qu'il ne s'adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencerent, j'y répondis; la treve de l'écriture se rompit, & ce fut en cette occasion, ou du moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles, desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, quoique ce n'en fût pas le lieu, pour n'être pas obligé de retoucher une matiere qui est

trop légere en elle-même, pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que les *contretems de M. de Chavigni*, premier miniſtre de M. le prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, toucherent à un point cet eſprit altier & ſuperbe, qu'il ne put s'empêcher d'en verſer des larmes, en préſence de douze ou quinze perſonnes de qualité qui étoient dans ſa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit le lendemain, je lui répondis en préſence de MM. de Liancourt & de Fontenay: « Je vous » ſupplie de dire à M. de Chavigny, que » connoiſſant en ſa perſonne autant de bon» nes qualités que j'en connois, je travaille» rois à ſon panégyrique encore plus volon» tiers, que je n'ai fait au libelle qui l'a tant » touché ».

Je vous ai dit ci-deſſus que j'avois fait la réſolution de demeurer tout le plus qu'il me feroit poſſible dans l'inaction, parce qu'il eſt vrai que j'avois beaucoup à perdre, & rien à gagner dans le mouvement. J'accomplis en partie cette réſolution: parce qu'il eſt vrai que je n'entrai preſque en rien de tout ce qui ſe fit dans ce tems-là, étant très-convaincu qu'il n'y avoit rien de beau à faire pour l'ordinaire, & que le bon même ne ſe feroit pas dans le peu d'occaſions où il étoit poſſible, à cauſe des vues diffé-

rentes & compliquées que chacun avoit, vû l'état des choſes. Je m'enveloppai donc, pour ainſi dire, dans mes grandes dignités, auxquelles j'abandonnai les eſpérances de ma fortune, & je me ſouviens qu'un jour M. le préſident Bellievre me diſant que je devois me donner plus de mouvement; je lui répondis ſans balancer: « Nous ſommes dans » une grande tempête, où il me ſemble que » nous voguons tous contre le vent. J'ai » deux bonnes rames en main, dont l'une » eſt la maſſe de cardinal, & l'autre la » croſſe de Paris. Je ne les veux pas rom- » pre, & je n'ai préſentement qu'à me ſou- » tenir ».

Je vous ai déja dit que l'obligation de voir Monſieur très-ſouvent me força à ne pas garder toutes les apparences de cette inaction. Je me trouvai de néceſſité à ne la pas même obſerver pleinement & entiérement, par les criailleries des partiſans de M. le prince, qui m'attaquerent par leurs libelles, comme fauteur du Mazarin. Je fus obligé d'y répondre, & cet éclat joint à la cour aſſidue que je faiſois au Luxembourg, qui paroiſſoit d'autant plus myſtérieuſe, qu'elle ſembloit couverte par la raiſon que vous avez déja vue, quoiqu'elle fût publique; cet éclat, dis-je, fit trois effets très-mauvais contre moi. Le premier fut qu'il

fit croire même aux indifférens, que je ne pouvois demeurer en repos. Le second, qu'il persuada à M. le prince que j'étois irréconciliable avec lui. Et le troisiéme, qu'il acheva d'aigrir au dernier point la cour contre moi : parce que je ne pouvois me défendre contre les libelles de M. le prince, qu'en insérant dans les miens des choses qui ne pouvoient être agréables à M. le cardinal. Cet embarras n'étoit évitable que par des inconvéniens qui étoient encore plus grands que l'embarras. Je ne me pouvois défendre du premier que par une retraite entiere, qui n'eut été ni de la bienséance, dans un tems où on l'eût attribuée à la peur que l'on eût cru que j'eusse eue de M. le prince, ni du respect & du service que je devois à Monsieur, dans un moment où ma présence, au moins selon qu'il se l'imaginoit, lui étoit nécessaire. Je ne pouvois me parer du second qu'en me raccommodant avec M. le prince, ou en lui laissant prendre contre moi dans le public, tous les avantages qu'il lui plaisoit. Ce dernier parti eut été d'un innocent; l'autre étoit impraticable, & par les engagemens, que j'avois sur cet article particulier avec la reine, & par la disposition de Monsieur, qui me vouloit toujours tenir en lesse pour me lâcher en cas de besoin. Je ne pouvois éviter le troisiéme sans faire des pas

vers la cour, desquels M. le cardinal n'eut pas manqué de se servir pour me perdre. En voici un exemple.

Aussi-tôt que j'eus reçu la nouvelle de ma promotion, j'envoyai Argenteuil au roi & à la reine pour leur en rendre compte, & je lui donnai charge expresse de ne point voir M. le cardinal, auquel j'étois bien éloigné, comme vous avez vu, de m'en croire obligé, & que j'étois bien aise, de plus, de marquer par une circonstance de cette nature, & dans le parlement & dans le peuple, pour mon ennemi. Monsieur eut l'honnêteté ou la prudence de me dire de lui-même, qu'il avouoit que l'ordre que je donnois sur cela à Argenteuil étoit nécessaire; mais qu'il y falloit toutefois un *retentum*, (ce fut son mot) & qu'en l'état où étoient les choses, & où elles seroient peut-être quand il arriveroit à Saumur, où la cour étoit à cette heure-là, il étoit à propos de lui laisser la bride plus longue, & de ne lui point ôter la liberté de conférer secrettement avec le cardinal, s'il le souhaitoit, & si madame la Palatine, à qui j'adressois Argenteuil pour le présenter à la reine, croyoit qu'il y pût avoir quelque utilité. « Que savons-nous, » *ajouta Monsieur*, si par l'événement cela » ne pourra pas être bon à quelque chose, » même pour le gros des affaires? La bonne

» conduite veut que l'on ne perde pas les
» occaſions naturelles d'amuſer, quand on
» a affaire à des amuſeurs en titre d'office.
» Le Mazarin ne manquera jamais de dire
» la conférence : mais quel inconvénient?
» C'eſt un menteur fieffé que perſonne ne
» croit ; & il la dira fauſſe comme vérita-
» ble ». Voilà les paroles de Monſieur, elles furent prophétiques. M. le cardinal voulut voir Argenteuil, chez madame la Palatine, la nuit. Il lui dit, par excès de tendreſſe pour moi, que ſi j'avois été aſſez mal-habile pour lui avoir ordonné de le voir publiquement, il y auroit ſuppléé, pour me ſervir par un refus public. Il entra bonnement dans tous mes égards, & dans tous mes intérêts ; il lui voulut faire croire qu'il étoit réſolu de partager le miniſtériat avec moi.

Véritablement Argenteuil n'étoit pas encore revenu à Paris, que Monſieur étoit averti par Goulas, non pas de ce qui s'étoit paſſé réellement à l'égard de cette viſite, mais de tout ce qui s'y fût paſſé effectivement, ſi elle eût été recherchée par moi, & faite à l'inſu de S. A. R. & contre ſon ſervice. Cet échantillon vous fait voir les replis de la piece qui étoit ſur le métier, & peut contribuer, ce me ſemble, à juſtifier la conduite que j'eus en ce tems-là.

J'écris par votre ordre l'hiſtoire de ma vie, & le plaiſir que je me fais de vous obéir avec exactitude, a fait que je m'épargne ſi peu moi-même. Vous avez pu juſqu'ici vous appercevoir que je ne me ſuis pas appliqué à faire mon apologie. Je m'y trouve forcé en cette rencontre, parce que c'eſt-là où l'artifice de mes ennemis a rencontré le plus de facilité à ſurprendre la crédulité du vulgaire. Je ſavois que l'on diſoit en ce tems-là : Eſt-il poſſible que le cardinal de Rez ne ſoit pas content d'être à ſon âge cardinal & archevêque de Paris ? & comment ſe peut-il mettre dans l'eſprit qu'on lui donnera, à force d'armes, la premiere place dans le conſeil du roi ? Je ſais qu'encore aujourd'hui les miſérables gazettes de ce tems-la ſont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu'elles l'euſſent été encore ſans comparaiſon davantage dans mes eſpérances, & dans mes vues, qui en vérité en étoient très-éloignées, je ne dis pas ſeulement par la force de la raiſon, à cauſe des conjonctures, mais je dis même par mon inclination, qui me portoit avec tant de rapidité & aux plaiſirs & à la gloire, que le miniſtériat qui trouble beaucoup ceux-là, & qui rend toujours l'autre odieuſe, étoit encore moins à mon goût qu'à ma portée. Je ne ſais ſi je fais mon apologie en vous

parlant ainſi, je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Sur-tout, je vous dois la vérité, qui ne me ſervira pas beaucoup dans l'eſprit de la poſtérité pour ma décharge; mais qui au moins n'y ſera pas inutile pour faire connoître que la plupart des hommes du commun qui raiſonnent ſur les actions de ceux qui ſont dans les grands poſtes, ſont tout au moins des dupes préſomptueuſes. Je m'apperçois qu'il y a trop de prolixité dans cette digreſſion : vous l'attribuerez peut-être à vanité, je ne le crois pas, & je ſens que le plaiſir que j'ai à pouvoir me juſtifier, eſt uniquement l'effet de celui que je trouve à n'être pas déſapprouvé de vous.

Il n'eſt pas poſſible que lorſque vous faites réflexion ſur l'embarras où j'étois dans le tems que je viens de vous décrire, vous ne vous reſſouveniez de ce que je vous ai déja dit plus d'une fois, qu'il y en a où il eſt impoſſible de bien faire. Je crois que Monſieur me répétoit ces paroles cent fois par jour avec des ſoupirs & des regrets incroyables de ne m'avoir pas cru, quand je lui repréſentois & qu'il tomberoit en cet état, & qu'il y feroit tomber tout le monde. Il étoit encore aggravé à mon égard par les contretems que je puis, ce me ſemble, appeller domeſtiqnes, qui m'arriverent dans ces conjonctures.

Vous avez déja vu que madame de Che-

vreuſe, Noirmoutier & Laigues, avoient commencé en quelque façon à faire bande à part; & que ſous le prétexte de ne pouvoir entrer ni directement ni indirectement dans les intérêts de M. le prince, ils étoient effectivement ſéparés de ceux de Monſieur, quoiqu'ils y gardaſſent toujours les meſures de l'honnêteté & du reſpect. Celles qu'ils avoient avec la cour étoient beaucoup plus étroites. L'abbé Fouquet avoit ſuccédé pour cette négociation à Bertet, je l'appris par Monſieur même, qui m'obligea ou plutôt qui me força à la pénétrer plus que je n'euſſe fait ſans ſon ordre exprès: car dans la vérité, depuis ce qui s'étoit paſſé à l'hôtel de Chevreuſe, quand M. le cardinal rentra dans le royaume, je n'y comptois plus rien, & je ne continuois même à y aller, que parce que je voyois mademoiſelle de Chevreuſe qui ne m'avoit pas manqué. Je me ſentois obligé à Monſieur, de ce qu'il n'avoit ajouté aucune foi aux mauvais offices que Chavigni & Goulas me rendoient du matin au ſoir, ſur les correſpondances de l'hôtel de Chevreuſe avec la cour, qui donnoient à la vérité un beau champ à me calomnier; & ainſi je me ſentis auſſi plus obligé moi-même à les éclairer. Cette conſidération fit que contre mon inclination je pris quelques meſures avec l'abbé Fouquet. Je dis

contre mon inclination; car le peu qui m'avoit paru de cet esprit chez madame de Guimené, où il alloit voir assez souvent mademoiselle de Menessin, qui étoit sa parente, ne m'avoit pas donné du goût pour sa personne. Il étoit en ce tems-là fort jeune; mais il avoit dès ce tems-là un je ne sais quel air d'emporté & de fou, qui ne me revenoit pas. Je le vis deux ou trois fois sur la brune chez le Fêvre de la Barre, qui étoit fils du prévôt des marchands, & son ami, sous prétexte de conférer avec lui pour rompre les cabales que M. le prince faisoit pour se rendre maître du peuple. Notre commerce ne dura pas long-tems: & parce que de mon côté j'en tirai d'abord les éclaircissemens qui m'étoient nécessaires, & parce que lui du sien se lassa bientôt des conversations qui n'alloient à rien. Il vouloit dès le premier moment que je fusse Mazarin sans réserve, comme lui. Il ne concevoit pas qu'il fût à propos de garder des mesures. Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile homme: mais je vous assure qu'en ce tems-là il ne parloit que comme un écolier, qui ne fût sorti que de la veille du college de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de mademoiselle de Chevreuse de laquelle il devint amoureux, & laquelle

quelle devint amoureuſe de lui. La petite de Roye, qui étoit une Allemande fort jolie, & qui étoit à elle, m'en avertit. Je me conſolai aſſez aiſément avec la ſuivante, de l'infidélité de la maîtreſſe, dont pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laiſſai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'abbé Fouquet, qui ſe perſuada, ou qui voulut ſe perſuader qu'elles avoient paſſé jeu, & que j'avois dit que je lui ferois donner des coups de bâton. Je n'y avois jamais penſé: & il en a eu le même reſſentiment que ſi la choſe eût été vraie. Il contribua beaucoup à ma priſon: & M. le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des pays étrangers, qu'il avoit propoſé à la reine pluſieurs fois de me tuer. Ma colere contre lui ne fut pas ſi grande; elle ſe meſura à ma jalouſie, qui ne fut que médiocre. Mademoiſelle de Chevreuſe n'avoit que de la beauté de laquelle on ſe raſſaſie lorſqu'elle n'eſt pas accompagnée. Elle n'avoit de l'eſprit que pour celui qu'elle aimoit; mais comme elle n'aimoit jamais long-tems, on ne trouvoit pas auſſi long-tems qu'elle eût de l'eſprit. Elle s'indignoit contre ſes amans comme contre ſes hardes. Les autres femmes s'en laſſent, elle les brûloit, & ſes filles avoient toutes les peines du monde de ſauver une juppe,

des coëffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses amans quand elle s'en lassoit, elle l'eût fait du meilleur de son cœur. Madame sa mere qui la vouloit brouiller avec moi, quand elle se résolut de s'unir entiérement à la cour, n'y put réussir, quoiqu'elle eût fait en sorte que madame de Guimené lui eût fait lire un billet de ma main, par lequel je m'étois donné corps & ame à elle, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l'éclat qu'il y eut entre l'hôtel de Chevreuse & moi, à l'entrée du cardinal dans le royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur; elle changea deux mois après à propos de rien, & sans savoir pourquoi. Elle prit tout d'un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre fort jolie qui étoit à elle, qui alloit à tout; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint amoureuse de l'abbé Fouquet, jusqu'au point de l'épouser, s'il eut voulu. Ce fut dans ce tems-là que madame de Chevreuse se voyant assez hors d'œuvre à Paris, prit le parti d'en sortir, & de se retirer à Dampierre, sous l'espérance que Laigues, qui avoit fait un voyage à la cour, lui rapporta qu'elle y seroit très-bien reçue. Je déchargeai mon cœur à mademoiselle de Chevreuse, qui en vérité n'étoit pas fort gros;

& je ne laissai pas de faire accompagner la mere & la fille, & au sortir de Paris, & même à la campagne jusqu'à Dampierre, par tout ce que j'avois auprès de moi & de noblesse & de cavalerie. Je ne puis finir ce léger crayon que je vous donne ici de l'état où je me trouvois à Paris, sans rendre la justice que je dois à la générosité de M. le prince. Angerville qui étoit à M. le prince de Conti, vint de Bourdeaux à dessein d'entreprendre sur moi, au moins M. le prince le crut-il, ou le soupçonna-t-il. J'ai honte de n'être pas plus éclairci de ce détail, parce qu'on ne le peut jamais assez être des bonnes actions, & particuliérement de celles dont on doit avoir de la reconnoissance. M. le prince le rencontrant dans la rue de Tournon, lui dit qu'il le feroit pendre, s'il ne partoit dans deux heures pour aller retrouver son maître.

Quelques jours après M. le prince étant chez Prudhomme qui logeoit dans la rue d'Orléans, & ayant enfilé dans la rue sa compagnie de gardes & un fort grand nombre d'officiers, M. de Rohan y arriva tout échauffé pour lui dire qu'il me venoit laisser en beau débat; que j'étois à l'hôtel de Chevreuse très-mal accompagné, & que je n'avois auprès de moi que le chevalier d'Humieres, enseigne de mes gendarmes, avec

trente maîtres. M. le prince lui répondit en ſouriant : « Le cardinal de Retz eſt trop » fort ou trop foible ». Marigny me raconta preſque dans le même tems, que s'étant trouvé dans la chambre de M. le prince, & ayant remarqué qu'il liſoit avec attention un livre, il avoit pris la liberté de lui dire qu'il falloit que ce fût un bel ouvrage, puiſqu'il y prenoit tant de plaiſir ; & que M. le prince lui répondit : « Il eſt vrai que » j'y en prens beaucoup : car il me fait » connoître mes fautes que perſonne n'oſe » me dire ». Vous obſerverez, s'il vous plaît, que ce livre étoit celui qui eſt intitulé : *Le vrai & le faux du prince de Condé & du cardinal de Retz*, qui pouvoit piquer & fâcher M. le prince ; parce que je reconnois de bonne foi que j'y avois manqué au reſpect que je lui devois. Ces paroles ſont belles, hautes, ſages, grandes, & proprement des apophtegmes, deſquels le bon ſens de Plutarque auroit honoré l'antiquité avec joie.

Je reprens le fil de ce qui ſe paſſoit en ce tems-là dans les chambres aſſemblées, dont vous avez déja vu la meilleure partie dans ces obſervations, ſur leſquelles il y a déja quelque tems que je me ſuis même aſſez étendu. Je vous ai parlé de la démangeaiſon de négociation, comme de la ma-

ladie qui regnoit dans le parti des princes. M. de Chavigni en avoit une réglée, mais ſecrette avec M. le cardinal, par le canal de M. de Fabert. Elle ne réuſſit pas, parce que le cardinal ne vouloit point dans le fond d'accommodement, & il n'en recherchoit que les apparences pour décrier dans le parlement & dans le peuple, M. le duc d'Orléans & M. le prince. Il employa pour cela le roi d'Angleterre, qui propoſa au roi à Corbeil (*a*), une conférence. Elle fut acceptée à la cour, & elle le fut auſſi à Paris par Monſieur & par M. le prince, auxquels la reine d'Angleterre en parla. Monſieur en donna part au parlement le 26 avril, & fit partir dès le lendemain, MM. de Rohan, de Chavigni & Goulas, pour aller à S. Germain, où le roi étoit allé de Corbeil. Je pris la liberté de demander le ſoir à Monſieur s'il avoit quelques certitudes, ou au moins quelques lumieres, que cette conférence pût être bonne à quelque choſe; & il me répondit en ſifflant: *Je ne le crois pas, mais que faire? Tout le monde négocie, je ne veux pas demeurer tout ſeul.* Permettez-moi, je vous ſupplie, de marquer cette réponſe, comme

(*a*) Voyez Mémoires de Joli, tome I, page 288.

l'époque de toute la conduite que Monſieur tint à l'égard de toutes les négociations que vous verrez dans la ſuite. Il n'y eut jamais d'autre vue que celle-là; il n'y apporta jamais, ni plus de deſſein, ni plus d'art, ni plus de fineſſe. Il ne me fit jamais d'autres réponſes, quand je lui repréſentois les inconvéniens de cette conduite: ce que je ne faiſois pourtant jamais qu'il ne me l'eût commandé plus de cinq ou ſix fois.

Je crois que vous ne vous étonnerez plus de mon inaction; elle vous ſurprendra encore moins quand je vous aurai dit qu'après la négociation de laquelle je viens de vous parler, qui n'alla à rien qu'à décrier le parti, comme vous l'allez voir, il y en eut cinq ou ſix autres, ou plutôt qu'il y en eut un tiſſu, que MM. de Rohan, de Chavigni, Goulas, Gourville & mademoiſelle de Châtillon tinrent à différentes repriſes ſur le métier. Ils ne travaillerent pas tous ſeuls à l'ouvrage, je le brodai de tout ce qui en pouvoit rehauſſer les couleurs dans le public. Comme il me convenoit de rejetter ſur ce parti-là la haine & l'envie du Mazariniſme, dont il eſſayoit de me charger en toutes occaſions, je n'oubliois rien de tout ce qui étoit en moi pour découvrir & pour faire éclater dans le monde les

avantages que les particuliers qui le composoient, n'oublioient pas de leur côté de rechercher dans les traités (*a*). Les propositions des gouvernemens de Guyenne pour M. le prince, de la Provence pour M. son frere, de l'Auvergne pour M. de Nemours, les cent mille écus que l'on demandoit pour M. de la Rochefoucault, le bâton de maréchal de France pour M. du Doignon, les lettres de duc pour M. de Montespan, la surintendance des finances pour M. du Doignon, le pouvoir de faire la paix générale à Monsieur & à M. le prince, celui de nommer des ministres y fut figuré de toutes les couleurs, & de toute leur étendue. Je ne crus pas être imposteur en publiant que tout ce que je viens de vous dire avoit été proposé; parce qu'il est vrai que les avis que j'avois de la cour me l'assuroient. Je ne voudrois pas jurer qu'il n'y eût dans ces avis de l'exagération sur de certains points. Ce que je sais de science certaine, c'est que M. le cardinal faisoit espérer tout ce que l'on prétendoit, & qu'il ne fut jamais un instant dans la pensée d'en tenir quoi que ce soit. Il se donna le plaisir de donner au public le spectacle de MM. de Rohan, de Chavigny & de Goulas, conférant avec lui &

(*a*) Voyez Mémoires de la Rochefoucault, *Suite de la guerre de Guyenne.*

devant le roi & en particulier au moment même que Monsieur & M. le prince disoient publiquement dans les chambres assemblées, que le préalable de tous les traités étoit de n'avoir aucun commerce avec le Mazarin. Il joua la comédie en leur présence, dans laquelle il se fit retenir comme par force par le roi, qu'il supplioit à mains jointes de lui permettre qu'il pût s'en retourner en Italie. Il se donna la satisfaction de montrer à toute la cour Gourville, qu'il ne laissoit pas de faire monter par un escalier dérobé. Il se donna la joie d'amuser Gaucourt, qui, par sa profession de négociateur, donnoit encore plus d'éclat à la négociation (*a*). Enfin les choses en vinrent au point que madame de Châtillon alla publiquement à S. Germain. Nogent disoit qu'il ne lui manquoit en entrant dans le château, que le rameau d'olive à la main. Elle y fut reçue & traitée effectivement comme Minerve auroit pu l'être : la différence fut que Minerve auroit apparemment prévu le siege d'Etampes, que M. le cardinal entreprit dans le même instant, & dans lequel il ne tint presque à rien qu'il n'ensevelît tout le parti de M. le prince. Vous verrez

---

(*a*) Voyez Mémoires de la Rochefoucault, *Suite de la guerre de Guyenne.*

le détail de ce ſiege dans la ſuite; & je ne le touche ici, que parce qu'il ſervit de clôture à ces négociations que je viens de marquer, & que j'ai été bien aiſe de renfermer toutes enſemble, dans ces deux ou trois pages; afin que je ne fuſſe point obligé d'interrompre ſi fréquemment le fil de ma narration.

Vous l'interrompez, ſans doute, vous-même, à l'heure qu'il eſt, en me diſant qu'il falloit que M. le cardinal Mazarin fût bien habile pour jetter auſſi utilement pour lui tant de faveurs apparentes d'accommodemens: & je vous ſupplie de me permettre de vous répondre que toutes les fois que l'on diſpoſe de l'autorité royale, l'on trouve des facilités incroyables à amuſer ceux qui ont beaucoup d'averſion à faire la guerre au roi. Je ne ſais ſi j'excuſe M. le prince; je ne ſais ſi je le loue. Je dis la vérité, que j'ai pris la liberté de lui dire. Il ne s'en fallut pas beaucoup qu'il n'y eût du bruit dans le parlement, le jour que Monſieur parla des conférences que MM. de Rohan, de Chavigni & de Goulas avoient eues à S. Germain avec le cardinal.

Ce fut le 30 avril (1652). Le murmure y fut ſi grand, que Monſieur, qui craignit l'éclat, dit publiquement qu'ils ne l'y reverroient jamais que le cardinal ne fût ſorti. L'on y

résolut aussi que M. le procureur général iroit à la cour pour solliciter les passeports nécessaires pour les députés qui devoient faire les nouvelles remontrances, & pour se plaindre des désordres que les gens de guerre commettoient aux environs de Paris.

Le 3 de mai, M. le procureur général fit la relation de ce qu'il avoit fait à S. Germain en conséquence des ordres de la compagnie. Il dit que le roi entendroit les remontrances le lundi 6 du mois, & que sa majesté étoit très-fâchée que la conduite de Monsieur & de M. le prince l'obligeassent à tenir son armée si près de Paris. L'on commença ce jour-là la garde des portes, pour laquelle toutefois le corps-de-ville souhaita une lettre de cachet qui en portât le commandement. La cour l'envoya, parce qu'elle vit bien que Monsieur à la fin la feroit faire de son autorité. Elle étoit à la vérité plus que nécessaire, le désordre & le tumulte populaire croissant dans Paris à vue d'œil.

Le 6, les remontrances du parlement & de la chambre des comptes furent portées au roi avec une grande force.

Le 7, celles de la cour des aides & de la ville se firent. La réponse du roi aux unes & aux autres fut, qu'il feroit retirer ses troupes quand celles des princes se-

roient éloignées. M. le garde des ſceaux, qui parla au nom de ſa majeſté, ne proféra pas ſeulement le nom de M. le cardinal.

Le 10, il fut arrêté au parlement que l'on enverroit les gens du roi à S. Germain, pour y demander réponſe touchant l'éloignement du cardinal Mazarin, & pour inſiſter encore ſur l'éloignement des armées des environs de Paris.

Le 11, M. le prince vint au palais, pour avertir la compagnie que le pont de Saint-Cloud étoit attaqué. Il fit prendre les armes à ce qu'il trouva de bourgeois de bonne volonté, & les mena juſqu'au bois de Boulogne, où il apprit que ceux qui avoient cru qu'ils emporteroient d'emblée le pont de S. Cloud, y ayant trouvé de la réſiſtance s'étoient retirés. Il ſe ſervit de l'ardeur de ce peuple pour ſe ſaiſir de S. Denis, où deux cens Suiſſes étoient en garniſon. Il les prit l'épée à la main & ſans aucune forme de ſiége, ayant paſſé le premier le foſſé; & il vint le lendemain au matin à Paris, après y avoir laiſſé le régiment de Conti, ce me ſemble, pour le garder. Il fut inutile; car Semeville, ou S. Megrin, je ne ſais plus préciſément lequel ce fut, le reprit deux jours après avec toute ſorte de facilité, les bourgeois s'étant déclarés pour le roi. La

Lande, qui y commandoit pour M. le prince, fit une assez grande résistance dans les voutes de l'église de l'abbaye, qu'il défendit deux ou trois jours.

Le 14, il y eut un grand mouvement au parlement : plusieurs voix confuses s'éleverent, pour demander que l'on délibérât sur les moyens que l'on pourroit tenir pour empêcher les séditions & les insolences qui se commettoient journellement dans la ville, & même dans la salle du palais. Monsieur, qui en fut averti, & qui eut peur que sous ce prétexte les Mazarins du parlement ne fissent faire à la compagnie quelque pas qui fût contraire à ses intérêts, vint au palais assez à l'improviste, & il proposa qu'elle lui donnât un plein pouvoir. Ce discours, qui fut inspiré à Monsieur par M. de Beaufort à la chaude, sans dessein & très-légérement, fit trois mauvais effets ; dont le premier fut que tout le monde se persuada qu'il avoit été fait après une profonde délibération ; le second qu'il diminua beaucoup de la dignité de Monsieur, dont la naissance & le poste n'avoient pas besoin, vu les conjonctures, d'une autorité empruntée ; le troisiéme, que les présidens en prirent tant de courage, qu'ils oserent dire en face à Monsieur que personne n'ignoroit le respect qu'on lui devoit, & que par cette

raiſon il n'étoit pas à propos de mettre cette propoſition dans le regiſtre. Il n'y a rien de ſi dangereux que les propoſitions qui paroiſſent myſtérieuſes & qui ne le ſont pas; parce qu'elles allient toute l'envie, qui eſt inſéparable du myſtere, & qu'elles ſont même un obſtacle aux avantages que l'on prétend d'en tirer.

Le 15, Monſieur fit une fâcheuſe expérience de cette vérité : car il eut le déplaiſir de voir un ajournement perſonnel donné par les trois chambres à un imprimeur, qui avoit mis au jour un libelle qui portoit, que le parlement avoit remis toute ſon autorité & celle de la ville entre les mains de Monſieur. Il me dit le ſoir en jurant, qu'il ne s'étonnoit plus que M. de Mayenne, dans la ligue, n'avoit pu ſouffrir les impertinences de cette compagnie; & il ſe ſervit de cette expreſſion, à laquelle il en ajouta une autre qui étoit encore plus licencieuſe. Je lui répondis quelque choſe, dont je ne me ſouviens plus; mais je ſais qu'il le mit ſur ſes tablettes en riant, & en me diſant : *Je le paraphraſerai à M. le prince.*

Le 16, M. le préſident de Neſmond fit la relation des remontrances, que le roi fit lire en la préſence des députés. Après qu'il eut fait toutefois quelques difficultés

il lui répondit qu'il y feroit réponse par écrit dans deux ou trois jours. M. le procureur général fit ensuite rapport de sa députation ; & il dit qu'ayant demandé l'éloignement des troupes à dix lieues de Paris, & expliqué la déclaration que MM. les princes avoient faite de faire aussi retirer celles qu'ils avoient au pont de S. Cloud & à Neuilly, le roi avoit nommé de sa part M. le maréchal de l'Hôpital, & envoyé un passeport en blanc pour celui qui seroit envoyé par Monsieur, pour conférer ensemble des moyens de procéder à cet éloignement. Il ajouta que le comte de Bethune, qui avoit été choisi par Monsieur à cet effet, en avoit conféré avec MM. de Bullion, de Villeroi & le Tellier, & que sa majesté se relâchoit à la considération de sa bonne ville de Paris, à accorder cet éloignement; pourvu que MM. les princes exécutassent ce à quoi ils s'étoient aussi engagés sur le même chef. M. le procureur général, qui étoit assisté de M. Bignon, avocat général, présenta ensuite à la compagnie un écrit signé *Louis*, & plus bas, *Guenegaut*, qui portoit que le roi manderoit au plutôt deux présidens & deux conseillers de chaque chambre, pour leur faire entendre ses volontés à l'égard des remontrances. Le parlement en ordonna de nouvelles sur ces rap-

ports, dans lesquelles le nom du cardinal fut encore, pour ainsi dire, réagravé.

Le 24 & le 28 de mai ne produisirent rien de considérable dans les chambres assemblées.

Le 29, les députés des enquêtes entrerent dans la grand'chambre, & y demanderent l'assemblée des chambres pour déliberer sur les moyens qu'il y auroit de faire la somme de cent cinquante mille livres, promise à celui qui représenteroit en justice le cardinal Mazarin. Le clerc de Courcelles, qui vit qu'à ce même moment le grand-vicaire de M. de Paris entroit au parquet des gens du roi, pour y conférer de la descente de la chasse de Sainte-Geneviéve, dit assez plaisamment : *Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fêtes doubles ; nous ordonnons des processions, & nous travaillons à faire assassiner un cardinal.* Il est tems de parler du siége d'Estampes.

Vous avez vu ci-dessus que l'on étoit convenu dans les deux partis, que l'on éloigneroit de dix lieues les troupes des environs de Paris. M. de Turenne, qui avoit déja quelque tems auparavant, assez maltraité celles de MM. les princes dans le fauxbourg d'Estampes, où les régimens de Bourgogne d'infanterie, & ceux de

Wirtemberg & de Brow de cavalerie, avoient beaucoup souffert, se résolut de les opprimer toutes en gros dans la ville même : & la foiblesse de la place, jointe à la foiblesse de tous les généraux, lui fit croire que la chose n'étoit pas impraticable. Le comte de Tavanes qui y commandoit pour M. le prince, car MM. de Beaufort & de Nemours étoient à Paris, fit l'une des plus belles & des plus vigoureuses résistances qui se soient faites de nos jours. Il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre; les chevaliers de la Vieuville & de Parabere y furent blessés; les attaques furent fréquentes & vives; la défense n'y fut pas moindre. Le petit nombre eut enfin cédé au plus fort, si M. de Lorraine (*a*) ne fut arrivé à propos, qui obligea M. de Turenne à lever le siége. Cette marche de M. de Lorraine mérite de vous être expliquée.

Il y avoit assez long-tems que les Espagnols le pressoient d'entrer en France, & de secourir MM. les princes. Monsieur & Madame l'en sollicitoient avec empressement. Il ne répondit à ceux-là, qu'en leur demandant de l'argent. Il ne répondit à ceux-ci,

(*a*) Charles IV, duc de Lorraine, mort âgé de 71 ans 5 mois 16 jours, en 1675, le 2 de septembre.

qu'en leur demandant Jametz, Clermont & Stenai, qui avoient autrefois été de ſon domaine, & que le roi avoit donnés depuis à M. le prince. Monſieur me força de dicter un jour à Fromont une inſtruction pour le Grand qu'il envoyoit à Bruxelles, pour le perſuader; & je puis dire avec vérité que ça été le ſeul trait de plume que j'aye fait dans tout le cours de cette guerre. Je diſois toujours à Monſieur que je me voulois conſerver la ſatisfaction de pouvoir au moins penſer dans moi-même, que je n'étois en rien d'une affaire où tout alloit à *la Peggio*; & je l'avois preſque accoutumé à ne me plus demander même mon ſentiment ſur ce qui ſe paſſoit, en lui répondant toujours par monoſyllabes. Il m'en grondoit un jour, & je le lui ajoutai : *Et le monoſyllabe, Monſieur, eſt unique, car c'eſt toujours non.* Je ne pus tenir la même conduite à l'égard de la marche de M. de Lorraine; car il voulut abſolument, & Madame encore plus que lui, que je dreſſaſſe l'inſtruction, dont je viens de parler. Je ne ſais ſi elle le trouva ébranlé. Il marcha avec ſon armée qui étoit compoſée de huit mille hommes de vieilles & bonnes troupes, il les laiſſa à Lagni, & vint à Paris, où il entra à cheval avec un applaudiſſement incroyable du peuple. Monſieur & M. le prin-

ce allerent au-devant de lui jusqu'à Bourget le dernier mai; & ils y furent accompagnés de MM. de Beaufort, de Nemours, de Rohan, de Sully, de la Rochefoucault, de Gaucourt, de Chavigni, & de don Gabriel de Tolede. Il se trouva par hasard que ces deux derniers figurerent ensemble dans cette entrée. Monsieur, qui haïssoit M. de Chavigni, me le dit le soir avec un emportement de joie; & je lui répondis que j'étois surpris de ce qu'il me paroissoit étonné de cela; que M de Chavigni ne faisoit que ce que le président Jeannin, qui avoit été l'un des plus grands ministres d'Henri IV, avoit fait autrefois; que la différence n'étoit qu'en ce que le président Jeannin avoit escadronné avec les Espagnols avant qu'il fût ministre, & que M. de Chavigni n'y escadronnoit qu'après. Monsieur fut très-satisfait de l'apologie, & il la fit courir malicieusement dans le Luxembourg à un tel point, que je la trouvai sur les degrés, & dans le cours un quart-d'heure après. Je gardai beaucoup de mesure à l'égard de M. de Lorraine. Quoiqu'il fût frere de Madame, à laquelle j'étois très-particuliérement attaché, je me contentai de lui envoyer un gentilhomme, & de l'assurer de mes services. Monsieur souhaita que je le visse, en quoi il se trouva de la difficulté; parce que les ducs de

Lorraine prétendent la main chez les cardinaux. Nous nous trouvâmes chez Madame, & après, dans la galerie chez Monſieur, où il n'y a point de rang, & où de plus quand il y en auroit eu il ne ſe ſeroit point trouvé d'embarras : parce qu'il ne me diſputoit point le pas en lieu tiers. Cette conférence ne ſe paſſa qu'en civilités & qu'en railleries, dans leſquelles il étoit inépuiſable. Il lui vint deux ou trois jours après dans l'eſprit une nouvelle maniere de m'entretenir. Madame me commanda de le voir au noviciat des Jéſuites. Je lui dis d'abord que j'étois très-fâché que le cérémonial romain ne m'eût pas permis de lui rendre mes devoirs chez lui, comme je l'aurois ſouhaité; & il me paya ſur le champ en même monnoie, en me répondant qu'il étoit au déſeſpoir que le cérémonial de l'Empire l'eût empêché de me rendre chez moi ce qu'il eût ſouhaité. Il me demanda enſuite ſans aucun préambule, ſi ſon nez me paroiſſoit propre à recevoir des chiquenaudes? Il peſta tout d'une ſuite contre l'archiduc, contre Monſieur & contre Madame, qui lui en faiſoient recevoir douze ou quinze par jour, en l'obligeant de venir au ſecours de M. le prince, qui lui détenoit ſon bien. Il entra delà dans un détail de propoſitions & d'ouvertures,

auxquelles je vous proteste que je n'entendois rien. Je crus que je ne pouvois mieux lui répondre que par des discours auxquels je vous assure qu'il n'entendit pas grand-chose. Il s'en est ressouvenu toute sa vie; & lorsqu'il revint en Lorraine, le premier compliment qu'il me fit faire par M. l'abbé de S. Michel, fut qu'il ne doutoit pas que nous nous entendrions dorénavant l'un & l'autre, bien mieux que nous ne nous étions entendus au noviciat à Paris. J'eusse eu tort, pour vous dire le vrai, de m'expliquer plus clairement que lui, sachant ce que je savois de ce qui se passoit de tous côtés à cet égard. J'étois très-bien averti que la cour lui donnoit à peu près la carte blanche; & je n'ignorois pas, que bien qu'il la pût remplir presque à sa mode, il ne laissoit pas d'écouter de simples propositions qui étoient bien au-dessous de celles qu'on lui offroit.

Madame de Chevreuse, qui n'étoit pas encore sortie de Paris en ce tems-là, lui dit plutôt en riant que sérieusement, qu'il pouvoit faire la plus belle action du monde, s'il faisoit lever le siége d'Estampes; en quoi il satisferoit pleinement & Monsieur & les Espagnols; & si au même moment il ramenoit ses troupes en Flandres; en quoi il plairoit au dernier point à la reine, de qui il avoit fait en tous tems profession publique

d'être serviteur particulier. Ce parti, qui tenoit comme des deux côtés, plut à son incertitude naturelle; il le prit sans balancer, & madame de Chevreuse s'en fit honneur à la cour, qui de sa part ne fut pas fâchée de couvrir la nécessité où elle se trouva de lever le siége d'Estampes de quelques apparences de négociations, qu'elle grossit dans le monde de mille & mille particularités, que les raisonnemens du vulgaire honorent toujours de mille & mille mysteres. Il n'y eut rien au monde de plus simple, que ce qui se fit en ces rencontres; & quoique je ne fusse point du tout en ce tems-là du secret ni de la mere ni de la fille, comme vous avez vu ci-dessus, j'en fus assez instruit malgré l'une & l'autre, pour vous pouvoir assurer pour certain ce que je vous en dis. La conduite que M. de Lorraine prit dès le lendemain, est une marque que je ne me trompe pas, ou du moins une preuve que M. de Lorraine ne fut pas long-tems content de lui-même à l'égard de cette action. Car quoiqu'il eût soutenu d'abord à Monsieur qu'il lui avoit rendu un service signalé en obligeant la cour à lever le siége d'Estampes, il me parut aussi-tôt après qu'il eut honte d'avoir fait ce traité, & que cette honte l'obligea à leur accorder ce qu'ils lui demanderent; qui étoit de ne point s'en re-

tourner encore, & de demeurer à Villeneuve-Saint-Georges, jusqu'à ce que les troupes sorties d'Estampes fussent effectivement en lieu de sûreté.

M. de Turenne, voyant que M. de Lorraine ne tenoit pas la parole qu'il avoit donnée de reprendre le chemin des Pays-Bas, marcha à Corbeil à dessein d'y passer la Seine & de le combattre. Il y eut des allées & des venues en explication de ce qui avoit été promis, ou non promis, pendant lesquelles l'armée Lorraine se retrancha. M. de Turenne s'étant avancé avec celle du roi, ayant passé la riviere d'Yerre, & s'étant mis en bataille en présence des Lorrains, l'on n'attendoit de part & d'autre que le signal du combat, qui certainement eut été sanglant, vû la bonté des troupes qui composoient les deux armées; mais qui apparemment eut succédé à l'avantage des troupes du roi, parce que les Lorrains n'avoient pas assez de terrein. Dans cet instant que l'on peut appeller fatal, milord Germain vint dire à M. de Turenne que M. de Lorraine étoit prêt d'exécuter ce dont l'on étoit convenu à telle & telle négociation. On négocia sur l'heure même (*a*). Le roi

(*a*) Voyez Mémoires de Joli, tome I, page 287, & M. de la Rochefoucault dans ses Mémoires, *Suite de la relation de la guerre de Guyenne*.

d'Angleterre, qui sur l'apparence d'une bataille avoit joint M. de Turenne, fit lui-même des allées & des venues; & l'on convint que M. de Lorraine sortiroit du royaume dans quinze jours, & des postes où il étoit dès le lendemain; qu'il remettroit entre les mains de M. de Turenne les batteaux qui lui avoient été envoyés de Paris pour faire un pont sur la riviere; & qu'aussi M. de Turenne ne pourroit se servir de ces bateaux pour passer la Seine, & pour empêcher le passage des troupes sorties d'Estampes; que celles de MM. les princes qui étoient dans son camp, pussent rentrer dans Paris en sûreté; & que le roi fît fournir des vivres à l'armée Lorraine dans sa retraite. Ces deux dernieres conditions ne reçurent pas beaucoup de contradiction: M. de Turenne disant qu'il étoit très-persuadé que l'armée Lorraine épargneroit au roi, par le soin qu'elle prendroit de se pourvoir elle-même, la peine & la dépense que l'on stipuloit. Et pour ce qui étoit de la liberté que l'on demandoit pour les troupes des princes de se pouvoir rendre à Paris en sûreté, il la leur accordoit avec joie; parce qu'il étoit assuré que la ville en seroit beaucoup plus effrayée que rassurée. M. de Beaufort, qui avoit amené au camp cinq ou six cens bourgeois volontaires, dit le lendemain au soir

à Monſieur, qu'ils avoient été ſi épouvantés, qu'il avoit peur lui-même qu'ils ne donnaſſent l'alarme à toute la ville. M. le prince, qui étoit malade en ce tems-là, n'avoit pas été d'avis par cette raiſon que l'on les laiſsât ſortir dans cette conjoncture. Je reviens au parlement.

J'ai eu ſi peu de part dans les dernieres aſſemblées & dans les dernieres occaſions, deſquelles je viens de parler, qu'il y a déja quelque tems que je me fais un ſcrupule à moi-même de les inſérer dans un ouvrage qui ne doit être, à propremenr parler, qu'un ſimple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions. Il eſt vrai que la nouvelle de ma promotion tomba juſtement ſur un point où l'état des choſes que je vous ai expliquées ci-devant, eût fait de moi une figure preſque immobile, quand même j'aurois continué d'aſſiſter aux délibérations du parlement. La pourpre qui m'en ôta la ſéance, en fit une figure muette dans le palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins au Luxembourg, & je puis aſſurer de bonne foi qu'elle n'y eut preſque qu'un mouvement imaginaire, & tel qu'il plut aux ſpéculatif de ſe fantaiſier. Mais comme il leur plut de ſe fantaiſier toutes choſes ſur mon ſujet, j'étois continuellement expoſé à la défiance des uns, à

la

la frayeur des autres, & au raiſonnement de tous. Ce perſonnage qui n'eſt jamais que de pure défenſive, & encore tout au plus, eſt très-dangereux dans les tems dans leſquels on le joue. Il eſt très-incommode dans ceux dans leſquels on le décrit : parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire & d'amour-propre. Il ſemble que l'on s'incorpore ſoi-même dans tout ce qui s'eſt paſſé de conſidérable dans un état, quand dans un ouvrage qui ne doit regarder que ſa perſonne, l'on s'étend ſur des matieres auxquelles l'on n'a eu aucune part. Cette conſidération m'a fait chercher avec ſoin les moyens de démêler celles qui ſont de cette nature, du reſte de cette hiſtoire qui n'eſt que particuliere; & il m'a été impoſſible de les trouver; parce que la figure que j'ai faite, quoique médiocre, dans les tems qui ont précédé & qui ont ſuivi ceux dans leſquels je n'ai point agi, leur donne tant de rapport & tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il ſeroit très-difficile que l'on pût vous les bien faire entendre, ſi on les délioit tout-à-fait. Voilà ce qui m'oblige à continuer le récit de ce qui ſe paſſa dans ce tems-là, que j'abregerai toutefois le plus qu'il me ſera poſſible; parce que ce n'eſt jamais qu'avec une extrême peine que j'écris ſur les mémoire d'autrui.

J'y poserai les faits, je n'y raisonnerai point, je déduirai ce qui m'y paroîtra le plus de poids; j'omettrai ce qui me semblera le plus léger; & en ce qui regarde les assemblées du parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas seulement des autres, & je suis persuadé que je vous les représente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le cardinal, en plaintes, & en arrêts contre les insolences & les séditions du peuple, & en désaveux faits par MM. les princes de ces séditions, qui dans la vérité n'étoient, au moins pour la plupart, que trop naturelles.

Le premier juin, Monsieur envoya au parlement, pour savoir quelle place il donneroit à M. le duc de Lorraine dans l'assemblée des chambres. Il répondit tout d'une voix que M. de Lorraine étant ennemi de l'état, il ne lui en pouvoit donner aucune. Monsieur, qui me fit l'honneur de venir chez moi deux ou trois jours après, parce que j'étois malade d'une fluxion sur les yeux, me dit : *Eussiez-vous cru que le parlement m'eût fait cette réponse?* Et je lui répondis : *J'aurois bien moins cru, Monsieur, que vous eussiez hasardé de vous l'attirer.*

Il me repartit en colere : *Si je ne l'eusse hasardé, M. le prince eût dit que j'eusse été Mazarin.* Vous voyez en ce mot le principe de tout ce que Monsieur faisoit dans ce tems-là.

Le 7, on fit un fort grand bruit au parlement, de l'approche des troupes de Lorraine, qui avoient passé Lagny, & qui faisoient beaucoup de désordre dans la Brie; & l'on y parla de leur marche avec la même surprise & la même horreur, que l'on auroit pu faire s'il n'y avoit eu dans le royaume aucunes partialités.

Le 10, M. le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'étoit passé à la députation vers le roi, qui s'étoit avancé à Melun dès le commencement du siége d'Estampes. La réponse de sa majesté fut que la compagnie pouvoit envoyer qui il lui plairoit pour conférer avec ceux qu'elle voudroit choisir, & pour achever au moins de rétablir le calme dans le royaume. L'on opina ensuite, & l'on résolut de renvoyer à la cour les mêmes députés pour entendre la volonté du roi, & y renouveller toutefois les remontrances contre le cardinal Mazarin. Monsieur & M. le prince n'avoient pas été de l'avis de l'arrêt, & ils avoient soutenu qu'il ne falloit recevoir aucunes propositions de conférence, dont le préala-

ble ne fût l'éloignement réel & effectif du Mazarin.

Le 14, les plaintes se renouvellerent contre l'approche des troupes de Lorraine; & elles furent au point, que les gens du roi furent mandés au parlement. Ils conclurent à ce que M. le duc d'Orléans fût prié de les faire retirer. Un conseiller, du nom duquel je ne me souviens pas, ayant dit qu'il ne concevoit pas comme on prétendoit qu'il fût utile à la compagnie qu'elles se retirassent en l'état où elle étoit avec la cour; Mainardeau répondit que, cette raison obligeant encore davantage le parlement à lever tous les prétextes que l'on pouvoit prendre pour le calomnier dans l'esprit du roi, il étoit d'avis de donner arrêt, par lequel il seroit enjoint aux communes de leur courir sus. L'on en demeura à dire que l'on en parleroit plus au long quand Monsieur seroit au palais. Vous croyez apparemment que la retraite de M. de Lorraine, de laquelle je vous ai déja parlé, & qui fut sue le 16 à Paris, ne fit pas une grande commotion dans les esprits, puisqu'elle avoit été souhaitée de tant de gens. Elle fut incroyable; & je remarquai que beaucoup de ceux qui avoient crié hautement contre son approche, crierent le plus hautement contre son éloignement. Il n'est pas étrange que les

hommes ne se connoissent pas; il y a des tems mêmes, où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point.

Le 20, le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'étoit passé à sa députation à Melun, & la lecture de la réponse qui lui avoit été faite par le roi, dont la substance étoit : que bien que sa majesté ne pût ignorer que la demande que l'on faisoit de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin ne fût qu'un prétexte, elle ne laisseroit peut-être pas de lui accorder ce qu'il demande tous les jours lui-même avec instance, après avoir réparé son honneur par des déclarations que l'on doit à son innocence, si elle étoit assurée qu'elle pût avoir de bonnes & réelles sûretés de la part de MM. les princes, pour l'exécution des offres qu'ils ont faites, en cas de son éloignement. Que sa majesté desire donc d'apprendre :

1. Si en ce cas ils renonceront à toutes les ligues & à toutes les associations faites avec les princes étrangers.

2. S'ils n'auront plus aucunes prétentions.

3. S'ils se rendront auprès de sa majesté.

4. S'ils feront sortir les étrangers qui sont dans le royaume.

5. S'ils licencieront leurs troupes.

6. Si Bourdeaux rentrera dans ſon devoir, auſſi-bien que M. le prince de Conti & madame de Longueville.

7. Si les places que M. le prince a fortifiées ſe remettront en leur premier état.

Voilà les principales des douze queſtions ſur leſquelles M. le duc d'Orléans s'emporta avec beaucoup d'émotion, en diſant : qu'il étoit inoui que l'on mît ainſi ſur la ſellette un fils de France & un prince du ſang, & que la déclaration qu'ils avoient faite l'un & l'autre qu'ils poſeroient les armes auſſi-tôt que le cardinal Mazarin ſeroit hors du royaume, étoit plus que ſuffiſante pour ſatisfaire la cour, ſi elle avoit de bonnes intentions. L'on opina ; mais la délibération n'ayant pu être achevée, elle fut remiſe au lendemain.

Le 21, Monſieur ne s'y étant pu trouver, parce qu'il avoit eu la nuit une fort grande colique, l'on n'y traita en préſence de M. le prince que d'un fonds que l'on cherchoit pour la ſubſiſtance des pauvres qui ſouffroient beaucoup à la ville, & de celui qui étoit néceſſaire pour faire la ſomme de cent cinquante mille livres pour la tête à prix. Il fut dit à l'égard de ce dernier chef, que l'on feroit inceſſamment inventaire de ce qui reſtoit des meubles du cardinal. M. de

Beaufort fit ce jour-là une lourderie digne de lui. Comme il y avoit eu le matin une fort grande émeute dans le palais, dans laquelle MM. de Vanau & Partial auroient été maſſacrés ſans lui, il crut qu'il feroit mieux, pour détourner le peuple du palais, de l'aſſembler dans la Place-royale. Il y donna un rendez-vous public pour l'après-dînée ; il y amaſſa quatre ou cinq mille gueux, à qui il eſt conſtant qu'il fit proprement un ſermon qui n'alloit qu'à les exhorter à l'obéiſſance qu'ils devoient au parlement. J'en ſus tout le détail par des gens de croyance, que j'y avois envoyés moi-même exprès. La frayeur qui avoit déja ſaiſi la plupart des préſidens & des conſeillers, leur fit croire que cette aſſemblée n'avoit été faite que pour les perdre. Ils firent parler M. de Beaufort de toutes les manieres qui pouvoient redoubler leurs allarmes, & ils la prirent ſi chaude, qu'il ne fut pas au pouvoir de Monſieur ni de M. le prince de raſſurer MM. les préſidens, qui ne purent jamais ſe réſoudre d'aller au palais. Ce qui arriva le même jour à M. le préſident de Maiſons, dans la rue de Tournon, ne les raſſura pas. Il faillit à être tué par une foule de peuple, comme il ſortoit de chez Monſieur ; & M. le prince & M. de Beaufort eurent beaucoup de peine à le ſauver.

Cette journée fit voir que M. de Beaufort ne ſavoit pas que qui aſſemble un peuple l'émeut toujours. Il y parut ; car deux ou trois jours après ce beau ſermon, la ſédition fut plus forte qu'elle n'avoit encore été dans la ſalle du palais ; & même M. le préſident de Novion fut pourſuivi dans les rues, & courut tout le riſque qu'un homme peut courir.

Le 25, MM. les princes déclarerent dans les chambres aſſemblées, qu'auſſi-tôt que M. le cardinal ſeroit hors du royaume, ils exécuteroient fidélement tous les articles qui étoient portés dans la réponſe du roi, & enverroient enſuite des députés pour conclure ce qui reſteroit à faire : & l'on donna enſuite, arrêt par lequel il fut dit que les députés du parlement retourneroient inceſſamment à la cour pour porter cette déclaration au roi.

Le 26, aucun préſident ne ſe trouva au parlement.

Le 27, M. le préſident de Novion y fut, & donna un ſanglant arrêt contre les ſéditieux.

On n'employa les autres jours qu'à donner les ordres néceſſaires pour la ſûreté de la ville, à quoi l'on étoit très-embarraſſé : parce que ceux de la garde étoient aſſez ſouvent ceux-là même qui ſe ſoulevoient. Il eſt

tems, ce me ſemble, de reprendre ce qui eſt de la guerre.

M. le prince, qui avoit eu quelques accès de fievre tierce, alla juſqu'à Linas recevoir ſes troupes qui revenoient d'Eſtampes; & comme la cour n'avoit obſervé en façon du monde ce qu'elle avoit promis touchant l'éloignement des ſiennes des environs de Paris, il ne s'y crut pas plus obligé de ſon côté, & il poſta ſa petite armée à S. Cloud; poſte conſidérable, parce que le pont lui donnoit lieu de la poſter en cas de beſoin, où il lui plairoit.

M. de Turenne qui étoit avec celle du roi aux environs de S. Denis, où ſa majeſté étoit venue elle-même pour être plus proche de Paris, fit un pont de bateaux à Epinal, en intention de venir attaquer les ennemis avant qu'ils euſſent le tems de ſe retirer. M. de Tavannes en eut avis, & il l'envoya dire auſſi-tôt à M. le prince, qui ſe rendit au camp en toute diligence (*a*). Il ſe leva vers le ſoir, & marcha vers Paris, à deſſein d'arriver au jour à Charenton, d'y paſſer la Marne, & d'y prendre un poſte dans lequel il ne pourroit être attrapé. M. de Turenne ne lui en donna pas le tems; car il attaqua ſon arriere-garde dans le

(*a*) Voyez le détail de cette action dans les Mémoires de la Rochefoucault, *Suite de la guerre de Guyenne.*

fauxbourg S. Denis. M. le prince en fut quitte pour quelques hommes qu'il perdit du régiment de Conti, & il manda à Monſieur par le comte de Fieſque, qu'il lui répondoit qu'il gagneroit le fauxbourg S. Antoine, dans lequel il prétendoit qu'il auroit plus de lieu de ſe défendre. C'eſt en cet endroit où je regrette, plus que je n'ai jamais fait, que M. le prince ne m'ait pas tenu la parole qu'il m'avoit donnée, de me donner le mémoire de ſes actions. Celle qu'il fit en cette rencontre eſt l'une des plus belles de ſa vie. J'ai ouï dire à Laigues, qui eſt homme du métier & qui ne le quitta point ce jour-là, qui pourtant étoit plus mécontent de lui que perſonne au monde, qu'il y eut quelque choſe de ſurhumain dans ſa valeur & dans ſa capacité en cette occaſion. Je ſerois inexcuſable ſi j'entreprenois de décrire le détail de l'action du monde la plus grande & la plus héroïque, ſur des mémoires qui courent les rues, & que j'ai ouï dire à des gens de guerre être très-mauvais. Je me contenterai de vous dire qu'après le combat du monde le plus ſanglant & le plus opiniâtre, il ſauva ſes troupes qui n'étoient qu'une poignée de monde, & attaquées par M. de Turenne, renforcé de l'armée de M. le maréchal de la Ferté. Il y perdit le comte de Boſſu Flamand, la

Roche-Giffart, Flamarin (*a*) & d'Hacqueſt, du nom de Montmorenci (*b*). MM. de la Rochefoucault, de Tavannes de Cogny, le vicomte de Melun & le chevalier de Fort y furent bleſſés. Eſclainvilier le fut du côté du roi, & MM. de S. Megrin & Mancini tués. Je ne puis vous exprimer l'agitation de Monſieur dans le cours de ce combat. Tout le poſſible lui vint dans l'eſprit; & ce qui arrive toujours en cette rencontre, tout l'impoſſible ſuccéda dans ſon imagination à tout le poſſible. Jouy, qu'il m'envoya ſept fois en moins de trois heures, me dit qu'il avoit peur un moment que la ville ne ſe révoltât contre lui; qu'il craignoit un inſtant après qu'elle ne ſe déclarât trop pour M. le prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce qui ſe faiſoit chez moi, & rien ne le raſſura véritablement que le rapport qu'on lui fit que je n'avois que mon Suiſſe à la porte. Bruneau, de qui je le ſus le lendemain, dit que le mal n'étoit pas grand dans la ville, puiſque je ne me précautionnois pas davantage. Mademoiſelle qui avoit fait

(*a*) Le marquis de Flamarin.

(*b*) Voyez les Mémoires de M. de la Rochefoucault. Une mouſquetade qui lui perça le viſage au-deſſus des yeux, lui ayant fait à l'inſtant perdre la vue, il fit ces deux vers en l'honneur de madame de Longueville:

Faiſant la guerre au Roi j'ai perdu les deux yeux,
Mais pour un tel objet je l'euſſe fait aux dieux.

tous ſes efforts pour obliger Monſieur à aller dans la rue S. Antoine, pour faire ouvrir la porte à M. le prince qui commençoit à être très-preſſé dans le fauxbourg, prit le parti d'y aller elle-même (*a*). Elle entra dans la Baſtille, où Louviere (*b*) n'oſa par reſpect lui refuſer l'entrée. Elle fit tirer le canon ſur les troupes du maréchal de la Ferté, qui s'avançoient pour prendre en flanc celles de M. le prince. Elle harangua enſuite la garde qui étoit à la porte S. Antoine. Elle s'ouvrit, & M. le prince y entra avec ſon armée, plus couverte de gloire que de bleſſures, quoiqu'elle en fût chargée. Ce combat ſi fameux arriva le 2 juillet (1652).

Le 4, l'aſſemblée générale de l'hôtel-de-ville, qui avoit été ordonnée le premier par le parlement pour aviſer à ce qui étoit à faire pour la ſûreté de la ville, fut tenue l'après-dînée. Monſieur & M. le prince s'y trouverent, ſous prétexte de remercier la ville de ce qu'elle avoit donné l'entrée à leurs troupes le jour du combat; mais dans la vérité pour l'engager à s'unir encore plus étroitement avec eux : au moins voilà ce

---

(*a*) *Après avoir fait un effort ſur l'eſprit de ſon pere, pour le tirer de la létargie où le tenoit le cardinal de Retz,* dit M. de la Rochefoucault dans ſes Mémoires.

(*b*) Gouverneur de la Baſtille, & fils de M. de Brouſſel.

que Monſieur en ſut. Voici le vrai que je ne ſus que long-temps depuis de la bouche même de M. le prince, qui me l'a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne me reſſouviens pas préciſément s'il me confirma ce qui étoit fort répandu dans le public, de l'avis que M. de Bouillon lui avoit donné, que la cour ne ſongeroit jamais ſincérement & de bonne foi à ſe raccommoder avec lui juſqu'à ce qu'elle connût clairement qu'il fût effectivement maître de Paris. Je ſais bien que je lui demandai à Bruxelles, ſi ce que l'on avoit dit ſur cela étoit véritable; mais je ne me puis remettre ce qu'il me répondit ſur cet avis particulier de M. de Bouillon. Voici ce qu'il m'apprit du gros de l'affaire. Il étoit perſuadé que je le deſſervois beaucoup auprès de Monſieur, ce qui n'étoit pas vrai, comme vous l'avez vu ci-devant; mais il l'étoit auſſi que je lui nuiſois beaucoup dans la ville, ce qui n'étoit pas faux par les raiſons que je vous ai auſſi expliquées ci-deſſus. Il avoit obſervé que je ne me gardois nullement, & que je me ſervois même avec affectation du prétexte de l'*incognito*, auquel le cérémonial m'obligeoit, pour faire voir ma ſécurité & la confiance que j'avois en la bonne volonté du peuple, au milieu de ſes plus grands mouvemens. Il réſolut, & très-habilement, de

s'en ſervir de ſa part pour faire une des plus ſages & des plus belles actions qui ait peut-être été penſée de tout le ſiecle. Il fit deſſein d'émouvoir le peuple le matin du jour de l'aſſemblée de l'hôtel-de-ville; de marcher droit à mon logis ſur les dix heures, qui étoit juſtement l'heure où l'on ſavoit qu'il y avoit le moins de monde, parce que c'étoit celle où pour l'ordinaire j'étudiois; de me prendre civilement dans mon caroſſe, de me mener hors de la ville, & de me faire une défenſe en forme à la porte de n'y plus rentrer. Je ſuis convaincu que le coup étoit ſûr, & qu'en l'état où étoit Paris, les mêmes gens qui euſſent mis la hallebarde à la main pour me défendre, s'ils euſſent eu loiſir d'y faire réflexion, en euſſent approuvé l'exécution: étant certain que dans les révolutions qui ſont aſſez grandes pour tenir tous les eſprits dans l'inquiétude, ceux qui priment ſont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réuſſiſſent. Je n'étois point en défenſe. M. le prince ſe fût rendu maître du cloître ſans coup férir, & j'euſſe pu être à la porte de la ville avant qu'il y eût eu une allarme aſſez forte pour s'y oppoſer. Rien n'étoit mieux imaginé. Monſieur qui eût été atterré du coup, y eût donné des éloges. L'hôtel-de-ville, auquel M. le prince en eût donné part ſur l'heure même, en eût

tremblé. La douceur avec laquelle M. le prince m'auroit traité auroit été louée & admirée. Il y auroit eu un grand déchet de réputation pour moi, à m'être laiſſé ſurprendre, comme en effet j'avoue qu'il y auroit eu beaucoup d'imprudence & de témérité à n'avoir pas prévu ce poſſible. La fortune tourna contre M. le prince ce beau deſſein, & elle lui donna le ſuccès le plus funeſte que la conjuration la plus noire eût pu produire.

Comme la ſédition avoit commencé vers la place Dauphine, par des poignées de paille que l'on forçoit tous les paſſans de mettre à leur chapeau, M. de Cumont, conſeiller au parlement & ſerviteur particulier de M. le prince, qui y avoit été obligé comme les autres qui avoient paſſé parlà, alla en grande diligence au Luxembourg pour en avertir Monſieur, & le ſupplier d'empêcher que M. le prince qui étoit dans la galerie, ne ſortît dans cette émotion, laquelle apparemment, dit Cumont à Monſieur, eſt faite ou par les Mazarins, ou par le cardinal de Retz, pour faire périr M. le prince. Monſieur courut auſſi-tôt après M. ſon couſin, qui deſcendoit le petit eſcalier, pour monter en caroſſe & pour venir chez moi, & y exécuter ſon deſſein. Il le retint par autorité & même par force, il le fit dîner avec lui, & il le mena enſuite à l'hôtel-de-

ville, où l'assemblée dont je vous ai parlé se devoit tenir. Ils en sortirent après qu'ils eurent remercié la compagnie, & témoigné la nécessité qu'il y avoit de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vue d'un trompette qui arriva dans ce tems-là de la part du roi, & qui porta ordre de remettre l'assemblée à la huitaine, échauffa les peuples qui étoient dans la Greve, & qui crioient sans cesse qu'il falloit que la ville s'unît avec MM. les princes. Quelques officiers que M. le prince avoit mêlés le matin dans la populace, n'ayant point reçu l'ordre qu'ils attendoient, ne purent arrêter sa fougue. Elle se déchargea sur l'objet le plus présent. On tira dans les fenêtres de l'hôtel-de-ville ; l'on mit le feu aux portes ; l'on entra dedans l'épée à la main (*a*) ; on massacra M. le Gras, maître des requêtes, & M. Miron, maître des comptes, un des plus hommes de bien & des plus accrédités dans le peuple qui fussent à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi ; & M. le maréchal de l'Hôpital ne fut tiré de ce péril que par un miracle & par le secours de M. le président Barentin. Un garçon de Paris appellé Noblet (*b*), duquel je vous ai déja parlé à

(*a*) Voyez les Mémoires de Joli, tome I, page 295.
(*b*) Joli, dans ses Mémoires, l'appelle *Noblet d'Auviliers*.

propos de ce qui m'arriva avec M. de la Rochefoucault dans le parquet des huissiers, eut encore le bonheur de servir le maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l'effet que le feu de l'hôtel-de-ville & le sang qui y fut répandu produisirent à Paris. La consternation y fut d'abord générale ; toutes les boutiques y furent fermées en moins d'un clin d'œil. On demeura quelque tems en cet état ; l'on se réveilla un peu vers les six heures en quelques quartiers, où l'on fit des barricades pour arrêter les séditieux qui se disperserent presque d'eux-mêmes. Il est vrai que Mademoiselle y contribua. Elle alla elle-même accompagnée de M. de Beaufort à la Greve, où elle en trouva encore quelques restes qu'elle écarta (*a*). Ces misérables n'avoient pas rendu tant de respect au S. Sacrement que le curé de S. Jean leur présenta, pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avoient mis aux portes de l'hôtel-de-ville.

M. de Châlons vint chez moi au plus fort de ce mouvement ; & la crainte qu'il avoit pour ma personne l'emporta sur celle qu'il devoit avoir pour la sienne, dans un tems où les rues n'étoient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si

(*a*) Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 296.

peu de précaution, qu'il m'en fit honte; & je ne puis encore concevoir, à l'heure qu'il eſt, ce qui me pouvoit obliger à en avoir ſi peu dans une occaſion où j'en avois, ou du moins où j'en pouvois avoir tant de beſoin. C'eſt une de celles qui m'a perſuadé autant que choſe du monde, que les hommes ſont ſouvent eſtimés par les endroits par leſquels ils ſont les plus blâmables. On loua ma fermeté, on devoit blâmer mon imprudence. Celle-ci étoit effective, l'autre n'étoit qu'imaginaire. La vérité eſt que je n'avois fait aucune réflexion ſur le péril. Je n'y fus plus inſenſible, quand on me l'eut fait faire (*a*). M. de Caumartin envoya ſur le champ querir chez lui mille piſtoles; car je n'en avois pas vingt chez moi, avec leſquelles je fis quelques ſoldats. Je les joignis à des officiers réformés, que j'avois toujours conſervés des reſtes du comte de Montroſe. Le marquis de Sablieres, meſtre de camp du régiment de Valois, m'en donna cent des meilleurs hommes, commandés par deux capitaines du même régiment, qui étoient mes domeſtiques. Querieux m'amena trente gendarmes de la compagnie du cardinal Antoine, qu'il commandoit. Buſſy-Lamet m'amena quarante hommes choiſis de la

(*a*) Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 299.

garnifon de Mefieres. Je garnis tout mon logis & toutes les tours de Notre-Dame de grenades; je pris mes mefures en cas d'attaque, avec les bourgeois des ponts Notre-Dame & de S. Michel, qui m'étoient fort affectionnés. Enfin je me mis en état de difputer le terrein & de n'être plus expofé à l'infulte.

Ce parti paroiffoit plus fage que celui de l'aveugle fécurité dans laquelle j'étois auparavant. Il ne l'étoit pas davantage au moins par comparaifon à celui que j'euffe choifi, fi j'euffe fu connoître mes véritables intérêts & prendre l'occafion que la fortune me préfentoit. Il n'y avoit rien de plus naturel, & à ma profeffion, & à l'état où j'étois, que de quitter Paris, après une émotion qui jettoit la haine publique fur le parti, qui dans ce tems-là paroiffoit m'être le plus contraire. Je n'euffe point perdu ceux des frondeurs, qui étoient de mes amis; parce qu'ils euffent confidéré ma retraite comme une réfolution de néceffité. Je me fuffe infenfiblement rétabli, & fans prefque qu'ils euffent pu s'en défendre eux-mêmes, dans l'efprit des pacifiques: parce qu'ils m'euffent regardé comme exilé pour une caufe qui leur étoit commune. Monfieur n'eût pas pu fe plaindre de ce que j'abandonnois un lieu où il paroiffoit affez qu'il

n'étoit plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé en ce cas, & par bienséance & par intérêt, de me ménager; & il ne se pouvoit même, que naturellement l'aigreur que la cour avoit contre moi, ne diminuât de beaucoup, par une conduite qui eût contribué à noircir celle de ses amis. Les circonstances, dont j'eusse pu accompagner ma retraite, eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique que l'on avoit contre le Mazarin; parce que je n'avois qu'à me retirer au pays de Retz, sans aller à la cour: ce qui eût même purgé le soupçon du Mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étois, & de celui que je prévoyois pour l'avenir, & que je prévoyois sans en pouvoir jamais prévoir l'issue. Ainsi j'eusse attendu en patience ce qu'il eût plu à la providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans courir aucun des risques auxquels j'étois exposé à tous les momens des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action violente, concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal & archevêque de Paris, chassé de son siége par le parti qui étoit publiquement joint avec l'Espagne,

purgé de la faction par ma retraite hors de Paris, purgé du Mazarinifme par ma retraite hors de la cour : & le pis du pis qui m'en pouvoit arriver, après tous ces avantages, étoit d'être facrifié par les deux partis s'ils fe fuffent réunis contre moi, à l'emploi de Rome, qu'ils euffent été ravis de me faire accepter, avec toutes les conditions que j'euffe voulu ; & qui à un cardinal archevêque de Paris ne peut jamais être à charge ; parce qu'il y a mille occafions dans lefquelles il a toujours lieu d'en revenir. J'eus toutes ces vues, & plus grandes, & plus étendues qu'elles ne font fur ce papier. Je ne doutai pas un inftant que ce ne fuffent les bonnes & les juftes. Je ne balançai pas un moment à ne les pas fuivre. L'intérêt de mes amis, qui s'imaginoient que je trouverois à la fin dans le chapitre des accidens, lieu de les fervir & de les élever, me repréfenta d'abord qu'ils fe plaindroient de moi, fi je prenois un parti qui me tiroit d'affaire & qui les y laiffoit. Je ne me fuis jamais repenti d'avoir préféré leur confidération à la mienne propre ; elle fut appuyée par mon orgueil qui eût eu peine à fouffrir que l'on eût cru que j'euffe quitté le pavé à M. le prince. Je me reproche & me confeffe de ce mouvement, qui eut toutefois en ce tems-là un grand pouvoir fur moi.

Il fut imprudent, il fut foible; car je maintiens qu'il y a autant de foiblesse que d'imprudence, à sacrifier ses grands & solides intérêts à des pointilles de gloire, qui est toujours fausse, quand elle nous empêche de faire ce qui est plus grand que ce qu'elle nous propose. Il faut reconnoître de bonne foi qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préferer ce qui les pique dans le présent, à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir. J'ai fait cette remarque une infinité de fois : je reviens à ce qui regarde le parlement.

Je vous expliquerai en peu de paroles ce qui s'y passa depuis le 4 juillet jusques au 13. La face en fut très-mélancolique; tous les présidens à mortier s'étant retirés, & beaucoup des conseillers s'étant aussi absentés, par la frayeur des séditions, que le feu & le massacre de l'hôtel-de-ville n'avoient pas diminuée. Cette solitude obligea ceux qui restoient, à donner un arrêt qui portoit défenses de désemparer: en quoi ils furent mal obéis. Il se trouvoit par la même raison fort peu de monde aux assemblées de l'hôtel-de-ville. Le prévôt des marchands qui ne s'étoit sauvé de la mort que par un miracle, le jour de l'incendie, n'y assistoit plus. M. le maréchal de l'Hôpital demeu-

roit clos & couvert dans ſa maiſon (*a*). Monſieur fit établir en ſa place, par une aſſemblée peu nombreuſe, M. de Beaufort pour gouverneur, & M. de Brouſſel pour prévôt des marchands. Le parlement ordonna à ſes députés, qui étoient à S. Denis, de preſſer leur réponſe ; & en cas qu'ils ne la puſſent obtenir, de revenir dans trois jours reprendre leurs places.

Le 13, les députés écrivirent à la compagnie, & ils lui envoyerent la réponſe du roi par écrit. En voici la ſubſtance ; que bien que ſa majeſté eût tout ſujet de croire que l'inſtance que l'on faiſoit pour l'éloignement de M. le cardinal Mazarin, ne fût qu'un prétexte, elle vouloit bien lui permettre de ſe retirer de la cour, après que les choſes néceſſaires pour établir le calme dans le royaume, auroient été reglées, & avec les députés du parlement qui étoient déja préſens à la cour, & avec ceux qu'il plairoit à MM. les princes d'y envoyer. MM. les princes, qui avoient connu que le cardinal ne propoſoit jamais de conférences que pour les décrier dans les eſprits des peuples, ſe récrierent à cette propoſition ; & Monſieur dit avec chaleur qu'elle n'étoit

(*a*) Voyez Mémoires de Joli, tome I, page 301, & les Mémoires de la Rochefoucault. *Suite de la guerre de Guyenne.*

qu'un piége qu'on leur tendoit, & que ni lui ni monſieur ſon couſin n'avoient aucun beſoin d'envoyer les députés en leur nom, puiſqu'ils avoient toute confiance à ceux de la cour du parlement. L'arrêt qui ſuivit fut conforme au diſcours de Monſieur, & ordonna aux députés de continuer leurs inſtances pour l'éloignement du cardinal. MM. les princes écrivirent auſſi au préſident de Neſmond, pour l'aſſurer qu'ils continueroient dans la réſolution de poſer les armes auſſi-tôt que le cardinal ſeroit effectivement éloigné.

Le 17, les députés manderent au parlement que le roi étoit parti de S. Denis, pour aller à Pontoiſe; qu'il leur avoit commandé de le ſuivre; que ſur la difficulté qu'ils en avoient faite, il leur avoit ordonné de demeurer à S. Denis.

Le 18, ils écrivirent qu'ils avoient reçu un nouvel ordre de ſa majeſté de ſe rendre à Pontoiſe. La compagnie s'émut beaucoup, & donna arrêt, par lequel il fut dit que les députés retourneroient à Paris inceſſamment. Monſieur, M. le prince & M. de Beaufort ſortirent eux-mêmes avec douze cens chevaux pour les ramener, & pour faire voir au peuple qu'on les tiroit d'un fort grand péril.

La cour ne s'endormoit pas de ſon côté; elle

elle lâchoit à tous momens des arrêts du conſeil, qui caſſoient ceux du parlement. Elle déclara nul tout ce qui s'étoit fait, tout ce qui ſe faiſoit, & tout ce qui ſe feroit dans les aſſemblées de l'hôtel-de-ville; & elle ordonna même que les deniers deſtinés au paiement de ſes rentes, ne ſeroient portés dorénavant qu'aux lieux où ſa majeſté feroit ſa réſidence.

Le 19, M. le préſident de Neſmond fit la relation de ce qu'il avoit fait à la cour, avec les autres députés. Cette relation, qui étoit toute remplie de dits & de contredits, ne contenoit rien en ſubſtance de plus que ce que vous en avez vu dans les précédentes, à la réſerve d'un article d'une lettre écrite par M. Servien aux députés, qui portoit qu'en cas que Monſieur & M. le prince continuaſſent à faire difficulté d'envoyer des députés en leur nom, ſa majeſté conſentoit qu'ils chargeaſſent ceux du parlement de leurs intentions. Cette même lettre aſſuroit que le roi éloigneroit M. le cardinal de ſes conſeils, auſſi-tôt que l'on ſeroit convenu des articles qui pourroient être conteſtés dans la conférence; & qu'il n'attendroit pas même pour le faire, qu'ils fuſſent exécutés. On opina enſuite, mais l'on ne put finir la délibération que le 20. Il paſſa à déclarer, que le roi étant détenu priſonnier par le

cardinal Mazarin, M. le duc d'Orléans ſeroit prié de prendre la qualité de lieutenant général de ſa majeſté, & M. le prince convié à prendre ſous lui le commandement des armées, tant & ſi long-tems que le Mazarin ne ſeroit pas hors du royaume; que copie de l'arrêt ſeroit envoyée à tous les parlemens du royaume, qui ſeroient priés d'en donner un pareil. Ils ne déférerent point à ſa priere : car à la réſerve de celui de Bourdeaux, il n'y en eut aucun qui en délibérât ſeulement; & bien au contraire, celui de Bretagne avoit mis ſurſéance à ceux qu'il avoit donnés auparavant, juſqu'à ce que les troupes Eſpagnoles qui étoient entrées en France, fuſſent tout-à-fait hors du royaume. Monſieur ne fut pas mieux obéi ſur ce qu'il écrivit de ſa nouvelle dignité à tous les gouverneurs des provinces : & il m'avoua de bonne foi quelque tems après, que pas un ſeul, à l'exception de M. de Sourdis, ne lui avoit fait réponſe. La cour les avoit avertis de leur devoir, par un arrêt ſolemnel que le conſeil donna en caſſation de celui du parlement, qui établiſſoit la lieutenance générale. Son autorité n'étoit pas même établie, au moins en la maniere qu'elle le devoit être, dans Paris : car deux miſérables ayant été condamnés à être pendus le 23, pour avoir mis le feu dans l'hôtel-

de-ville, les compagnies des bourgeois qui furent commandées pour tenir la main à l'exécution, refuserent d'obéir.

Le 24, on ordonna qu'on feroit une assemblée générale à l'hôtel-de-ville, pour aviser aux moyens de trouver de l'argent pour la subsistance des troupes, & que l'on vendroit les statues qui étoient dans le palais Mazarin, pour faire le fonds de la tête à prix.

Le 26, Monsieur dit dans les chambres assemblées, que sa nouvelle qualité de lieutenant général l'obligeant à former un conseil, il prioit la compagnie de nommer deux de son corps qui y entrassent, & de lui dire aussi si elle n'approuvoit pas qu'il priât M. le chancelier d'y assister. Il passa à cet avis; & M. Bignon même, avocat général, & le Caton de son tems, n'y fut pas contraire: car il dit dans ses conclusions, qui furent d'une force & d'une éloquence admirables, que le parlement n'avoit pas donné à Monsieur la qualité de lieutenant général; mais qu'il la pouvoit prendre dans la conjoncture, comme l'ayant de droit par sa naissance, qui le constituoit naturellement le premier magistrat du royaume. Il allégua sur cela Henri-le-Grand, qui étant premier prince du sang, s'étoit appellé ainsi dans un discours qu'il avoit fait dans le tems des troubles.

Le 27, le conſeil fut établi par M. le duc d'Orléans, & il fut composé de Monſieur, de M. le prince, de MM. de Beaufort, de Nemours, de Sully, de Briſſac, de la Rochefoucault & de Rohan; des préſidens de Neſmond & de Longueil ; Aubri & Larcher, préſidens des comptes, Dorieux & le Noir, de la cour des aides.

Le 29, il fut réſolu dans l'aſſemblée de l'hôtel-de-ville, de lever huit cens mille livres pour fortifier les troupes de ſon alteſſe royale, & d'écrire à toutes les grandes villes du royaume, pour les exhorter à s'unir avec la capitale. Le roi ne manqua pas de caſſer par des arrêts du conſeil, tous ceux du parlement, & toutes ces délibérations de l'hôtel-de-ville.

Je crois que je me ſuis acquitté exactement de la parole que je vous ai donnée, de ne vous guère importuner de mes réflexions, ſur tout ce qui ſe paſſa dans les tems que je viens de parcourir, plutôt que de décrire. Ce n'eſt pas, comme vous le jugez aiſément, faute de matiere; il n'y en peut guère avoir qui en ſoit plus digne, ni qui en dût être plus féconde. Les événemens en ſont bizarres, rares, extraordinaires; mais comme je n'étois pas proprement dans l'action, & que je ne la voyois même que d'une loge qui n'étoit qu'au coin du

théâtre, je craindrois, ſi j'entrois trop avant dans le détail, de mêler dans mes vues mes conjectures; & j'ai tant de fois éprouvé que les plus raiſonnables ſont ſouvent fauſſes, que je les crois toujours indignes de l'hiſtoire, & de l'hiſtoire particuliérement qui n'eſt faite que pour une perſonne, à laquelle on doit, par tant de titres, une vérité pleinement inconteſtable. En voici deux ſur cette matiere, qui ſont de cette nature.

L'une eſt, que bien que je ne puiſſe vous démêler en particulier les différens reſſorts des machines que vous venez de voir ſur le théâtre, parce que j'en étois dehors, je puis vous aſſurer que l'unique qui faiſoit agir ſi pitoyablement Monſieur, c'étoit la perſuaſion où il étoit que tout étant à l'aventure, le parti le plus ſage étoit de ſuivre toujours le flot, (c'étoit ſon expreſſion) & que ce qui obligeoit M. le prince à ſe conduire comme il ſe conduiſoit, c'étoit l'averſion qu'il avoit à la guerre civile, qui fomentoit, réveilloit même à tous momens, dans le plus intérieur de ſon cœur, l'eſpérance de la terminer promptement par une négociation. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elles n'eurent jamais d'intermiſſion. Je vous ai expliqué le détail de ces différens mouvemens, dans ce que je vous ai expliqué ci-deſſus: mais je crois qu'il n'eſt pas

inutile de vous les marquer encore en général dans le cours d'une narration qui vous présente à tous les instans des incidens dont vous me demandez sans doute les raisons que j'omets; parce que je n'en sais pas le particulier.

Je vous ai déja dit que j'avois rebuté Monsieur par mes monosyllabes. Je m'y étois fixé à dessein, & je ne les quittai, que lorsqu'il s'agit de la lieutenance générale. Je la combattis de toute ma force; parce qu'il me força de lui en dire mon sentiment. Je la lui traitai d'odieuse, de pernicieuse, & d'inutile; & je m'en expliquai si hautement & si clairement, que je lui dis que je serois au désespoir que tout le monde ne sût pas sur cela mes sentimens, & que l'on crût que ceux qui avoient mon caractere particulier dans le parlement, fussent capables d'y donner leurs voix. Je lui tins ma parole. M. de Caumartin s'y signala même par l'avis contraire. Je croyois devoir cette conduite au roi, à l'état, & à Monsieur même. J'étois convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes loix qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obéissance exacte, nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel. J'étois de plus

en cet état, à vous dire le vrai, de soutenir ma maxime & mes démarches ; car la contenance que j'avois tenue dans la résolution de l'hôtel-de-ville, avoit saisi l'imagination des gens, & leur avoit fait croire que j'avois beaucoup plus de force, que je n'en avois en effet. Ce qui la fait croire l'augmente. J'en avois fait l'expérience, & je m'en étois servi avec fruit, aussi-bien que des autres moyens que je trouvai encore en abondance dans les dispositions de Paris, qui s'aigrissoit tous les jours contre le parti des princes, & par les taxes desquels on se voyoit menacé, & par le massacre de l'hôtel-de-ville, qui avoit jetté l'horreur dans tous les esprits, & par le pillage des environs, où l'armée, qui depuis le combat de S. Antoine, étoit campée dans le fauxbourg S. Victor, faisoit des ravages incroyables. Je profitois de tous ces désordres. Je les relevois d'une maniere qui me rendoit agréable à tous ceux qui les blâmoient ; je ramenois insensiblement & doucement à moi tous ceux des pacifiques qui n'étoient point attachés par profession particuliere au Mazarin. Je réussis dans ce manege, au point que je me trouvai à Paris en état de disputer le pavé à tout le monde ; & qu'après m'être tenu sur la défensive trois semaines dans mon logis, avec les précau-

tions que je vous ai marquées ci-dessus, j'en sortis avec pompe, nonobstant le cérémonial romain. J'allois tous les jours au Luxembourg; je passois au milieu des gens de guerre, que M. le prince avoit dans le fauxbourg; & je crus que j'étois assez assuré du peuple, pour croire que j'en pouvois user ainsi avec sûreté. Je ne m'y trompai pas, au moins par l'événement. Je reviens au parlement.

Le 6 d'août 1652, Buchifert, substitut du procureur général, apporta aux chambres assemblées deux lettres du roi; l'une adressée à la compagnie, l'autre au président de Nesmond, avec une déclaration du roi, qui portoit la translation du parlement à Pontoise. La cour avoit pris cette résolution, après avoir connu que son séjour à S. Denis n'avoit pas empêché que le parlement & l'hôtel-de-ville n'eussent fait les pas que vous avez vus ci-devant. L'on s'émut fort dans l'assemblée des chambres à cette nouvelle. On opina, & il fut dit que les lettres & la déclaration seroient mises au greffe, pour y être fait droit, après que le cardinal Mazarin seroit hors de France (*a*). Le parlement de Pontoise, composé de quatorze officiers, à la tête desquels étoient

(*a*) Voyez les Mémoires de Joli, tome I, page 304.

MM. les préſidens Molé, Novion & le Coigneux, qui s'étoient un peu auparavant retirés de Paris en habits déguiſés, fit des remontrances au roi, tendantes à l'éloignement du cardinal Mazarin. Le roi lui accorda ce qu'il lui demandoit, à l'inſtance même de ce bon & déſintéreſſé miniſtre, qui ſortit effectivement de la cour, & ſe retira à Bouillon. Cette comédie très-indigne de la majeſté royale, fut accompagnée de tout ce qui la pouvoit rendre encore plus ridicule. Les deux parlemens ſe foudroyerent par des arrêts ſanglans qu'ils donnoient l'un contre l'autre.

Le 13 d'août, celui de Paris ordonna que ceux qui aſſiſteroient à l'aſſemblée de Pontoiſe, ſeroient rayés du tableau & du regiſtre.

Le 17 du même mois, celui de Pontoiſe vérifia la déclaration du roi, qui portoit injonction au parlement, à la chambre des comptes & à la cour des aides; que vu l'éloignement du cardinal Mazarin, ils étoient prêts de poſer les armes, pourvu qu'il plût à ſa majeſté de donner une amniſtie, d'éloigner ſes troupes des environs de Paris, retirer celles qui étoient en Guyenne, donner une route & ſûreté pour celles d'Eſpagne, & permettre à MM. les princes d'envoyer vers ſa majeſté pour conférer de

ce qui pourroit rester à ajuster. Ce parlement donna ensuite arrêt, par lequel il fut ordonné que sa majesté seroit remerciée de l'éloignement du cardinal, & très-humblement suppliée de revenir en sa bonne ville de Paris.

Le 26, le roi fit vérifier au parlement de Pontoise, l'amnistie qu'il donna à tous ceux qui avoient pris les armes contre lui; mais avec des restrictions, qui faisoient que peu de gens y pouvoient trouver leurs sûretés.

Le 29 & 31 d'août, & le 2 septembre, l'on ne parla presque à Paris dans les chambres assemblées, que du refus que la cour avoit fait à Monsieur & à M. le prince des passeports qu'ils lui avoient demandés pour MM. le maréchal d'Estampes, le comte de Fiesque & Goulas, & de la réponse que le roi avoit faite à une lettre de Monsieur. Cette réponse étoit en substance; qu'il s'étonnoit que M. le duc d'Orléans n'eût pas fait de réflexion, qu'après l'éloignement de M. le cardinal Mazarin, il n'avoit autre chose à faire, suivant sa parole & sa déclaration, qu'à poser les armes, renoncer à toutes associations & traités, faire retirer les étrangers; après quoi ceux qui viendroient de sa part seroient très-bien venus.

Le 2 septembre, l'on opina sur cette réponse du roi; mais on n'eut pas le tems

d'achever la délibération. Il fut seulement arrêté que défenses seroient faites aux lieutenans criminel & particulier, de faire publier aucune déclaration du roi sans ordre du parlement : ce qui fut ordonné sur l'avis que l'on eut que ces officiers avoient reçu commandement du roi de faire publier & afficher dans la ville celle d'amnistie, qui avoit été vérifiée à Pontoise.

Le 3, l'on acheva la délibération sur la réponse du roi à Monsieur. Il fut arrêté que les députés de la compagnie iroient trouver le roi, pour le remercier de l'éloignement du cardinal Mazarin, & pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris ; que M. le duc d'Orléans & M. le prince seroient priés d'écrire au roi, & de l'assurer qu'ils mettroient bas les armes, aussi-tôt qu'il auroit plu à sa majesté d'envoyer les passeports nécessaires pour la retraite des étrangers, & une amnistie en bonne forme, & qui fût vérifiée dans tous les parlemens du royaume ; que sa majesté seroit suppliée de recevoir les députés de MM. les princes ; que la chambre des comptes & la cour des aides de Paris seroient conviées de faire la députation ; qu'assemblée générale seroit faite dans l'hôtel-de-ville, & que l'on écriroit à M. le président de Mesmes, qui s'étoit aussi retiré à Pon-

toiſe, afin qu'il ſollicitât les paſſeports.

Permettez-moi, je vous ſupplie, de faire une pauſe en cet endroit, & de conſidérer avec attention cette illuſion ſcandaleuſe & continuelle avec laquelle un miniſtre ſe joue effectivement du nom & de la parole ſacrée d'un grand roi, & avec laquelle d'autre part le plus auguſte parlement du royaume, la cour des pairs, ſe joue pour ainſi parler, d'elle-même, par des contradictions perpétuelles, & plus convenables à la légéreté d'un collége qu'à la majeſté d'un ſénat. Je vous ai dit quelquefois que les hommes ne ſe ſentent pas dans ces ſortes de fievres d'état, qui tiennent de la frénéſie. Je connoiſſois en ce tems-là des gens de bien qui étoient perſuadés juſqu'au martyre, s'il eut été néceſſaire, de la juſtice de la cauſe de MM. les princes. J'en connoiſſois d'autres, & d'une vertu déſintéreſſée & conſommée, qui fuſſent morts avec joie pout la défenſe de celle de la cour. L'ambition des grands ſe ſert de ces diſpoſitions, comme il convient à leurs intérêts. Ils aident à aveugler le reſte des hommes, & ils s'aveuglent encore eux-mêmes après, plus dangereuſement que le reſte des hommes.

Le bon-homme, M. de Fontenay, qui avoit été deux fois ambaſſadeur à Rome, qui avoit de l'expérience, du bon ſens &

l'intention ſincere & droite pour l'état, déploroit tous les jours avec moi la létargie dans laquelle les diviſions domeſtiques font tomber même les meilleurs citoyens.

A l'égard du dehors de l'état, l'archiduc reprit cette année-là, Gravelines & Dunkerque. Cromwel prit, ſans déclaration de guerre, & avec une inſolence injurieuſe à la couronne, ſous je ne ſais quel prétexte de repréſailles, une grande partie des vaiſſeaux du roi. Nous perdîmes Barcelonne, la Catalogne, & Caſal la clef de l'Italie. Nous vîmes Briſſac révolté, ſur le point de retomber entre les mains de la maiſon d'Autriche. Nous vîmes les drapeaux & les étendarts d'Eſpagne voltigeant ſur le Pont-neuf: les écharpes jaunes de Lorraine parurent dans Paris avec la même liberté que les iſabelles & les bleues. On s'accoutumoit à ces ſpectacles & à ces funeſtes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude, qui avoit de terribles conſéquences, me fit peur, & certainement beaucoup plus pour l'état que pour ma perſonne. M. de Fontenay, qui en fut pénétré, & qui le fut même de ce qu'il m'en vit touché, m'exhorta à ſortir moi-même de la létargie, « où vous êtes, me *dit-il*, à votre mode: » car enfin ſi vous vous conſidérez tout

» seul, vous avez pris le bon parti. Mais
» si vous faites réflexion sur l'état où est la
» capitale du royaume, à laquelle vous êtes
» attaché par tant de titres, croyez-vous
» n'être pas obligé à vous donner plus de
» mouvement que vous ne vous en donnez?
» Vous n'avez aucun intérêt, vos intentions
» sont bonnes, faut-il que par votre inac-
» tion vous fassiez autant de mal à l'état,
» que les autres en font par leurs mouve-
» mens les plus irréguliers »? M. de Seve-Châtignonville, que vous avez vu depuis dans le conseil du roi, & qui étoit mon ami très-particulier & homme d'une grande intégrité, m'avoit fait, depuis un mois ou six semaines, même avec empressement, des instances pareilles. M. de Lamoignon, qui est présentement premier président du parlement de Paris, & qui a eu dès sa jeunesse toute la réputation que mérite une aussi grande capacité que la sienne, jointe à une aussi grande vertu, me faisoit tous les jours le même discours. M. de Valençay, conseiller d'état, qui n'avoit pas à beaucoup près les talens des autres, mais qui étoit aussi-bien qu'eux colonel de son quartier, me venoit dire tous les dimanches au matin à l'oreille: *Sauvez l'état, sauvez la ville, j'attends vos ordres.* M. des Roches, chantre de Notre-Dame, & qui avoit la colo-

nelle du cloître, homme de peu de ſens, mais de bonne intention, pleuroit réglement avec moi deux ou trois fois la ſemaine ſur le même ſujet. Ce qui me toucha le plus ſenſiblement de toutes ces exhortations, fut une parole de M. de Lamoignon, dont j'eſtimois autant le bon ſens que la probité. « Je vois, Monſieur, *me dit-il un jour* » *qu'il ſe promenoit avec moi dans ma* » *chambre*, qu'avec l'intention du monde » la plus droite, vous allez tomber de l'a- » mour public dans la haine publique. Il y » a déja quelque tems que les eſprits qui » étoient tous pour vous dans le commen- » cement, ſe ſont partagés. Vous avez re- » gagné du terrein par les fautes de vos » ennemis, je vois que vous commencez à » le reperdre; que les frondeurs croyent » que vous ménagez le Mazarin, & que les » Mazarins croyent que vous appuyez les » frondeurs. Je ſais que cela n'eſt pas vrai, » & je juge même qu'il ne peut être vrai; » mais ce qui me fait peur pour vous, c'eſt » qu'il commence à être cru par une eſpece » de gens, dont l'opinion forma toujours » avec le tems la réputation publique. Ce » ſont ceux qui ne ſont ni frondeurs, ni » Mazarins, & qui ne veulent que le bien » de l'état. Cette eſpece de gens ne peut » rien dans le commencement des trou-

» bles; elle peut tout dans les fins ». Il n'y a rien, comme vous voyez, de plus ſenſé que ce diſcours; mais comme il ne m'étoit pas tout-à-fait nouveau, & que j'avois déja fait beaucoup de réflexions qui au moins en approchoient, il ne m'émut pas au point du dernier mot, par lequel il le termina. « Voici d'étranges conjonctures,
» *ajouta-t-il.* Il eſt d'un homme ſage d'en
» ſortir avec précipitation, & même avec
» perte; parce que l'on court fortune d'y
» perdre tout ſon honneur, quoique l'on
» s'y conduiſe avec toute ſorte de ſageſſe.
» Je doute fort que le connétable de S.
» Paul ait été auſſi coupable, & ait eu d'auſſi
» mauvaiſes intentions qu'on nous le dit ».
Cette derniere parole, qui eſt d'un ſens droit & profond, me pénétra d'autant plus que le pere don Carouges, chartreux, que j'avois été voir la veille dans ſa cellule, m'avoit dit, à propos de la conduite que je tenois : « Elle eſt ſi nette, elle eſt ſi
» haute, que tous ceux qui n'en ſeroient
» pas capables au poſte où vous êtes, y con-
» çoivent du myſtere; & dans les tems em-
» barraſſés & malheureux, tout ce qui paſſe
» pour myſtere eſt odieux ». Je vous rendrai compte de l'effet que tous ces diſcours, dont je viens de vous parler, firent ſur mon eſprit, après que j'aurai touché, le

plus briévement qu'il me ſera poſſible, quelques faits qui méritent de n'être pas oubliés.

Vous avez vu ci-deſſus, que le roi, après qu'il eut établi ſon parlement à Pontoiſe, étoit allé à Compiégne. Il n'y mena pas M. de Bouillon qui mourut en ce tems-là d'une fievre continue; mais il fit venir M. le chancelier, qui ſortit de Paris déguiſé, & qui préféra le conſeil du roi à celui de Monſieur, dans lequel il eſt vrai qu'il eut fort lieu de ne pas entrer. Il n'y a que ſa foibleſſe qui puiſſe excuſer un pas de cette nature à un chancelier de France: mais je ne ſuis pas moins perſuadé qu'il n'y a auſſi que la molleſſe du gouvernement du cardinal Mazarin, qui eût pu remettre à la tête de tous les conſeils & de toutes les juſtices du royaume, un chancelier qui avoit été capable de le faire. L'un des plus grands maux que le miniſtériat de M. le cardinal Mazarin ait fait au royaume, eſt le peu d'attention qu'il a eu à en garder la dignité. Le mépris qu'il en a fait lui a réuſſi; & ce ſuccès eſt un ſecond malheur plus grand encore que le premier; parce qu'il couvre & qu'il pallie les inconvéniens, qui arriveront infailliblement tôt ou tard à l'état, de l'habitude que l'on en a priſe.

La reine, qui avoit de la hauteur, eut aſſez de peine à ſe réſoudre au rappel du

chancelier; mais le cardinal en étoit le maître, & au point que quand il s'entêta de M. de Bullion, entre les mains de qui il mit même les finances, il répondit à la reine, qui l'avertissoit de ne se pas fier à un homme de cet esprit: « Il vous appartient bien, Madame, de me donner des avis ». Je sus cette particularité trois jours après, par Varennes, à qui M. de Bullion lui-même l'avoit dite.

Il ne seroit pas juste d'oublier en ce lieu la mort de M. de Nemours, qui fut tué en duel dans le marché aux chevaux par M. de Beaufort (*a*). Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit de leur querelle, à propos du combat de Gergeau. Elle se renouvella par la dispute de la préséance dans le conseil de Monsieur. M. de Nemours força presque M. de Beaufort à se battre; il y périt sur le champ d'un coup de pistolet à la tête. M. de Villars, que vous connoissez, le servoit en cette occasion; & il tua Héricourt, lieutenant des gardes de M. de Beaufort. Je reviens au Luxembourg.

Vous croyez aisément que la confusion de Paris n'aidoit pas à mettre l'ordre dans la cour de Monsieur. La mort de M. de Valois, qui arriva le jour de la Saint-Laurent, y mit la douleur, qui fait toujours la conf-

---

(*a*) 30 juillet 1652.

ternation, quand elle tombe ſur le point de l'incertitude & de l'embarras. Un avis donné à Monſieur juſtement dans ce tems par madame de Choiſy, d'une négociation de M. de Chavigni avec la cour, du détail de laquelle je vous parlerai dans la ſuite, le toucha infiniment. Les nouvelles qui venoient de tous côtés aſſez mauvaiſes pour le parti, le trouvant, en cet état, agitoient encore plus ſon eſprit, qu'il ne l'étoit dans ſon aſſiette naturelle, quoiqu'elle ne fût jamais bien ferme. Perſan avoit été obligé de rendre Mouron à Paluau, qui fut fait maréchal de France après cette expédition. M. le comte d'Harcourt avoit preſque toujours eu avantage dans la Guyenne; & Bourdeaux même ſe trouvoit diviſé en tant de folles partialités, qu'il eût été difficile d'y faire aucun fondement. Marigny diſoit aſſez plaiſamment que madame la princeſſe & madame de Longueville, M. le prince de Conti & Marcin, le parlement, les jurats & l'armée, Marigny & Sarrazin y avoient chacun leurs factions; il avoit commencé une maniere de *catholicon* de ce qu'il avoit vu en ce pays-là, qui en faiſoit une image bien ridicule. Je n'en ſais pas aſſez le détail pour vous en entretenir, & je me contente de vous dire que ce qui en étoit revenu à Monſieur ne contribuoit pas à lui

donner du repos dans ces agitations, & à lui faire croire que le parti où il étoit engagé étoit bon.

La providence de Dieu, qui par des secrets ressorts, inconnus à ceux mêmes qu'elle fait agir, dispose les moyens pour leur fin, se servit des exhortations de ces messieurs que je viens de vous nommer, pour me porter à changer ma conduite, justement au moment dans lequel ce changement trouvoit Monsieur dans des dispositions susceptibles de celles que je lui pourrois inspirer. La plus grande difficulté fut de me l'inspirer à moi-même : car quoique je n'eusse dans le vrai que de très-bonnes & de très-sinceres intentions pour l'état; & quoique je ne souhaitasse que de sortir d'affaire avec quelque sorte d'honneur, je ne laissois pas de vouloir conserver un certain *decorum*, qu'il étoit assez difficile de rencontrer bien juste dans la conjoncture présente. Je convenois avec ces messieurs qu'il y avoit de la honte à demeurer les bras croisés & à laisser périr la capitale, & peut-être l'état; mais ils convenoient aussi avec moi qu'il y avoit fort peu d'honneur à revenir d'aussi loin, que de contribuer au rétablissement d'un ministre odieux à tout le royaume, & dans la perte duquel je m'étois autant distingué. Nous ne pouvions douter, ni les uns,

ni les autres, que tous les pas que nous ferions pour la paix feroient cet effet infailliblement, quoiqu'indirectement; parce que nous ne pouvions ignorer que ce rétablissement étoit l'unique vœu de la reine. M. de Fontenai me convainquit à la fin par ce raisonnement, qu'il me fit une après-dînée dans les Chartreux, en nous promenant. « Vous voyez que le Mazarin n'est qu'une » maniere de *godenot* qui se cache aujour- » d'hui, & qui se montrera demain : mais » vous voyez aussi que, soit qu'il se cache, » soit qu'il se montre, le filet qui l'avance » & qui le retire, est celui de l'autorité » royale, lequel ne se rompra pas appa- » remment sitôt, de la maniere que l'on s'y » prend à le rompre. Beaucoup de ceux » mêmes qui lui paroissoient les plus con- » traires, seroient bien fâchés qu'il pérît. » Beaucoup d'autres seront très-consolés » qu'il se sauve; personne ne travaille vé- » ritablement & entiérement à sa ruine; & » vous-même, Monsieur, (*il parloit à moi*) » vous n'y donnez que mollement : parce » qu'il y a une infinité d'occasions dans les- » quelles l'état où vous êtes avec M. le prin- » ce, ne vous permet pas de vous étendre » contre la cour aussi librement & aussi » pleinement que vous le feriez sans cette » considération. Je conclus qu'il est impos-

» ſible que le cardinal ne ſe rétabliſſe pas,
» ou par une négociation avec M. le prince,
» qui entraînera Monſieur toutes les fois
» qu'il lui plaira de ſe raccommoder à la
» cour, ou par la laſſitude des peuples, qui
» ne s'apperçoivent déja que trop claire-
» ment que l'on ne ſait faire, dans ce par-
» ti, ni la paix, ni la guerre. Dans tous
» ces deux cas, que je tiens pour infailli-
» bles, vous perdrez beaucoup : car ſi vous
» ne vous tirez d'embarras avant que le
» mouvement finiſſe par un accommode-
» ment de la cour avec M. le prince, vous
» aurez peine à vous démêler d'une intri-
» gue dans laquelle & la cour & M. le
» prince ſongeront aſſurément à vous faire
» périr. Si la réſolution vient par la laſſitude
» des peuples, en êtes-vous mieux? & cette
» laſſitude, de laquelle l'on ſe prend tou-
» jours à ceux qui ont le plus brillé dans
» le mouvement, ne peut-elle pas corrom-
» pre & tourner contre vous-même, la ſage
» inaction dans laquelle vous êtes demeuré
» depuis quelque tems? Voilà, ce me ſem-
» ble, ce que vous pouvez prévoir; mais
» voilà auſſi ce que vous ne pouvez éviter,
» qu'en en trouvant l'iſſue avant que la
» guerre civile ſe termine par l'un ou l'autre
» de ces moyens que je viens de vous ex-
» pliquer. Je ſais bien que l'engagement où

» vous êtes avec Monſieur, & même avec
» le public touchant le Mazarin, ne vous
» permettent pas de travailler à ſon réta-
» bliſſement ; & vous ſavez que par cette
» raiſon je ne vous ai jamais rien propoſé
» tant qu'il a été à la cour. Il n'y eſt plus,
» & quoique ſon éloignement ne ſoit qu'un
» jeu & qu'une illuſion, il ne laiſſe pas de
» vous donner lieu de faire de certaines dé-
» marches qui conduiſent naturellement à
» ce qui vous eſt bon. Paris, tout ſoulevé
» qu'il eſt, ſouhaite avec paſſion la préſence
» du roi ; & ceux qui la demanderont les
» premiers, ſeront ceux qui en auront l'agré-
» ment dans le peuple. J'avoue que le peu-
» ple, ſelon ce principe, ne ſait ce qu'il de-
» mande ; car cette préſence contribuera
» apparemment à y ramener plutôt le Ma-
» zarin : mais enfin il la demande, & comme
» le cardinal eſt éloigné, ceux qui la de-
» manderont les premiers ne paſſeront pas
» pour Mazarins. C'eſt votre unique comp-
» te ; car comme vous n'avez pas d'intérêts
» particuliers, & que vous ne voulez dans
» le fond que le bien de l'état, & la conſer-
» vation de votre réputation dans le public,
» vous faites l'un ſans nuire à l'autre. Je con-
» viens que, ſi vous pouviez empêcher le
» rétabliſſement du cardinal, le parti que
» je vous propoſe, ne ſeroit ni d'un poli-

» tique ni d'un homme de bien; car ce ré-
» tablissement doit être considéré par une
» infinité de raisons, comme une calamité
» publique. Mais supposé, comme vous le
» supposez vous-même, qu'il soit infaillible
» par la mauvaise conduite de ses ennemis,
» je ne conçois pas comment la vue d'une
» chose que vous ne pouvez empêcher, vous
» peut empêcher vous-même de sortir de
» l'embarras où vous vous trouvez, par une
» porte qui vous ouvre un champ & de
» gloire & de liberté. Paris, dont vous êtes
» archevêque, gémit sous le poids; le par-
» lement n'y est plus qu'un phantôme; l'hô-
» tel-de-ville est un désert; Monsieur & M. le
» prince n'y sont maîtres qu'autant qu'il
» plaira à la canaille la plus insensée; les
» Espagnols, les Allemans & les Lorrains
» sont dans ses fauxbourgs, qui ravagent
» jusques dans les jardins. Vous qui en êtes
» le pasteur & le libérateur, en deux ou trois
» rencontres vous avez été obligé de vous
» garder dans votre propre maison trois se-
» maines durant; & vous savez bien qu'en-
» core aujourd'hui, vos amis sont en peine
» quand vous n'y marchez pas armé. Ne
» comptez-vous pour rien de faire finir tou-
» tes ces miseres? & manquerez-vous le
» moment unique que la providence vous
» donne, pour vous donner l'honneur de
» les

» les terminer ? Le cardinal, qui eſt un » homme de contretems, peut revenir de- » main ; & s'il étoit à la cour, le parti que » je vous propoſe vous ſeroit plus imprati- » cable qu'à homme qui vive. Ne perdez » pas l'inſtant qui vous convient auſſi par » la raiſon des contraires plus qu'à homme » qui vive ; prenez avec vous votre clergé, » menez-le à Compiegne ; remerciez le roi » de l'éloignement du Mazarin ; demandez- » lui ſon retour dans ſa capitale ; entendez- » vous avec ceux des corps qui ne veulent » que le bien, qui ſont preſque tous vos » amis particuliers, & qui vous conſiderent » déja comme leur chef naturel par votre » dignité dans une occaſion qui lui eſt ſi » propre & ſi convenable. Si le roi revient » effectivement à la ville, le peuple de Pa- » ris vous en aura l'obligation ; s'il vous le » refuſe, on ne laiſſera pas d'avoir de la re- » connoiſſance de votre intention. Si vous » pouvez gagner Monſieur ſur ce point, » vous ſauvez tout l'état : parce que je » ſuis perſuadé que, s'il ſavoit jouer ſon » perſonnage en cette rencontre, il ramene- » roit le roi à Paris, & que le Mazarin n'y » reviendroit jamais. Je ſuppoſe qu'il y re- » vienne dans le tems ; prévenez ce haſard, » que je vois bien que vous craignez, à » cauſe du reproche que le peuple vous

» en pourroit faire; prévenez, dis-je, ce » hasard, par l'emploi de Rome, auquel » vous m'avez dit plusieurs fois que vous » étiez résolu, plutôt que de figurer avec » lui. Vous êtes cardinal, vous êtes arche-» vêque de Paris; vous avez l'amour du pu-» blic; vous n'avez que trente-sept ans, » sauvez la ville, sauvez l'état ». Voilà en substance ce que M. de Fontenay me dit, & ce qu'il me dit avec une rapidité qui n'étoit nullement de sa froideur ordinaire; & il est vrai que j'en fus touché: car quoiqu'il ne m'apprît rien à quoi je n'eusse déja pensé, comme vous l'avez vu par les réflexions que j'avois faites à mon égard sur l'incendie de l'hôtel-de-ville, je ne laissai pas de me sentir plus ému de ce qu'il me représentoit sur cela, que de tout ce qui m'en avoit été dit jusques-là, & même que de tout ce que je m'en étois moi-même imaginé.

Il y avoit déja assez long-tems que cette députation du clergé nous rouloit dans l'esprit à M. de Caumartin & à moi, & que nous en examinions & les manieres & les suites. Je dois à M. Joly (*a*) la justice de dire que ce fut lui qui le premier l'imagina,

---

(*a*) Voyez la relation qu'en fait Joly, dans ses Mémoires, tome I, page 311.

aussi-tôt que le cardinal Mazarin se fut éloigné. Nous joignîmes tous ensemble, à la substance, les circonstances que nous y jugeâmes les plus nécessaires & les plus utiles. La premiere & la plus importante en tout sens, fut de porter Monsieur à approuver du moins cette conduite, & les dispositions où je vous ai marqué ci-dessus qu'il étoit, nous donnoient lieu de croire que nous pourrions le tenter avec fruit. J'employai pour cet effet celles des raisons qui étoient le plus à son goût, dans ce que je vous ai dit ci-dessus, à propos du sentiment de M. de Fontenay. J'y ajoutai les avantages qu'il se donneroit à lui-même, en procurant une amnistie, bonne, véritable, non fallacieuse, & au parlement & à la ville, qu'on ne lui refuseroit pas certainement, s'il faisoit voir à la cour un desir sincere de s'accommoder. Je lui fis voir que, quand sa retraite à Blois, après laquelle il soupiroit depuis si long-tems, auroit été précédée du soin qu'il auroit eu de chercher dans la paix les sûretés nécessaires & au public & aux particuliers, elle ne lui pourroit donner que de la gloire ; & d'autant plus qu'elle ne seroit considérée que comme l'effet de la ferme résolution qu'il avoit prise, de n'avoir aucune part au rétablissement du ministre. Que celle que je prétendois en mon parti-

culier faire à Rome, avant que ce rétablissement s'effectuât, se pourroit attribuer à nécessité; parce que beaucoup de gens croiroient que j'y serois forcé par la crainte de ne pouvoir trouver ma sûreté dan les suites de ce rétablissement; que sa naissance le mettoit au-dessus & de ces discours & de ces soupçons; & que s'il faisoit pour le public, avant que de se retirer, ce qui lui seroit assurément très-aisé du côté de la cour, il seroit à Blois avec quatre gardes, chéri, respecté, honoré & des François & des étrangers, & en état de profiter même, pour le bien de l'état, toutes les fois qu'il lui plairoit, de toutes les fautes qui se feroient dans tous les partis.

Je vous supplie d'observer que, quand je fis ce discours à Monsieur, j'étois averti de bonne part qu'il avoit eu la frayeur cinq ou six jours avant la derniere, que je m'accommodasse avec M. le prince. Il me l'avoit lui-même assez témoigné, quoiqu'indirectement; mais Joui, à qui il s'en étoit ouvert à fond, à propos d'un je ne sais quel avis qu'il avoit eu que M. de Brissac y travailloit de nouveau, m'avoit dit que Monsieur s'étoit écrié : *Si cela est, nous avons la guerre civile pour l'éternité.* Vous jugez bien que cette circonstance ne me détourna pas de la résolution que j'avois prise de le tenter. Je

n'eus pas lieu de m'en repentir; car auſſi-tôt que je fus entré en matiere, il entra lui-même dans tout ce que je lui diſois. Il me railla ſur la ceſſation des monoſyllabes, ce qui étoit toujours ſigne en lui qu'il approuvoit ce dont on lui parloit. Il ajouta enſuite des raiſons aux miennes, ce qui en eſt un certain à tout le monde; & puis tout d'un coup il revint, comme s'il fut parti de bien loin, ce qui étoit ſon air, particuliérement quand il n'avoit bougé d'une place; & il me dit: *Mais que ferons-nous de M. le prince?* Je lui répondis: « C'eſt à V. A. R. » Monſieur, à ſavoir où elle en eſt avec lui; » car l'honneur eſt préférable à toutes cho- » ſes : mais comme j'ai lieu de croire que » les négociations que l'on voit à droite & » à gauche ſe font en commun, je m'ima- » gine que vous vous pouvez entendre ſur » ce que je vous propoſe, comme vous vous » entendez ſur le reſte ». *Vous vous jouez,* me dit-il; *mais je ne ſuis pas ſi embarraſſé ſur ce point que vous croyez. M. le prince a plus d'impatience que vous d'être hors de Paris; & il s'aimeroit mieux à la tête de quatre eſcadrons dans les Ardennes, que de commander à douze millions de gens tels que nous en avons ici, ſans en excepter le préſident Charton.* Cela étoit vrai; & Croiſſy, qui étoit un des hommes du

monde qui avoit le moins de ſecret, (défaut qui eſt aſſez rare aux gens qui ſont accoutumés aux grandes affaires) me diſoit tous les jours que M. le prince ſechoit d'ennui, & qu'il étoit ſi las d'entendre parler de parlement, de cour des aides, de chambres aſſemblées, & d'hôtel-de-ville, qu'il diſoit ſouvent que M. ſon grand-pere n'avoit jamais été plus fatigué des miniſtres de la Rochelle.

Je ne laiſſai pas de connoître à ce diſcours de Monſieur, qu'il cherchoit des raiſons pour ſe ſatisfaire lui-même à l'égard de M. le prince. J'affectai, pour me ſatisfaire moi-même, de ne lui en fournir, ni de lui en ſuggérer aucune. Je demeurai dans la regle des monoſyllabes ſur ce fait particulier, ſur lequel il ne tint pas toutefois à Monſieur de me faire parler, non plus que ſur les différentes négociations dont les bruits couroient toujours, faux ou vrais. Je me contentai de prendre, ou plutôt de former ma miſſion. En voici la ſubſtance. Monſieur me commanda de faire une aſſemblée générale des communautés eccléſiaſtiques, de faire députer à la cour de toutes ces communautés, d'y mener & d'y préſenter moi-même la députation qui ſeroit à l'effet de ſupplier le roi de donner la paix à ſes peuples, & de revenir dans ſa bonne

ville de Paris; de travailler, par le moyen de mes amis, dans les autres corps de ville pour le même effet; de faire savoir à la cour par madame la Palatine, sans aucune lettre toutefois, au moins que l'on pût montrer, que S. A. R. donnoit le premier branle à ce mouvement, de ne rien négocier pourtant en détail, que lorsque je serois moi-même à Compiegne, où je dirois à la reine qu'elle voyoit bien que Monsieur ne feroit, ni même ne souffriroit les démarches de tous les corps, s'il n'avoit de très-bonnes & de très-sinceres intentions; qu'il vouloit la paix, & qu'il la vouloit de bonne foi; que les engagemens publics qu'il avoit pris contre M. le cardinal Mazarin, ne lui avoient pas permis de la conclure, ni même de l'avancer, tant qu'il avoit été à la cour; que présentement qu'il étoit dehors, il souhaitoit avec passion de faire connoître à sa majesté qu'il n'y avoit eu que cet obstacle qui l'eut empêché d'y travailler avec succès; qu'il lui déclaroit par moi qu'il renonçoit à tous les intérêts particuliers, qu'il n'en prétendoit, ni pour lui, ni pour aucun de son parti; qu'il ne demandoit que la sûreté publique, pour laquelle il n'y avoit qu'à expliquer quelques articles de l'amnistie, & qu'à la revêtir de quelques formes qui se trouvoient être autant, par l'événement, du

ſervice du roi, que de la ſatisfaction des particuliers; qu'après qu'il auroit eu celle de voir le roi dans le Louvre, il ſe retireroit avec autant de joie que de promptitude à Blois, en réſolution de n'y penſer qu'à ſon repos & qu'à ſon ſalut; & que tout ce qui ſe feroit après cela à la cour, ne ſeroit plus ſur ſon compte, pourvu qu'on voulût bien ne l'y pas mettre, & le laiſſer dans ſa ſolitude où il promettoit de demeurer de bonne foi. Cette derniere période étoit, comme vous voyez, ſubſtancielle. Monſieur ajouta à cette inſtruction, un ordre précis & particulier d'aſſurer la reine que, ſi M. le prince ne ſe vouloit pas contenter de pouvoir demeurer en repos dans ſon gouvernement, avec la pleine jouiſſance de toutes ſes penſions & de toutes ſes charges, il l'abondonneroit. Comme je lui repréſentai qu'il me paroiſſoit qu'il pouvoit & qu'il devoit même adoucir cette expreſſion: *Point de fauſſe générosité*, reprit-il en colere, *je ſais ce que je dis, & je ſaurai bien le ſoutenir & le juſtifier.*

Voilà préciſément comme je ſortis de chez Monſieur; j'exécutai ſes ordres à la lettre, & je ne rencontrai dans leur exécution aucunes difficultés, que du côté duquel je n'en devois point attendre. Ce que je vais vous raconter eſt incroyable. Après que j'eus

ménagé tous les préalables que je crus néceſſaires aux points de cette nature, j'envoyai Argenteuil ou Joly à madame la Palatine; (je ne me reſſouviens pas préciſément lequel ce fut) pour en conférer avec elle. Elle l'approuva au dernier point; mais elle m'écrivit que ſi je deſirois effectivement qu'elle réuſsît, c'eſt-à-dire, qu'elle obligeât le roi de revenir à Paris, il étoit néceſſaire que je ſurpriſſe la cour; parce que ſi je lui donnois le loiſir de conſulter l'oracle, il ne lui répondroit que ſelon ce qui auroit été inſpiré & ſoufflé par les prêtres des idoles; leſquels, (me mandoit-elle par un chiffre que nous avions toujours cru indéchiffrable) aiment mieux que tout le temple périſſe, que de vous laiſſer mettre ſeulement une pierre pour le réparer. Elle me demanda ſeulement cinq jours de délai pour avoir le tems d'en donner elle-même avis au cardinal. Elle le tourna d'une maniere qui le força, pour ainſi dire, à y donner les mains, & à écrire à la reine qu'elle devoit au moins recevoir agréablement ma députation.

Dès que les Telliers, les Serviens, les Ondedey & les Fouquets en eurent le vent, ils s'y oppoſerent de toutes leurs forces, diſant que ce ne pouvoit être qu'un piége dans lequel je voulois faire tomber la cour; que ſi mon intention avoit été droite & ſin-

cere, j'aurois commencé par une négociation, & non pas par une propoſition qui forçoit le roi de revenir à Paris, ſans avoir pris ſes ſûretés préalables, ou de s'attirer les plaintes de toute la ville en n'y revenant pas. Madame la Palatine, qui avoit l'ordre du cardinal en main, ſe ſentoit bien forte, & leur répondoit que quand j'aurois la meilleure volonté du monde, je ne pouvois pas me conduire autrement que je me conduiſois; parce qu'il étoit beaucoup moins ſûr pour moi de me commettre à une négociation, dans laquelle on me pouvoit tendre à moi-même mille & mille piéges, qu'à une députation, ſur laquelle enfin le pis du pis étoit de faire connoître une bonne intention ſans effet. Ondedey ſoutenoit que l'unique fin de ma propoſition, étoit de pouvoir aller en ſûreté pour prendre mon bonnet. Madame la Palatine répondit que la réception de ce bonnet, qui n'étoit qu'une pure cérémonie, m'étoit, comme il étoit vrai, de toutes les choſes du monde la plus indifférente. L'abbé Fouquet revenoit à la charge, & ſoutenoit que les intelligences qu'il avoit dans Paris, y rétabliroient le roi au premier jour, ſans qu'il en eût obligation à des gens qui ne propoſoient de l'y mettre, que pour être plus en état de s'y maintenir eux-mêmes contre lui. MM. le Tellier & Servien

qui avoient été au commencement de leur avis, se rendirent sur la fin, & à l'ordre du cardinal, & aux fortes & solides raisons de la Palatine; & la reine, qui avoit tenu l'abbé Charrier, que j'avois envoyé pour obtenir les passeports, trois jours entiers à Compiegne, même depuis la parole qu'elle avoit donnée de les accorder, les fit expédier, & elle y ajouta même beaucoup d'honnêteté. Je partis aussi-tôt avec les députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris, & près de deux cens gentilshommes qui m'accompagnoient, entre lesquels j'avois avec moi cinquante gardes de Monsieur. J'eus avis à Senlis qu'on avoit résolu à la cour de n'y pas loger mon cortege; & Bautru même, qui s'étoit mis de mon cortege pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étoient gardées, me dit qu'il me conseilloit de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis que je ne croyois pas aussi qu'il me conseillât d'y aller seul avec des curés, des chanoines & des religieux, dans un tems où il y avoit à la campagne une infinité de coureurs de tous les partis. Il en convint, & il prit les devans pour expliquer à la reine & cette escorte & ce cortege, que l'on lui avoit très-ridiculement grossi. Tout ce qu'il put obtenir, fut que l'on me donneroit logement pour quatre-vingts chevaux.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que j'en avois cent douze, ſeulement pour les caroſſes. Cette foibleſſe ne me fit que pitié : ce qui me donna de l'ombrage fut que je ne trouvai point ſur mon chemin l'eſcouade des gardes-du-corps, qui avoient accoutumé en ce tems-là d'aller au-devant des cardinaux, la premiere fois qu'ils paroiſſoient à la cour. Ma défiance ſe fut changée en appréhenſion, ſi j'euſſe ſu ce que je n'appris qu'à mon retour à Paris, que la cauſe pour laquelle l'on ne m'avoit pas fait cet honneur, étoit que l'on n'avoit pas encore bien réſolu de ce que l'on feroit de ma perſonne; les uns ſoutenant qu'il me falloit arrêter, les autres qu'il étoit néceſſaire de me tuer; & quelques-uns diſant qu'il y avoit trop d'inconvéniens à violer en cette occaſion la foi publique. M. le prince Thomas (*a*) fit dire à mon pere par le pere Senaût de l'Oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu'il avoit été de ce dernier avis; qu'il ne nommoit perſonne : mais qu'il y avoit au monde des gens bien ſcélérats. Madame la Palatine ne me témoigna pas que l'on eût été juſques-là : mais elle me dit dès le len-

---

(*a*) Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, &c. mort en 1656. Il étoit fils de Charles-Emanuel. Voyez le portrait qu'on en fait dans les Mémoires de madame de Nemours.

demain que je fus arrivé, qu'elle m'aimoit mieux à Paris qu'à Compiegne. La reine me reçut pourtant fort bien; elle se fâcha devant moi contre l'exempt des gardes qui ne m'avoit pas rencontré, & qui s'étoit égaré, disoit-elle, dans la forêt. Le roi me donna le bonnet le matin du lendemain, & audience l'après-dînée. Je lui fis la harangue qui est imprimée.

La réponse du roi fut honnête, mais générale; & j'eus même beaucoup de peine à la tirer par écrit (*a*). . . . . . .

Voilà ce qui parut à tout le monde de mon voyage de Compiegne: voici ce qui s'y passa dans le secret.

Je dis à la reine dans mon audience particuliere, qu'elle me donna dans un petit cabinet, que je ne venois pas seulement à Compiegne en qualité de député de l'église de Paris; mais que j'en avois encore une autre que j'estimois beaucoup davantage; parce que je la croyois beaucoup moins inutile à son service que l'autre; que c'étoit celle d'envoyé de Monsieur, qui m'avoit commandé d'assurer sa majesté, qu'il étoit dans la résolution de la servir réellement, effectivement, promptement & sans aucun délai: & en proférant ce dernier mot, je

(*a*) Il y a quelques lignes effacées dans cet endroit du manuscrit.

tirai de ma poche un petit billet, ſigné *Gaſton*, qui contenoit ces mêmes paroles. Le premier mouvement de la reine fut d'une joie extraordinaire, & cette joie, à mon opinion, tira d'elle plus que de l'art, (quoi que l'on ait voulu dire depuis) ces propres paroles: *Je ſavois bien, M. le cardinal, que vous me donneriez à la fin des marques de l'affection que vous avez pour moi.* Comme je commençois d'entrer en matiere, Ondedey (*a*) grata à la porte; & comme je voulus me lever de mon ſiege pour aller l'ouvrir, la reine me prit par le bras, & me dit: *Demeurez-là, attendez-moi.* Elle ſortit; elle entretint Ondedey près d'un quart-d'heure; elle revint, & me dit qu'Ondedey lui venoit de donner un paquet d'Eſpagne. Elle me parut embarraſſée & changée dans ſa maniere de me parler, au-delà de tout ce que je vous puis dire. Bluet, dont je vous ai parlé dans cette hiſtoire, m'a dit qu'Ondedey, qui avoit ſu que j'avois demandé à la reine une audience particuliere, l'étoit venu interrompre en lui diſant qu'il avoit reçu ordre de M. le car-

---

(*a*) Zongo Ondedey. Lorſqu'il fut devenu évêque, M. Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, fit ces deux vers contre lui:

Nunc commiſſa lupo paſtoris ovilia cernis,
Dedecus unde hominum, dedecus unde Dei.

dinal Mazarin de la conjurer de ne m'en donner aucune de cette nature, qui ne serviroit qu'à donner de l'ombrage à ses fideles serviteurs. Ce Bluet m'a juré plus d'une fois qu'il avoit vu cette lettre en original entre les mains d'Ondedey, qui ne la reçut que justement dans le tems où j'étois enfermé avec la reine dans le petit cabinet. Il est vrai aussi que j'observai que, quand elle y rentra, elle se mit auprès d'une fenêtre, dont les vitres descendent jusqu'au plancher, & qu'elle me fit mettre en lieu où tout ce qui étoit dans la cour la pouvoit voir & moi aussi. Ce que je vous raconte est assez bizarre, & j'aurois encore de la peine à le croire, si tout ce que j'observai dans la suite ne m'avoit fait connoître que la défiance étoit si généralement répandue à Compiegne, & en tous les particuliers, & sur tous les particuliers, que qui ne l'a pas vu ne le peut concevoir. MM. Servien & le Tellier se haïssoient cordialement. Ondedey étoit leur espion, comme il l'étoit de tout le monde; l'abbé Fouquet aspiroit à la seconde place dans l'espionage; Bertet, Brachet, Ciron & le maréchal du Plessis y étoient pour leur *Vade*. Madame la Palatine m'avoit informé de la carte du pays; mais je vous confesse que je ne me l'étois pu figurer au point

que je la trouvai. La reine toutefois ne put s'empêcher, nonobstant l'avis d'Ondedey, de me témoigner & joie & reconnoiſſance. « Mais comme, *ajouta-t-elle*, les conver-» ſations particulieres feroient parler le mon-» de, plus qu'il ne convient à Monſieur & à » vous-même, à cauſe des égards qu'il faut » garder vers le peuple : voyez la Palatine, » & convenez avec elle de quelques heures » ſecretes où vous puiſſiez voir M. Servien ». Bluet me dit depuis que c'étoit celui qu'Ondedey lui avoit ſuggéré pour parler d'affaires avec moi; parce que c'étoit celui qui avoit paru le plus mal intentionné pour moi; & que Servien, qui craignoit les mauvais offices des ſubalternes, avoit refuſé d'entrer en aucunes négociations particulieres avec moi, à moins qu'il n'eût pour collégue, ou plutôt pour témoin, M. le Tellier, « qui » ne manquera pas, *dit-il à la reine*, de » faire ſuggérer à M. le cardinal, que je » prens des meſures avec le cardinal de » Retz : & c'eſt pour cela, Madame, que je » ſupplie très-humblement votre majeſté » qu'il en ſoit de part ». Je ne ſais ce que je vous dis de cela, que par Bluet, qui étoit à la vérité un aſſez bon auteur pour ce petit détail; car il étoit intime d'Ondedey. Ce qui me fait croire qu'il ne l'avoit pas inventé, c'eſt que je trouvai effectivement

chez madame la Palatine, où j'allai entre onze heures & minuit, M. le Tellier avec M. Servien, dont je fus aſſez ſurpris; parce que je n'avois pas lieu de croire qu'il eût de fort bonnes diſpoſitions pour moi. Je vous rendrai compte dans la ſuite des raiſons que j'avois de le ſoupçonner.

Il me parut que ces MM. avoient déja été informés par la reine, de ce que j'avois à leur propoſer. En voici la ſubſtance; que Monſieur étoit réſolu de conclure la paix de bonne foi, & que pour faire connoître à la reine la ſincérité de ſes intentions, il avoit voulu, contre toutes les regles & tous les uſages de la politique ordinaire, commencer par les effets; qu'il eut été difficile d'en donner un plus efficace & plus eſſentiel qu'une députation auſſi ſolemnelle que celle de l'Egliſe de Paris, réſolue & exécutée à la face de M. le prince, & des troupes d'Eſpagne logées dans les fauxbourgs, & qu'il offroit, ſans balancer, ſans négocier, ſans demander ni directement ni indirectement aucun avantage particulier, de ſe déclarer contre tous ceux qui s'oppoſeroient & à la paix & au retour du roi à Paris, pourvu qu'on lui donnât pouvoir de promettre à M. le prince qu'on le laiſſeroit en paix dans ſes gouvernemens, en renonçant de ſa part à toute aſſociation avec les étran-

gers, & que l'on envoyât une amnistie pleine, entiere & non captieuse, pour être vérifiée par le parlement de Paris.

Il eût été difficile de s'imaginer qu'une proposition de cette nature n'eût pas été, je ne dis pas reçue, mais applaudie; parce que supposé même qu'elle n'eût pas été sincere, ce qu'ils pouvoient soupçonner, au moins selon leurs maximes corrompues, ils en eussent pu toutefois tirer leurs avantages en plus d'une maniere. Ce qui me fit juger que ce ne fut pas la défiance qu'ils eurent de moi qui les empêcha d'en profiter, mais celle qu'ils avoient l'un de l'autre, fit qu'ils se regarderent & qu'ils attendirent même assez long-tems qui s'expliqueroit le premier. La suite, & encore davantage l'air de la conversation qui ne se peut exprimer, me marquerent plus que suffisamment que je ne me trompois pas dans ma conjecture. Je n'en tirai que des galimathias: & madame la Palatine, qui, quoique très-connoissante de cette cour, en fut surprise au dernier point, m'avoua le lendemain au matin qu'il y avoit beaucoup de ce que j'avois soupçonné: « Quoiqu'à » tout hasard, *ajouta-t-elle*, je suis résolue, » si vous y consentez, de leur parler comme » si j'étois persuadée que ce ne soit que la » défiance qu'ils ont de vous, qui les em-

» pêche d'agir comme des hommes : car il
» eſt vrai, *continua-t-elle*, que ce que j'en ai
» vu cette nuit n'eſt pas humain ». J'y donnai les mains, pourvu qu'elle ne parlât que comme d'elle-même : car il eſt vrai qu'après ce qui m'avoit paru de leurs manieres d'agir, je ne pouvois pas me réſoudre à aller auſſi loin que je l'avois réſolu, & que j'en avois le pouvoir. Elle y ſuppléa. Elle ne dit pas ſeulement à la reine ce qui s'étoit paſſé la nuit chez elle; mais elle y ajouta ce qu'il n'avoit tenu qu'à ces meſſieurs qui s'y fût paſſé. Enfin elle l'aſſura que, moyenant ce que je vous ai marqué ci-deſſus, Monſieur abandonneroit M. le prince, & ſe retireroit à Blois; après quoi il ne ſe mêleroit plus de ce qui pourroit arriver. C'étoit là le grand mot, & qui devoit décider. La reine l'entendit, & même le ſentit. Tous les ſubalternes entreprirent de le lui vouloir faire paſſer pour un piége, en lui diſant que Monſieur ne donnoit cette lueur que pour attirer & tenir le roi dans Paris, au moment même que lui, Monſieur, s'y donneroit une nouvelle autorité, par l'honneur qu'il s'y donnoit du retour du roi, très-agréable au public, & par la porte que l'on voyoit qu'il affectoit de ſe réſerver en ne s'expliquant point ſur celui de M. le cardinal Mazarin. J'ai déja remarqué que je connus clairement que ce raiſonnement

étoit moins l'effet d'aucune défiance qu'ils eussent en effet sur une matiere qui commençoit à être éclaircie par l'état des choses, que de la crainte que chacun d'eux avoit en son particulier de faire quelques pas vers moi, que son compagnon pût interpréter auprès du cardinal, & il est aisé de juger que, si la conduite qu'ils tinrent en cette occasion leur eut été inspirée par la défiance qu'eux-mêmes inspirerent dans l'esprit de la reine, ils eussent cherché des tempéramens qui auroient pu empêcher de tomber dans le piége qu'ils eussent appréhendé, & qui d'autre part, auroient contribué à ne pas aigrir & les esprits & les affaires, dans ces momens où il étoit si nécessaire de les radoucir. L'événement, qui fut favorable à la cour, a justifié cette conduite : & je sais que les ministres ont dit, depuis, qu'ils étoient si assurés des dispositions de Paris, qu'ils n'avoient pas besoin de ces ménagemens. Jugez-en, je vous supplie, par ce que vous allez voir, après que je vous aurai encore supplié d'observer une ou deux circonstances, qui, quoique très-légeres, vous marqueront l'état où tous ces espions de profession, dont je vous ai parlé tantôt, mettoient la cour.

La reine leur étoit si soumise, & elle craignoit leur rapport à un tel point, qu'elle

conjura la Palatine de dire à Ondedey, ſans affectation, qu'elle lui avoit fait de grandes railleries de moi: & elle lui dit à lui-même que je l'avois aſſurée que M. le cardinal étoit un honnête homme, & que je ne prétendois pas à ſa place. Je vous puis aſſurer à mon tour que je ne lui avois dit ni l'une ni l'autre de ces ſottiſes. Elle n'oublia pas non plus de faire ſa cour à l'abbé Fouquet, en ſe moquant avec lui de la dépenſe que j'avois faite en ce voyage. Il eſt vrai qu'elle fut immenſe pour le peu de tems qu'elle dura. Je tenois ſept tables ſervies en même-tems, & j'y dépenſois huit cens écus par jour. Ce qui eſt néceſſaire n'eſt jamais ridicule. La reine me dit, lorſque je reçus ſes commandemens, qu'elle remercioit Monſieur; qu'elle ſe ſentoit très-obligée; qu'elle eſpéroit qu'il contribueroit à mettre les diſpoſitions néceſſaires au retour du roi, qu'elle l'en prioit, & qu'elle ne feroit pas un pas ſans concerter avec lui; ſur quoi je lui répondis: *Je crois, Madame, qu'il auroit été à propos de commencer dès aujourd'hui.* Elle rompit le diſcours.

J'eus ſujet de me conſoler des railleries de M. l'abbé Fouquet, par la maniere dont je fus reçu à Paris. J'y entrai avec un applaudiſſement incroyable, & j'allai deſcendre au Luxembourg, où je rendis compte

de me permettre de le mettre par écrit; ce qui étoit toujours le mieux avec lui; parce que ſa vivacité faiſoit qu'il interrompoit à tout moment le fil de ce qu'on lui diſoit. Voici ce que j'ai tranſcrit ſur l'original, que je retrouvai par un fort grand haſard.

« Je crois que S. A. R. doit ſuppoſer » pour certain, que la hauteur de la cour » vient moins de la connoiſſance qu'elle » a de ſes forces, que de la confuſion ou » l'abſence du cardinal, & la multitude » de ſes agens la met deux ou trois fois » le jour. Mais comme une partie de la » diſcuſſion dont il s'agit préſentement, » doit être fondée ſur ce principe, il n'eſt » pas juſte que Monſieur m'en croye ſur » ma parole, qui enfin n'eſt fondée elle- » même que ſur ce que je crois en avoir vu » à Compiegne; & en quoi par conſéquent » je puis me tromper. Je le ſupplie par » cette raiſon de prendre comme préalable » à toutes choſes, la réſolution de s'éclair- » cir ſur ce point & de pénétrer ſi ce que » je crois avoir vu à Compiegne eſt fondé; » c'eſt-à-dire, pour me mieux expliquer, » s'il eſt vrai que la cour ait véritablement » la hauteur qui m'y a paru, & ſi cette » hauteur eſt l'effet, ou de la confuſion que » je viens de marquer ou de la défiance &

» de l'averſion qu'elle a pour ma perſonne.
» S. A. R. peut voir clair en ce détail en
» deux jours, par le canal de M. Damville,
» & par celui de ceux de ſa maiſon, qui
» ſont plus agréables que moi à la reine.
» Si j'ai vu faux, il ne me paroît rien de
» nouveau qui la doive empêcher de pouſ-
» ſer ſa pointe, & de travailler à la paix,
» comme elle l'avoit réſolu, en ſe ſervant
» de gens qui ſeront écoutés à la cour plus
» favorablement que moi. Si je ne me ſuis
» pas trompé dans ma conjecture, il s'agit
» de délibérer ſi Monſieur doit changer de
» penſée, ne plus ſonger à s'accommoder,
» & faire la guerre tout de bon, au riſque
» de tout ce qui en peut arriver, ou ſe ſa-
» crifier lui-même au repos de l'état & à la
» tranquillité publique. Ceux à qui il com-
» mande de lui dire leurs ſentimens ſur
» cette matiere, ſont fort embarraſſés;
» parce qu'il n'y a rien moins pour eux que
» de paſſer ou pour des factieux qui veulent
» éterniſer la guerre civile, ou pour des
» traîtres qui vendent leur parti, ou pour
» des idiots qui traitent dans le cabinet les
» affaires d'état, comme ils traiteroient en
» Sorbonne des cas de conſcience. Et le
» malheur eſt que ce ne ſera pas leur bonne
» ou leur mauvaiſe conduite, ni leur bonne
» ou leur mauvaiſe intention, qui leur don-

» neront ou qui les défendront de ces titres.
» Ce sera la fortune, ou même la propre
» conduite de leurs ennemis. Cette obser-
» vation ne m'empêchera pas de parler à
» S. A. R. en cette occasion, avec la liber-
» té que je me sentirois si je n'y mettois
» rien du mien, dans une conjoncture, où
» je suis assuré que l'on ne peut rien dire
» qui ne soit mal, par la même raison qui
» fait que l'on n'y peut rien faire qui soit
» bien. Monsieur n'a, ce me semble, que
» deux partis à prendre, comme je viens
» de dire, supposé que la cour soit dans
» la disposition où je la crois; qui sont,
» ou de plier à tout ce qu'elle voudra, &
» de consentir qu'elle se rétablisse dans Paris
» par elle-même, sans lui en avoir aucune
» obligation, & sans en avoir donné aucune
» sûreté au public, ou de s'y opposer avec
» vigueur & avec fermeté, & de l'obliger
» par une grande & forte résistance à en-
» trer en traité & à pacifier l'état par les
» mêmes moyens que l'on a toujours cher-
» chés à la fin des guerres civiles. Si le res-
» pect que je dois à S. A. R. me permettoit
» de me compter seulement pour un zero
» dans une aussi grande affaire que celle-ci,
» je prendrois la liberté de lui dire que le
» premier parti me seroit bon; parce qu'il
» me conduiroit, (au travers, à la vérité,

» de quelques murmures qu'il éleveroit
» contre moi dans les commencemens) au
» poſte que je ſuis perſuadé ne m'être pas
» mauvais. Les frondeurs diroient d'abord
» que mes conſeils auroient été foibles. Les
» pacifiques, dont le nombre eſt toujours
» le plus grand dans la fin des guerres ci-
» viles, diroient qu'ils ſont ſages & d'un
» homme de bien. Je ſerois ſur le tout car-
» dinal & archevêque de Paris, relegué, ſi
» vous voulez, à Rome; mais relegué pour
» un tems, & pour ce tems-là même, dans
» les plus grands emplois. Les politiques
» ſe joindroient par l'événement aux paci-
» fiques. Le feu contre le Mazarin ſeroit,
» ou éteint, ou aſſoupi par ſon rétabliſſe-
» ment. Les murmures qui ſe ſeroient éle-
» vés contre moi, ſeroient oubliés, & l'on
» ne s'en reſſouviendroit que pour faire dire
» encore davantage que je ſuis un habile
» & un galant homme, qui me ſerois tiré
» fort adroitement d'un mauvais pas. Voilà
» comment ſe traite, dans les eſprits des
» hommes, la réputation des particuliers.
» Il n'en va pas ainſi de celle des grands
» princes, parce que leur naiſſance & leur
» élévation étant toujours plus que ſuffi-
» ſantes pour tirer leur perſonne & leur
» fortune du naufrage, ils n'en peuvent
» jamais ſauver leur réputation par les

» mêmes excuſes qui en préſervent les ſu-
» balternes. Quand Monſieur aura laiſſé
» transférer le parlement, interdire l'hôtel-
» de-ville, enlever les chanoines de Paris,
» exiler la moitié des compagnies ſouve-
» raines, l'on ne dira pas : Qu'eût-il pu
» faire pour l'empêcher ? Il ſe fût peut-être
» perdu lui-même. On dira : Il ne tenoit
» qu'à lui de l'empêcher ; ce n'étoit pas
» une affaire, il n'avoit qu'à le vouloir. L'on
» m'objectera par la même raiſon, que
» quand il aura fait la paix, quand il ſera
» retiré à Blois, quand le cardinal Maza-
» rin ſera rétabli ; l'on m'objectera, dis-je,
» que l'on me fera les mêmes diſcours :
» mais je ſoutiens que la différence y ſera
» très-grande & toute entiere, en ce que
» Monſieur peut ne pas prévoir, au moins
» à l'égard des peuples, ce rétabliſſement
» du Mazarin, & ne peut pas ne point voir
» comme préſente dès à cette heure, cette
» punition de Paris, qui, s'il ne s'y oppoſe,
» arrivera peut-être demain. J'appréhende
» pour le gros de l'état le rétabliſſement
» de M. le cardinal Mazarin. Il ne me fe-
» roit pas de peine, au moins pour le pré-
» ſent, pour Paris. Ce n'eſt ni ſon humeur,
» ni ſon intérêt de le châtier ; & s'il étoit à
» la cour à l'heure qu'il eſt, je craindrois
» moins pour la ville que je ne crains. Ce

» qui me fait trembler pour elle, c'est l'aigreur naturelle de la reine, la violence de Servien, la dureté du Tellier, l'emportement de l'abbé Fouquet, la folie d'Ondedey. Tout ce que ces gens-là conseilleront dans les premiers mouvemens d'une réduction, tout ce qu'ils exécuteront sera sur le compte de Monsieur, & de Monsieur qui sera encore dans Paris, ou à la porte de Paris; au lieu que tout ce qui arriveroit après qu'il auroit fait un traité raisonnable, & qu'il auroit pris toutes les sûretés convenables à une affaire de cette nature, de concert même avec le parlement & avec les autres corps de la ville, & après qu'ensuite il se seroit retiré à Blois; au lieu, dis-je, que tout ce qui arriveroit après cela, je dis tout, sans excepter même le retour du cardinal, seroit purement sur le compte de la cour, à la décharge & à l'honneur même de Monsieur. Voilà mes pensées touchant le premier parti. Voici mes réflexions sur le second, qui est celui de continuer, ou plutôt de renouveller la guerre.

» Monsieur ne le peut plus faire, à mon sens, qu'en retenant M. le prince auprès de lui. La cour a gagné beaucoup de terrein, dans les provinces particuliérement où l'ardeur des parlemens est beaucoup

» attiédie. Paris même n'eſt pas, à beaucoup
» près, comme il étoit; &, quoiqu'il s'en
» faille beaucoup qu'il ne ſoit auſſi comme
» on le veut perſuader à la cour, il eſt
» conſtant qu'il eſt néceſſaire de le ſoutenir,
» & que les momens même commencent à
» y devenir précieux. La perſonne de M. le
» prince n'y eſt pas aimée; ſa valeur, ſa
» naiſſance, ſes troupes y ſont toujours d'un
» très-grand poids : enfin je ſuis perſuadé
» que ſi Monſieur prend le ſecond parti, le
» premier pas qu'il doit faire, eſt de s'aſſu-
» rer de M. ſon couſin. Le ſecond, à mon
» avis, eſt de s'expliquer publiquement ſans
» délai, & dans le parlement, & dans l'hô-
» tel-de-ville, de ſes intentions & des rai-
» ſons qu'il a de les avoir; d'y faire men-
» tion des avances qu'il a faites par moi à
» la cour, & du deſſein formé qu'elle a de
» rentrer dans Paris, ſans donner aucunes
» ſûretés, ni aux compagnies ſouveraines,
» ni à la ville; de la réſolution, que lui,
» Monſieur, a priſe de s'y oppoſer de toute
» ſa force, & de traiter comme ennemis
» tous ceux qui directement ou indirecte-
» ment auront le moindre commerce avec
» elle. Le troiſiéme pas, à mon opinion, eſt
» d'exécuter avec vigueur ces déclarations,
» & de faire la guerre, comme ſi l'on ne
» devoit jamais penſer à faire la paix. Le

» pouvoir que S. A. R. a dans le peuple
» me fait croire, même sans en douter, que
» tout ce que je viens de proposer est pos-
» sible : mais j'ajoute qu'il ne le sera plus
» dès qu'elle n'y employera pas toute son
» autorité ; parce que les démarches con-
» traires qu'elle a laissé faire vers la cour,
» ont rendu plus difficiles celles qui lui sont
» présentement nécessaires. C'est à elle à
» considérer ce qu'elle peut attendre de M.
» le prince, ce qu'elle en doit craindre, jus-
» qu'où elle veut aller avec les étrangers ;
» où elle s'en veut tenir avec le parlement ;
» ce qu'elle veut résoudre sur l'hôtel-de-
» ville : car, à moins que de se fixer sur
» tous ces points, d'y prendre des résolu-
» tions certaines, de ne s'en départir point,
» & de se résoudre à ne plus garder ces tem-
» péramens qui prétendent l'impossible, &
» prétendent de concilier les contradic-
» tions, Monsieur retombera dans tous les
» inconvéniens où il s'est vu, & qui seront
» sans comparaison plus dangereux que par
» le passé, en ce que l'état où sont les
» choses fait qu'ils seront décisifs. Il ne
» m'appartient pas de décider sur une ma-
» tiere de cette conséquence ; c'est à Mon-
» sieur à se résoudre. *Sola mihi obsequii*
» *gloria relicta est* ».

Voilà ce que j'écrivis à la hâte & pres-

que d'un trait de plume ſur la table du cabinet des livres du Luxembourg. Monſieur le lut avec application. Il le porta à Madame ; on raiſonna ſur le fond tout le ſoir ; l'on ne conclut rien ; Monſieur balançant toujours, & ne choiſiſſant point.

Au retour de cette conférence, je trouvai M. de Caumartin chez le préſident de Bellievre, qui s'étoit fait porter, à cauſe d'une fluxion qu'il avoit ſur l'œil, dans une maiſon du fauxbourg S. Michel. Je lui rapportai le précis du raiſonnement que vous venez de voir. Il m'en gronda, en me diſant ces propres paroles : *Je ne ſais à quoi vous penſez ; car vous vous expoſez à la haine des deux partis, en diſant trop la vérité de tous les deux.* Et je lui répondis : « Je ſais bien que je manque à la politique ; mais je ſatisfais à la morale ; & j'eſtime plus l'une que l'autre ». Le préſident de Bellievre prit la parole & dit : « Je ne ſuis pas de votre ſentiment, même ſelon la politique. M. le cardinal joue le droit du jeu en l'état où ſont les affaires. Elles ſont ſi incertaines, & particuliérement avec Monſieur, qu'un homme ſage n'en peut prendre ſur ſoi la déciſion ».

Monſieur m'envoya querir deux heures après chez Madame de Pommereux, & je trouvai à la porte du Luxembourg un page,

qui me dit de sa part de l'aller attendre dans la chambre de Madame. Il n'avoit pas voulu que je l'allasse interrompre dans le cabinet des livres; parce qu'il y étoit enfermé avec Goulas, qu'il questionnoit sur le sujet que vous allez voir. Il vint quelque tems après chez Madame, & me dit d'abord : « Vous » m'avez tantôt dit que le premier pas qu'il » falloit que je fisse, en cas que je me résolusse » à la continuation de la guerre, seroit de » m'assurer de M. le prince : comment diable » le puis-je faire » ? *Vous savez*, lui répondis-je, *que je ne suis pas avec lui en état de répondre sur cela ; c'est à V. A. R. à savoir ce qu'elle y peut, & ce qu'elle n'y peut pas.* « Comment voulez-vous que je » le sache ? *reprit-il.* Chavigny a un traité » presque conclu avec l'abbé Fouquet. Vous » souvient-il de l'avis que madame de » Choisy me donna derniérement, assez en » général ? J'en viens d'apprendre tout le » détail. M. le prince jure qu'il n'est point » de tout cela, & que Chavigni est un traî- » tre (*a*); mais qui le sait » ? Ce détail est que Chavigny traitoit avec l'abbé Fouquet,

(*a*) M. de la Rochefoucault dans ses Mémoires, donne un tour bien différent à cette affaire. A l'égard de la lettre de l'abbé Fouquet, il dit que M. le prince en fit faire des copies qu'il falsifioit, en mettant le nom de Chavigni à la place de celui de Goulas.

& qu'il promettoit à la cour de faire tous ses efforts pour obliger M. le prince à s'accommoder à des conditions raisonnables avec le cardinal Mazarin. Une lettre de M. l'abbé Fouquet à M. le Tellier, qui fut prise par un parti Allemand, & qui fut apportée à Tavannes, justifioit pleinement M. le prince de cette négociation : car elle portoit en termes formels, qu'en cas que M. le prince ne voulut pas se mettre à la raison, lui M. de Chavigni s'engageoit à la reine à ne rien oublier pour le brouiller avec Monsieur.

M. le prince, qui eut en main l'original de cette lettre, s'emporta contre lui au dernier point ; il le traita de perfide, en parlant à lui-même. M. de Chavigni, outré de ce traitement, se mit au lit, & il n'en releva pas. M. de Bagnol, qui étoit de ses amis & des miens aussi, me vint prier de l'aller voir. Je le trouvai sans connoissance, & je rendis à sa famille tout ce que j'aurois souhaité de rendre à sa personne. Je me souviens que mademoiselle du Plessis-Guenegaut étoit dans sa chambre, où il expira deux ou trois jours après.

M. de Guise (*a*) revint presque en même-

(*a*) Henri de Lorraine, II du nom, fils de Charles de Lorraine, né en 1614. Il alla au secours des rebelles

tems de sa prison d'Espagne; & il me fit l'honneur de me venir voir dès le lendemain qu'il fut arrivé. Je le suppliai de se modérer à ma considération dans les plaintes très-aigres qu'il faisoit contre M. de Fontenay, qu'il prétendoit avoir mal vécu avec lui, à l'égard des révolutions de Naples, dans le tems de son ambassade de Rome : & il déféra à mon instance avec une honnêteté digne d'un si grand nom.

J'avois aussi toujours réservé à traiter en ce lieu de l'affaire de Brissac, que j'ai touchée dans le second volume de cette histoire; parce que ce fut à peu près le tems où M. le prince d'Harcourt quitta l'armée & le service du roi pour se jetter dans cette importante place. Mais comme je n'ai pu retrouver le mémoire très-beau & très-fidele que j'en avois écrit de la main d'un officier de la garnison, qui avoit du sens & de la candeur; j'aime mieux en passer le détail sous silence, & me contenter de vous dire que le bon génie de la France défendit & sauva les fleurs de lys dans ce poste fameux & important, en dépit de

de Naples en 1647. Les Espagnols le prirent prisonnier en cette occasion, & le relâcherent en 1652. Il fit une seconde expédition à Naples en 1654, & mourut en 1664. Voyez les Mémoires que ce prince a écrits d'une partie de sa vie.

toutes les imprudences du cardinal, & de toutes les infidélités de madame de Guebriant (*a*), par la bonne intention de Charlevoix, & par les incertitudes du comte d'Harcourt. Je reprens le fil de mon discours.

L'irrésolution de Monsieur étoit d'une espece toute particuliere. Elle l'empêchoit souvent d'agir quand il étoit le plus nécessaire d'agir; & elle le faisoit quelquefois agir quand il étoit le plus nécessaire de ne point agir. J'attribue l'un & l'autre à son irrésolution; parce que l'un & l'autre venoit, à ce que j'en ai observé, des vues différentes & opposées qu'il avoit, & qui lui faisoient croire qu'il pouvoit se servir utilement, quoique différemment, de ce qu'il ne faisoit pas, selon les différens partis qu'il prendroit: mais il me semble que je m'explique mal, & que vous m'entendrez mieux par l'exposition des fautes que je prétens avoir été les effets de cette irrésolution. Je proposai à Monsieur, le premier ou le second jour de septembre, de travailler de bonne foi à la paix, & je lui représentai que rien n'étoit plus important que de se tenir couvert au dernier point

(*a*) Renée du Bec, maréchale de Guebriant, morte à Perigueux en 1659.

de ce deſſein envers la cour même, pour les raiſons que vous avez vues ci-devant. Il en convint. Il y eut le 5 une aſſemblée à l'hôtel-de-ville, que M. le prince procura lui-même pour faire croire au peuple qu'il n'étoit pas contraire au retour du roi; & le préſident de Neſmond, au moins à ce que l'on m'a dit depuis, fut celui qui lui perſuada que cette démonſtration lui étoit néceſſaire. Je ne me ſuis jamais reſſouvenu de lui en parler. Cette aſſemblée réſolut de faire une députation ſolemnelle au roi, pour le ſupplier de revenir en ſa bonne ville de Paris. Elle n'étoit nullement du compte de Monſieur, qui ayant réſolu de ſe donner l'honneur & le mérite de la députation de l'égliſe, ne devoit pas ſouffrir qu'elle fût précédée par celle de la ville, des ſuites de laquelle d'ailleurs il ne pouvoit pas s'aſſurer. Il s'engagea pourtant ſans balancer, & non-ſeulement à la ſouffrir, mais à y aſſiſter lui même. Je ne le ſus que le ſoir, & je lui en parlai en liberté, comme d'un pas de clerc. Il me répondit : « Cette députation n'eſt qu'une » chanſon; qui ne ſait que l'hôtel-de-ville » ne peut rien? M. le prince me l'a demandée, il croit que cela lui ſera bon » pour adoucir les eſprits aigris par le feu » de l'hôtel-de-ville; mais de plus, (*voici*

» *le mot qui est à remarquer*) qui sait si » nous exécuterons la résolution que nous » avons faite pour la députation de l'église? » Il faut aller au jour la journée en ces » diables de tems, & ne pas tant songer » à la cadence ». Cette réponse vous explique, ce me semble, mon galimathias. En voici un autre exemple. Le roi ayant refusé, comme vous allez voir, cette députation de l'hôtel-de-ville; le bon-homme Broussel, qui eut scrupule de souffrir que son nom fût allégué comme un obstacle à la paix, alla déclarer le 24 à l'hôtel-de-ville, qu'il se départoit de sa magistrature. Comme j'en fus averti d'assez bonne heure pour l'empêcher de faire cette démarche, je l'allai dire à Monsieur qui pensa un peu, puis il me dit: « Cela nous seroit bon, si » la cour avoit bien répondu à nos bonnes » intentions; mais je conviens que cela ne » nous vaut rien pour le présent. Mais il » faut aussi que vous conveniez que si » elle revient à elle, comme il n'est pas » possible qu'elle demeure toujours dans » son aveuglement, nous ne serions pas fâ- » chés que ce bon-homme fût hors de là ». Vous voyez en ce discours l'image & l'effet de l'incertitude. Je ne vous rapporte ces deux exemples, que comme des échantillons d'un long tissu de procédés de cette

nature, desquels Monsieur, qui avoit assurément beaucoup de lumieres, ne pouvoit se corriger. Il faut encore avouer que la cour ne lui donnoit pas lieu d'y faire beaucoup de réflexion, faute de ne pas savoir profiter de ces fautes. La fortune toute seule les tourna à son avantage, & si Monsieur & M. le prince se fussent servis, comme ils eussent pu, du refus qu'elle fit de recevoir la députation de l'hôtel-de-ville, elle eût couru grand risque de n'en avoir de long-tems. Elle répondit à Pietre, procureur du roi, qui étoit allé demander audience pour les échevins & quarteniers, qu'elle ne la leur pouvoit accorder, tant qu'on reconnoîtroit M. de Beaufort pour gouverneur, & M. de Broussel pour prévôt des marchands. Le président Viole me dit, aussi-tôt qu'il eut appris cette nouvelle : « Je » n'approuvois pas cette députation, parce » que je croyois qu'il pouvoit y avoir plus » de mal que de bien pour Monsieur & » pour le prince. Tout y est bon pour eux » présentement par l'imprudence de la » cour ». L'abdication volontaire du bonhomme Broussel consacra, pour ainsi dire, cette imprudence. Ce qui est vrai, c'est qu'il y avoit des tempéramens à prendre, même en conservant la dignité du roi, qui n'eussent pas aigri les esprits au point que ce

refus les aigrit. Si l'on en eut fait l'uſage qu'on en pouvoit faire, les miniſtres s'en fuſſent repentis pour long-tems, tant ils pouſſoient étourdiment cette affaire & toutes les autres.

Ce qui eſt admirable, eſt que la cour ſe conduiſoit comme je viens de vous l'expliquer, juſtement dans le moment que le parti de MM. les princes ſe fortifioit même très-conſidérablement. M. de Lorraine, qui crut qu'il avoit ſatisfait en ſortant du royaume, au traité qu'il avoit fait avec M. de Turenne à Villeneuve-Saint-Georges, fit tirer deux coups de canon auſſi-tôt qu'il fût arrivé à Veneau-les-Dames, qui eſt dans le Barois. Il rentra enſuite en Champagne avec toutes ſes troupes, & un renfort de trois mille chevaux Allemands, commandés par le prince Ulric de Wirtemberg. M. le chevalier de Guiſe ſervoit ſous lui de lieutenant-général, & le comte de Pas, duquel j'ai déja parlé en quelque lieu, y avoit joint, ce me ſemble, quelque cavalerie. M. de Lorraine marcha vers Paris à petites journées, enrichiſſant ſon armée du pillage, & ſe vint camper auprès de Villeneuve-Saint-Georges, où les troupes de Monſieur, commandées par M. de Beaufort, celles de M. le prince qui étoit malade à Paris, commandées par MM.

le prince de Tarente & le comte de Tavannes, & celles d'Eſpagne commandées par Clinchant, ſous le nom de M. de Nemours, le vinrent joindre. Ils réſolurent tous enſemble de s'approcher près de M. de Turenne, qui tenant Corbeil, Melun & tout le deſſus de la riviere, ne manquoit de rien : au lieu que les confédérés, qui étoient obligés de chercher à vivre aux environs de Paris, pilloient les villages, & renchériſſoient par conſéquent les denrées de la ville. Cette conſidération, jointe à la ſupériorité du nombre qu'ils avoient ſur M. de Turenne, les obligea à chercher les occaſions de le combattre. Il s'en défendit avec cette capacité qui eſt connue & reſpectée de tout l'univers, & le tout ſe paſſa en rencontre de partis & en petits combats de cavalerie qui ne déciderent de rien. L'imprudence, ou plutôt l'ignorance, & du cardinal & des ſous-miniſtres fut ſur le point de précipiter leur parti, par une faute qui leur devoit être plus préjudiciable ſans comparaiſon que la défaite même de M. de Turenne. Prevôt, chanoine de Notre-Dame & conſeiller au parlement, autant fou qu'un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui on laiſſe la clef de leur chambre, ſe mit dans l'eſprit de faire une aſſemblée au Palais royal des vé-

ritables serviteurs du roi (c'étoit le titre). Elle fut composée de quatre ou cinq cens bourgeois, dont il n'y en avoit pas soixante qui eussent des manteaux noirs. Prevôt dit donc qu'il avoit reçu une lettre de cachet du roi, qui lui commandoit de faire main-basse sur tous ceux qui auroient de la paille au chapeau, & qui n'y mettroient pas du papier. Il lut effectivement cette lettre, & voilà le commencement de la plus ridicule levée de bouclier qui se soit faite depuis la procession de la ligue. Le progrès fut que toute cette compagnie fut huée comme l'on hue les masques, en sortant du Palais royal le 24 septembre, & que le 26, M. le maréchal d'Estampes, qui y fut envoyé par Monsieur, les dissipa par deux ou trois paroles. La fin de l'expédition fut qu'ils ne s'assembleroient plus, de peur d'être pendus, comme ils en furent menacés le même jour par un arrêt du parlement, qui porta défenses, sur peine de la vie, de s'assembler & de prendre aucune marque. Si Monsieur & M. le prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvoient, le parti du roi étoit exterminé ce jour-là dans Paris pour très-long-tems. Le Maire, parfumeur, qui étoit un des conjurés, courut chez moi pâle comme un mort, & tremblant comme la

feuille. Je me souviens que je ne le pouvois rassurer, & qu'il se vouloit cacher dans la cave. Je pouvois moi-même avoir peur; car comme on savoit que je n'étois pas dans les intérêts de M. le prince, le soupçon pouvoit assez facilement tomber sur moi. Monsieur n'étoit pas, comme vous avez vu dans les dispositions de se servir de ces conjonctures, & M. le prince étoit si las de tout ce qui s'appelloit peuple, qu'il n'y faisoit pas seulement de réflexion. Croissy m'a dit depuis qu'il ne tint pas à lui de le réveiller, à ce moment, & de lui faire connoître qu'il ne le falloit pas perdre. Je ne me suis jamais souvenu de lui en parler. Voici une autre faute qui n'est pas moindre, à mon opinion, que la premiere. M. de Lorraine qui aimoit beaucoup la négociation, y entra d'abord qu'il fut arrivé. Il me dit en présence de Madame, que la négociation le suivoit par-tout; qu'il étoit sorti de Flandre las de travailler avec le comte du Fuensaldagne, & qu'il la retrouvoit à Paris malgré lui: « car que faire » autre chose ici, *dit-il*, où il n'y a pas » jusqu'au baron du Jour qui ne prétende » faire son traité à part »? Ce baron du Jour étoit une maniere d'homme assez extraordinaire, de la cour de Monsieur. Et M. de Lorraine ne pouvoit pas mieux ex-

primer qu'il y avoit un grand cours de négociation, qu'en marquant qu'elle étoit venue jusqu'à ce baron du Jour. Or ce qui lui faisoit croire encore que cette négociation étoit montée jusqu'à Monsieur, c'est qu'il avoit remarqué que depuis quelque tems il ne l'avoit pas pressé de s'avancer, comme il avoit fait auparavant. Son observation étoit vraie, & il est constant que Monsieur, qui vouloit la paix de bonne foi, craignoit, & avec raison, que M. le prince se voyant renforcé d'un secours aussi considérable, n'y mît des obstacles invincibles.

Il fut très-aise par cette considération, que M. de Lorraine fût dans la disposition de négocier aussi lui-même, & d'envoyer à la cour M. de Joyeuse S. Lambert, « lequel, *à ce que me dit Monsieur*, n'aura » que le caractere de M. de Lorraine, & » ne laissera pas de pénétrer s'il n'y a rien » à faire pour moi ». Je lui répondis ces propres paroles : *Il sera peut-être, Monsieur, plus heureux que moi : je le souhaite, mais je ne le crois pas.* Je fus prophete ; car ce M. de Joyeuse fut douze jours à la cour sans aucune réponse. Il en fit une, je pense, de sa tête, qui fut un galimathias auquel personne ne put rien entendre que la cour qui le désavoua. M. le maréchal d'Estampes, que Monsieur y avoit encore envoyé,

dans l'eſpérance que le Tellier avoit fait donner à Madame, qu'il y ſeroit écouté comme particulier, ſur tout ce qu'il y pourroit dire de la part de Monſieur, en revint pour le moins auſſi mal ſatisfait, que M. de Joyeuſe S. Lambert.

Le 30 ſeptembre, M. Talon acheva d'éclaircir Monſieur & le public des intentions de la reine, en envoyant au parlement par M. Doujat, à cauſe de ſon indiſpoſition, les lettres qu'il avoit reçues de M. le chancelier & de M. le premier préſident, en réponſe de celles qu'il leur avoit écrites enſuite de la délibération du 26. Ces lettres portoient que le roi ayant transféré ſon parlement à Pontoiſe, & interdit toutes fonctions à ſes officiers dans Paris, il n'en pouvoit recevoir aucune députation, juſqu'à ce qu'ils euſſent obéi. Je ne vous puis exprimer la conſternation de la compagnie : elle fut au point que Monſieur eut peur qu'elle ne l'abandonnât ; & cette appréhenſion lui fit faire un très-méchant pas ; car elle l'obligea à tirer une lettre de ſa poche, par laquelle la reine lui écrivoit preſque des douceurs. Cette lettre lui étoit venue par le maréchal d'Eſtampes, qui, quoique très-bien intentionné pour la cour, ne l'avoit pas priſe pour bonne, non plus que Monſieur qui me l'avoit montrée la

veille, en me disant : *Il faut que la reine me croye bien sot de m'écrire de ce style, dans le tems qu'elle agit comme elle fait.* Vous voyez donc qu'il n'étoit pas la duppe de cette lettre, ou plutôt qu'il ne l'avoit pas été jusques-là : mais il en devint effectivement la duppe, quand il voulut la faire valoir au parlement ; parce que le parlement se persuada que Monsieur traitoit son accommodement particulier avec la cour. Il jetta ainsi de la défiance de sa conduite dans la compagnie, au lieu de s'y donner de la considération. Il ne se put jamais défaire de cet air de mystere sur ce chef, & quoi que Madame lui pût dire, il le crut toujours nécessaire à sa sûreté pour empêcher les gens, disoit-il, de courir sans lui à l'accommodement. Cet air de négociation, joint aux apparences que le parti de M. le prince en donnoit à tous les instans, fut ce qui fit, à mon avis, la paix, beaucoup plutôt que les négociations les plus réelles & les plus effectives ne l'eussent pu faire. Les grandes affaires consistent encore plus dans l'imagination que les petites. Celle des peuples fait quelquefois toute seule la guerre civile. Elle fit la paix en ce rencontre ; mais on ne la doit point attribuer à cette lassitude ; parce qu'il s'en falloit bien qu'elle fût au point de les obliger à rappeller, ou

à recevoir le Mazarin. Il eſt conſtant qu'ils ne ſouffrirent ſon retour, que quand ils ſe perſuaderent qu'ils ne le pouvoient plus empêcher : mais quand le corps du public en fut perſuadé, les particuliers y coururent, & ce qui en perſuada les particuliers & le public, fut la conduite des chefs.

La maniere myſtérieuſe dont Monſieur parla dans ces dernieres aſſemblées, pour faire paroître qu'il avoit encore de la conſidération à la cour, acheva ce qui étoit déja bien commencé. Tout le monde crut la paix faite, & tout le monde la voulut faire pour ſoi. Auſſi-tôt que l'on ſut la négociation de M. de Joyeuſe, qui retourna le 3 octobre 1652, de S. Germain où le roi étoit revenu, le parlement mollit & fit entendre publiquement que pourvu que le roi donnât une amniſtie pleine & entiere, & qui fût vérifiée dans le parlement de Paris, il ne chercheroit point d'autres ſûretés. Il n'expliqua pas ce détail par un arrêt; mais il fit preſque le même effet, en ſuppliant Monſieur le duc d'Orléans de s'en ſatisfaire lui-même, & de l'écrire au roi.

Le 10, Monſieur Sevin ayant repréſenté qu'il ſeroit à propos de prier le duc de Beaufort de ſe déporter du gouvernement de Paris, à cauſe du refus que le roi avoit

fait de recevoir les députés de l'hôtel-de-ville, tant qu'il en retiendroit le titre, M. Sevin, dis-je, qui auroit été presque étouffé dans un autre tems par les clameurs publiques, ne fut ni rebuté ni siflé. Il fut même dit dans la même matinée que les conseillers du parlement, qui étoient officiers dans les colonels, iroient, s'il leur plaisoit, à S. Germain dans les députations de l'hôtel-de-ville. Ils ne faisoient toutefois dans leurs instances adressées au roi pour revenir dans sa bonne ville de Paris, aucune mention de la vérification de l'amnistie au parlement de Paris. Quel galimathias!

Le 11, Monsieur promit à la compagnie de tirer la démission du gouvernement de Paris de M. de Beaufort; & MM. Doujat & Sevin y donnerent la relation des plaintes qu'ils avoient faites la veille à monsieur le duc d'Orléans des désordres des troupes, contre la parole qui leur avoit été donnée de les faire retirer. Monsieur de Lorraine, que je trouvai ce jour-là dans la rue S. Honoré, & qui avoit failli à être tué par les bourgeois de la garde de la porte S. Martin, parce qu'il vouloit sortir de la ville, releva de toutes ses couleurs l'uniformité de cette conduite. Il me dit qu'il travailloit à un livre qui porteroit ce titre, & qu'il le dédieroit à Monsieur. *Ma pauvre*

pauvre petite ſœur en pleurera, ajouta-t-il, *mais qu'importe? elle s'en conſolera avec mademoiſelle Claude* (*a*).

Le 12, Monſieur fit beaucoup d'excuſes au parlement, de ce que les troupes ne s'éloignoient pas avec autant de promptitude qu'elles auroient fait ſans les mauvais tems. Vous êtes ſans doute fort étonnée de ce que je parle en cette façon de ces mêmes troupes, qui huit ou dix jours auparavant étoient publiquement, avec leurs écharpes rouges & jaunes, ſur le pavé en état de combattre même avec avantage celles du roi. Un hiſtorien qui écriroit les tems plus éloignés de ſon ſiecle, chercheroit des liaiſons à des incidens auſſi peu vraiſemblables & auſſi contradictoires, ſi l'on peut parler ainſi, que le ſont ceux-là. Il n'y eut pas plus d'intervalle que celui que je vous ai marqué entre les uns & les autres. Il n'y eut pas plus de myſtere. Tout ce que les politiques du vulgaire ſe ſont voulu figurer pour concilier ces événemens, n'eſt que fiction & chimere. J'en reviens toujours à mon principe, qui eſt que les fautes capitales ſont, par des conſéquences preſque inévitables, que ce qui paroît, &

(*a*) Claude de Lorraine. Elle avoit épouſé le cardinal François de Lorraine, ſon couſin germain, frere de Charles IV.

est en effet le plus étrange & le plus extravagant, est possible.

Le 13, les colonels reçurent ordre du roi d'aller par députés à S. Germain, M. de Seve, le plus ancien, y porta la parole. Le roi leur donna à dîner, & leur fit même l'honneur d'entrer dans la salle pendant le repas. Ce même jour M. le prince partit de Paris avec une joie qui passoit tout ce que vous vous pouvez figurer : il en avoit le dessein depuis très-long-tems. Beaucoup de gens ont cru que l'amour de madame de Châtillon l'y avoit retenu ; beaucoup d'autres sont persuadés qu'il avoit espéré jusqu'à la fin de s'accommoder avec la cour. Je ne me puis remettre ce qu'il m'a dit sur ce point ; car il n'est pas possible que dans les grandes conversations que j'ai eues avec lui sur le passé, je ne lui en aye parlé.

Le 14, M. de Beaufort fit un compliment court & mauvais au parlement, sur ce qu'il avoit remis le gouvernement de Paris.

Le 16, Monsieur déclara nettement au parlement, que le roi avoit désavoué en tout & par-tout M. de Joyeuse : mais il ajouta, selon son style ordinaire, qu'il attendoit quelques meilleures nouvelles d'heure en heure. Comme il vit que je m'étonnois

de la continuation de cette conduite, il me dit : « Voudriez-vous répondre d'un » quart-d'heure à l'autre ? Que sais-je si dans » un moment le peuple ne me livreroit pas » au roi, s'il croyoit que je n'eusse aucunes » mesures avec lui ? Que sais-je si dans un » instant il ne me livreroit pas à M. le » prince, s'il lui prenoit fantaisie de reve- » nir sur ses pas & de se soulever » ? Je crois que vous êtes moins surprise de la conduite de Monsieur en voyant ces principes. On dit que l'on ne doit jamais combattre contre les principes ; ceux de la peur se doivent & se peuvent encore moins attaquer que tous les autres. Ils sont inabordables.

Le 19, Monsieur dit au parlement qu'il avoit reçu une lettre du roi, qui lui mandoit qu'il viendroit le 5 à Paris, qui étoit le lundi ; à quoi il ajouta qu'il étoit fort surpris de ce que leurs majestés n'envoyoient pas au préalable une amnistie, qui fût vérifiée dans le parlement de Paris. La consternation fut extrême. L'on opina, & l'on arrêta de supplier le roi d'accorder cette grace, & au parlement, & à ses peuples.

Cette lettre du roi à Monsieur lui fut apportée le 18 au soir ; il m'envoya querir aussi-tôt, & il me dit que la conduite de la cour étoit incompréhensible ; qu'elle

jouoit à perdre l'état, & qu'il ne tenoit à rien qu'il ne fermât les portes au roi. Je lui répondis que pour ce qui étoit de la conduite de la cour, je la concevois fort bien; qu'elle ne hasardoit rien, connoissant comme elle faisoit ses bonnes & pacifiques intentions; qu'il me paroissoit qu'elle agissoit, au moins dans ses fins, avec beaucoup plus de prudence, qu'elle n'avoit traité le passé, & bien plus finement qu'elle n'avoit agi dans les commencemens; que je ne voyois pas quelle difficulté elle pouvoit faire de revenir à Paris, après que Monsieur avoit promis dès le 14 de ce mois, le rétablissement du prevôt des marchands & des échevins, ordonné & exécuté sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite, & après avoir un peu rêvé, il me dit: *Allez, je veux demeurer deux heures tout seul; revenez à ce soir sur les huit heures.* Je le trouvai alors dans le cabinet de Madame qui le catéchisoit, ou plutôt qui l'exhortoit; car il étoit dans un emportement inconcevable, & l'on eût dit, de la maniere dont il parloit, qu'il étoit à cheval armé de toutes piéces & prêt à couvrir de sang & de carnage les campagnes de S. Denis & de Grenelle. Madame étoit épouvantée, & je vous avoue que, quoique je connusse assez

Monſieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées ſi cruelles de ſes diſcours, je ne laiſſai pas de croire en effet qu'il étoit plus ému qu'à ſon ordinaire; car il me dit d'abord : *Eh bien, qu'en dites-vous ? Y a-t-il ſûreté à traiter avec la cour ?* « Nulle, Monſieur, *lui répondis-je*, » à moins que de s'aider ſoi-même par de » bonnes précautions, & Madame ſait que » je n'ai jamais parlé autrement à V. A. R. » Non, aſſurément, *reprit Madame*. Mais » ne m'aviez-vous pas dit, *continua Mon-* » *ſieur*, que le roi ne viendroit pas à Paris » ſans prendre des meſures avec moi ? Je » vous avois dit, Monſieur, *lui repartis-je*, » que la reine me l'avoit dit; mais que les » circonſtances avec leſquelles elle me l'a- » voit dit, m'obligeoient à avertir V. A. R. » qu'elle n'y devoit faire aucun fondement ». Madame prit la parole : « Il ne vous l'a que » trop dit, mais vous ne l'avez pas cru ». Monſieur reprit : « Il eſt vrai, je ne me » plains que de cette maudite Eſpagnole. » Il n'eſt pas tems de ſe plaindre, *reprit* » *Madame*, il eſt tems d'agir d'une façon » ou de l'autre. Vous vouliez la paix, quand » il ne tenoit qu'à vous de faire la guerre; » vous voulez la guerre, quand vous ne » pouvez plus faire ni la guerre, ni la paix. » Je ferai demain la guerre, *reprit Mon-*

» *sieur* d'un ton guerrier, & plus facile-
» ment que jamais. Demandez-le à M. le
» cardinal de Retz ». Il croyoit que je lui
allois disputer cette thèse. Je m'apperçus
qu'il le vouloit, pour pouvoir dire après,
qu'il auroit fait des merveilles si on ne
l'avoit retenu. Je ne lui en donnai pas lieu;
car je lui répondis froidement & sans m'é-
chauffer : *Sans doute, Monsieur.* « Le peu-
» ple n'est-il pas toujours à moi ? *reprit*
» *Monsieur.* Oui, *lui repartis-je.* M. le
» prince ne reviendra-t-il pas, si je le
» mande ? Je le crois, Monsieur, *lui dis-je.*
» L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle
» pas, si je le veux ? Toutes les apparences
» y sont, *lui repliquai-je* ». Vous attendez
après cela, ou une grande résolution, ou
du moins une grande délibération ; rien
moins, & je ne saurois mieux vous expli-
quer l'issue de cette conférence, qu'en vous
suppliant de vous ressouvenir de ce que
vous avez vu quelquefois à la comédie Ita-
lienne. La comparaison est peu respectueuse,
& je ne prendrois pas la liberté de la faire,
si elle étoit de mon invention : ce fut Ma-
dame elle-même à qui elle vint dans l'es-
prit, aussi-tôt que Monsieur fut sorti du
cabinet, & elle la fit moitié en riant, moi-
tié en pleurant. « Il me semble, *dit-elle*,
» que je vois Trivelin qui dit à Scaramou-

» che : *Que je t'aurois dit de belles cho-*
» *ses, si tu avois eu assez d'esprit pour*
» *me contredire* » ! Voilà comment finit la conversation ; Monsieur concluant que bien qu'il fût très-fâcheux que le roi vînt à Paris sans concert avec lui, & sans une amnistie vérifiée au parlement, il n'étoit pas toutefois de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer ; parce que personne ne pouvoit ignorer qu'il ne le pût, s'il le vouloit, & qu'ainsi tout le monde lui feroit justice, en reconnoissant qu'il n'y avoit que la considération & le repos de l'état qui l'obligeât à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devoit faire de la peine. Madame qui dans le fond étoit pourtant de son avis, au moins pour l'opération, par les raisons que vous avez vues ci-devant, ne lui put laisser passer pour bonne cette expression. Elle lui dit avec fermeté & même avec colere : *Ce raisonnement*, Monsieur, *seroit bon à monsieur le cardinal de Retz, & non pas à un fils de France : mais il ne s'agit plus de cela, & il ne faut songer qu'à aller de bonne grace au-devant du roi.* Il se recria à ce mot, comme si elle lui eut proposé de s'aller jetter dans la riviere. *Allez-vous-en donc, Monsieur, tout à cette heure*, reprit-elle. *Et où diable irai-je?* répondit-il. Il se tourna à ce

mot, & rentra chez lui, où il me commanda de le ſuivre. Ce fut pour me demander ſi la Palatine ne m'avoit rien fait ſavoir du retour du roi. Je lui dis que non, comme il étoit vrai : mais il ne fut pas vrai long-tems ; car une heure après j'en reçus un billet, qui portoit que la reine lui avoit commandé de m'en faire part, & de m'écrire que ſa majeſté ne doutoit point que je n'achevaſſe en cette occaſion ce que j'avois ſi bien & ſi heureuſement commencé à Compiegne. Madame la Palatine me faiſoit beaucoup d'excuſes dans un billet ſéparé, & écrit en chiffre, de ce qu'elle m'en avoit donné l'avis ſi tard. *Vous connoiſſez le terrein*, ajouta-t-elle, *on eſt à S. Germain comme à Compiegne*. C'étoit aſſez dire pour moi. Tout ce que je viens de vous dire ſe paſſa le 20 d'octobre 1652.

Le 21, le roi, qui avoit couché à Ruel, revint à Paris, & il envoya de Ruel même, Nogent & M. Damville à Monſieur, pour le prier de venir au-devant de lui. Il ne s'y put jamais réſoudre, quoiqu'ils l'en preſſaſſent extrêmement. Ils avoient raiſon, & je ſuis encore perſuadé que Monſieur n'avoit pas tort. Ce n'eſt pas qu'il y eût aucun deſſein contre ſa perſonne, au moins à ce que j'ai ouï dire depuis à M. le maréchal de Villeroi : mais je crois que s'il eût été

au-devant du roi, & que le roi eût voulu s'en assurer, il y eût pu réussir, vu la disposition où étoit le peuple. Ce n'est pas qu'elle ne fût dans le fond très-bonne pour Monsieur, & sans comparaison meilleure que pour la cour; mais il y avoit une, agitation & un égarement dans les esprits qui se pouvoient, à mon sens, tourner à tout; & je ne sais si l'éclat de la majesté royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation & sur cet égarement, ne l'eût pas emporté. Je dis que je ne le sais pas; parce qu'il est constant que dans la constitution où étoient les esprits, la pente du menu peuple, & même celle du moyen étoit encore toute entiere pour Monsieur : mais enfin il y avoit, à mon sens, raison & fondement pour l'empêcher de se hasarder, particuliérement hors des murailles. Je m'étonnois bien plus que les ministres exposassent la personne du roi, au mécontentement, à la défiance & à la frayeur de Monsieur; aux craintes d'un parlement qui avoit sujet de croire qu'on le venoit étrangler, & au caprice d'un peuple qui avoit toujours de l'attachement pour des gens desquels le cardinal étoit bien loin d'être assuré. L'événement a tellement justifié la conduite que la cour tint en cette occasion, qu'il est presque ridicule de la blâmer. J'estime qu'elle

fut imprudente, aveugle & téméraire au-delà de ce qu'on s'en peut imaginer. Je ne dirai pas sur ce chef comme sur l'autre, que je ne sais pas; je dirai que je sais & de science certaine, que si Monsieur eût voulu, la reine & les sous-ministres étoient ce jour-là séparés du roi.

Les courtisans se laissent toujours amuser aux acclamations du peuple, sans considérer qu'elles se font presque également pour tous ceux pour qui elles se font. J'entendis ce soir-là des gens dans le Louvre, qui flattoient la reine sur ces acclamations, & M. de Turenne, qui étoit derriere moi au cercle, me disoit à l'oreille : *Ils en firent presque autant derniérement pour M. de Lorraine.* Je l'eusse bien étonné, si je lui eusse répondu : Il y a bien des gens qui, au milieu de ces acclamations, ont proposé à Monsieur de supplier le roi d'aller loger à l'hôtel-de-ville. Cela étoit vrai, M. de Beaufort même l'en avoit pressé avec douze ou quinze conseillers du parlement. Il y en a de certains qui vivent encore, & desquels, si je les nommois, on seroit bien étonné. Monsieur n'y voulut point entendre; & je m'y opposai de toute ma force, quand Monsieur me dit qu'on lui avoit fait cette proposition. Elle étoit, à mon opinion, possible quant au succès présent

étant certain qu'il n'y avoit pas un officier dans les colonelles qui n'eût été maſſacré par ſes ſoldats, s'il eut ſeulement fait mine de branler contre le nom de Monſieur : mais reſpect, conſcience & tout ce que vous vous pouvez imaginer ſur cela à part, la propoſition étoit écervelée, vu les circonſtances & les ſuites. Vous voyez d'un coup d'œil les uns & les autres dans ce que je vous ai dit ci-deſſus. Ce ne fut aſſurément que par le principe de mon devoir que je n'y donnai pas; car je me croyois beaucoup plus en péril que je ne m'y ſuis cru de ma vie. J'allai attendre le roi au Louvre, où je demeurai deux ou trois heures, avant qu'il arrivât, avec madame de Leſdiguieres & M. de Turenne, qui me demanda bonnement & avec inquiétude, ſi je me croyois en ſûreté. Je lui ſerrai la main; parce que je m'apperçus que Frelai, qui étoit un grand Mazarin, l'avoit entendu, & je lui répondis : *Oui, Monſieur, & en tous ſens. Madame de Leſdiguieres ſait bien que j'ai raiſon.* Je ne l'avois pourtant pas; car je ſuis perſuadé que ſi l'on m'avoit arrêté ce jour-là, il n'en fût rien arrivé. Ce que je vous dis de ces poſſibilités de l'un & de l'autre côté vous paroît ſans doute contradictoire, & j'avoue qu'il ne ſe peut concevoir que par ceux qui ont

vu les choſes, & encore qui les ont vues pour le dedans.

La reine me reçut admirablement, elle dit au roi de m'embraſſer, comme celui auquel il devoit particuliérement ſon retour à Paris. Cette parole qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie; parce que je crus que la reine ne l'auroit pas dite publiquement ſi elle avoit eu deſſein de me faire arrêter. Je demeurai au cercle juſqu'à ce que l'on allât au conſeil. Comme je ſortois, je rencontrai dans l'antichambre Jouy, qui me dit que Monſieur me l'avoit envoyé, pour ſavoir s'il étoit vrai que l'on m'eût fait prendre place au conſeil, & pour m'ordonner d'aller chez lui. Je rencontrai, comme j'y entrois, M. d'Aligre qui en ſortoit, & qui lui venoit commander de la part du roi de ſortir de Paris dès le lendemain, & de ſe retirer à Limours. Cette faute a encore été conſacrée par l'événement; mais elle eſt, à mon ſens, une des plus grandes & des plus ſignalées qui ait jamais été commiſe dans la politique. Vous me direz que la cour connoiſſoit Monſieur, & je vous répondrai qu'elle le connoiſſoit ſi peu en cette occaſion, qu'il ne s'en fallut rien qu'il ne prît, ou plutôt, qu'il n'exécutât la réſolution qu'il prit en effet de s'aller poſter dans les halles, d'y

faire des barricades, de les pouſſer juſqu'au Louvre, & d'en chaſſer le roi. Je ſuis convaincu qu'il y eût réuſſi même avec facilité, s'il l'eut entrepris, & que le peuple n'eût balancé en rien, voyant Monſieur en perſonne, & Monſieur ne prenant les armes que pour s'empêcher d'être exilé. On m'a accuſé d'avoir beaucoup échauffé Monſieur dans cette rencontre. Voici la vérité.

Lorſque j'entrai au Luxembourg il me parut conſterné; parce qu'il s'étoit mis dans l'eſprit que le commandement que M. d'Aligre venoit de lui porter de la part du roi, n'étoit que pour l'amuſer, & lui faire croire que l'on ne penſoit pas à l'arrêter. Il étoit dans une agitation inconcevable, il s'imaginoit que toutes les mouſquetades que l'on tiroit, (& l'on en tiroit toujours beaucoup ces jours de réjouiſſances) étoient celles du régiment des Gardes qui marchoit pour l'inveſtir. Tous ceux qu'il envoyoit lui rapportoient que tout étoit paiſible, & que rien ne branloit; mais il ne croyoit perſonne, & il mettoit à tout moment la tête à la fenêtre pour mieux entendre ſi le tambour ne battoit pas. Enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit aſſez pour me demander ſi j'étois à lui. A quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers du

Cid; *tout autre que mon pere.* Ce mot le fit rire, ce qui étoit fort rare quand il avoit peur. *Donnez-m'en une preuve*, continua-t-il, *raccommodez-vous avec M. de Beaufort. Très-volontiers, Monsieur*, lui repartis-je : il m'embrassa & alla ouvrir la porte de la gallerie, qui répond à la porte de la chambre où il couchoit & où il étoit alors. J'en vis sortir M. de Beaufort qui se jetta à mon cou, & qui me dit : *Demandez à S. A. R. ce que je viens de lui dire sur votre sujet. Je connois les gens de bien. Allons, Monsieur, chassons les Mazarins à tous les diables pour une bonne fois.* La conversation commença ainsi; Monsieur la soutint par un discours amphibologique, qui dans la bouche de Gaston de Foix (*a*), eût paru un grand exploit; mais qui dans celle de Gaston de France, ne me présagea qu'un grand rien. M. de Beaufort appuya de toute sa force la nécessité & la possibilité de la proposition qu'il faisoit, qui étoit que Monsieur marchât à la petite pointe du jour droit aux halles, & qu'il y fît les barricades, qu'il pousseroit après où il lui conviendroit. Monsieur se tourna vers moi en me disant, comme l'on fait au parlement,

(*a*) Le brave Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravennes sous le regne de Louis XII, le jour de Pâques de l'année 1512, âgé d'environ 23 ans.

votre avis, M. le doyen. Voici en propres termes ce que je lui répondis. Je l'ai transcrit sur l'original que je dictai à Montrésor chez moi au retour de chez Monsieur, & que j'ai encore de sa main.

« Je crois, Monsieur, que je devrois en » effet parler à cette occasion comme M. » le doyen ; mais comme M. le doyen, » quand il opina à faire des prieres de qua» rante heures. Je ne sache guère d'occa» sions où l'on en ait eu plus de besoin. » Elles me seroient encore, Monsieur, bien » plus nécessaires qu'à un autre ; parce que » je ne puis être d'aucun avis qui n'ait des » apparences cruelles, & même des incon» véniens terribles. Si mon sentiment est » que vous souffriez le traitement injurieux » que l'on vous fait, le public qui va tou» jours au mal, n'aura-t-il pas un sujet ou » prétexte de dire que je trahis vos intérêts, » & que mon avis ne sera que la suite de » tous les obstacles que j'ai mis au dessein » de M. le prince ? Si j'opine à ce que » V. A. R. désobéisse & suive les vues de M. » de Beaufort, pourrois-je m'empêcher de » passer pour un homme qui soufle de la » même bouche le chaud & le froid, qui » veut la paix quand il espere d'en tirer ses » avantages en la traitant, qui veut la guerre » quand on n'a pas voulu qu'il la traitât ; qui

» conſeille de mettre Paris à feu & à ſang, » & d'attacher ce feu à la porte du Louvre, » en entreprenant ſur la perſonne du roi ? » Voilà, Monſieur, ce que l'on dira, & ce » que vous-même pourrez croire en de cer- » tains momens. J'aurois lieu, après avoir » prédit à V. A. R. peut-être plus de mille » fois, qu'elle tomberoit par ſes incertitu- » des en l'état où elle ſe voit; j'aurois, dis- » je, lieu de la ſupplier, avec tout le reſ- » pect que je lui dois, de me diſpenſer de » lui parler ſur une matiere qui eſt moins » en ſon entier à mon égard, qu'à l'égard » d'homme qui vive. Je ne me ſervirai toute- » fois que de la moitié de ce droit, c'eſt-à- » dire, que quoique je ne faſſe pas état de » me déterminer moi-même ſur le ſenti- » ment que V. A. R. doit préférer, je ne » laiſſerai pas de lui expoſer les inconvé- » niens de tous les deux, avec la même li- » berté que ſi je croyois me pouvoir fixer » moi-même à l'un ou à l'autre. Si elle obéit, » elle eſt reſponſable à tout le public de » tout ce qu'il ſouffrira dans la ſuite. Je ne » juge point du détail de ce qu'il ſouffrira; » car qui peut juger d'un futur qui dépend » des vétilles d'un cardinal, de l'impétuo- » ſité d'Ondedey, de l'impertinence de » l'abbé Fouquet, de la violence d'un Ser- » vien ? Mais enfin, vous répondrez de tout

» ce qu'ils feront au public, parce qu'il ſera
» perſuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de l'em-
» pêcher. Si vous n'obéiſſez pas, vous cou-
» rez fortune de bouleverſer l'état ». Mon-
ſieur m'interrompit à ce mot, & me dit,
même avec précipitation : « Ce n'eſt pas
» de quoi il s'agit, il s'agit de ſavoir ſi je
» ſuis en état, c'eſt-à-dire, en pouvoir de
» ne pas obéir. Je le crois, Monſieur, *lui*
» *répondis-je* ; car je ne vois pas comment
» la cour s'y pourra prendre à vous faire
» obéir. Il faudra que le roi marche en
» perſonne au Luxembourg, & ce ſera une
» groſſe affaire ». M. de Beaufort exagéra
l'impoſſibilité qu'il y trouveroit, & au point,
que je m'apperçus que Monſieur commen-
çoit à s'en perſuader, & il étoit tout pro-
pre, ſuppoſé cette perſuaſion, à prendre
le parti de demeurer chez lui les bras
croiſés ; parce que de ſa pente il alloit tou-
jours à ne point agir. Je crus que j'étois
obligé par toutes ſortes de raiſons, à lui
éclaircir cette thèſe, ce que je fis en lui
repréſentant qu'elle méritoit d'être conſi-
dérée & traitée avec diſtinction ; que je
convenois que le peuple ne ſouffriroit pas
apparemment que l'on allât prendre Mon-
ſieur au Luxembourg, à moins que le roi
n'eût mis à cette entrepriſe de certains
préalables que le tems pourroit amener ;

que s'il accoutumoit les peuples à reconnoître ſon autorité, je ne doutois point qu'il n'y pût réuſſir, & même bientôt; parce que je ne doutois pas qu'il ne les y accoutumât en peu de tems par ſa prudence; que tous les inſtans l'augmenteroient; qu'il en avoit déja plus à dix heures du ſoir qui venoient de ſonner à la montre de Monſieur, qu'il n'en avoit à cinq, & que la preuve en étoit palpable, en ce qu'il s'étoit ſaiſi de la porte de la Conférence, qu'il faiſoit garder paiſiblement & ſans que perſonne en murmurât, par le ſeul régiment des Gardes, qui n'en auroit pas ſûrement approché, s'il avoit plu à Monſieur de la faire fermer ſeulement un quart-d'heure entre trois & quatre; que ſi S. A. R. laiſſoit prendre tous les poſtes de Paris comme celui-là, & maltraiter le parlement comme on le maltraiteroit peut-être le lendemain au matin, je ne croyois pas qu'il y eût grande ſûreté pour lui, peut-être dès l'après-dînée. Ce mot remit la frayeur dans le cœur de Monſieur, & il s'écria : *C'eſt-à-dire, que je ne puis rien pour la défenſive. Non, Monſieur*, lui répondis-je, *vous pouvez tout aujourd'hui & demain au matin. Je n'en voudrois point répondre demain au ſoir.* M. de Beaufort, qui crut que mon diſcours alloit à propoſer & à appuyer l'of-

fensive, vint à la charge, comme pour me soutenir; mais je l'arrêtai tout court, en lui disant : « Je vois bien, Monsieur, que vous » ne comprenez pas ma pensée, je ne parle » à S. A. R. comme je fais, que parce que » j'ai vu qu'il croyoit qu'il pouvoit demeu- » rer au Luxembourg en toute sûreté mal- » gré le roi. Je ne serai jamais d'aucun avis » dans l'état où les affaires sont réduites. » Ça toujours été à Monsieur à décider; » c'est même à lui à proposer, & à nous à » exécuter. Il ne sera jamais dit que je lui » aie conseillé, ni de souffrir le traitement » qu'il reçoit, ni de faire demain au matin » les barricades. Je lui ai tantôt dit les rai- » sons que j'ai pour cela. Il m'a commandé » de lui expliquer les inconvéniens que je » crois aux deux partis, & je m'en suis ac- » quitté ». Monsieur me laissa parler tant que je voulus, & après qu'il eut fait trois ou quatre tours de chambre, il revint à moi, & il me dit : *Si je me résous à disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi? Oui, Monsieur, & sans balancer, je le dois, je suis attaché à votre service, je n'y manquerai pas certainement, & vous n'avez qu'à commander : mais j'en serai au désespoir, parce qu'en l'état où sont les choses, un homme de bien ne peut pas n'y pas être, quoi que vous fassiez.* Monsieur

qui n'avoit qu'une bonté de facilité, mais qui n'étoit pas tendre, ne laissa pas d'être ému de ce que je lui disois. Les larmes lui vinrent aux yeux : il m'embrassa, & puis me demanda tout d'un coup si je croyois qu'il pût se rendre maître de la personne du roi. Je lui répondis qu'il n'y avoit rien au monde de plus impossible, la porte de la Conférence étant gardée comme elle l'étoit. M. de Beaufort lui en proposa des moyens, qui étoient impraticables en tous sens. Il offroit de s'aller poster à l'entrée du Cours avec la maison de Monsieur. Enfin il dit maintes folies, à ce qu'il me paroissoit. Je persistai dans ma maniere de parler & d'agir, & je connus, avant que de sortir du Luxembourg, (& pour vous dire le vrai, avec plaisir) que Monsieur prendroit le parti d'obéir; car je lui vis une joie sensible de ce que je m'étois défendu d'appuyer l'offensive. Il ne laissa pas de nous en entretenir tout le reste du soir, & de nous commander même de faire tenir nos amis tout prêts, & de nous trouver dès la pointe du jour au Luxembourg. M. de Beaufort s'apperçut, comme moi, que Monsieur avoit pris sa résolution, & il me dit, en descendant l'escalier : *Cet homme n'est pas capable d'une action de cette nature.* « Il est » encore bien moins capable de la soute-

» nir, *lui répondis-je*, & je crois que vous » êtes enragé de la lui propofer en l'état » où font les affaires ». *Vous ne le connoiffez pas encore*, repartit-il, *fi je ne le lui avois propofé, il me le reprocheroit d'ici à dix ans.*

Je trouvai en arrivant chez moi, Montréfor qui m'y attendoit, & qui fe moqua fort de mes fcrupules; car il appella ainfi tous les égards qu'il remarqua dans l'écrit que vous venez de voir, & que je lui dictai. Il m'affura fort que Monfieur avoit plus d'envie d'être à Limours, que la reine n'en avoit de l'y envoyer; & fur le tout il convint que la cour avoit fait une faute terrible de l'y pouffer; parce que la peur de n'y pas être en fûreté, lui pouvoit aifément faire entreprendre ce à quoi il n'eût jamais penfé, fi on l'eût ménagé le moins du monde. L'événement a encore juftifié cette imprudence, qui étoit d'autant plus grande, que la cour, qui avoit fujet de me croire outré & en défiance, ne me faifoit pas, à mon fens, la juftice de croire que j'eus pour l'état d'auffi bons fentimens que je les avois en effet. Je fuis convaincu que, vu l'humeur de Monfieur, incorrigible de tout point, la divifion du parti irrémédiable par une infinité de circonftances, & le *dégingandement*, fi l'on

peut ſe ſervir de ce mot, paſſé, préſent, & à venir de tous ces partis, l'on n'eût pu ſoutenir ce que l'on eût entrepris, & que par cette raiſon, toutes les autres même à part, il n'y en eût point eu à conſeiller à Monſieur d'entreprendre. Mais je ne ſuis pas moins perſuadé que, s'il l'eut entrepris, il eût réuſſi pour ce moment, & qu'il eût pouſſé le roi hors de Paris. Ce que je dis paroîtra à beaucoup de gens un paradoxe ; mais toutes les grandes choſes qui ne ſont pas exécutées, paroiſſent toujours impraticables à ceux qui ne ſont pas capables des grandes choſes, & je ſuis aſſuré que tel ne s'eſt point étonné des barricades de M. de Guiſe, qui s'en fût moqué comme d'une chimere, ſi l'on les lui eût propoſées un quart-d'heure avant qu'elles fuſſent élevées. Je ne ſais ſi je n'ai pas déja dit en quelque endroit de cet ouvrage, que ce qui a le plus diſtingué les hommes, eſt que ceux qui ont fait de grandes actions, ont vu devant les autres le point de leur poſſibilité.

Je reviens à Monſieur. Il partit pour Limours un peu avant la pointe du jour, & il affecta même de ſortir une heure plutôt qu'il ne nous l'avoit dit à M. de Beaufort & à moi. Il nous fit dire par Jouy qu'il nous attendroit à la porte du Luxembourg ;

qu'il avoit eu ses raisons pour cette conduite ; que nous les saurions un jour, que nous nous accommodassions avec la cour, s'il nous étoit possible. Je n'en fus pas surpris en mon particulier : M. de Beaufort en pesta beaucoup.

Le 22, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y fit lire quatre déclarations ; la premiere fut celle de l'amnistie ; la seconde, celle du rétablissement du parlement à Paris (*a*) ; la troisiéme portoit un ordre à M. de Beaufort de sortir de Paris, aussi-bien qu'à MM. de Rohan, Viole, de Thou, Broussel, Portail, Bithaud, Croissi, Machaut, Fleury, Martinau & Perrault. Par la même déclaration, il étoit défendu au parlement de se mêler dorénavant d'aucunes affaires d'état. La quatriéme établissoit une chambre des Vacations. On avoit arrêté le matin, avant que le roi fût entré, que l'on feroit instance auprès de sa majesté pour le rétablissement des exilés. Ils obéirent tous le même jour. J'allai l'après-dînée chez la reine, qui, après avoir été quelque tems au cercle, me commanda d'entrer avec elle dans son petit cabinet. Elle me traita parfaitement bien, elle me dit qu'elle savoit que j'avois adouci, autant qu'il m'avoit

(*a*) Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 315.

été possible, & les affaires & les esprits; qu'elle croyoit que je l'aurois fait encore & plus promptement & plus publiquement, si je n'avois été obligé d'observer plusieurs égards avec mes amis qui n'étoient pas tous de même opinion; qu'elle me plaignoit; qu'elle vouloit m'aider à sortir de l'embarras où je me trouvois. Voilà, comme vous voyez, bien des honnêtetés, & même bien de la bonté en apparence. Voici le fond. Elle étoit plus animée contre moi que jamais, parce que Beloi, qui étoit domestique de Monsieur, mais qui étoit toujours en secret à quelque autre, & qui avoit repris des mesures avec la cour depuis que les affaires de M. le prince étoient en déclin, l'avoit fait avertir le matin dès qu'elle fût éveillée, que j'avois offert à Monsieur de faire ce qu'il me commanderoit. Il ne savoit rien du détail de ce qui s'étoit passé le soir entre Monsieur, M. de Beaufort & moi : mais comme il entra dans sa chambre aussi-tôt que nous en fûmes sortis avec Jouy, Monsieur, qui étoit dans l'agitation & dans le trouble, leur dit : *Si je voulois, je ferois bien danser l'Espagnole.* Beloi, ou malicieusement, ou par curiosité, lui répondit : *Mais Monsieur, V. A. R. est-elle bien assurée de M. le cardinal de Retz ? Le cardinal de Retz*, dit Monsieur, *est homme*

homme de bien, il ne me manquera pas. Jouy, qui l'avoit entendu, me le rapporta fidélement le matin, & je ne doutai pas que Beloi ne l'eût aussi rapporté à la reine, qui d'ailleurs ne pouvoit pas savoir qu'au même moment que j'avois fait à Monsieur l'offre à laquelle mon honneur m'obligeoit, je n'avois rien oublié de tout ce que ce même honneur me permettoit, pour empêcher le bouleversement de l'état. Je fis, à l'instant même que Jouy me donna cet avis, une grande réflexion sur les scrupules dont Montrésor m'avoit tant fait la guerre la veille. Il est vrai qu'ils ne reussissent pas dans les cours, au moins pour l'ordinaire : mais il y a des gens qui préferent au succès la satisfaction qu'ils trouvent dans eux-mêmes.

Vous vous seriez étonnée de la maniere dont je répondis à la reine, si je ne vous avois au préalable rendu compte de ce petit détail, qui comprend la raison que j'eus de lui parler comme je fis. Je dis que j'eus depuis ; car vous avez vu qu'auparavant même je lui parlois presque toujours avec la même sincérité Je lui dis donc que j'avois une joie sensible d'avoir enfin rencontré le moment que j'avois souhaité si passionnément depuis long-tems de la pouvoir servir sans restriction ; que tant que Mon-

ſieur avoit été engagé dans les mouvemens, je n'avois pu ſuivre mon inclination, par la raiſon de mes engagemens avec lui, par leſquels elle ſavoit que je ne l'avois jamais trompée; que ſi j'avois eu l'honneur de la voir en particulier la veille du jour où je lui parlois, j'en aurois uſé à mon ordinaire; parce que je n'en aurois pas pu uſer autrement avec honneur; que Monſieur étant ſorti de Paris dans la penſée & la réſolution de ne plus entrer dans aucunes affaires publiques, m'avoit rendu ma liberté, c'eſt-à-dire, qu'il m'avoit proprement remis dans mon naturel, dont j'avois une joie que je ne pouvois aſſez exprimer à ſa majeſté. Elle me répondit le plus honnêtement du monde; mais je m'apperçus qu'elle me voulut faire parler ſur les diſpoſitions de Monſieur. Elle eut contentement; car je l'aſſurai & avec beaucoup de vérité, qu'il étoit fort réſolu à demeurer en repos dans ſa ſolitude. « Il ne l'y faut » pas laiſſer, *reprit-elle*, il peut être utile » au roi & à l'état, il faut que vous l'al» liez querir, & que vous nous le rame» niez ». Je faillis à tomber de mon haut; car je vous avoue que je ne m'attendois pas à ce diſcours. Je le compris pourtant bientôt, non pas qu'elle me l'expliquât clairement; mais elle me fit entendre que la di-

gnité du roi étant ſatisfaite par l'obéiſſance que Monſieur lui avoit rendue, il ne tiendroit qu'à lui de ſe rétablir plus que jamais dans ſes bonnes graces, en couronnant la bonne conduite qu'il venoit de prendre, par des complaiſances juſtes, raiſonnables, & dans leſquelles même il pourroit trouver ſon compte.

Vous voyez que ces expreſſions n'étoient pas autrement obſcures. Quand la reine vit que je n'y répondois que par des termes généraux, elle ſe referma, non pas ſeulement ſur la matiere, mais encore ſur la maniére dont elle m'avoit traité auparavant. Elle rougit & me parla plus froidement : ce qui étoit toujours en elle un ſigne de colere. Elle ſe remit pourtant un peu après, & me demanda ſi j'avois toujours confiance en madame de Chevreuſe. A quoi je répondis que j'étois toujours beaucoup ſon ſerviteur. Elle reprit bruſquement cette parole, & il me parut qu'elle la reprit avec joie, en me diſant : « J'entens bien, vous » en avez davantage en la Palatine, & vous » avez raiſon. J'en ai beaucoup, Madame, » *lui répondis-je*, en madame la Palatine; » mais je ſupplie votre majeſté de me per- » mettre que je n'en aye plus qu'à elle-même. » Je le veux bien, *me dit-elle aſſez bonne-*

» *ment.* Adieu. Toute la France eſt là-de-
» dans qui m'attend ».

Je vous ſupplie de trouver bon que je vous rende compte en cet endroit d'un détail qui eſt néceſſaire, & qui vous fera connoître que ceux qui ſont à la tête des grandes affaires, ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti, que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoique tout-puiſſans dans l'état, l'un par ſa naiſſance, par ſon mérite & par ſa faction, & l'autre par ſa faveur, n'avoient pu avec tous leurs efforts m'obliger à quitter mon poſte; & je puis dire ſans vanité que je l'aurois conſervé, & même avec dignité, en lâchant ſeulement un peu la voile, ſi les différens intérêts, ou plutôt les différentes viſions de mes amis, ne m'euſſent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la penſée qu'elle donna que je voulois tenir contre le vent. Pour vous faire entendre ce détail qui eſt aſſez curieux, il eſt, à mon avis, néceſſaire que je vous faſſe celui qui concerne un certain nombre de gens que l'on appelloit mes amis : je dis que l'on appelloit; parce que tous ceux qui paſſoient pour tels dans le monde, ne l'étoient pas.

Par exemple, je n'avois pas rompu avec

madame de Chevreuſe ni avec Laigues. Noirmoutier n'avoit rien oublié des avances qu'il m'avoit pu faire pour ſe raccommoder avec moi, & les inſtances de tous mes amis m'avoient obligé de le recevoir, & de vivre civilement avec lui. Montréſor, qui à toutes fins m'avoit déclaré cent fois en ſa vie qu'il n'étoit dans mes intérêts qu'avec ſubordination avec ceux de la maiſon de Guiſe, ne laiſſoit pas de prétendre droit à pouvoir entrer dans mes affaires; parce qu'enfin il avoit été du ſecret de quelques-uns. Ce droit qui eſt proprement celui de s'intriguer pour négocier, lui étoit commun avec ces autres que je viens de vous nommer immédiatement devant lui. Il ne s'en ſervit pas en cette derniere occaſion comme les autres, quoiqu'il en parlât autant & plus qu'eux. Il ſe contenta de prôner chez moi les ſoirs ſur un ton fâcheux; mais il ne fit point de mauvais pas du côté de la cour, comme fit M. de Noirmoutier, qui, pour ſe faire valoir à M. le cardinal Mazarin, qu'il alla voir ſur la frontiere, lui montra une lettre de moi avec une fauſſe date, par laquelle je l'avois chargé autrefois d'une commiſſion qu'il rapportoit au tems préſent. M. le cardinal ſe douta de la fourbe, ſur je ne ſai quelles circonſtances dont je ne me ſouviens pas préſentement,

& il ne la lui a jamais pardonnée. Madame de Chevreuſe n'en uſa pas ainſi : mais comme elle n'avoit pas trouvé à la cour, ni la conſidération, ni la confiance qu'elle en avoit eſpérée, elle cherchoit fortune, & elle eut bien voulu ſe mêler, au retour du roi dans Paris, d'une affaire qui paroiſſoit groſſe ; parce qu'on la regardoit comme un préalable néceſſaire à celui de M. le cardinal à la cour. Laigues, qui m'avoit traité aſſez familierement avant mon départ, recommença à me voir ſoigneuſement, & preſque ſur l'ancien pied ; & mademoiſelle de Chevreuſe même, par l'ordre de madame ſa mere, ſi je ne ſuis fort trompé, me fit des avances pour ſe raccommoder avec moi. Elle avoit les plus beaux yeux du monde, & un art à les tourner qui étoit admirable, & qui lui étoit particulier. Je m'en apperçus le ſoir qu'elle arriva à Paris ; mais je dis ſimplement que je m'en apperçus. J'en uſai honnêtement avec la mere, avec la fille & avec Laigues, & rien de plus. On pourroit croire qu'il n'y auroit eu en ces rencontres qu'à en uſer ainſi pour me tirer d'affaires ; mais cela n'eſt pas vrai ; parce que les avances que ceux qui s'adouciſſent font aux puiſſans, tournent toujours infailliblement au déſavantage de celui qui les déſavoue en ne les ſuivant pas ; & de

plus, il eſt bien difficile que ceux qui ſont déſavoués n'en conſervent pas toujours quelque reſſentiment, & ne donnent, au moins dans la chaleur, quelque coup de dent. Je ſais que Laigues m'en donna même groſſiérement, & à droite & à gauche. Je n'ai rien ſu ſur cela de madame de Chevreuſe, qui d'ailleurs a de la bonté, ou plutôt une facilité naturelle. Pour mademoiſelle de Chevreuſe, elle ne me pardonna pas ma réſiſtance à ſes beaux yeux, & l'abbé Fouquet, qui ſervoit en ce tems-là ſon quartier auprès d'elle, a dit depuis ſa mort à un homme de qualité de qui je le ſais, qu'elle me haïſſoit autant qu'elle m'avoit aimé. Je puis jurer, avec toute ſorte de vérité, que je ne lui en avois jamais donné le moindre ſujet. La pauvre fille mourut d'une fiévre maligne qui l'emporta en vingt-quatre heures, avant que les médecins ſe fuſſent ſeulement douté qu'il pût y avoir le moindre péril à ſa maladie. Je la vis un moment avec madame ſa mere, qui étoit au chevet de ſon lit, & qui ne s'attendoit à rien moins qu'à la perte qu'elle en fit le lendemain matin à la pointe du jour.

J'avois une deuxieme eſpece d'amis, c'eſt-à-dire, des gens qui ſe tenoient fourés dans le parti de la fronde, & qui, dans les

ſubdiviſions de partis, s'étoient joints particuliérement à moi : & de ceux-là les volées étoient différentes. Elles s'accordoient toutes en un point, qui étoit, qu'ils eſpéroient beaucoup pour leur intérêt particulier de mon accommodement : ce qui étoit une diſpoſition toute prochaine à croire que je n'aurois pu faire tout ce que je n'aurois pas fait pour eux. Ces ſortes de gens ſont très-fâcheux ; parce que dans les grands partis ils ſont une multitude d'hommes auxquels, pour mille différens reſpects, l'on ne ſe peut ouvrir de ce que l'on peut, ou de ce que l'on ne peut pas, & auprès deſquels, par conſéquent, on ne ſe peut jamais juſtifier. Ce mal eſt ſans remede, & il eſt de ceux-là, où il ne faut chercher que la ſatisfaction de ſa conſcience. Je l'ai eue toute ma vie plus tendre ſur cet article, qu'il ne convient à un homme qui s'eſt mêlé d'auſſi grandes affaires que moi. Il n'y a guère de matieres où le ſcrupule ſoit plus inutile. Je n'en ſouffris pas en effet par l'événement, dans l'occaſion dont il s'agit ; mais j'en avois déja aſſez ſouffert par la prévoyance.

La troiſiéme eſpece d'amis que j'avois en ce tems-là, étoit un nombre choiſi de gens de qualité, qui étoient unis avec moi & d'intérêt & d'amitié, qui étoient de mon ſecret, & avec leſquels je concertois de

bonne foi ce que j'avois à faire. Ceux-là étoient MM. de Brissac, de Bellievre & de Caumartin; parmi lesquels M. de Montrésor, comme je vous l'ai déja dit, se mêloit par la rencontre de beaucoup d'affaires précédentes auxquelles il avoit eu part. Il n'y en avoit pas un dans ce petit nombre qui ne fût en droit d'y prétendre. La qualité de M. de Brissac & l'attachement qu'il avoit pour moi dans les affaires les plus épineuses, m'obligeoient à préférer ses intérêts aux miens propres; & d'autant plus qu'il n'avoit pas profité de ce qu'il avoit stipulé pour lui, quand MM. les princes furent arrêtés, touchant le gouvernement d'Anjou. Ce ne fut à la vérité ni la faute de la cour, ni la mienne; le traité qu'il en avoit commencé n'ayant manqué que par le défaut d'argent qu'il ne put fournir: mais enfin il n'avoit rien, & il étoit juste, au moins à mon égard, qu'il fût pourvu. M. le président de Bellievre avoit dès ce tems-là, des vues pour la premiere présidence; mais comme il étoit homme de bon sens, il n'y pensa plus dès qu'il vit que la cour prenoit le dessus; & dès le jour que Monsieur & M. le prince envoyerent à S. Germain MM. de Rohan, de Chavigni & Goulas, il me dit ces propres paroles: *Je vais rentrer dans ma coquille, il n'y a plus rien*

à faire : je ne veux plus être nommé à rien. Il me tint parole. Une grande & dangereuſe fluxion qu'il eut effectivement ſur un œil, lui en donna même le prétexte, & lui en facilita le moyen.

M. de Caumartin s'étoit allé marier en Poitou un mois ou cinq ſemaines avant que le roi revînt, & il étoit encore chez lui quand la cour arriva à Paris. Il avoit eu certainement plus de part que perſonne dans le ſecret des affaires; il y avoit agi avec plus de bonne foi & plus de capacité, & il n'y avoit eu même d'intérêt particulier, que celui que ſon honneur l'obligea d'y prendre, dans une occaſion où il ſavoit mieux qu'homme qui fût au monde, qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui fût effectif. L'injuſtice qu'on lui a faite ſur ce ſujet m'oblige à en expliquer le détail.

Vous avez vu dans cette hiſtoire, que Monſieur fut entraîné par M. le prince à demander à la reine l'éloignement des ſous-miniſtres, & qu'il ne tint pas à moi que Monſieur ne fît point ce pas, qui dans la vérité n'étoit bon à rien en aucune maniere, & à lui moins qu'à perſonne. Laigues, qui les crut perdus, & qui étoit l'homme du monde qui ſe capricioit le plus de ces nouveaux arrêts, ſe mit dans l'eſprit de procurer la charge de ſecrétaire de la guerre,

qui est celle de M. le Tellier, à de Nouveau. Madame de Chevreuse s'ouvrit de cette vision devant le petit abbé de Bernai, qui le dit à M. de Caumartin. Il ne le trouva pas bon, & il eut raison. Il vint chez moi, il me demanda si ce dessein étoit venu jusqu'à moi. Je me mis à sourire, & à lui dire que je pensois qu'il me croyoit fou; qu'il n'ignoroit pas que je savois mieux que personne que nous n'étions pas en état de faire des secrétaires d'état; & que de plus, si nous étions en cet état, ce ne seroit pas pour M. de Nouveau que nous travaillerions. Il s'emporta contre madame de Chevreuse & contre Laigues, & il n'avoit pas tort. « Car quoique je sache bien, *dit-il*, » que leur proposition est impertinente, elle » marque toujours que je ne dois pas prendre confiance en leur amitié. Il est vrai, » *répondis-je*, & je leur en dirai dès de» main mon sentiment. *J'ajoutai* : A l'ins» tant que je fais tous mes efforts auprès de » Monsieur pour l'empêcher de pousser M. » le Tellier, ces gens-là font par leur con» duite, qu'il croira que c'est moi qui le » veux précipiter ».

Je fis dès le lendemain de grands reproches à madame de Chevreuse & à Laigues : ils nierent le fait; cet éclaircissement fit du bruit; ce bruit alla à M. le Tellier qui

crut qu'on disputoit déja sa charge. Il m'a paru qu'il ne l'a jamais pardonné, ni à M. de Caumartin, ni à moi. La plupart des inimitiés qui sont dans les cours ne sont pas mieux fondées ; & j'ai observé que celles qui ne sont pas bien fondées sont les plus opiniâtres. La raison en est claire. Comme les offenses de cette espece ne sont que dans l'imagination, elles ne manquent jamais de croître & de grossir dans un fond, qui n'est toujours que trop fécond en mauvaises humeurs qui les nourrissent. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression, qui même n'est pas inutile au sujet que je traite, puisqu'elle vous marque l'obligation que j'avois encore plus grande à tirer d'affaire M. de Caumartin, en m'accommodant. Ce ne fut pourtant pas lui qui embarrassa mon accommodement. Il connoissoit fort bien qu'il n'y avoit plus assez d'étoffe pour en faire un trafic considérable. Il m'avoit dit plusieurs fois, avant qu'il partît pour aller en Poitou, qu'il étoit rude, mais qu'il étoit nécessaire que nous pâtissions même de la mauvaise conduite de nos ennemis ; qu'il n'y auroit plus d'avantage à tirer pour les particuliers ; qu'il ne falloit plus songer qu'à sauver le vaisseau dans lequel il pourroit se remettre à la voile selon les occasions ; & que ce vaisseau, qui étoit moi,

ne pouvoit ſe ſauver en l'état où les affaires étoient tombées, par l'irréſolution de Monſieur, qu'en prenant le large, & ſe jettant à la mer du côté du levant, c'eſt-à-dire, de Rome. Je me ſouviens qu'il ajouta, le propre jour qu'il me dit adieu, ces propres paroles: « Vous ne vous ſoutenez plus que » ſur la pointe d'une éguille; & ſi la cour » connoiſſoit ſes forces à votre égard, elle » vous pouſſeroit comme elle va pouſſer » les autres. Votre courage vous fait tenir » une contenance qui la trompe, & qui » l'émeut. Servez-vous de cet inſtant pour » en tirer ce qui vous eſt bon pour votre » emploi de Rome; elle fera ſur cela tout » ce que vous voudrez ».

Il ne reſtoit donc que M. de Montréſor qui diſoit du matin au ſoir, qu'il ne prétendoit rien, & qui avoit même tourné en ridicule une lettre par laquelle Chandenier lui avoit écrit de la province qu'il ne doutoit pas que je ne le rétabliſſe dans ſa charge, & que je ne le fiſſe duc & pair en cette occaſion. Ce fut toutefois ce M. de Montréſor même qui troubla toute la fête, & qui la troubla ſans aucun intérêt, & par un pur travers d'eſprit (*a*). Un ſoir que nous étions tous enſemble chez moi auprès du

(*a*) Voyez les Mémoires de Joly, tome I, page 398.

feu, Joli qui y étoit présent, à propos de je ne sai quoi qui se rencontra dans le cours de la conversation, dit qu'il avoit reçu une lettre de Caumartin. Il la lut, & cette lettre portoit même avec force ce que je viens de vous dire de ses sentimens. Je remarquai que Montrésor, qui ne l'aimoit pas d'inclination, fit une mine de mystere mêlée de chagrin, & comme je connoissois extrêmement ses manieres & son humeur, je jettai quelques paroles pour l'obliger à s'expliquer. Il n'y eut pas de peine; car il s'écria tout d'un coup, même en jurant : « Nous ne » sommes pas des gens à manger des pois » au veau; *Schelme* qui dira que son émi» nence se doive & puisse accommoder avec » honneur, sans y faire trouver à ses amis » leurs avantages. Qui le dira; les y voudra » trouver pour lui seul ». Ces paroles, jointes à un chagrin que je lui avois vu depuis quelques jours contre la Palatine, me firent voir « qu'il croyoit que Caumartin, qui » étoit son ami particulier, eût ménagé » quelque chose avec elle pour son profit à » l'insu des autres ». Je fis tout mon possible pour l'en détromper, je n'y réussis pas. Il réussit mieux à tromper les autres; car il jetta le même soupçon dans l'esprit de M. de Brissac, qui étoit un homme de cire, & plus susceptible qu'aucun que j'aie jamais

connu des premieres impressions. M. de Brissac reveilla là-dessus madame de Lesdiguieres, qui l'aimoit de tout son cœur dans ce tems-là. On ne manque jamais, quand on est dans ces sortes d'indispositions, à les fortifier de toutes les idées qui peuvent faire croire que les partis, qui sont contraires à celui que l'on craint que l'on ne prenne, sont non-seulement possibles mais aisés. Cette imagination se glisse dans tous les esprits, elle coule jusqu'aux subalternes; l'on s'en parle à l'oreille, ce secret ne produit au commencement qu'un petit murmure; ce murmure devient un bruit qui fait trois ou quatre effets pernicieux; & à l'égard de son propre parti, & à l'égard de celui même auquel on a affaire. Voilà justement ce qui m'arriva, & je fus étonné que tous mes amis se partagerent sur ce que je ferois ou ne ferois pas, sur ce que je pouvois ou ne pouvois pas, & que la cour me regarda comme un homme qui prétendoit ou partager le ministere, ou en faire acheter bien cherement l'abdication. Je connus, je sentis le péril & l'inconvénient de ce poste: je me résolus d'en courir les risques, & je m'y résolus par ce même principe, qui m'a fait toute ma vie prendre trop sur moi. Il n'y a rien de plus mauvais selon les maximes de la politique. Le monde ne nous en a

le plus souvent aucune obligation. Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit. Je me suis très-mal trouvé de n'avoir pas observé cette regle, & dans les grandes affaires, & dans les domestiques: mais il faut avouer que nous ne nous corrigeons guère de ce qui flatte notre morale & notre inclination ensemble. Je n'ai guère pu me repentir de cette conduite; quoiqu'elle m'ait coûté ma prison & toutes les suites de ma prison, qui n'ont pas été médiocres. Si j'eusse suivi le contraire, si j'eusse accepté les offres de M. Servien, si je me fusse tiré d'embarras, j'aurois évité tous les malheurs qui m'ont presque accablé. Je n'aurois pu me défendre d'abord de celui qui est inévitable à tous ceux qui sont à la tête des grandes affaires, & qui en sortent sans faire trouver des avantages à ceux qui y sont engagés avec eux. Le tems auroit assoupi ces plaintes, que la fortune même auroit pu tourner par de bons événemens en ma faveur. Je conçois fort bien ces vérités, mais je ne les regrette pas, & je me suis satisfait moi-même en me conduisant autrement. Et comme, à la réserve de la religion & de la bonne foi, tout doit être, à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis raisonnablement être content de ce que j'ai fait. Je refusai donc les pro-

positions de M. Servien, qui étoient, que le roi me donnoit la surintendance de ses affaires en Italie, avec cinquante mille écus de pension; que l'on payeroit jusqu'à la somme de cent mille écus de mes dettes; & que l'on me délivreroit comptant celle de cinquante mille pour mon ameublement; que je demeurerois trois ans à Rome, après lesquels il me seroit loisible de venir faire à Paris mes fonctions. Je ne rebutai pourtant pas M. Servien de but en blanc. J'en usai toujours honnêtement avec lui. Il me vit chez moi, je lui rendis sa visite, nous négociâmes; mais il jugea bien que je ne voulois rien conclure; parce qu'il n'entroit en rien de ce qui concernoit les intérêts de mes amis, quoique je l'eusse tâté sur ce chef, auquel dans le fond il étoit contraire. Madame la Palatine, à laquelle j'avois beaucoup plus de confiance, n'étoit pas au commencement tout-à-fait persuadée que l'on ne pût rien faire pour eux. Elle s'apperçut même de pis, & que les mauvais offices de Servien & de l'abbé Fouquet alloient à plus qu'à rompre mes négociations (*a*). Elle m'en avertit, & me déclara même qu'elle ne vouloit plus se trouver chez Joly où elle avoit accoutumé

(*a*) Voyez les Mémoires de Joly, tome I, page 319.

de me venir trouver en chaiſe par une porte de derriere, entre dix & onze heures du ſoir. Elle me fit connoître qu'il y avoit du péril pour moi en ces conférences ſecrettes, & elle me dit naturellement que je devois conclure, ou que je devois traiter avec le cardinal; parce que tous les ſubalternes, l'un par un principe, l'autre par un autre, m'étoient contraires. Madame de Leſdiguieres me donnoit avis que je n'avois qu'à faire bonne mine, qu'à demeurer chez moi; que le cardinal, qui s'amuſoit ſur la frontiere à vétiller proprement dans l'armée de M. de Turenne, où vous pouvez vous imaginer qu'il n'étoit pas fort néceſſaire; que le cardinal, dis-je, qui mouroit d'impatience de revenir à Paris, & qui n'oſoit y entrer tant que j'y ſerois, me feroit un pont d'or pour en ſortir, & qu'il m'accorderoit tout ce que je lui demanderois. M. le premier préſident fit à madame de Leſdiguieres un diſcours de la même nature, en lui diſant qu'il ſavoit que l'on brûloit d'envie de s'accommoder avec moi, & je me ſouviens que Joly me diſoit alors à l'oreille, *encore une contuſion*. C'en étoit une effectivement; car quoique tous ces bruits ne me perſuadaſſent pas, ils me retenoient, ils m'empêchoient de conclure, & ils m'obligerent à la fin à croire madame la Palatine

& à traiter avec M. le cardinal. J'écrivis à M. de Châlons, que je le priois de l'aller trouver, de lui expliquer nettement mes pensées, & d'en tirer pour M. de Brissac en récompense le gouvernement d'Anjou, & quelques postes aussi pour MM. de Montmorenci, d'Argenteuil, de Château-Brian, &c. Il n'y eut pas une ombre de difficulté à l'égard de ces derniers, & je suis persuadé qu'il n'y en eût eu guère davantage pour M. de Brissac. Langlade qui passa en ce tems-là à Châlons, retarda le voyage de M. de Châlons sans y penser, en lui disant que M. le cardinal devoit être en un tel lieu un tel jour. Ce délai causa ma prison, parce que Servien & l'abbé Fouquet la précipiterent, en faisant voir à la reine qu'il y avoit trop de péril à demeurer en l'état où l'on étoit. Ils lui disoient sans cesse que je continuois à ménager & à échauffer les rentiers, à cabaler dans les colonelles, &c. il arriva un incident le 13 novembre, qui contribua infiniment à aigrir la cour. Le roi tint son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer une déclaration par laquelle il déclaroit M. le prince criminel de leze-majesté, & il m'envoya la veille Saintot, lieutenant des cérémonies, pour me commander de sa part de m'y trouver. Je répondis à Saintot que je suppliois très-

humblement ſa majeſté de me permettre de lui repréſenter, que je croyois qu'il ne ſeroit ni de la juſtice ni de la bienſéance, qu'en l'état où j'étois avec M. le prince, je donnaſſe ma voix dans une délibération dans laquelle il s'agiſſoit de le condamner. Saintot me repartit que quelqu'un ayant prévu en préſence de la reine que je m'en excuſerois par cette raiſon, elle avoit répondu qu'elle ne valoit rien, & que M. de Guiſe qui devoit ſa liberté aux inſtances de M. le prince, s'y trouvoit bien. Sur quoi je dis à Saintot que ſi j'étois de la profeſſion de M. de Guiſe, j'aurois une extrême joie de pouvoir l'imiter dans les belles actions qu'il venoit de faire à Naples. Vous ne ſauriez vous imaginer à quel point la reine s'emporta contre mon excuſe. On la lui expliqua comme un indice convainquant des ménagemens que j'avois pour M. le prince : & ce que je ne faiſois dans le vrai que par un pur principe d'honnêteté, à laquelle je ſuis encore perſuadé que j'étois obligé, paſſa dans ſon eſprit pour une conviction des meſures que j'avois priſes avec lui, ou que j'allois prendre. Rien n'étoit plus faux; mais rien n'étoit plus cru, & il le fut au point, que la reine ſe réſolut de jouer à quitte ou à double, & de me faire périr.

Touteville, capitaine aux Gardes, l'un des ſatellites de l'abbé Fouquet, loua une maiſon aſſez proche de celle de madame de Pommereux, dans laquelle il pût poſter des gens pour m'attaquer. Le Fay (*a*), officier dans l'artillerie, & l'un de ces ridicules conjurés du palais royal, fit des tentatives auprès de Pean (*b*), qui étoit à cette heure-là mon contrôleur, & que vous avez vu depuis mon maître d'hôtel, pour l'obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans leſquelles l'on croyoit que je ſortois. Pradelle eut un ordre ſigné de la main du roi de m'attaquer dans les rues, & de me prendre mort ou vif. Celui qui fut donné au maréchal de Vitri, lorſqu'il tua le maréchal d'Ancre, n'étoit pas plus précis. Je n'ai ſu celui de Pradelle que depuis mon retour en France des pays étrangers, par le moyen de M. l'archevêque de Reims, qui dit, il y a deux ou trois ans à MM. de Châlons & de Caumartin, qu'il l'avoit vu en original. J'eus quelque vent, dans le tems même, du deſſein de Touteville, & je ne le conſidérois que comme une viſion d'un écervelé qui ſe plaignoit de moi, parce que j'avois ſervi contre lui

(*a*) Du Fay. Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 330.

(*b*) Pean, argentier du cardinal de Retz. Voyez *ibid.*

un de mes amis, pour la recherche d'une certaine madame Darmet. Je devois au moins faire plus de réflexion sur les offres que le Fay avoit faites à mon contrôleur; mais je ne les regardai que comme des inquiétudes des subalternes, qui faisoient espionner mes actions. M. de Brissac me dit un jour qu'il seroit bon que je prisse garde à moi avec plus de précaution; qu'on lui donnoit avis de tous les côtés, & qu'il venoit même de recevoir un billet, par lequel celui qui l'écrivoit sans se nommer, le conjuroit de faire ensorte que je n'allasse pas ce jour-là à Rambouillet, où l'on avoit pris fantaisie de se promener, quoique l'on fût bien avant dans le mois de novembre. Je ne doutai point que ce billet ne vînt de quelqu'un de la cour, qui avoit eu la curiosité de sonder & mon cœur & mes forces. J'y allai avec deux cens gentilshommes, & j'y trouvai un fort grand nombre d'officiers des Gardes, & entr'autres, Rubantel, affidé confident de l'abbé Fouquet. Je ne sais s'ils avoient dessein de m'attaquer; mais je sai bien que je n'étois pas en état d'être attaqué. Ils me saluerent avec de profondes révérences; j'entrai en conversation avec quelques-uns d'eux que je connoissois, & je revins chez moi tout aussi satisfait de ma personne, que si je n'eusse

pas fait une sottise. C'en étoit une effectivement, qui n'étoit bonne qu'à aigrir la cour de plus en plus contre moi. On se pique, on s'emporte, & dans la passion, il est très-difficile de conserver une conduite qui ne déborde pas. Voici en quoi la mienne ne fut pas juste.

Je faisois état de prêcher au moins les dimanches & les fêtes de l'avent dans les plus grandes églises de Paris, & je commençai le jour de la Toussaints à S. Germain, paroisse du roi. Leurs majestés me firent l'honneur d'assister au sermon, & je les en allai remercier le lendemain. Comme depuis ce tems-là les avis que l'on me donnoit de toutes parts se multiplierent, je n'allai plus au Louvre, en quoi, à mon sens, je fis une faute ; car je crois que cette circonstance détermina plus la reine à me faire arrêter, que toutes autres. Je dis seulement que je le crois ; parce que pour le bien savoir, il seroit nécessaire de savoir au préalable si M. le cardinal Mazarin avoit ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva, quand il vit qu'on y avoit réussi. Je ne le sais pas précisément, les gens de la cour m'en ayant parlé depuis fort différemment. Lionne m'a toujours assuré le second, & quelqu'autre, dont je ne me souviens pas, m'a assuré qu'il avoit ouï

le contraire de M. le Tellier. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que ſans une circonſtance que vous allez voir, je n'euſſe pas été au Louvre, je me fuſſe tenu ſur mes gardes, & que nonobſtant les ordres de M. de Pradelle, j'eus apparemment embarraſſé le théâtre, au moins aſſez long-tems pour attendre des nouvelles de M. le cardinal Mazarin. Tout le monde me le conſeilloit, & je me ſouviens que M. d'Hacqueville (*a*) me dit un ſoir avec colere : *Vous avez bien gardé votre maiſon trois ſemaines pour M. le prince : eſt-il poſſible que vous ne la puiſſiez garder trois jours pour le roi ?*

Voici ce qui m'en empêcha. Madame de Leſdiguieres, que j'avois ſujet de croire très-bien avertie, & qui l'étoit en effet très-bien d'ordinaire, me preſſa extrêmement d'aller au Louvre, en me diſant que ſi j'y pouvois aller en ſûreté, il falloit que je convinſſe que ce ſeroit beaucoup le meilleur pour moi, par la raiſon de la bienſéance, &c. Je convins de la propoſition; mais je ne convins pas de la ſûreté. « N'y a-t-il » que cette conſidération qui vous empê» che, *reprit-elle* ? Non, *lui répondis-je*. » Allez-y donc demain, *me dit-elle* ; car

(*a*) L'abbé de Hacqueville.

» nous

» nous savons le dessous des cartes ». Ce dessous des cartes étoit, qu'on avoit tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations, il avoit été résolu qu'on s'accommoderoit avec moi, & qu'on me donneroit même satisfaction pour mes amis. Je suis très-assuré que madame de Lesdiguieres ne me trompoit pas. Je ne le suis pas moins que M. le maréchal ne trompoit point madame Lesdiguieres. Il fut trompé lui-même; & par cette raison, je ne lui en ai jamais voulu parler (*a*). J'allai ainsi au Louvre le 19 décembre 1652, & je fus arrêté dans l'antichambre de la reine par M. de Villequier, qui étoit capitaine des gardes de quartier. Il s'en fallut très-peu que M. d'Hacqueville ne me sauvât. Comme j'entrai dans le Louvre, il se promenoit dans la cour; il me joignit à la descente de mon carrosse, & il vint avec moi chez madame la maréchale de Villeroi où j'allai attendre qu'il fût jour chez le roi. Il m'y quitta pour aller en haut, où il trouva Montmege, qui lui dit que tout le monde disoit que j'allois être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir, & pour me faire sortir par la cour des cuisines, qui répondoit justement à l'appartement de madame de Villeroi. Il

(*a*) Voyez Mém. de Joly, tom. I, pag. 226 & suiv.

ne m'y trouva plus; mais il ne m'y manqua que d'un moment, & ce moment m'eut infailliblement donné la liberté. J'en ai la même obligation à M. d'Hacqueville; mais je ſuis aſſuré que de l'humeur & de la cordialité dont il eſt, il n'en eut pas la même joie. M. de Villequier me mena dans un appartement, où les officiers de la bouche m'apporterent à dîner. On trouva très-mauvais à la cour que j'euſſe bien mangé; tant l'iniquité & la lâcheté des courtiſans eſt extrême. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eût fait retourner mes poches, comme on fait aux coupeurs de bourſe. M. de Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n'étoit pas ordinaire. On n'y trouva qu'une lettre du roi d'Angleterre, qui me chargeoit de tenter du côté de Rome, ſi l'on ne pourroit pas lui donner quelque aſſiſtance d'argent. Ce nom de lettre du roi d'Angleterre ſe répandit dans la baſſecour : il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me crois obligé de faire grace, à la conſidération de l'un de ſes freres qui eſt de mes amis. Il crut faire ſa cour de le gloſer d'une maniere qui fut odieuſe. Il ſema le bruit que cette lettre étoit du protecteur. Quelle baſſeſſe! On me fit paſſer ſur les trois heures toute la grande galerie du Louvre, & l'on me fit deſcendre

par le pavillon de Madame. Je trouvai un carrosse du roi, dans lequel M. de Villequier monta avec moi & cinq ou six officiers des gardes-du-corps. Le carosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville; mais il retourna tout d'un coup à la porte de la conférence. Il étoit escorté par M. le maréchal d'Albret à la tête des gendarmes; par M. de la Vauguyon à la tête des chevaux-legers, & par M. de Vennes, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui y commandoit huit compagnies. Comme on vouloit gagner la porte saint Antoine, il y en avoit deux ou trois autres devant lesquelles il falloit passer. Il y avoit à chacune un bataillon de Suisses, qui avoient les piques baissées vers la ville. Voilà bien des précautions, & des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur & la consternation y parurent; mais elles n'allerent pas jusqu'au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étoient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. On m'en a parlé depuis diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple, & de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux veaux fut sur le point de prendre les armes, & que si M.

de Briſſac ne lui eût dit que l'on me feroit tuer ſi on les prenoit, il eût fait les barricades dans ce quartier-là avec toute ſorte de facilité. L'Eſpinal m'a confirmé la même choſe de la rue Montmartre. Il me ſemble que M. le marquis de Château-Renaut, qui ſe donna bien du mouvement ce jour-là pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avoit pas trouvé jour, & je ſais bien que Malclerc, qui courut pour le même deſſein les ponts de Notre-Dame & de S. Michel qui étoient fort à moi, y trouva les femmes en larmes, mais les hommes dans l'inaction & la frayeur. Perſonne au monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, s'il y avoit eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pourroit rien avoir, & s'il n'y eût point eu de barricades à la priſe de M. de Brouſſel, l'on ſe ſeroit mocqué de ceux qui auroient cru qu'elles euſſent été ſeulement poſſibles. J'arrivai à Vincennes entre huit & neuf heures du ſoir, & M. le maréchal d'Albret m'ayant demandé, à la deſcente du caroſſe, ſi je n'avois rien à faire ſavoir au roi, je lui répondis que je croirois manquer au reſpect que je lui devois, ſi je prenois cette liberté.

On me mena dans une grande chambre où il n'y avoit ni tapiſſerie ni lit; celui que

l'on y apporta ſur les onze heures du ſoir étoit de taffetas de la Chine, peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis très-bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé en plus d'une occaſion qu'il m'éveille le jour, & qu'il m'aſſoupit la nuit. Ce n'eſt pas force d'eſprit, & je l'ai connu après que je me ſuis bien examiné moi-même; parce que j'ai ſenti que ce ſommeil ne vient que de l'abattement où je ſuis, dans les momens où la réflexion que je fais ſur ce qui me chagrine, n'eſt pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garantir. Je trouve une ſatisfaction ſenſible à me déveloper, pour ainſi parler, moi-même; & à vous rendre compte des mouvemens les plus cachés & les plus intérieurs de mon ame.

Je fus obligé de me lever le lendemain ſans feu; parce qu'il n'y avoit point de bois pour en faire, & les trois exempts que l'on avoit mis auprès de moi, eurent la bonté de m'aſſurer que je n'en manquerois pas le lendemain. Celui qui demeura ſeul à ma garde le prit pour lui, & je fus quinze jours à Noel, dans une chambre grande comme une égliſe, ſans me chauffer. Cet exempt s'appelloit Croiſat, il étoit Gaſcon, & il

avoit été, au moins à ce que l'on disoit, valet-de-chambre de M. Servien. Je ne crois pas qu'on eût pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, & j'étois quelquefois obligé de demeurer huit ou dix jours dans le lit faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur, & sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein, & je me résolus au moins de ne point mourir de cette sorte de mort. Je me divertis au commencement à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, étoit aussi fripon que Lazarilles de Tormes, & que Buscon. Enfin je l'accoutumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connoître que je ne me tourmentois de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, & je ne lui laissai pas seulement voir que je m'apperçusse de ce qu'il disoit pour me fâcher, quoiqu'il ne proferât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises qui étoit dans la cour du donjon; & comme je lui demandois ce qu'il en prétendoit faire, il me répondit que son dessein étoit d'y planter des asperges.

Vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà une de ſes plus grandes douceurs. Il en avoit tous les jours une vingtaine de cette force. Je les avalois toutes avec douceur, & cette douceur l'effarouchoit, parce qu'il diſoit que je me moquois de lui.

Les inſtances du chapitre & des curés de Paris (*a*), qui firent pour moi tout ce qui étoit en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui étoit le plus foible des hommes, & jaloux de moi juſqu'au ridicule, ne les appuyât que très-mollement; leurs inſtances, dis-je, obligerent la cour à s'expliquer des cauſes de ma priſon, par la bouche de M. le chancelier, qui, en la préſence du roi & de la reine, dit à tous ces corps, que ſa majeſté ne m'avoit fait arrêter que pour mon propre bien, & pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avoit ſujet de croire que j'avois dans l'eſprit. M. le chancelier m'a dit depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la reine qu'il donnât ce tour à ſon diſcours, ſous prétexte d'éluder plus ſpécieuſement la demande que faiſoit l'égliſe de Paris en corps, ou que l'on me fît mon procès, ou que l'on me rendît la liberté; & il ajoutoit que

(*a*) Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 341.

ſon véritable deſſein avoit été de me ſervir, en faiſant que la cour avouât ainſi mon innocence, au moins pour les faits paſſés.

Il eſt vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponſe, qui fut relevée de toutes ſes couleurs en deux ou trois libelles très-ſpirituels. M. de Caumartin fit dans cette occaſion & dans les ſuivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable, & tout ce que l'honneur le plus épuré peuvent produire. M. d'Hacqueville y redoubla ſes ſoins & ſon zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit tous les jours chanter une antienne publique & expreſſe pour ma liberté; aucun des curés ne me manqua, à la réſerve de celui de S. Barthelemi. La Sorbonne ſe ſignala, il y eut même beaucoup de religieux qui ſe ſignalerent & ſe déclarerent. M. de Châlons échauffoit les cœurs & les eſprits, & par ſa réputation & par ſon exemple. Ce ſoulevement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans le commencement. On me donna des livres, mais par compte & ſans papier ni encre, & l'on m'accorda un valet-de-chambre & un médecin; à propos de quoi je ſuis bien aiſe de ne pas omettre une circonſtance qui eſt remarquable. Ce médecin, qui étoit homme de mérite & de réputation dans ſa profeſ-

ſion, & qui s'appelloit Vacherot, me dit le jour qu'il entra à Vincennes, que M. de Caumartin l'avoit chargé de me dire que Goiſet (*a*), avocat qui avoit prédit la liberté de M. de Beaufort, l'avoit aſſuré que j'aurois la mienne dans le mois de mars; mais qu'elle ſeroit imparfaite, & que je ne l'aurois entiere & pleine qu'au mois d'août. Vous verrez par la ſuite que le préſage fut juſte.

Je m'occupai fort à l'étude dans tout le cours de ma priſon de Vincennes, qui dura quinze mois, & au point que les jours ne me ſuffiſoient point; & que j'y employois même les nuits. Je fis une étude particuliere de la langue latine, qui me fit connoître que l'on ne peut jamais trop s'y appliquer; parce que c'eſt une étude qui comprend toutes les autres; je travaillai ſur la Grecque & ſur la neuviéme Décade de Tite-Live, que j'avois fort aimée autrefois, & à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je compoſai à l'imitation de Boëce, une *conſolation de la Théologie*, par laquelle je prouvois que tout homme qui eſt priſonnier, doit eſſayer d'être le *vinctus in Chriſto*, dont parle ſaint Paul. Je ramaſſai dans une maniere de *Silva*, beaucoup de

(*a*) Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 380.

matieres différentes, & entr'autres une application à l'usage de l'église de Paris, de ce qui étoit contenu dans le livre des actes de celle de Milan, & j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum* (*a*). Mon exempt n'oublioit rien pour troubler la tranquillité de mes études, & pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le roi lui avoit commandé de me faire prendre l'air, & de me mener sur le haut du donjon. Comme il crut que j'y avois du divertissement, il m'annonça, avec une joie, qui paroissoit dans ses yeux, qu'il avoit reçu un contr'ordre. Je lui répondis qu'il étoit venu tout à propos; parce que l'air qui étoit trop vif au-dessus du donjon, m'avoit fait mal à la tête. Quatre jours après il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes. Je le priai de m'en dispenser; parce qu'il me sembloit que l'air y devoit être trop subtil; mais il m'y força, en me disant que le roi, qui avoit plus de soin de ma santé que je ne croyois, lui avoit commandé de me faire faire exercice. Il me pria ensuite de l'excuser de ce qu'il ne m'y faisoit plus des-

(*a*) Mais si l'on en croit Joly dans ses Mémoires, *Partus Vincennarum* étoit la propre histoire du cardinal, commencée en latin par cette éminence, avec le secours de Vacherot son médecin.

cendre, pour quelques considérations, ajouta-t-il, que je ne vous puis dire. A la vérité je m'étois mis assez au-dessus de toutes ces chicaneries, qui ne me touchoient point dans le fond, & pour lesquelles je n'avois que du mépris; mais je vous confesse que je n'avois pas la même supériorité d'ame pour la substance de la prison, si l'on peut se servir de ce terme : & la vue de me trouver tous les matins en me réveillant entre les mains de mes ennemis, me faisoit sentir que je n'étois rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'apperçut de mon chagrin; mais il fut extrême par cette unique raison. C'est un effet de l'orgueil humain, & je me souviens que je me disois vingt fois le jour à moi-même, que la prison d'état étoit la plus sensible de toutes sans exception.

Vous avez déja vu que je divertissois mon ennui par mon étude. J'y joignis quelquefois du relâchement. J'avois des lapins sur le haut du donjon; j'avois des tourterelles dans une des tourelles; j'avois des pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'église de Paris faisoient que l'on m'accordoit de tems en tems ces petits divertissemens; mais on les troubloit toujours par mille chicanes. Ils ne laissoient pas de m'amuser; & d'autant plus agréablement,

que je les avois aussi prévus mille fois, en faisant réflexion à quoi je pourrois m'occuper, si jamais j'étois arrêté. Je ne m'occupois pourtant pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver, & le commerce que j'eus toujours au dehors & sans discontinuation, me donnoit lieu d'y pouvoir penser, & avec espérance & avec fruit.

Le neuviéme jour de ma prison, un garde appellé Carpentier s'approcha de moi comme son camarade dormoit, (il y en avoit toujours un d'eux qui me gardoit à vue & même la nuit) & il me mit un billet dans la main, que je reconnus d'abord pour être de celle de madame de Pommereux : il n'y avoit dans ce billet que ces paroles : *faites-moi réponse, fiez-vous au porteur*. Ce porteur me donna un crayon, & un petit morceau de papier, dans lequel j'assurai la réception du billet. Madame de Pommereux avoit trouvé habitude avec la femme de ce garde, & elle lui avoit donné cinq cens écus pour ce premier billet. Le mari étoit acoutumé à cette maniere de trafic, & il n'avoit pas été inutile à la liberté de M. de Beaufort. Il est mort lui & toute sa famille ; & j'en parle par cette considération plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vu par des accidens im-

prévus, permettez-moi de ne point entrer dans le détail de tous les autres commerces que j'eus après celui-là, & dans lesquels il faudroit nommer des gens qui vivent encore. Il suffit que je vous dise que nonobstant le changement de trois exempts & de vingt-quatre gardes-du-corps qui se succéderent pendant le cours de quinze mois les uns aux autres, mon commerce ne fut jamais interrompu.

Madame de Pommereux & MM. de Caumartin & d'Hacqueville, m'écrivoient réglément deux fois la semaine. Voici les différentes matieres de ce commerce. Elles tendoient toutes à ma liberté. La voie la plus courte étoit celle de se sauver de prison. Je fis deux entreprises, dont l'une me fut suggérée par mon médecin, qui étoit homme de mathématiques. Il eut la pensée de limer la barre qui étoit à la grille d'une petite fenêtre qui étoit dans la chapelle où j'entendois la messe, & d'y attacher une espece de machine avec laquelle je fusse, à la vérité, descendu assez facilement du troisiéme étage du donjon ; mais comme ce n'eut été que la moitié du chemin fait, & qu'il eut fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs l'on n'auroit pu redescendre, il quitta cette pensée, qui étoit en effet impraticable, & nous nous réduisîmes

à une autre, qui ne manqua que parce qu'il ne plût pas à la providence de la faire réussir. J'avois remarqué dans le tems qu'on me menoit sur la tour, qu'il y avoit tout au haut un creux dont je n'ai jamais pu deviner l'usage. Il étoit plein à demi, mais l'on pouvoit y descendre & s'y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le tems que mes gardes seroient allés dîner, & que Carpentier seroit de jour; & d'ennivrer son camarade qui étoit un vieillard appellé Tourville. Il tomboit comme mort dès qu'il avoit bu deux verres de vin; ce que Carpentier avoit éprouvé plus d'une fois. Je me servis de ce moment, pour monter au haut de la tour, sans que l'on s'en apperçût, & pour me cacher dans le trou dons je viens de vous parler, avec quelques pains & quelques bouteilles d'eau & de vin. Carpentier convenoit de la possibilité & même de la facilité de ce premier pas, qui en effet étoit d'autant plus aisé, que les deux gardes qui le devoient relever, lui & son camarade, avoient toujours eu l'honnêteté de ne pas entrer dans ma chambre, & de demeurer à la porte, jusqu'à ce qu'ils pussent juger que j'étois éveillé; car je m'étois accoutumé à dormir l'après-dîné, ou même à faire semblant de dormir. Carpentier devoit donc attacher

deux cordes à la fenêtre de la galerie par laquelle M. de Beaufort s'étoit ſauvé, & jetter dans le foſſé une machine de tiſſu que M. Vacherot avoit travaillée la nuit dans ſa chambre, par le moyen de laquelle on eût pu croire que je me fuſſe élevé au-deſſus de la petite muraille qu'on y avoit faite depuis la ſortie de M. de Beaufort. Il devoit en même-tems donner l'allarme, comme s'il m'avoit vu paſſer dans la galerie, & montrer ſon épée teinte de ſang, comme ſi même il m'eût bleſſé en me pourſuivant. Toute la garde fut accourue au bruit; l'on eut trouvé les cordes à la fenêtre; on eut vu la machine & du ſang dans le foſſé; huit ou dix cavaliers euſſent paru le piſtolet à la main dans le bois comme pour me recevoir. Il y en eut eu un qui fût ſorti des portes avec une calotte rouge ſur la tête. Ils ſe ſeroient ſéparés, & celui qui auroit eu la calotte rouge auroit tiré du côté de Mezieres. On eut tiré le canon de Mezieres trois ou quatre jours après, comme ſi je fuſſe effectivement arrivé. Qui eut pu s'imaginer que j'euſſe été dans ce trou? On n'eut pas manqué de lever la garde du bois de Vincennes, & de n'y laiſſer que des mortes-payes ordinaires, qui euſſent fait voir pour deux ſols à tout Paris & la fenêtre & les cordes, comme

ils firent celles de M. de Beaufort. Mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres. Ils m'eussent habillé en femme, en moine, comme il vous plaira, & j'en fusse sorti sans qu'il y eût eu seulement ombre de soupçon. Je ne crois pas qu'il y eût eu rien au monde de plus ridicule pour la cour, si elle eût été attrapée en cette maniere. Elle est si extraordinaire, qu'elle en paroît impossible : elle étoit pourtant facile, & je suis convaincu qu'elle auroit infailliblement réussi, si un garde appellé l'Escarmouche ne l'eût pas rompue par un incident que la pure fortune y jetta. On l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade, & comme c'étoit un homme dur, vieux & exact, il dit à l'exempt qu'il ne concevoit point comment il ne faisoit pas mettre une porte à l'entrée du petit escalier qui monte à la tour. Elle y fut mise le lendemain au matin, & ainsi mon entreprise se rompit. Ce même garde m'assura le soir en bonne amitié, qu'il m'étrangleroit, s'il plaisoit à sa majesté de le lui commander.

Je n'étois pas si attaché aux moyens de me tirer moi-même de la tour de Vincennes, que je ne pensasse aussi à ceux qui pouvoient obliger mes ennemis à m'en tirer. L'abbé Charier qui partit pour Rome

dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le pape Innocent irrité jusqu'à la fureur, & sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d'une action, sur laquelle les exemples des cardinaux de Guise & d'autres marquoient ses devoirs. Il s'en expliqua avec un très-grand ressentiment à l'ambassadeur de France. Il envoya M. Marini, archevêque d'Avignon, en qualité de nonce extraordinaire, pour ma liberté. Le roi prit de son côté l'affaire avec hauteur. Il défendit à monsignor Marini de passer Lyon. Le pape craignit d'exposer son autorité & celle de l'église à la fureur d'un insensé. Il usa de ce mot en parlant à l'abbé Charier, & en lui ajoutant : *donnez-moi une armée, & je vous donnerai un légat.* Il étoit difficile de lui donner cette armée; mais il n'eut pas été impossible, si ceux qui étoient obligés d'être mes amis en cette occasion, ne m'eussent pas manqué.

Vous avez vu dans le second volume de cet ouvrage, que Mézieres étoit dans mes intérêts par l'amitié que Bussi-Lamet avoit pour moi, & que Charleville & le Mont-Olimpe y devoient être, parce que M. de Noirmoutier tenoit ces deux places de moi. Vous avez vu aussi que ce dernier m'avoit manqué, lorsque M. le cardinal Mazarin rentra en France. Il crut se justifier en di-

ſant à tout le monde qu'il me ſerviroit envers tous & contre tous en ce qui me ſeroit perſonnel ; & comme il y a peu de choſe qui le ſoit davantage que la priſon, il ſe joignit publiquement avec Buſſi-Lamet auſſi-tôt que je fus arrêté, & ils écrivirent enſemble une lettre au cardinal, par laquelle ils lui déclaroient qu'ils ne pourroient s'empêcher de ſe porter à toutes ſortes d'extrémités ſi l'on me tenoit plus longtems en priſon. Ces places, qui ſont inattaquables quand elles ſont d'un même parti, étoient d'une extrême importance dans un tems où M. le prince, qui dès la premiere nouvelle qu'il eut de ma détention, déclara qu'il feroit ſans exception tout ce que mes amis ſouhaiteroient pour ma liberté ; où M. le prince, dis-je, offrit à ces deux gouverneurs de faire marcher toutes les forces d'Eſpagne à leur ſecours, où Belle-Iſle, dont M. de Retz étoit le maître, n'étoit pas à mépriſer à cauſe de l'Angleterre, dont la France n'étoit nullement aſſurée en ce moment-là, & où Bourdeaux & Brouage tenoient encore pour M. le prince. Beaucoup de gens ſont perſuadés qu'il y avoit de quoi former une affaire très-conſidérable, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit aſſez d'étoffe, & en ce que vous venez d'en voir & en beaucoup de choſes de cette nature : par exemple,

en la diſpoſition du comte d'Autel qui étoit dans Bethune ; & qui auroit aſſurément branlé pour moi, s'il eût vu la partie bien faite. Le malheur fut qu'il n'y eut perſonne qui ſût bien tailler cette étoffe. M. le duc de Retz avoit bonne intention, mais il n'étoit pas capable d'un grand deſſein ; & de plus ſa femme & ſon beau-pere le retenoient. M. de Briſſac, qui avoit eu commandement de ſe retirer chez lui, ne ſavoit primer en rien. M. le duc de Noirmoutier eut été le plus entreprenant ; mais il fut gagné d'abord par madame de Chevreuſe & par Laigues, auxquels le cardinal dit en termes exprès, qu'ils lui répondroient des actions de leur amis, & que s'ils tiroient un coup de piſtolet, ils verroient l'un & l'autre ce qui leur en arriveroit. M. de Noirmoutier qui n'avoit pas d'ailleurs, comme vous avez vu, trop d'amitié pour moi, ſe rendit aux inſtances de ſes amis & à celles de ſa femme, qui n'eſt pas une des meilleures de ſon ſexe, & il donna parole (*a*) à la cour qu'il ne me donneroit que des apparences, & qu'il ne feroit rien en effet.

Il tint ſa parole, il ne traverſa en rien

(*a*) M. le maréchal de Villeroi donna avis de cet engagement avec la Cour à madame de Leſdiguieres le quatorzieme jour de ma priſon.

le siége de Stenai que le roi fit en ce tems-là; il éluda toutes les propositions de M. le prince, & il se contenta de parler & d'écrire toujours en ma faveur, & de tirer force coups de canon lorsque l'on buvoit à ma santé. Il eut eu pourtant peine à soutenir long-tems ce personnage, si Bussi-Lamet, qui avoit de l'esprit & de la décision, eût vécu. Celui-ci dit à Malclerc, qui y avoit été envoyé de la part de mes amis, ces propres mots : *Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler François, ou je lui surprendrai sa place.* Le pauvre homme mourut d'apoplexie la nuit même. Le chevalier de Lamet, qui étoit le major dans la place, y étant demeuré le maître par cette mort; le vicomte son frere ainé s'y jetta, & il y demeura très-fidélement dans mes intérêts. L'abbé de Lamet, leur cousin & le mien, & qui étoit mon maître de chambre, n'en bougea, & il m'y servit aussi avec tout le zèle possible; mais enfin une place ne pouvant rien sans l'autre, on n'agit point, & Mezieres, Charleville & le Mont-Olimpe furent pour moi, mais ne firent rien pour moi. Il ne laissa pas de m'en coûter une bonne somme de deniers, que M. de Retz prêta pour la subsistance de la garnison. J'en ai payé depuis & le capital & les intérêts.

Vous jugez bien que tout ce détail, dont j'étois informé ponctuellement, n'étoit pas la moindre de mes occupations : mais cependant l'une de mes principales occupations dans ma prison étoit de cacher que j'en fusse informé, & je me souviens que M. de Pradelle, qui commandoit les compagnies des gardes Suisses & Françoises qui étoient dans le château, & qui avoit permission de me voir, aussi-bien que M. de Maupeou de Noisi, qui étoit aussi capitaine aux gardes, je me souviens, dis-je, que M. de Pradelle me dit un jour qu'il étoit au désespoir d'être obligé de m'apprendre une nouvelle qui m'affligeroit, qui étoit la mort de M. de Bussi-Lamet. Quoique je le susse aussi-bien que lui, j'en fis le surpris. Ce M. de Pradelle eut la bonté de me consoler dans la même conversation, de l'appréhension que j'avois qu'on ne fît quelque chose à Meziéres contre le service du roi, & il m'assura que la place étoit entre les mains du commandant que sa majesté y avoit envoyé. Vous observerez, s'il vous plaît, que j'avois reçu un billet la veille du vicomte de Lamet, qui me marquoit qu'il en étoit le maître, & qu'il m'en rendroit bon compte. Je reçus toutefois pour bon ce qu'il plut à Pradelle de me dire sur cela, & la plupart des discours de cette nature

que l'on fait aux prisonniers d'état : je dis la plupart, parce qu'il y en eut quelques-uns à l'égard desquels je ne pus agir ainsi. Par exemple, Pradelle qui ne me parloit pour l'ordinaire que du beau tems & des choses qui étoient arrivées avant que j'eusse été arrêté, s'avisa un jour de m'annoncer l'heureux retour du cardinal Mazarin à Paris : il embellit son récit de tout les ornemens qu'il crut qui me pouvoient déplaire, & il exagéra même avec emphase, la réception magnifique qui lui avoit été faite à l'hôtel-de-ville. Je la savois déja, & que M. Vedeau l'avoit harangué avec une bassesse incroyable. Je répondis à M. de Pradelle que je n'en étois point surpris. Il reprit : « Et vous n'en serez pas même fâché, » Monsieur, quand vous saurez l'honnêteté » que M. le cardinal a pour vous : il m'a » commandé de vous venir assurer de ses » très-humbles services, & de vous supplier de croire qu'il n'oubliera rien pour » vous servir ». Je ne fis pas semblant d'avoir pris garde à ce compliment, & je lui fis je ne sai quelle question sur un sujet qui n'avoit aucun rapport à celui-là. Il y revint ; & comme il me pressa de lui répondre, je lui dis que dès la premiere parole je lui aurois témoigné ma reconnoissance, si je n'étois persuadé que le respect qu'un

prisonnier doit au roi, ne lui permet pas de s'expliquer de quoi que ce soit qui regarde sa liberté, que lorsqu'il a plu à sa majesté de la lui rendre. Il m'entendit, il m'exhorta à répondre à M. le cardinal plus obligeamment; mais il ne me persuada pas.

Les avis que le cardinal Mazarin avoit de Rome, & l'émotion des esprits qui paroissoit & qui croissoit même en Poitou & à Paris, touchant ma prison, l'obligerent à donner au moins quelques démonstrations touchant ma liberté, & il se servit pour cet effet, de la crédulité de monsignor Bagni, nonce en France, homme de bien & d'une naissance très-relevée, mais facile & tout propre à être trompé. Il me l'envoya accompagné de MM. de Brienne & le Tellier, pour me proposer ma liberté & de grands avantages, en cas que je voulusse donner ma démission de la coadjutorerie de Paris. Comme j'avois été averti par mes amis de cette démarche, je la reçus avec un discours très-étudié & très-ecclésiastique, qui fit même honte à monsignor Bagni, & qui lui attira ensuite une fort rude réprimande de Rome. Ce discours, qui m'avoit été envoyé par M. de Caumartin, & qui étoit fort beau & fort juste, fut imprimé dès le lendemain. La cour en fut touchée

au vif. Elle changea & mon exempt & mes gardes : mais ce changement n'altéra point du tout mon commerce.

Les instances du chapitre de Notre-Dame obligerent la cour à permettre à un de son corps d'être auprès de moi (*a*), & l'on choisit pour cet emploi un chanoine de la famille de M. de Bragelonne, qui avoit été nourri au college avec moi, & auquel même j'avois donné ma prébende. Il s'ennuya trop dans la prison, quoiqu'il s'y fût enfermé avec joie pour l'amour de moi. Il y tomba malade d'une profonde mélancolie. Je m'en apperçus, & je fis ce qui étoit en moi pour l'en faire sortir, mais il ne voulut jamais m'écouter sur cela. La fiévre double-tierce le saisit, & il se coupa la gorge avec un razoir au quatriéme accès. On eut l'honnêteté de me cacher le genre de sa mort, dans tout le tems que je fus à Vincennes; mais le tragique en fut commenté par mes amis, & ne diminua pas la pitié du peuple à mon égard. Cette pitié ne diminuoit point non plus les frayeurs de M. le cardinal : elles le porterent jusqu'à prendre la pensée de me transférer à Amiens, à Brest, au Havre-de-Grace. J'en fus averti, je fis le malade. On

(*a*) Voyez ce que Joly écrit de cette affaire dans ses Mémoires, tome I, page 356.

envoya Vesou pour voir si effectivement je l'étois. On m'a parlé différemment de son rapport. Ce qui empêcha ma translation fut la mort de M. l'archevêque qui émut à ce point tous les esprits, que la cour pensa plus à les adoucir qu'à les effaroucher. La maniere dont je fus servi en ce rencontre a du prodige.

Mon oncle mourut à quatre heures du matin (*a*) : à cinq, l'on prit possession de l'archevêché en mon nom (*b*), avec une procuration de moi en très-bonne forme, & M. le Tellier qui vint à cinq & un quart dans l'église, pour s'y opposer de la part du roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminoit mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'étoit au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette nature, dans un tems où l'on ne croyoit pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échaufferent encore plus qu'à leur ordinaire; mes amis souffloient le feu; les peuples ne voyoient plus leur archevêque; le nonce, qui croyoit avoir été doublement

(*a*) Le 21 mars 1653.

(*b*) Ce fut Caumartin qui en fit prendre possession. Voyez Mémoires de Joly, tome I, page 363 & suiv.

joué par la cour, parloit fort haut & menaçoit de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvoit qu'il falloit fermer les églises. M. le cardinal eut peur : & comme ses peurs alloient toujours à négocier, il négocia. Il n'ignoroit pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés ; il croyoit la moitié du tems que j'étois de ce nombre ; il le crut en celui-là, & il me fit jetter cent & cent vues de permutations, d'établissemens de gros clochers, de gouvernemens, de retours dans les bonnes graces du roi, de liaisons solides avec le ministre. Pradelle & mon exempt ne parloient du soir au matin que sur ce ton. On me donnoit bien plus de liberté qu'à l'ordinaire ; on ne pouvoit plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre, pour peu qu'il fît beau sur le donjon. Je ne faisois pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changemens ; parce que je savois par mes amis le dessous des cartes. Ils me mandoient que je me tinsse couvert, & que je ne m'ouvrisse en façon du monde ; parce qu'ils étoient informés à n'en pouvoir douter, que quand l'on viendroit à fondre la cloche, l'on ne trouveroit rien de solide, & que la cour ne songeoit qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission,

afin de refroidir & le clergé & le peuple. Je ſuivis ponctuellement l'inſtruction de mes amis, & au point (*a*), que M. de Noailles, capitaine des gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du roi, & m'ayant fait un diſcours très-éloigné de ſes manieres & de ſon inclination honnête & douce; (car le Mazarin l'obligea de me parler en aga des janiſſaires, beaucoup plus qu'en officier d'un roi chrétien) je le priai de trouver bon que je lui fiſſe ma réponſe par écrit. Je ne me reſſouviens pas des paroles: mais je ſais bien qu'elles marquoient un ſouverain mépris pour les menaces & pour les promeſſes, & une réſolution inviolable de ne point quitter l'archevêché de Paris.

Je reçus dès le lendemain une lettre de mes amis, qui me marquoit l'effet admirable que ma réponſe, qu'ils firent imprimer toute la nuit, avoit fait dans les eſprits, & qui me donnoit avis que M. le préſident de Bellievre devoit le jour ſuivant faire une ſeconde tentative. Il y vint effectivement; & il m'offrit de la part du roi, les abbayes de S. Lucien de Beauvais, de S. Medard de Soiſſons, de Saint-Germain

(*a*) Tout ceci & ce qui ſuit eſt rapporté différemment dans les Mémoires de Joly, tome I, page 368 & ſuiv.

d'Auxerre, de Barbeau, de S. Martin de Pontoise, de S. Aubin d'Angers, & d'Orcan, pourvu, ajouta-t-il, que vous renonciez à l'archevêché de Paris, & que.... Il s'arrêta à ce mot, en me regardant, & en me disant : « Jusqu'ici je vous ai parlé » comme ambassadeur de bonne foi, je vais » commencer à me moquer du Sicilien, » qui est assez sot pour m'employer à une » proposition de cette sorte ; & pourvu » donc, *continua-t-il*, que vous donniez » douze de vos amis, pour caution que » vous ratifierez votre démission dès le pre- » mier moment que vous serez en liberté. » Ce n'est pas tout, *ajouta-t-il*, il faut » que je sois de ces douze, qui seront MM. » de Retz, de Brissac, de Montrésor, de » Caumartin, d'Hacqueville, &c. Ecoutez- » moi, *reprit-il tout d'un coup*, & ne me » répondez point, je vous supplie, que je » ne vous aye parlé tant qu'il m'aura plu. » La plupart de vos amis sont persuadés » que vous n'avez qu'à tenir ferme, & que » la cour vous donnera votre liberté, en » se contentant de se défaire de vous, & » de vous envoyer à Rome. Abus. Elle veut » *in ogni modo* votre démission. Quand je » dis la cour, j'entens Mazarin ; car la reine » est au désespoir que l'on pense seulement » de vous donner la liberté. Le Tellier dit

» qu'il faut que le cardinal ait perdu le sens.
» L'abbé Fouquet est enragé, & Servien n'y
» consent, que parce que les autres sont
» d'un avis contraire. Il faut donc supposer
» comme incontestable qu'il n'y a que le
» Mazarin qui veuille votre liberté, & qu'il
» ne la veut que parce qu'il croit qu'il se
» venge suffisamment en vous faisant perdre
» l'archevêché de Paris. C'est au moins
» l'excuse qu'il prend; car dans le fond ce
» n'est pas ce qui le détermine, ce n'est que
» la peur qu'il a dans ce moment du nonce,
» du chapitre, des curés, du peuple : je dis
» dans ce moment de la mort de M. l'archevêque,
» qui tout au plus peut produire
» un soulevement, qui n'étant point appuyé,
» tombera à rien. Je soutiens de plus
» qu'il n'en produira point; que le nonce
» menacera, & ne fera rien; que le chapitre
» fera des remontrances, & qu'elles
» seront inutiles; que les curés prôneront,
» & qu'ils en demeureront là; que le peuple
» criera, & qu'il ne prendra pas les armes.
» Je vois tout cela de près, & que ce
» qui en arrivera sera d'être transféré, ou au
» Havre, ou à Brest, & de demeurer entre
» les mains & à la disposition de vos ennemis,
» qui en useront dans les suites comme
» il leur plaira. Je sais bien que le Mazarin
» n'est pas sanguinaire, mais je tremble

» quand je pense que Noailles vous a dit
» que l'on étoit résolu d'aller vîte, & de
» prendre les voies dont les autres états
» avoient donné tant d'exemples. Et ce qui
» me fait trembler, c'est la résolution qu'on
» a eue de parler ainsi. Les grandes ames
» disent quelquefois pour leurs fins de ces
» sortes de choses, sans les faire : les basses
» ont plus de peine à les dire qu'à les faire.
» Vous croyez que la conclusion que je veux
» tirer de ce que je viens de vous dire, sera
» qu'il faut que vous donniez votre démis-
» sion : nullement. Je suis venu ici pour
» vous dire que vous êtes déshonoré si vous
» donnez votre démission ; que c'est en cette
» occasion, où vous êtes obligé de remplir,
» au péril de votre vie, & de votre liberté
» que vous estimez assurément plus que
» votre vie, la grande attente où tout le
» monde est sur votre sujet. Voici l'instant
» où vous devez plus que jamais mettre en
» pratique les apophthegmes dont nous vous
» avons tant fait la guerre. Je compte le fer &
» le poison pour rien, rien ne me touche que
» ce qui est dans moi ; on meurt également
» par-tout. Voilà justement comme il faut ré-
» pondre à ceux qui vous parleront de votre
» démission. Vous vous en êtes dignement
» acquitté jusqu'ici, & l'on auroit tort de
» s'en plaindre : je n'en aurois pas moins,

» si je prétendois vous obliger à changer » de sentiment. Ce n'est pas ce que je vous » demande : ce que je souhaite est, que vous » me disiez bonnement, si en cas que vous » puissiez avoir votre liberté pour une feuille » de chêne, vous consentez à l'accepter ». Je souris à cette parole. « Attendez, *me* » *dit-il*, je vais vous faire avouer que cela » n'est pas impossible. Une démission de » l'archevêché de Paris datée du bois de » Vincennes, est-elle bonne ? Non, *lui ré-* » *pondis-je ;* mais vous voyez aussi que » l'on ne s'en contente pas, & que l'on » veut des cautions pour la ratification. Et » si je vois jour, *reprit le premier prési-* » *dent*, à ce que l'on ne vous demande » plus de cautions, qu'en dites-vous ? Je » donnerai demain ma démission, *lui répon-* » *dis-je* ». Il m'expliqua en cet endroit tout ce qu'il avoit fait : il me dit qu'il ne s'étoit jamais voulu charger d'aucunes propositions, jusqu'à ce qu'il eût connu clairement que l'intention véritable du cardinal étoit de me donner la liberté, & que sa disposition étoit pareillement de se relâcher des conditions qu'il avoit demandées pour la sûreté de ma démission ; qu'il n'y en avoit aucune qui ne lui fût venue dans l'esprit ; que la premiere pensée avoit été d'exiger une promesse par écrit du chapitre, des

curés & de la Sorbonne, qui s'engageassent à ne me plus reconnoître, en cas que je refusasse de la ratifier, lorsque je serois en liberté; que la seconde avoit été de me faire mener au Louvre, d'y assembler tous les corps ecclésiastiques de la ville, de m'obliger de donner ma parole au roi en leur présence. « Enfin il n'y a sorte de moyens, » *ajouta-t-il*, dont il ne se soit avisé pour » satisfaire à sa défiance. Vous le voyez par » ce que je viens de vous en dire, qui ne » fait pourtant pas la moitié de ce que j'en » ai vu. Comme je le connois, je ne lui » contredis sur rien. Toutes ses ridicules » visions se sont évanouies d'elles-mêmes. » Celle des douze cautions, qui est à la » vérité plus praticable que les autres, » subsiste encore; mais elle se dissipera » comme les autres, pourvu que vous de» meuriez ferme à ne la pas accepter. Je la » disputerai avec opiniâtreté contre vous, » vous la refuserez avec fermeté, comme » croyant qu'elle vous est honteuse, & nous » ferons venir le Sicilien à un autre expé» dient, qu'il prendra parce qu'il le croira » très-propre à vous tromper. Cet expédient » est de vous confier, ou à d'Hoquincourt, » ou à M. le maréchal de la Meilleraie, jus» qu'à ce que le pape ait reçu votre démis» sion. Le cardinal croira qu'elle est sûre,

» ſi le pape l'accepte, & il eſt ſi ignorant » de nos mœurs, qu'il me le diſoit encore » hier ».

Je pris la parole en cet endroit, & je dis à M. le premier préſident que l'expédient ne valoit rien; parce que le pape ne l'accepteroit pas. « Qu'importe, *me repartit-il?* c'eſt » le pis qui nous puiſſe arriver, & pour re» médier à ce pis, il faut, quand on vous » fera cette propoſition, que vous ſtipuliez » que, quoi qu'il arrive, vous ne pourrez » jamais être remis entre les mains du roi » que ſur mon billet, & j'en prendrai un » bien ſigné de celui qui ſe chargera de » votre garde. Vous devez vous fier à moi. » Mettez-vous en l'état que je vous marque; » j'ai un preſſentiment que Dieu pourvoira » au reſte ».

Nous diſcutâmes à fond la matiere, nous examinâmes tout ce qui ſe pouvoit imaginer ſur le choix qui ſe devoit faire de M. d'Hoquincourt ou de M. de la Meilleraie : nous convinmes de tous nos faits, & il ſortit de Vincennes les larmes aux yeux, en diſant à M. de Pradelle : « Je trouve une opiniâtreté » invincible : je ſuis au déſeſpoir. Ce n'eſt » pas l'archevêché qui le tient. Il ne s'en » ſoucie plus : mais il croit que ſon hon» neur eſt bleſſé par les propoſitions qu'on » lui fait de cautions de garantie. Il ne ſe

» rendra jamais, je ne veux plus me mêler » de tout ceci, il n'y a rien à faire ».

Pradelle, qui étoit bien plus à l'abbé Fouquet qu'au cardinal, & qui ſavoit que l'abbé Fouquet ne vouloit en aucune maniere ma liberté, lui porta en diligence cette bonne nouvelle, & il reçut auſſi en même-tems la commiſſion de me faire entrevoir ſans affectation, dans les converſations qu'il avoit avec moi, l'archevêché de Reims & des récompenſes immenſes, afin que lorſqu'on m'en propoſeroit de moindres, je me tinſſe plus ferme, & que ma fermeté aigrît encore davantage le Mazarin. Je m'apperçus de ce jeu avec aſſez de facilité, en joignant ce que je ſavois de ſûr par M. de Bellievre & mes amis, à ce que j'apprenois de différent par Pradelle & par d'Avanton qui étoit mon exempt. Celui-ci qui étoit uniquement dépendant de M. de Noailles, ſon capitaine, qui n'y entendoit aucune fineſſe, & qui n'alloit qu'au ſervice du roi, ne me groſſiſſoit rien. L'autre, dont le but étoit de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me feroit, par l'eſpérance qu'il me feroit concevoir d'en obtenir de plus conſidérables, continuoit à me jetter des lueurs éclatantes. Je me réſolus de répondre par l'art à l'artifice. Je dis à d'Avanton que je ne concevois pas la maniere

d'agir de la cour : que quoique je fusse dans les fers, je ne les trouvois pas assez pesans pour souhaiter de les rompre par toutes voies; qu'enfin il falloit agir avec sincérité avec tout le monde, & avec les prisonniers comme avec les autres; que l'on me faisoit en même tems des propositions toutes opposées; que M. le premier président m'offroit sept abbayes; que M. de Pradelle me montroit des archevêchés. D'Avanton, qui dans le vrai ne vouloit que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son capitaine de mes plaintes. M. le cardinal Mazarin, qui avoit pris une frayeur mortelle des curés & des confesseurs de Paris, & qui par cette considération, brûloit d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle : il l'en gourmanda au dernier point; il soupçonna le vrai, qui étoit qu'il agissoit par les ordres de l'abbé Fouquet; & le chagrin qu'il eut de trouver dans les siens mêmes des obstacles à ses volontés, contribua beaucoup, à ce que M. de Bellievre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission datée du donjon de Vincennes; que le roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées; & que je fusse remis entre les mains de M. le Maréchal de la Meilleraie, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, & pour être

mis en liberté, auſſi-tôt qu'il auroit plu à ſa ſainteté d'accepter ma démiſſion; que quoi qu'il pût arriver de cette démiſſion, je ne pourrois jamais être remis entre les mains de ſa majeſté, qu'après que M. le préſident de Bellievre auroit écrit de ſa main à M. le maréchal de la Meilleraie qu'il l'agréoit, & que pour plus grande sûreté de cette derniere clauſe, le roi ſigneroit de ſa main un papier, par lequel il permettroit à M. le maréchal de la Meilleraie de donner cette promeſſe par écrit à M. le préſident de Belliévre. Tout cela fut exécuté, & le lundi ſuivant, l'un & l'autre me vinrent prendre à Vincennes, & me menerent enſemble dans un caroſſe du roi jusqu'au Port-à-l'Anglois.

Comme le maréchal étoit tout eſtropié de la goutte, il ne put monter jusqu'à ma chambre, ce qui donna le tems à M. de Bellievre qui m'y vint prendre, de me dire, en deſcendant les degrés, que je me gardaſſe bien de donner une parole que l'on m'alloit demander. Le maréchal que je trouvai au bas de l'eſcalier me la demanda effectivement. C'étoit de ne me point ſauver. Je lui répondis que les priſonniers de guerre donnoient des paroles; mais que je n'avois jamais oui dire qu'on en exigeât des priſonniers d'état. Le maré-

chal ſe mit en colere, & il me dit nettement qu'il ne ſe chargeoit donc pas de ma perſonne. M. de Bellievre qui n'avoit pas pu, devant mon exempt, devant Pradelle & devant mes gardes, s'expliquer avec moi du détail, prit la parole, & dit : » Vous » ne vous entendez pas : M. le cardinal » ne vous refuſe pas de vous donner ſa pa- » role ſi vous voulez vous y fier abſolu- » ment, & ne lui donner auprès de lui au- » cune garde. Mais ſi vous le gardez, Mon- » ſieur, à quoi vous ſerviroit cette parole ? » car tout homme que l'on garde en eſt » quitte ». Le premier préſident jouoit à jeu sûr, car il ſavoit que la reine avoit fait promettre au maréchal qu'il me feroit toujours garder à vue. Il regarda M. de Bellievre & il lui dit : *Vous ſavez ſi je puis faire ce que vous me propoſez ; allons*, continua-t-il, en ſe tournant vers moi : *Il faut donc que je vous garde ; mais ce ſera d'une maniere de laquelle vous ne vous plaindrez jamais*. Nous ſortimes ainſi eſcortés de gendarmes, de chevaux-légers & de mouſquetaires du roi ; & les gardes de M. le cardinal Mazarin, qui, à mon ſens, n'euſſent pas dû être de ce cortége, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le premier préſident au Port-à-l'Anglois, & nous continuâmes notre

route juſqu'à Beaugenci, où nous nous embarquâmes, après avoir changé d'eſcorte. La cavalerie retourna à Paris, & Pradelle qui avoit pour enſeigne Morel, qui eſt préſentement, ce me ſemble, à Madame, ſe mit dans notre bateau, avec une compagnie du régiment des gardes, qui ſuivoit dans un autre. L'exempt, les gardes-du-corps, la compagnie du régiment, me quitterent le lendemain que je fus arrivé à Nantes. Je demeurai purement à la garde de M. le maréchal de la Meilleraie, qui me tint parole; car l'on ne pouvoit rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyoit, on me cherchoit même tous les divertiſſemens poſſibles, j'avois preſque tous les ſoirs la comédie. Toutes les dames s'y trouvoient, elles y ſoupoient ſouvent. Madame de la Vergne, qui avoit épouſé en ſeconde noces M. le chevalier de Sevigné, & qui demeuroit en Anjou avec ſon mari, m'y vint voir, & y amena mademoiſelle ſa fille qui eſt préſentement madame de la Fayette. Elle étoit fort jolie & fort aimable, & elle avoit de plus beaucoup d'air de madame de Leſdiguieres. Elle me plut beaucoup, & la vérité eſt que je ne lui plus guère, ſoit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, ſoit que la défiance que ſa mere & ſon beau pere lui avoient donnée

dès Paris même, avec application de mes inconſtances & de mes différentes amours, la miſſent en garde contre moi. Je me conſolai de ſa cruauté avec la facilité qui m'étoit aſſez naturelle, & la liberté que M. le maréchal de la Meilleraie me laiſſoit avec les dames de la ville, qui étant à la vérité très-entiere, m'étoit d'un fort grand ſoulagement. Ce n'eſt pas que l'exactitude de la garde ne fût égale à l'honnêteté. On ne me perdoit jamais de vue, que quand j'étois retiré dans ma chambre : & l'unique porte qui étoit à cette chambre étoit gardée par ſix gardes jour & nuit. Il n'y avoit qu'une fenêtre très-haute, qui répondoit de plus dans la cour, dans laquelle il y avoit toujours un grand corps-de-garde, & celui qui m'accompagnoit toutes les fois que je ſortois, composé de ces ſix hommes dont j'ai parlé ci-deſſus, ſe poſtoit ſur la terraſſe d'une tour d'où il me regardoit, quand je me promenois dans un petit jardin, qui eſt ſur une maniere de baſtion ou de ravelin qui répond ſur l'eau. M. de Briſſac qui ſe trouva dans le château de Nantes à la deſcente du caroſſe, & MM. de Caumartin, de Hacqueville, abbé de Pontcarré, & Amelot, qui y vinrent bientôt après, furent plus étonnés de l'exactitude de la garde, qu'ils ne furent ſatisfaits de la civilité,

quoiqu'elle fût très-grande. Je vous confeſſe que j'en fus moi-même fort embarraſſé, particuliérement quand j'appris par un courier de l'abbé Charier, que le pape ne vouloit pas agréer ma démiſſion : ce qui me fâcha beaucoup ; parce que l'agrément du pape ne l'eût pas validée, & m'eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai en diligence à Rome Malclerc, qui a l'honneur d'être connu de vous, & je le chargeai d'une lettre par laquelle j'expliquois au pape mes véritables intérêts : je donnai de plus une inſtruction très-ample à Malclerc, par laquelle je lui marquois tous les expédiens de concilier la dignité du ſaint ſiége avec l'acceptation de cette démiſſion. Rien ne put perſuader ſa ſainteté : elle demeura inflexible. Elle crut qu'il y alloit trop de ſa réputation de conſentir même pour un inſtant à une violence auſſi injurieuſe à toute l'égliſe, & elle dit ces propres paroles à l'abbé Charier & à Malclerc, qui preſſoient le pape les larmes aux yeux : « Je » ſais bien que mon agrément ne valideroit » pas une démiſſion qui a été extorquée par » la force ; mais je ſais bien auſſi qu'il me » déshonoreroit, quand on diroit que je » l'ai donné à une démiſſion qui eſt datée » d'une priſon ».

Vous croyez aiſément que cette diſpoſi-

tion du pape m'obligeoit à de sérieuſes réflexions, qui furent même dans la ſuite encore plus éveillées par la diſpoſition du maréchal de la Meilleraie, qui étoit de tous les hommes le plus bas à la cour. La nourriture qu'il avoit priſe à celle de M. le cardinal de Richelieu, avoit fait de ſi fortes impreſſions dans ſon eſprit, que bien qu'il eût beaucoup d'averſion pour le cardinal Mazarin, il trembloit dès qu'il entendoit nommer ſon nom. Ses frayeurs redoublerent à la premiere nouvelle qu'il eut que l'on incidentoit à Rome. Il m'en parut ému au-delà même de ce que la bienſéance eût pu permettre. Quand le cardinal lui eut mandé qu'il ſavoit de ſcience certaine que la difficulté que faiſoit le pape venoit de moi, il ne ſe put contenir, il m'en fit des reproches, & au lieu de recevoir mes raiſons, qui étoient fondées ſur la pure & ſimple vérité, il affecta de croire que je la lui déguiſois. Je ne doutai plus alors qu'il ne préparât des prétextes pour me rendre à la cour, quand il lui conviendroit de le faire. Cette conduite eſt ordinaire à tous ceux qui ont plus d'artifice que de jugement; mais elle n'eſt pas ſûre à ceux qui ont plus d'impétuoſité que de bonne foi. Je fis expliquer au maréchal ſes intentions en l'échauffant inſenſiblement: il ſe trahit ſoi-

même en me les découvrant avec beaucoup d'imprudence, en présence de tout ce qui étoit avec nous dans la cour du château. Il me lut une lettre, par laquelle on lui écrivoit que l'on avoit donné avis à la cour, que je promettois à Monsieur qui étoit à Blois, de lui ménager M. le Maréchal de la Meilleraie, & au point que je ne désespérois pas qu'il ne lui donnât retraite au Fort-Louis. Je lui dis qu'il auroit toujours de ces tracasseries, & que la cour qui n'avoit songé qu'à appaiser Paris en m'en éloignant, ne songeroit plus qu'à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possédé, & il me dit d'une voix haute & animée : « En un mot, » Monsieur, je veux bien que vous sachiez » que je ne ferai pas la guerre au roi pour » vous. Je tiendrai fidélement ma parole ; » mais aussi faudra-t-il que M. le premier pré» sident tienne celle qu'il a donnée au roi ».

Cependant je me résolus de penser tout de bon à me sauver. M. le premier président, à qui la cour avoit déja fait une maniere de tentative, m'en pressoit, & Montrésor me fit donner un petit billet par le moyen d'une dame de Nantes, où il y avoit : *Vous devez être conduit à Brest dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez.* La chose étoit très-difficile. Le préalable fut

d'amuſer le maréchal. Joly lui faiſoit voir des déchifremens qui paroiſſoient fort naturels, & je connus alors que les gens les plus défians ſont très-ſouvent les plus dupes. Je m'ouvris à M. de Briſſac, qui faiſoit de tems en tems des voyages à Nantes, & qui me promit de me ſervir. Comme il avoit un fort grand équipage, il marchoit toujours avec beaucoup de mulets. Cette quantité de coffres me donna la penſée qu'il ne ſeroit pas impoſſible que je me fouraſſe dans l'un de ces bahuts (*a*). On le fit faire exprès un peu plus grand qu'à l'ordinaire. On fit un trou par le deſſous, afin que je puſſe reſpirer : je l'eſſayai même, & il me parut que ce moyen étoit praticable & ſimple. M. de Briſſac fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoul, qui le changea abſolument. Il s'ouvrit de ce projet à madame de Retz & à M. ſon beau-pere : ils l'en diſſuaderent. Celle-là par la haine qu'elle avoit pour moi ; & celui-ci par le tour de ſon eſprit, qui alloit toujours au mal. M. de Briſſac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu'il diſoit, que j'étoufferois dans ce bahut, & touché à la vérité du

(*a*) Voyez les Mémoires de Joly, tome I, page 394. Cet expédient ayant manqué, Joly, & non Caumartin, imagina l'autre, qui ſervit à faire ſauver le cardinal. Voyez ſes Mémoires.

ſcrupule qu'on lui avoit donné, que s'il faiſoit une action de cette nature, il violeroit le droit de l'hoſpitalité trop ouvertement. Je n'oubliai rien pour lui perſuader qu'il violeroit auſſi beaucoup celui de l'amitié, s'il me laiſſoit transférer à Breſt. Il en convint, & il me donna parole qu'il me ſerviroit pour ma liberté en tout ce qui ne regarderoit pas le dedans du château : nous prîmes toutes nos meſures ſur un plan que je me fis à moi-même, auſſi-tôt que le premier m'eut manqué.

Je vous ai déja dit que je m'allois quelquefois promener ſur une maniere de ravelin, qui donnoit ſur la riviere, & j'avois obſervé que comme nous étions au mois d'août, elle ne battoit pas contre la muraille, & laiſſoit un petit eſpace de terre juſqu'au baſtion. J'avois auſſi remarqué qu'entre le jardin qui étoit ſur ce baſtion, & la terraſſe, ſur laquelle mes gardes demeuroient quand je me promenois, il y avoit une porte que Chalucet y avoit fait mettre, pour empêcher les ſoldats d'y aller. Je formai ſur ces obſervations mon deſſein, qui fut de tirer ſans faire ſemblant de rien, cette porte après moi, qui étant à jour par des treillis, n'empêcheroit pas les gardes de me voir, mais qui les empêcheroit au moins de pouvoir venir à moi ; de me faire

descendre par une corde, que mon médecin & l'abbé Rousseau, frere de mon intendant, me tiendroient, & de faire trouver des chevaux au bas du ravelin, & pour moi, & pour quatre gentilshommes que je faisois état de mener avec moi. Ce projet étoit d'une exécution très-difficile. Il étoit extraordinaire, & tout ce qui l'est ne paroît possible qu'après l'exécution à ceux qui ne sont capables que de l'ordinaire. Je l'ai observé cent & cent fois, & il me semble que Longin, ce fameux chancelier de Zenobie, l'a observé avant moi dans son livre *de sublimi genere*. Enfin il n'y eut rien eu de plus remarquable en notre siecle que le succès d'une évasion comme la mienne, s'il se fut terminé à me rendre maître de la capitale du royaume, en brisant mes fers. Caumartin me donna cette pensée. Je l'embrassai avec ardeur. M. le président de Bellievre l'approuva & aussi-tôt que M. le chancelier & Servien, qui étoient à Paris, surent que je marchois, ils ne penserent qu'à me quitter la place & à se sauver. Ce fut le premier mot que Servien, qui n'étoit pas timide, proféra quand il reçut la lettre de M. le maréchal de la Meilleraie. Joignez à cela le *Te Deum* qui fut chanté pour ma liberté à Notre-Dame, & les feux de joie qui furent faits en plusieurs quartiers de la

ville, quoique l'on ne me vît pas, & jugez de l'effet que j'avois lieu d'espérer de ma présence. En voilà assez pour répondre à ceux qui ont blâmé mon entreprise, & je les supplie de s'examiner eux-mêmes, & de se demander dans leur intérieur, s'ils eussent cru que la déclaration que je fis en plein parlement contre M. le cardinal Mazarin, le lendemain de la bataille de Rethel, eût réussi comme elle fit, si on la leur eut proposée un quart-d'heure avant qu'elle réussît. Je suis persuadé que presque tout ce qui s'est entrepris de grand, est de cette espece; je le suis de plus, qu'il est souvent nécessaire de le hasarder : mais je le suis encore qu'il étoit judicieux dans l'occasion dont il s'agit; parce que le pis du pis étoit de faire une action de grand éclat, que j'eusse poussée, si j'y eusse trouvé lieu, & à laquelle j'eusse donné un air de modération & de sagesse, si le terrein ne m'eût pas paru aussi ferme que je me l'étois imaginé. Car mon projet étoit de n'entrer à Paris, qu'avec toutes les apparences d'un esprit de paix; de déclarer & au parlement & à l'hôtel-de-ville, que je n'y allois que pour prendre possession de mon archevêché; de prendre effectivement cette possession dans mon église; de voir ce que ce spectacle produiroit dans l'esprit d'un

peuple échauffé par l'état des choſes ; car Arras étoit aſſiégé par M. le prince. Le roi qui m'eut vu dans Paris, n'eut pas apparemment fait attaquer les lignes, comme il fit ; les ſerviteurs de M. le prince, qui étoient en bon nombre dans la ville, ſe ſeroient certainement joints à mes amis ; la fuite de M. le chancelier & de M. Servien auroit fait perdre cœur aux Mazarins ; la colluſion de M. le premier préſident de Bellievre m'auroit été d'un avantage ſignalé. M. Nicolaï, premier préſident de la chambre des comptes, a dit depuis, que comme il n'y avoit pas eu contre moi une ſeule ombre de formalités obſervée, ſa compagnie n'auroit pas héſité un moment à faire, à l'égard de ma poſſeſſion, tout ce qui dépendoit d'elle. J'aurois connu, en faiſant ces premieres démarches, juſqu'où j'aurois dû & pu porter les ſecondes. Si, comme je l'ai dit ci-deſſus, j'euſſe rencontré le chemin plus embarraſſé que je l'aurois cru, je n'aurois eu qu'à faire un pas en arriere, à traiter purement l'affaire en eccléſiaſtique, & me retirer, après ma priſe de poſſeſſion, à Mezieres, où deux cens chevaux m'euſſent paſſé avec toute ſorte de facilité, toutes les troupes du roi étant éloignées. Le vicomte de Lamet étoit dedans, & Noirmoutier même, quoiqu'accommodé ſous

main à la cour, comme vous avez vu ci-devant, eut été obligé de garder de grandes mesures avec moi, pour ne se pas déshonorer tout-à-fait dans le monde, & par la considération même de son intérêt particulier; parce que Charleville & le Mont-Olimpe ne sont que comme un rien sans Mezieres. Il avoit de plus renoué en quelque façon avec moi, depuis que j'étois sorti de Vincennes; & comme il croyoit que j'aurois au premier jour ma liberté, il avoit pris cet instant pour se raccommoder avec moi, & pour m'envoyer Blanchecour, capitaine d'infanterie, dans la garnison de Mezieres. Il m'apporta une lettre signée de lui & du vicomte de Lamet, & ils m'écrivoient tous deux, comme étant & ayant toujours été dans mes intérêts, & y voulant vivre & mourir. Un billet séparé du vicomte me marquoit que M. le duc de Noirmoutier affectoit de faire le zélé pour moi plus que jamais, pour couvrir le passé par un éclat qui, dans l'état où étoient les choses, ne le pouvoit plus, au moins selon son opinion, commettre avec la cour. Cependant comme Mezieres n'est pas considérable sans Charleville & sans le Mont-Olimpe, je n'y eusse pu rien faire de grand, dans la défiance où j'étois de Noirmoutier : mais j'y eusse toujours trouvé de quoi me retirer; & c'étoit justement

tement ce dont j'avois le plus besoin dans l'occasion de laquelle je vous parle.

Tout ce plan fut renversé en un moment, quoiqu'aucune des machines sur lesquelles il étoit bâti n'eût manqué. Je me sauvai un samedi 8 d'août (*a*) à cinq heures du soir; la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement, je descendis très-heureusement au bas du bastion, qui avoit quarante pieds de haut, la corde entre les jambes. Un valet-de-chambre, qui est encore à moi, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amuserent eux-mêmes à regarder un Jacobin qui se baignoit, & qui de plus se noyoit. Le sentinelle qui étoit à vingt pas de moi n'osa me tirer; parce que lorsque je le vis compasser la méche, je lui criai que je le ferois pendre s'il tiroit, & il avoua à la question, qu'il crut sur cette menace, que le maréchal étoit de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignoient, & qui me voyant suspendu à la corde, crierent que je me sauvois, ne furent pas écoutés; parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelloient les gens au secours du Jacobin, qui se baignoit. Mes quatre gentilshommes se trouverent à point nommé au bas du ravelin, où ils avoient fait semblant de faire abreuver leurs che-

(*a*) Année 1653.

vaux : je fus à cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre allarme, & comme j'avois quarante relais posés entre Nantes & Paris, je serois arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour (*a*), sans un accident que je puis dire avoir été le fatal & le décisif du reste de ma vie. Je vous en rendrai compte, après que je vous aurai parlé d'une circonstance importante.

J'avois un chiffre avec madame la Palatine. Nous l'appellions l'*indéchiffrable* ; parce qu'il nous avoit toujours paru qu'on ne le pouvoit pénétrer qu'en sachant le mot dont on seroit convenu. Ce fut par ce chiffre que j'écrivis à M. le premier président, que je me sauverois le 8 d'août : ce fut par ce chiffre qu'il me manda que je me sauvasse à toutes risques. Ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres nécessaires, pour régler & pour placer mes relais. Ce fut par ce chiffre que nous convinmes, Anneri, Laillevaux & moi, du lieu où la noblesse du Vexin me devoit joindre pour entrer avec moi à Paris. M. le prince qui avoit un des meilleurs déchiffreurs du monde, qui, si je m'en souviens, s'appelloit Martin, me tint ce chiffre six semaines à Bru-

(*a*) Ceci est rapporté d'une maniere différente & moins avantageuse pour le cardinal, par Joly dans le tome I de ses Mémoires, page 402 & suiv.

xelles, & il me le rendit en m'avouant que cet homme lui avoit confeſſé qu'il étoit indéchiffrable. Voilà de grandes preuves pour la qualité d'un chiffre. Cependant Joly, quoiqu'il ne fût pas déchiffreur, en trouva la clef en rêvant. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digreſſion qui ne ſera pas inutile. Je reprens le fil de ma narration.

Auſſi-tôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauve, qui eſt, ſi je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes ſur la riviere, & où nous étions convenus que M. de Briſſac & M. le chevalier de Sévigné m'attendroient avec un bateau pour la paſſer. La Ralde, écuyer de M. le duc de Briſſac, qui marchoit devant moi, me dit qu'il falloit galopper d'abord pour ne pas donner le tems aux gardes du maréchal de fermer la porte d'une petite rue du fauxbourg où étoit leur quartier, & par laquelle il falloit néceſſairement paſſer. J'avois un des meilleurs chevaux du monde, & qui avoit coûté mille écus à M. de Briſſac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé étoit trop mauvais & très-gliſſant; mais un de mes gentilshommes nommé Boiſguérin, ayant crié de mettre le piſtolet à la main, parce qu'il voyoit deux gardes du maréchal qui ne ſongeoient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement,

en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui étoit le plus près de moi (*a*), pour l'empêcher de se saisit de la bride de mon cheval. Le soleil qui étoit encore haut donna dans la platine, la réverbération fit peur à mon cheval qui étoit vif & vigoureux. Il fit un grand sursaut, & il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un autre de mes gentilshommes nommé Beauchesne, me releva & me remit à cheval, & quoique je souffrisse des douleurs effroyables, & que je fusse obligé de me tirer les cheveux de tems en tems pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues, avant que le grand-maître, qui, si l'on en veut croire la chanson de Marigny, me suivoit à toute bride avec tous les coureurs de Nantes, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné, M. de Brissac & le chevalier de Sevigné avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. On me fit revenir en me jettant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eumes passé la riviere : mais les forces me manquerent & M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans

(*a*) Il ne fut pas tout-à-fait si courageux, si l'on en croit Joly dans ses Mémoires, tome I, page 404.

une grosse meule de foin, où il me laissa avec un de mes gentilshommes qui me tenoit entre ses bras. Il emmena avec lui Joly, & il tira droit à Beaupreau à dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions de mes domestiques, qui méritent bien de n'être pas oubliées. Paris, docteur de Navarre, qui avoit donné le signal avec son chapeau aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l'eau par Coulon, écuyer du maréchal, qui le prit en lui donnant quelques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, & il dit à Coulon d'un ton niais & Normand : *je le dirai à M. le maréchal que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à M. le cardinal qui a de bons pistolets à l'arçon de sa selle.* Coulon prit cela pour bon, & il lui demanda où j'étois ? *ne le voyez-vous pas*, répondit le docteur, *qui entre dans ce village ?* Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il m'avoit vu passer l'eau. Il se sauva ainsi, & il faut avouer que cette présence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre. Celui pour qui le docteur me vouloit faire

passer, quand il dit à Coulon que j'entrois dans un village qu'il lui montroit, étoit ce Beauchesne dont je vous ai parlé. Son cheval étoit outré, & il n'avoit pu me suivre. Coulon le prenant pour moi, courut à lui, & comme il se voyoit soutenu par beaucoup de cavaliers qui étoient prêts de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main. Beauchesne s'arrêta sur eux en la même posture, & il eut la fermeté de s'appercevoir dans cet instant qu'il y avoit un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jetta dedans, & pendant qu'il arrêtoit Coulon en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du batelier, & le força de passer la riviere. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le grand-maître ne trouvant plus ce bateau, fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Voici une autre action qui n'est pas de même espece, mais qui servit encore davantage à ma liberté. Je vous ai déja dit qu'aussi-tôt que l'abbé Charier m'eut mandé que le pape refusoit d'admettre ma démission, je dépêchai Malclerc pour en solliciter l'agrément. La cour lui joignit Gaumont qui portoit l'original de cette démission à M. le cardinal d'Est, avec ordre de la solliciter, parce qu'il n'y avoit plus

d'ambaſſadeur de France à Rome. Gaumont s'étant trouvé fatigué à Lyon, & ayant pris la réſolution de s'aller embarquer à Marſeille, Malclerc continua dans celle de prendre la route des montagnes: & comme elle eſt la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adreſſé à M. le cardinal d'Eſt. Sa ſimplicité fut grande, comme vous voyez, & il n'avoit pas étudié de plus la maxime que j'ai toujours pratiquée, & que j'ai toujours enſeignée à mes gens, de ne jamais compter dans les grandes affaires, les fatigues, le péril & la dépenſe pour quelque choſe. Il s'en trouva mal en ce rencontre. L'original de la démiſſion ne ſe trouva plus dans ce paquet, qui ſe trouva néanmoins très-bien fermé. Quand Gaumont s'en plaignit, Malclerc, qui étoit d'ailleurs plus brave que lui, ſe plaignit lui-même de ſon méchant artifice. Ce contre-tems donna lieu au pape de laiſſer en doute le cardinal d'Eſt, ſi l'inaction de Rome procédoit, ou de la mauvaiſe volonté de ſa ſainteté envers la cour, ou du défaut de l'original de la démiſſion. Malclerc avoit ordre de ſupplier le pape en mon nom, en cas qu'il ne la voulût pas admettre, d'amuſer le tapis, afin de me donner le tems de me ſauver. Il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau pré-

texte. Le cardinal d'Est, qui fut amusé lui-même, amusa aussi lui-même le Mazarin. Les instances de celui-ci vers le maréchal, pour me remettre entre les mains du roi, en furent moins fréquentes & moins vives, & j'eus la satisfaction de devoir au zele & à l'esprit de deux de mes gens, (car l'abbé Charier eut aussi part à cette intrigue) le tems que j'eus par ce moyen, tout entier de songer & de pourvoir à ma liberté.

Je reviens à la meule de foin. J'y demeurai caché plus de sept heures avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avois l'épaule rompue & démise; j'y avois une contusion terrible. La fiévre me prit sur les neuf heures du soir, & l'altération qu'elle me donnoit étoit encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la riviere, je n'osois boire; parce que si nous fussions sortis de la meule Montet & moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué, & qui eût donné lieu par conséquent à ceux qui couroient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passoient à droite & à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable & inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise S. Of-

ſange, homme de qualité du pays, que M. de Briſſac avoit averti en paſſant chez lui, vint ſur les deux heures après minuit me prendre dans cette meule, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avoit plus de cavaliers aux environs. Il me mit ſur une civiere à fumier, & il me fit porter par deux payſans dans la grange d'une maiſon qui étoit à lui à une lieue de là. Il m'y enſevelit encore dans le foin; mais comme j'y avois de quoi boire, je m'y trouvai mieux.

M. & madame de Briſſac me vinrent prendre au bout de ſept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, & ils me menerent à Beaupreau, où je trouvai l'abbé de Belebat qui les y étoit venu voir, & où je ne demeurai qu'une nuit, juſqu'à ce que la nobleſſe fût aſſemblée. M. de Briſſac étoit fort aimé dans tout le pays : il mit enſemble dans ce peu de tems, plus de deux cens gentilshommes. M. de Retz, qui l'étoit encore plus dans ſon quartier, le joignit à quatre lieues de là avec trois cens. Nous paſſâmes preſque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du maréchal ſortirent pour eſcarmoucher. Ils furent repouſſés vigoureuſement juſques dans la barriere, & nous arrivâmes heureuſement à Machecoul, qui eſt dans le pays de Retz, avec toute ſorte

de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Madame de Brissac, qui s'étoit portée en héroïne dans tout le cours de cette action, me dit en me quittant & en me donnant une bouteille d'eau impériale ; *Il n'y a que votre malheur qui m'ait empêchée d'y mettre du poison.* Elle se prenoit à moi de la perfidie que M. de Noirmoutier m'avoit faite sur son sujet, & de laquelle je vous ai parlé ci-devant. Il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, & je sentis au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible jusqu'à l'excès de la foiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé. Je ne le fus pas à beaucoup près tant, à la dureté de madame de Retz & de M. son pere. Ils ne purent s'empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté dès que je fus arrivé. Elle se plaignit de ce que je ne lui avois pas confié mon secret, quoiqu'elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avois à ne me pas soumettre aux volontés du roi, & il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l'un & l'autre

mouroient de peur du maréchal de la Meilleraie, qui, enragé qu'il étoit, & de mon évaſion, & encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la nobleſſe, menaçoit de mettre tout le pays de Retz à feu & à ſang. Leur frayeur alla juſqu'au point de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'étoit que délicateſſe; qu'il n'y avoit rien de démis, & que j'en ſerois quitte pour une contuſion. Le chirurgien affidé de M. de Retz le diſoit à qui le vouloit entendre; & qu'il étoit bien rude que j'expoſaſſe pour une délicateſſe toute ma maiſon, qui alloit être inveſtie au premier jour dans Machecoul. J'étois cependant dans mon lit, où je ſentois des douleurs incroyables, & où je ne pouvois pas ſeulement me tourner. Tous ces diſcours m'impatienterent au point, que je pris la réſolution de quitter ces gens-là & de me jetter dans Belle-Iſle, où je pouvois au moins me faire tranſporter par mer. Le trajet étoit fort délicat, parce que M. le maréchal de la Meilleraye avoit fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laiſſai pas de le haſarder. Je m'embarquai au port de la Roche, qui n'eſt qu'à une petite demi-lieue de Machecoul, ſur une chaloupe que la Giſclaye, capitaine de vaiſſeau & bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le tems nous obligea de

mouiller au Croisil, où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnoître la nuit. La Gisclaye, qui savoit la langue & le pays, s'en démêla fort bien. Nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, & nous découvrîmes quelque tems après une barque longue de Biscayens qui nous donnerent la chasse. Nous prîmes la fuite à la considération de M. de Brissac, qui n'eut pas pris plaisir d'être mené en Espagne, parce qu'il ne se sauvoit pas de prison comme moi, & que l'on eut pu par conséquent lui tourner en crime ce voyage. Comme la barque longue faisoit force de vent sur nous, & que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous ferions mieux de nous jetter à terre dans l'Isle de Retz. La barque fit quelque mine de nous y suivre, elle bordeya assez long-tems à notre vue, après quoi elle reprit la mer. Nous nous y remîmes la nuit, & nous arrivâmes à Belle-Isle à la petite pointe du jour.

Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, & j'eus besoin de toute la force de ma constitution, pour défendre & pour sauver de la gangrenne une contusion aussi grande que la mienne, & à laquelle je n'appliquai jamais d'autre remede que du sel & du vinaigre. Je ne trouvai pas à Belle-

Isle le même dégoût qu'à Machecoul; mais je n'y trouvai pas dans le fond beaucoup plus de fermeté. On s'imagina au pays de Retz, que le commandeur de Neufchaise, qui étoit à la Rochelle, auroit ordre au premier jour de m'investir dans Belle-Isle. On y apprit que le maréchal faisoit appareiller deux barques longues à Nantes. Ces avis étoient bons & véritables; mais il s'en falloit bien qu'ils fussent si pressans qu'on les croyoit. Il falloit du tems pour les rendre tels, & plus qu'il n'en eût fallu pour me remettre. La frayeur qui étoit à Machecoul inspira de l'indisposition à Belle-Isle, & je m'en apperçus en ce que l'on commença à croire que je n'avois pas en effet l'épaule démise, & que la douleur que je recevois de ma contusion, faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet. On ne peut s'imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand on sent qu'ils sont injustes. Le chevalier de Sévigné, homme de cœur, mais intéressé, craignoit que l'on ne lui rasât sa maison; & M. de Brissac, qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la foiblesse qu'il avoit témoignée dans le cours de ma prison, étoit bien aise de finir, & de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle

on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire, à laquelle ils n'étoient plus engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyois pas le péril si pressant ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse, au moins à mon sens, prendre le tems & de me faire traiter & de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviger. Ils me voulurent persuader de passer en Hollande sur un vaisseau de Hambourg qui étoit à la rade, & je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connoissoit, & qui pouvoit me mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir cette barque de corsaire de Biscaye, qui étoit mouillée à notre vue à la pointe de l'isle, & ils appréhenderent de criminaliser par ce commerce avec l'Espagnol. Je m'embarquai enfin sur une barque de pêcheurs, où il n'y avoit que cinq mariniers de Belle-Isle, Joly, deux de mes gentilshommes, & un valet-de-chambre que mon frere m'avoit prêté. La barque étoit chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frere m'en avoit envoyé, mais l'homme qui le portoit avoit été arrêté par les gardes-côtes. M. son beau-pere n'avoit

pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Briſſac me prêta quatre-vingts piſtoles, & celui qui commandoit dans Belle-Iſle, quarante. Nous quittâmes nos habits, nous prîmes de méchans haillons de quelques ſoldats de la garniſon, & nous nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, à deſſein de prendre la route de S. Sébaſtien qui eſt dans le Guipuſcoa. Ce n'eſt pas qu'elle ne fut aſſez longue pour un bâtiment de cette nature : car il y a de Belle-Iſle à S. Sébaſtien quatre-vingts lieues fort grandes ; c'étoit le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvois aborder avec ſûreté. Nous eûmes un fort gros tems toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie, parce que notre bouſſole, qui étoit unique, tomba dans la mer par je ne ſais quel accident. Nos mariniers, qui ſe trouverent fort étonnés & qui d'ailleurs étoient fort ignorans, ne ſavoient où ils étoient, & ne prirent de route que celle qu'un vaiſſeau qui nous donna la chaſſe nous força de courir. Ils reconnurent à ſon garbe qu'il étoit Turc & de Salé. Comme il brouilla ſes voiles ſur le ſoir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre, & que par conſéquent nous n'en pouvions être loin. Les petits oiſeaux qui venoient ſe percher ſur notre mât nous le

marquoient d'ailleurs assez. La question étoit quelle terre ce pouvoit être, car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude : nous y demeurâmes tout le lendemain, & un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir, nous tira pour toute réponse trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau, & nous appréhendions d'être chargés en cet endroit par un gros tems, auquel il y avoit déja quelqu'apparence. La nuit fut assez douce, & nous apperçûmes à la pointe du jour une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle appréhendoit que nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes Espagnol & François à trois hommes qui étoient dedans ; mais ils n'entendoient ni l'une ni l'autre langue. L'un d'eux se mit à crier *San-Sebastien*, pour nous donner à connoître qu'il en étoit ; nous lui montrâmes de l'argent, & nous lui répondîmes *San-Sebastien*, pour lui faire connoître que c'étoit où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, & il nous y conduisit : ce qui lui fut aisé, parce que nous n'en étions pas bien éloignés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés, qu'on nous demanda notre charte-partie, qui est

ſi néceſſaire à la mer; que tout homme qui navige ſans l'avoir eſt pendable, ſans autre forme de procès. Le patron de notre barque n'avoit pas fait cette réflexion, croyant que je n'en avois pas beſoin. Le défaut de ce papier joint aux méchans habits que nous avions, obligea les gardes du port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le baron de Vateville, qui commandoit pour le roi d'Eſpagne dans le Guipuſcoa. Ce mot fit que l'on nous mit dans une hôtellerie, & que l'on nous donna un homme qui mena Joly à M. de Vateville, qui étoit au paſſage, & qui d'abord jugea par ſes habits tout déchirés qu'il étoit un impoſteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas à tout haſard, & il vint me voir dès le lendemain à mon hôtellerie. Il me fit alors un fort grand compliment, mais embarraſſé, & d'un homme qui avoit accoutumé, au poſte où il étoit de voir ſouvent des trompeurs. Ce qui commença à le raſſurer, fut l'arrivée de Beauchesne, que j'avois dépêché à Paris de Beaupreau, & que mes amis me renvoyerent en diligence, auſſi-tôt qu'ils ſurent que je m'étois embarqué pour Saint-Sébaſtien. Il le trouva, ſi bien informé des nouvelles, qu'il eut lieu

de croire que ce n'étoit pas un courier ſuppoſé, & il l'en trouva même beaucoup mieux inſtruit qu'il n'eût ſouhaité ; car ce fut lui qui lui apprit que l'armée de France avoit forcé celle d'Eſpagne dans les lignes d'Arras ; & cet avis que M. de Vateville fit paſſer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me l'apporta avec une diligence incroyable, ſur une frégate de corſaire Biſcayen, qu'il trouva à la pointe de Belle-Iſle, & qui fut ravi de ſe charger de ſa perſonne & de ſon paſſage, ſachant qu'il me venoit chercher à Saint-Sébaſtien. Mes amis me l'envoyerent pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mezieres, où ils appréhendoient que je ne vouluſſe me jetter. Cet avis étoit certainement le plus ſage : il ne fut pas le plus heureux par l'événement. Je le ſuivis ſans héſiter, quoique ce ne fut pas ſans peine. Je connoiſſois aſſez la cour de Rome, pour ſavoir que le poſte d'un réfugié & d'un ſuppliant n'y eſt pas agréable, & mon cœur qui étoit piqué au jeu contre le cardinal Mazarin, étoit plein de mouvemens qui m'euſſent porté avec plus de gaieté dans les lieux où j'euſſe pu donner un champ plus libre à mes reſſentimens. Je n'ignorois pas que je ne pouvois point

eſpérer de M. le duc de Noirmoutier tout ce qui me conviendroit peut-être dans les ſuites ; mais je n'ignorois pas non plus qu'étant le maître dans Mezieres, comme je l'y étois, & m'y rendant en perſonne il n'étoit pas impoſſible que je n'engageaſſe M. de Noirmoutier, qui enfin gardoit les apparences avec moi, & qui même, auſſi-tôt qu'il eut appris ma liberté, m'avoit dépéché un gentilhomme en commun avec le gentilhomme de Lamet, pour m'offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutoient pas que je ne la trouvaſſe, & même très-sûre, dans Mezieres. Ils craignoient qu'elle ne fût pas de la même nature dans Charleville, & comme la ſituation de ces places fait que l'une ſans l'autre n'eſt pas fort conſidérable, ils crurent que, vu la diſpoſition de M. de Noirmoutier, je ferois mieux de n'y faire aucun fondement pour ma retraite. Je répéte encore ici ce que je vous ai déja dit, que je ne ſais s'il n'y eût pas eu lieu de mieux eſpérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutier, mais de l'état où il ſe fût trouvé lui-même. Le conſeil de mes amis l'emporta ſur mes vues. Ils me repréſenterent que l'aſyle naturel d'un cardinal & d'un évêque perſécuté, étoit le vatican ; mais il y a des tems dans leſquels il n'eſt pas mal-aiſé de prévoir que ce qui

devroit ſervir d'aſyle, peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis & je le choiſis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m'en ſuis jamais repenti; parce qu'il eut pour principe la déférence que je rendis au conſeil de ceux à qui j'avois obligation. Je l'eſtimerois davantage, s'il avoit été l'effet de ma modération, & du deſir de m'employer à mon rétabliſſement par les voies eccléſiaſtiques.

Il ne tint pas aux Eſpagnols que je ne priſſe un autre parti. Auſſi-tôt que Monſieur de Vateville m'eut reconnu pour le cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, & par les circonſtances que je vous ai marquées, & par un ſecrétaire Bourdelois qu'il avoit, qui m'avoit vu à Paris pluſieurs fois, il me mena chez lui dans un appartement qui étoit au plus haut étage, & il m'y tint ſi couvert, que quoique M. le maréchal de Grammont, qui n'étoit qu'à trois lieues de Saint-Sébaſtien, eût donné avis à la cour par un courier exprès que j'y étois arrivé, il fut trompé lui-même le jour ſuivant, au point d'en dépêcher un autre pour s'en dédire. Je fus trois ſemaines dans un lit ſans me pouvoir remuer; & le chirurgien du baron de Vateville qui étoit fort capable, ne voulut pas entreprendre de me traiter, parce qu'il étoit trop

tard. J'avois l'épaule absolument démise, & il me condamna d'être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Boisguerin au roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le supplier de me laisser passer par ses états pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu de sa majesté catholique & de don Louis de Haro avec une honnêteté qui alloit au-delà de tout ce que je vous puis exprimer. On le dépêcha dès le lendemain; on lui donna une chaîne de huit cens écus, on m'envoya une litiere du corps, & l'on me dépêcha en diligence don Christoval de Chassemblac, Allemand, mais Espagnolisé & secrétaire des Langues, très-confident de don Louis. Il n'y a point d'effort que ce secrétaire ne fît pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage seroit au service du roi catholique, & par l'avantage que mes ennemis en prendroient contre moi. On ne comprenoit pas ces raisons, qui étoient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes; & comme je m'en étonnois, Vateville, qui en présence du secrétaire avoit été de son avis, & même avec véhémence, me dit: « ce voyage coûteroit cinquante » mille écus au roi, & peut-être l'arche- » vêché à vous, & il ne seroit bon à rien. » Cependant il faut que je parle comme

» l'autre, ou je ferois brouillé à la cour. » Nous agiffons fur le pied de Philippe II, » qui avoit pour maxime d'engager toujours les étrangers par des démonftrations publiques. Vous voyez comme nous » l'appliquons : ainfi du refte ».. Cette parole eft confidérable, & je l'ai moi-même appliquée depuis plus d'une fois, en faifant réflexion fur la conduite du confeil d'Efpagne. Il m'a paru en plus d'une occafion qu'il péche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à fes maximes générales, que l'on péche en France par le mépris que l'on fait des générales & des particulieres.

Quand don Chriftoval vit qu'il ne pouvoit pas me perfuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer fur une frégate de Dunkerque qui étoit à Saint-Sébaftien, & il me fit des offres immenfes, en cas que je vouluffe aller en Flandres traiter avec M. le prince, & me déclarer avec Meziéres, Charleville, & le Mont-Olimpe. Il avoit raifon de me propofer ce parti, qui étoit en effet du fervice du roi fon maître. Vous avez vu celle que j'eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très-honnête, c'eft que tous mes refus n'empêcherent pas qu'il ne me fît apporter un petit coffre de velours, dans lequel il y avoit

quarante mille écus en pieces de quatre. Je ne crus pas devoir les recevoir, ne faisant rien pour le service du roi catholique, & je m'en excusai sur ce titre avec tout le respect que je devois ; & comme je n'avois ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habits, & que les quatre cens écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consumés en ce que je donnai aux gens de M. de Vateville : je le priai de me prêter quatre cens pistoles, dont je lui fis ma promesse, & que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien, & je pris la route de Valence, pour m'embarquer à Vivaros, où don Christoval me promit que don Jean d'Autriche, qui étoit à Barcelonne, m'enverroit & une frégate & une galere. Je passai dans une litiere du corps du roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom du marquis de S. Florent, sous la conduite d'un maître-d'hôtel de M. de Vateville, qui disoit que j'étois un gentilhomme de Bourgogne, qui alloit servir le roi dans le Milanez. Comme j'arrivai à Tudelle, ville assez considérable qui est au-delà de Pamplune, je trouvai le peuple assez ému. On y faisoit la nuit des feux & des corps de gardes. Les laboureurs des environs s'étoient soulevés, parce qu'on leur

avoit défendu la chaſſe. Ils étoient entrés dans la ville, & ils y avoient fait beaucoup de violence, & même pillé quelques maiſons. Un corps de garde, qui fut poſé à dix heures du ſoir devant l'hôtellerie dans laquelle je logeois, commença à me donner quelque ſoupçon que l'on n'en eût pris de moi; mais une litiere du roi, avec les muletiers de ſa livrée, me raſſuroit. Je vis entrer à minuit un certain don Martin dans ma chambre, avec une épée fort longue & une grande rondache à la main. Il me dit qu'il étoit le fils du logis, & qu'il me venoit avertir que le peuple étoit fort ému; qu'il croyoit que j'étois un François, venu pour fomenter la révolte des laboureurs; que l'alcade ne ſavoit lui-même ce qui en étoit; qu'il étoit à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller & pour m'égorger, & que le corps de garde qui étoit même devant le logis commençoit à murmurer & à s'échauffer. Je priai don Martin de leur faire voir ſans affectation la litiere du roi, de les faire parler aux multiers, de les mettre en converſation avec don Pedro, maître-d'hôtel de M. de Vateville. Il entra juſtement dans ma chambre en ce moment, pour me dire que c'étoient des *endemoniados* qui n'entendoient ni rime ni raiſon, & qu'ils l'avoient

voient lui-même menacé de le maſſacrer. Nous paſsâmes ainſi toute la nuit, ayant pour ſerenades une multitude de voix confuſes, qui chantoient, ou plutôt qui hurloient des chanſons contre les François. Je crus le lendemain au matin qu'il étoit à propos de faire voir à ces gens-là, par notre aſſurance, que nous ne nous tenions pas pour François. Je voulus ſortir pour aller à la meſſe, & je trouvai ſur le pas de la porte un ſentinelle qui me fit rentrer aſſez promptement, en me mettant le bout de ſon mouſquet dans la tête, & en me diſant qu'il avoit ordre de l'alcade de me commander de me tenir dans mon logis. J'envoyai don Martin à l'alcade pour lui dire qui j'étois, & don Pédro y alla avec lui. Il me vint trouver en même tems. Il quitta ſa baguette à la porte de ma chambre. Il mit un genou à terre, & en m'abordant il baiſa le bas de mon juſte-au-corps; mais il déclara qu'il ne pouvoit me laiſſer ſortir, qu'il n'eût ordre du comte de San-Eſtevan, viceroi de Navarre, qui étoit à Pampelune. Don Pédro y alla avec un officier de la ville, & il en revint avec beaucoup d'excuſes. On me donna cinquante mouſquetaires d'eſcorte montés ſur des ânes, qui m'accompagnerent juſqu'à Cortez.

Je continuai mon chemin par Sarragoſſe, capitale de l'Arragon, grande & belle ville. Je fus ſurpris au dernier point d'y voir que tout le monde parloit François dans les rues. Il y en a en effet une infinité, & particuliérement d'artiſans, qui ſont plus affectionnés à l'Eſpagne que les naturels du pays. Le duc de Monteleone, Napolitain, de la maiſon de Pignatelli, viceroi d'Arragon, m'envoya à trois ou quatre lieues au-devant de moi, un gentilhomme, pour me dire qu'il y fût venu lui-même avec toute la nobleſſe, ſi le roi ſon maître ne lui eut mandé d'obéir à l'ordre contraire qu'il ſavoit que je lui en donnerois. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille & mille galanteries, & de tous les rafraîchiſſemens imaginables, que je trouvai à Sarragoſſe. On y voit, avant que d'entrer dans la ville de ce côté-là, l'alcaçar des anciens rois Maures, qui eſt préſentement à l'inquiſition. Il y a auprès une allée d'arbres, dans laquelle je vis un prêtre qui ſe promenoit. Le gentilhomme du viceroi me dit que ce prêtre étoit le curé d'Occa, ville très-ancienne en Arragon, & que ce curé faiſoit la quarantaine pour avoir enterré depuis trois ſemaines ſon dernier paroiſſien, qui étoit effectivement le dernier de douze mille perſonnes mortes

de la peſte dans ſa paroiſſe. Ce même gentilhomme du viceroi me fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable à Sarragoſſe. (J'étois toujours caché, comme je l'ai dit, ſous le nom de marquis de Saint-Florent.) Mais il ne fit pas la réflexion que *Nveſtra Senora del Pilar*, qui eſt un des plus célebres ſanctuaires de toute l'Eſpagne, ne ſe pouvoit pas voir ſous ce titre. On ne montre jamais à découvert cette image miraculeuſe qu'aux ſouverains & aux cardinaux. Le marquis de Saint-Florent n'étoit ni l'un ni l'autre; de ſorte que quand on me vit dans le baluſtre avec un juſte-au-corps de velours noir & une cravate, le peuple infini qui étoit accouru de toute la ville au ſon de la cloche, qui ne ſonne que pour cette cérémonie, crut que j'étois le roi d'Angleterre. Il y avoit, je crois, plus de deux cens carroſſes de dames, qui me firent cent & cent galanteries, auxquelles je ne répondis que comme un homme qui ne parloit pas trop bien Eſpagnol (*a*). Cette égliſe eſt belle en elle-même, mais les ornemens & les richeſſes en ſont immenſes, & le tréſor magnifique. L'on m'y montra un homme qui ſervoit à allumer

(*a*) *Il faiſoit*, dit Joly, *de ſon mieux pour imiter les manieres des cavaliers.* Voyez ſes Mémoires, Tome I, page 439.

les lampes qui y ſont en nombre prodigieux, & l'on me dit qu'on l'y avoit vu ſept ans à la porte de cette égliſe avec une ſeule jambe. Je l'y vis avec deux. Le doyen avec tous les chanoines m'aſſurerent que toute la ville l'avoit vu comme eux, & que ſi je voulois encore attendre deux jours, je parlerois à plus de vingt mille hommes, même du dehors, qui l'avoient vu comme ceux de la ville. Il avoit recouvré la jambe, à ce qu'il diſoit, en ſe frottant de l'huile de ces lampes. On célebre tous les ans la fête de ce prétendu miracle avec un concours incroyable de peuple, & il eſt vrai qu'encore à une journée de Sarragoſſe, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toute ſorte de qualités qui y couroient.

J'entrai de l'Arragon dans le royaume de Valenee, qui ſe peut dire, non pas ſeulement le pays le plus ſain, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers y font les paliſſades des grands chemins. Les plus belles & les plus claires eaux du monde leur ſervent de canaux. Toute la campagne, qui eſt émaillée d'un million de différentes fleurs qui flattent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainſi à Vivaros, où don Fernand Carillo Zuatra, gé-

néral des galeres de Naples, me joignit le lendemain avec la patronne de cette escadre, belle & excellente galere, & renforcée de la meilleure partie de la chiourme & de la soldatesque de la capitane, que l'on avoit presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de don Juan d'Autriche, aussi belle & aussi galante que j'en aye jamais vue. Il me donnoit le choix de cette galere ou d'une frégate de Dunkerque, qui étoit à la même plage, & qui étoit montée de 36 pieces de canons. Celle-ci étoit plus sûre pour passer le golfe de Lyon, dans une saison aussi avancée; car nous étions dans le mois d'octobre 1654. Je choisis la galere, & vous verrez que je n'en fis pas mieux. Don Christoval de Cardone, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vivaros un quart-d'heure après don Fernand Carillo, & il me dit que M. le duc de Montalte, viceroi de Valence, l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui; qu'il savoit que j'avois refusé ce que le roi catholique m'avoit offert à S. Sébastien; qu'il n'osoit par cette raison me presser de recevoir ce que le pagueloi des galeres avoit ordre de m'apporter; mais que, comme il savoit que la précipitation de mon voyage ne m'avoit pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étois

fort libéral, & que je ne ſerois pas fâché de faire quelque régal à la chiourme, il eſpéroit que je ne refuſerois pas quelques petits rafraîchiſſemens pour elle. Ce rafraîchiſſement conſiſtoit en (*a*) ſix grandes caiſſes pleines de toutes ſortes de confitures de Valence; de douze douzaines de paires de gants exquis, & d'une bourſe de ſenteur dans laquelle il y avoit deux mille pieces d'or, fabrique des Indes, qui reviennent à deux mille cinq cens ou ſix cens piſtoles. Je reçus le préſent ſans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvois pas en état de ſervir ſa majeſté catholique, je croyois que je manquerois à mon devoir en toutes manieres, ſi je recevois les grandes ſommes qu'elle avoit eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébaſtien, & offrir à Vivaros; mais que je croirois auſſi manquer au reſpect que je devois à un auſſi grand monarque, ſi je n'acceptois le dernier préſent dont il m'honoroit. Je le reçus donc; mais je donnai, avant que de m'embarquer, les confitures au capitaine de la galere, les gants à don

(*a*) Joly parle de deux grandes caiſſes pleines de gants & de peaux d'Eſpagne dans leſquelles on trouva pluſieurs bourſes pleines d'or. Il ajoute que le cardinal refuſa cet or, & n'accepta que les gants & les ſenteurs, &c. Voyez ſes Mémoires, tome I, page 440.

Fernand, & l'or à don Pédro pour M. le baron de Vateville, en lui écrivant que, comme il m'avoit dit plusieurs fois qu'il étoit assez embarrassé à cause de l'extrême dépense qui étoit nécessaire pour faire achever l'amiral des Indes d'occident, qu'il faisoit construire à Saint-Sébastien, je lui envoyois un petit grain pour soulager son mal de tête (c'est ainsi qu'il appelloit le chagrin que la fabrique de ce vaisseau lui donnoit). Ma maniere d'agir en ce rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraîchissemens de victuailles au capitaine; il étoit indifférent de retenir les gants d'Espagne ou de les donner à don Fernand. Il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille & tant de pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, & ils ont toujours attribué à mon aversion, ce qui n'étoit en moi dans la vérité qu'une suite de la profession que j'ai toujours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai à la seconde garde de la nuit avec un gros tems, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe. Nous faisions 15 milles par heure, & nous arrivâmes le lendemain à Mayorque. Comme il y avoit de la peste en Arragon, tout ce

qui venoit de la côte d'Eſpagne étoit conduit à Mayorque. Il y eut beaucoup d'allées & de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magiſtrat de la ville s'oppoſoit avec vigueur. Le viceroi, qui n'eſt pas à beaucoup près ſi abſolu en cette iſle que dans les autres royaumes d'Eſpagne, & qui avoit reçu ordre du roi ſon maître de me faire toutes les honnêtetés poſſibles, fit tant par ſes inſtances, que l'on me permit à moi & aux miens d'entrer dans la ville, à condition de n'y point coucher. Cela nous parut ſans doute aſſez extravagant; parce que l'on porte le mauvais air dans une ville, quoiqu'on n'y couche pas. Je le dis l'après-dinée à un cavalier Mayorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarque, parce qu'elles peuvent s'appliquer en mille rencontres que l'on fait dans la vie : « Nous ne craignons » pas que vous nous apportiez du mauvais » air, parce que nous ſavons bien que vous » n'êtes pas paſſés à Occa; mais comme » vous vous en êtes approchés, nous ſommes » bien aiſes de faire en votre perſonne un » exemple qui ne vous incommode point, » & qui nous accommode pour les ſuites ». Cela en Eſpagnol eſt plus ſubſtantiel, & même plus galant qu'en François.

Le viceroi, qui étoit un comte Arragon-

nois, me vint prendre avec cent ou cent vingt carrosses pleins de noblesse & la mieux faite qui soit en Espagne; il me mena à la messe au *Leo* (on appelle ainsi les cathédrales), où je vis trente ou quarante femmes de qualité plus belles les unes que les autres; & ce qui est de merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'isle, au moins elles y sont très-rares: ce sont pour la plupart des beautés très-délicates, & des teints de lys & de roses. Les femmes du bas-peuple, que l'on voit dans les rues, sont de cette espece. Elles ont une coeffure particuliere qui est fort jolie. Le viceroi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocard d'or, qu'il avoit fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles, qui ne cédoient pas en beautés aux dames de la ville. Elles chanterent à la grille à l'honneur de leur saint, des airs & des paroles plus galantes & plus passionnées que ne sont les chansons de Lambert. Nous allâmes nous promener sur le soir aux environs de la ville, qui sont les plus beaux du monde & tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la vice-reine, qui étoit plus laide qu'un démon, & qui étant aussi sous un grand dais &

toute brillante de pierreries, donnoit un merveilleux lustre à soixante dames qui étoient auprès d'elle, & qui avoient été choisies entre les plus belles de la ville. On me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche dans la galere au son de toute l'artillerie des bastions, & d'une infinité de hautbois & de trompettes. J'employai à ces divertissemens les trois jours que le mauvais tems m'obligea de passer à Mayorque. J'en partis le 4, avec un vent frais & en poupe, je fis cinquante lieues en douze heures, & j'entrai fort heureusement avant la nuit au Port-Mahon, qui est le plus beau de la méditerranée. Son embouchure est fort étroite, & je ne crois pas que deux galeres à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup, & fait un bassin oblong qui a une grande demi-lieue de large, & une bonne lieue de long. Une grande montagne qui l'environne de tous les côtés, fait un théâtre qui, par la multitude & la hauteur des arbres dont elle est couverte, & par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille & mille scenes qui sont sans exagération plus surprenantes que celles de l'opéra. Cette même montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le port de tous les vents, & dans les plus grandes tempêtes

il eſt toujours auſſi calme qu'un baſſin de fontaine, & auſſi uni qu'une glace. Il eſt par-tout d'une égale profondeur, & les gallions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Ce port eſt dans l'iſle de Minorque, qui donne encore plus de chair & de toutes ſortes de victuailles néceſſaires à la navigation, que celle de Mayorque ne produit de grenades, d'oranges & de limons.

Le tems groſſit extrêmement après que nous fûmes entrés dans le port, & au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. Nous en fimes pourtant quatre partances, mais le vent nous refuſa toujours. Don Fernand Carillo, qui étoit homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête & fort civil, chercha à me donner tous les divertiſſemens que l'on pouvoit trouver en ce beau lieu. La chaſſe y étoit la plus belle du monde en toute ſorte de gibier, & la pêche en profuſion. En voici une maniere particuliere à ce port. Don Fernand prit cent Turcs de la chiourme, les mit en rang, leur fit tenir un très-gros cable, & fit plonger quatre de ces eſclaves, qui attacherent ce cable à une fort groſſe pierre, & la tirerent après à force de bras avec leurs compagnons au bord de l'eau. Ils ne réuſſirent qu'après des efforts

incroyables, & ils n'eurent guère moins de peine à caſſer cette pierre à coups de marteau. Ils trouverent dedans ſept ou huit écailles, moindres que des huîtres en grandeur, mais d'un goût ſans comparaiſon plus relevé.

Le tems s'étant adouci, nous fimes voile pour paſſer le golfe de Lyon, qui commence en cet endroit. Il a cent lieues de long & quarante de large, & il eſt extrêmement dangereux, tant à cauſe des montagnes de ſable que l'on prétend qu'il éleve & qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de port. Souvent la côte de Barbarie qui le borne d'un côté n'eſt pas abordable; celle de Languedoc qui le joint de l'autre eſt très-mauvaiſe; enfin le trajet n'en eſt point agréable pour les galeres, pour peu que la ſaiſon ſoit avancée; & elle l'étoit beaucoup, étant fort proche de la Touſſaints, qu'il fait toujours à la mer de grands coups de vent. Don Fernand, qui étoit un des hommes d'Eſpagne des plus aventuriers, m'avoua qu'une médiocre frégate eût été meilleure en ce rencontre, que la plus forte galere. Nous paſſâmes le golfe en trente-ſix heures avec le plus beau tems du monde, & avec un vent qui, ne laiſſant pas de nous ſervir, ne nous obligeoit preſque pas à mettre ſur les

bougies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainſi dans le canal qui eſt entre la Corſe & la Sardaigne. Don Fernand Carillo qui vit quelques nuages qui lui faiſoient appréhender changement de tems, me propoſa de donner fonte à Porto-Condé, qui eſt un port inhabité dans la Sardaigne ; ce que j'agréai. Son appréhenſion s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis, pour ne pas perdre le beau tems, & ce fut un grand bonheur pour moi : car M. de Guiſe, qui alloit à Naples ſur l'armée navale de France, étoit mouillé à Porto-Condé avec ſix galeres. Don Fernand Carillo, qui le ſut deux jours après, me dit qu'il ſe fût moqué de ces ſix galeres, parce que la ſienne qui avoit quatre cens cinquante hommes de chiourme ſe fût aiſément tirée d'affaire ; mais ç'eût toujours été une affaire dont un homme qui ſe ſauve de priſon ſe paſſe encore plus facilement qu'un autre. La fortereſſe de Saint-Boniface, qui eſt en Corſe & aux Génois, tira quarante coups de canon en nous voyant, & comme nous en paſſions trop loin pour en être ſalués, nous jugeâmes qu'elle nous faiſoit quelque ſignal, & il étoit vrai ; car elle nous avertiſſoit qu'il y avoit des ennemis à Porto-Condé. Nous ne le prîmes

pas ainſi, & nous crûmes qu'elle nous vouloit faire connoître qu'une petite frégate que nous voyions devant nous au ſortir du canal, étoit Turque; comme elle en avoit le garbe. Il prit fantaiſie à don Fernand de l'attaquer; & il me dit qu'il me donneroit, ſi je lui permettois, le plaiſir d'un combat qui ne dureroit qu'un quart-d'heure. Il commanda que l'on donnât chaſſe à la frégate, qui paroiſſoit effectivement faire force de voiles pour s'enfuir. Le pilote, qui n'avoit d'attention qu'à cette frégate, la manqua pour un banc de ſable, qui ne paroiſſoit pas effectivement au-deſſus de l'eau, mais qui eſt ſi connu, qu'il eſt même marqué dans les cartes. La galere toucha. Comme il n'y a rien de ſi dangereux à la mer, tout le monde cria *miſéricorde*. Toute la chiourme ſe leva, pour eſſayer de ſe déferrer & de ſe jetter à la nage. Don Fernand Carillo, qui jouoit au piquet avec Joly dans la chambre de poupe, me jetta la premiere épée qu'il trouva devant lui, en me criant que je la tiraſſe. Il tira la ſienne & ſortit, chargeant à coups d'eſtramaçon tout ce qu'il trouvoit devant lui. Tous les officiers & la ſoldateſque firent la même choſe, parce qu'ils appréhendoient que la chiourme, où il y avoit beaucoup de Turcs ne relevât la galere, c'eſt-à-dire, qu'ils ne s'en rendiſſent les maîtres,

comme il eſt arrivé quelquefois en de ſemblables occaſions. Quand tout le monde ſe fut remis à ſa place, il me dit de l'air du monde le plus froid & le plus aſſuré : « J'ai ordre, Monſieur, de vous mettre en » ſûreté, voilà mon premier ſoin. Il y faut » pourvoir. Je verrai après cela ſi la galere » eſt bleſſée ». En proférant cette derniere parole, il me fit prendre à foi de corps par quatre eſclaves, & il me fit porter dans la félouque. Il y mit avec moi trente mouſquetaires Eſpagnols, auxquels il commanda de me mener ſur un petit écueil, qui paroiſſoit à cinquante pas delà, & où il n'y avoit place que pour quatre ou cinq perſonnes. Les mouſquetaires étoient dans l'eau juſqu'à la ceinture : ils me firent pitié, & quand je vis que la galere n'étoit pas bleſſée, je les y voulus renvoyer : mais ils me dirent que ſi les Corſes qui étoient ſur le rivage me voyoient ſans une bonne eſcorte, ils ne manqueroient pas de me venir piller & égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage eſt à eux.

La galere ne fut pas bleſſée ; ce qui fut une maniere de prodige. On ne laiſſa pas d'être plus de deux heures à la relever. La félouque me vint reprendre, & je remontai ſur la galere avec joie. Comme nous

ſortions du canal, nous apperçûmes encore la frégate qui voyant que la galere ne la ſuivoit plus avoit repris ſa route. Nous lui donnâmes chaſſe, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, & nous trouvâmes en effet qu'elle étoit Turque, mais entre les mains des Génois qui l'avoient priſe ſur les Turcs, & l'avoient armée. Je fus, pour vous dire vrai, très-aiſe que l'aventure ſe fût terminée ainſi. Cette guerre ne me plaiſoit pas. Le tems ſe chargeant un peu, l'on crut qu'il étoit à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui eſt un port inhabité de Corſe. Un trompette du gouverneur Génois d'un fort qui en eſt aſſez proche, vint nous avertir de la part de ſon capitaine que M. de Guiſe étoit avec ſix galeres de France à Porto-Condé, qu'apparemment il nous avoit vu paſſer, & qu'il pourroit nous venir ſurprendre la même nuit ſur le ſoir. Nous réſolûmes de nous remettre à la mer, quoique le tems commençât à être fort gros, & qu'il y eût même quelque péril à ſortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu'il a à ſa bouche un écueil de rocher qui jette un courant aſſez fâcheux. La bouraſque augmenta avec la nuit, & nous eumes une des plus grandes tempêtes qui ſe ſoit peut-être jamais vue à la mer. Le pilote royal des galeres de Naples, qui étoit ſur no-

tre galere, & qui navigeoit depuis cinquante ans, disoit qu'il n'avoit jamais rien vu de pareil. Tout le monde étoit en prieres, tout le monde se confessoit, & il n'y eut que don Fernand Carillo, qui communioit tous les jours quand il étoit à terre, & qui étoit d'une piété angélique; il n'y eut, dis-je, que lui qui ne se jetta point aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissoit faire les autres; mais il ne fit rien en son particulier, & il me dit à l'oreille, *je crains bien que toutes ces confessions que la seule peur produit ne vaillent rien.* Il demeura toujours à donner ses ordres avec un froid admirable, & en donnant du courage, mais doucement & honnêtement, à un vieux soldat des terres de Naples, qui faisoit paroître un peu d'étonnement; je me souviens toujours qu'il l'appella *sennor soldado de Carlos quinto.* Le capitaine particulier de la galere se fit apporter au plus fort du danger ses manches en broderie, & son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son roi. Il se mit dans un grand fauteuil, & il donna un grand coup de pied dans la mâchoire à un pauvre Napolitain qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchoit à quatre pattes en criant: *sennor don Fernando por l'amor de Dios confes-*

ſion. Le capitaine en le frappant lui dit: *inimigo de Dios piedes confeſſion ?* Et comme je lui repréſentai que la preuve n'étoit pas bonne, il me répondit que ce vieillard ſcandaliſoit toute la galere. Vous ne pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête : vous en pouvez imaginer auſſi peu le ridicule. Un obſervantin Silicien prêchoit au pied de l'arbre du mât, que ſaint François lui avoit apparu, & l'avoit aſſuré que nous ne péririons pas. Ce ne ſeroit jamais fait, ſi j'entreprenois de vous décrire les frayeurs & les impertinences que l'on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que ſept heures, nous nous mîmes enſuite un peu à couvert ſous la piarouſe. Le tems s'adoucit, & nous gagnâmes Porto-Longone. Nous y paſſâmes la Touſſaints & la fête des Morts, parce que le vent nous étoit contraire pour ſortir du port : le gouverneur Eſpagnol m'y fit toutes les honnêtetés imaginables; & comme il vit que le mauvais tems continuoit, il me conſeilla d'aller voir Porto-Ferrare. Il n'y a que cinq milles de l'un à l'autre par terre, & j'y allai à cheval.

Je vous ai tantôt dit qu'il n'y a rien de ſi agréable dans le théâtre ruſtique de l'opéra, que la ſcene du Port-Mahon, & je vous puis dire préſentement avec autant de vé-

rité, qu'il n'y a rien de ſi pompeux dans les repréſentations les plus magnifiques que vous en avez vues, que tout ce qui paroît de cette place. Il faudroit être homme de guerre pour vous la décrire, & je me contenterai de vous dire que ſa force paſſe ſa magnificence : elle eſt l'unique imprenable qui ſoit au monde, & le maréchal de la Meilleraye en convenoit. Il l'alla viſiter après qu'il eut pris Porto-Longone dans le tems de la régence, & comme il étoit impétueux, il dit au commandeur Grifoni, qui y commandoit pour le grand-duc, que la fortification étoit bonne ; mais que ſi le roi ſon maître lui commandoit de l'attaquer, il lui en rendroit bon compte en ſix ſemaines. Le commandeur Grifoni lui répondit qu'il prenoit un trop long terme, & que le grand-duc étoit ſi fort ſerviteur du roi qu'il ne faudroit qu'un moment. Le maréchal eut honte de ſon emportement, ou plutôt de ſa brutalité, & il la répara en diſant : *vous êtes un galant homme, monſieur le commandeur, & je ſuis un ſot. Je confeſſe que votre place eſt imprenable.* Le maréchal me fit ce conte à Nantes, & le commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandoit encore quand j'y paſſai.

Le vent nous ayant permis de ſortir de

Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombino, qui eſt dans la côte de Toſcane. Je quittai dans ce lieu la galere, après avoir donné aux officiers, aux ſoldats & à la chiourme, tout ce qui me reſtoit d'argent, ſans excepter la chaîne d'argent que le roi d'Eſpagne avoit donnée à Boiſguérin. Je la lui achetai, & je la revendis au facteur du prince Ludoviſio, qui eſt prince de Piombino. Je ne me réſervai que neuf piſtoles, que je crus me ſuffire juſqu'à Florence.

Je ſuis obligé de dire, pour la vérité, que jamais gens ne mériterent mieux des gratifications que ceux qui étoient ſur cette galere. Leur diſcrétion à mon égard n'a peut-être jamais eu d'exemple. Ils étoient plus de ſix cens hommes, dont il n'y en avoit pas un qui ne me connût. Il n'y en eut jamais un ſeul qui en donnât ſeulement ni à moi, ni à aucun autre, de démonſtration. Leur reconnoiſſance fut égale à leur diſcrétion. Celle que je leur avois témoignée de leurs honnêtetés, les toucha tellement, qu'ils pleuroient tous quand je les quittai, pour prendre terre à Piombino, qui fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle juſques-là avoit été hazardée par beaucoup d'aventures.

Fin du Tome troiſiéme.

